Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17294 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 1er SEPTEMBRE 2000 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : Camille Laurens, Robert Badinter, Victor Klemperer

Allemagne : la justice frappe lourdement l'extrême droite

LA JUSTICE allemande a condamné, mercredi 30 août, à de lourdes peines de prison trois jeunes skinheads qui avaient battu à mort un père de famille mozambicain à Dessau, à l'est du pays. Enrico Hilprecht, vingt-quatre ans, a été condamné à la prison à vie, et ses deux coaccusés – des adolescents de seize ans –, à neuf ans de détention. Ils n'ont pas manifesté la moindre émotion à la lecture du verdict. Les faits remontent à la nuit du 10 au 11 juin. Les trois jeunes avaient apostrophé dans la rue Alberto Adriano et l'avaient frappé jusqu'à ce qu'il s'effondre. Ce jugement intervient au terme d'un été au cours duquel l'Allemagne s'est livrée à un examen de conscience sur les menées de l'extrême droite raciste dans le pays.

Lire page 3 et notre éditorial page 14

Baisse générale des impôts

● Le gouvernement décide 120 milliards de baisses fiscales sur trois ans, de 2001 à 2003
● Tous les taux de l'impôt sur le revenu sont réduits ● La CSG sur les bas salaires est allégée
● La vignette automobile est supprimée ● La surtaxe à l'impôt sur les sociétés disparaît

LE MINISTRE DES FINANCES, Laurent Fabius, devait dévoiler, jeudi 31 août dans l'après-midi, le détail d'un nouveau plan de réduction fiscale qui verra les baisses d'impôts atteindre 120 milliards sur la période 2001-2003, dont environ 45 milliards au titre de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement veut frapper l'opinion en affichant un plan général de baisse des impôts, sur une période de trois ans. Il entend faire valoir qu'avec ces mesures nouvelles les allègements atteindront près de 200 milliards de francs sur la période 2000-2003, soit une somme comparable au dispositif allemand (290 milliards de francs), qui couvre, lui, la période 1998-2005. Dès 2001, les baisses devraient atteindre près de 60 milliards, dont près de 20 milliards au titre de l'impôt sur le revenu.

Si le gouvernement devait encore se réunir, jeudi matin, avant que Lionel Jospin ne rende ses ultimes arbitrages, la réforme ne devrait plus guère réserver de surprises. Tous les taux de l'impôt sur le revenu vont baisser, mais plus fortement pour les tranches basses du barème (de l'ordre de 3 points sur trois ans) que pour le taux supérieur (de l'ordre de 1,5 point). La CSG sur les bas salaires sera fortement abaissée. La vignette automobile sera supprimée, tout comme la surtaxe à l'impôt sur les sociétés, mais, dans ce dernier cas, l'effet de la mesure sera compensé par un élargissement de l'assiette de ce prélèvement.

« Il faut redonner aux Français les dividendes fiscaux de la croissance », commente François Hollande dans un entretien au *Monde*. Regrettant la démission de Jean-Pierre Chevènement, le premier secrétaire du PS rappelle à ce dernier que *« rien n'existe vraiment en dehors du clivage gauche-droite »*. A propos du référendum sur le quinquennat, M. Hollande affirme que *« chacun sera jugé sur les décisions qu'il a prises »,* soulignant que Jacques Chirac *« a préféré le référendum au congrès »*.

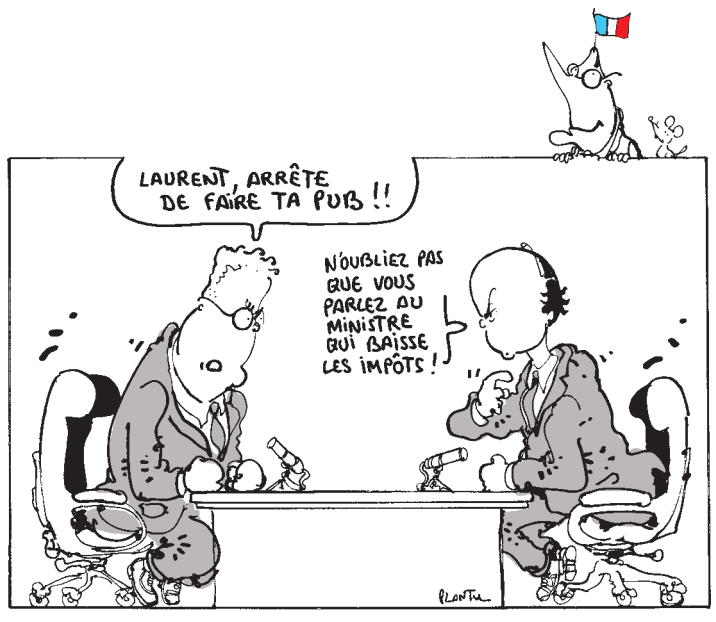

● Le plan général de baisse des impôts du gouvernement p. 6-7
● Un entretien avec François Hollande, premier secrétaire du PS p. 6
● Le chômage a légèrement augmenté au mois de juillet p. 8
● Protestations multiples contre la hausse du prix des carburants p. 26

APTN/AP

À PARIS

Accident de métro

Un déraillement mystérieux

Pour la première fois en un siècle d'exploitation, une rame du métro parisien s'est retournée, mercredi 30 août, à la station Notre-Dame-de-Lorette *(photo)*, blessant vingt-quatre personnes, dont dix sérieusement. Trois enquêtes – judiciaire, administrative et interne à la RATP – ont été ouvertes. Jeudi matin, la RATP ignorait toujours les causes du déraillement. Selon le préfet de police, Philippe Massoni, présent sur les lieux, la légèreté du bilan relève du « *miracle* ». p. 10

La Colombie, la drogue et la paix

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton a effectué, mercredi 30 août, une rapide visite à Carthagène, en Colombie, pour assurer le soutien des Etats-Unis aux autorités de Bogota au moment du lancement de leur « plan intégral » de lutte contre la drogue. Washington finance à hauteur de 1,3 milliard de dollars un plan dont le coût total s'élève à 7,5 milliards. Destiné à créer *« les conditions propices à la construction d'une paix durable »*, le plan du gouvernement d'Andrés Pastrana vise à mener de front la lutte contre le trafic de drogue, les négociations de paix avec la guérilla, le renforcement des institutions et le développement économique et social du pays.

Lire page 2

Kerry Packer, le milliardaire qui perd des millions, pour ne pas s'ennuyer

LONDRES
de notre correspondant à la City

Le milliardaire australien Kerry Packer n'est plus *persona non grata* dans les casinos de Las Vegas. L'homme le plus riche des antipodes, au physique de débardeur et au visage de molosse, est à nouveau bienvenu autour des tapis verts des palaces du Nevada. Hélicoptères, limousines, gardes du corps, majordomes, salles réservées afin de pouvoir jouer seul, caviar et Coca-Cola à satiété : les responsables ne savent plus ou donner de la tête pour satisfaire les caprices du président du conglomérat familial, Publishing and Broadcasting, aux multiples activités (chaînes de télévision, magazines, élevage de bétail, mines d'or, commerce en ligne, etc.).

Ce magnat hors norme, qui a le jeu d'argent dans le sang, n'a-t-il pas déclaré un jour que *« les grands capitaines d'industrie savent jouer leur vie sur un coup de dés »* ? L'assiduité des croupiers à satisfaire le moindre caprice de ce fanatique du baccara est ces jours-ci aisément compréhensible. A en croire le *Daily Telegraph* de Sydney, un tabloïd appartenant à l'autre *tycoon* des médias australiens, Rupert Murdoch, son ennemi juré, Kerry Packer vient de perdre 20 millions de dollars d'un coup au Bellagio Hotel de Las Vegas.

Jusque-là, les cartes avaient plutôt souri à Kerry Francis Bullmore Packer, « KP » pour les intimes. Il est ce qu'on appelle une « baleine », un de ces gros joueurs internationaux disposant d'une ligne de crédit de plusieurs millions de dollars dans tous les grands casinos de la planète. Le géant australien de 125 kilos ne joue que par coups de 100 000 dollars, voire le double. *« Sa technique est de miser gros sur un laps de temps très court, par exemple deux ou trois heures, pendant plusieurs jours de suite. Mais, à l'inverse de ses semblables, il évite les séances marathon et sait s'arrêter à temps pour empêcher le casino de lui reprendre une partie de ses gains »,* explique un observateur.

En 1997, Packer a ainsi raflé 22 millions de dollars à deux casinos de Vegas. Deux ans plus tôt, il avait failli faire sauter la banque du casino-hôtel MGM Grand, provoquant la démission du PDG de l'établissement. Sa baraka au « 21 » serait-elle la suite logique d'une existence mouvementée ? L'industriel aux nerfs d'acier a survécu à la polio, à un cancer et à un arrêt cardiaque... Mais la chance a tourné. Kerry Packer s'est séparé de 15 millions de dollars en un week-end à Londres. On parle aussi de pertes importantes à Monte-Carlo, Marbella et Nassau. En tout, Kerry Packer aurait perdu près de 50 millions de dollars en dix mois.

« Kerry joue mal quand il s'ennuie, et il s'ennuie trop souvent ces jours-ci », explique Paul Barry, auteur d'une biographie non autorisée de Packer Senior. Son fils unique, Jamie, dirige désormais ses affaires. Depuis que le prince Charles, son grand ami, ne joue plus au polo, il se contente de petits galops dans le parc de sa demeure de Bellevue Hill. Il a arrêté de boire et de fumer. Ses copains parieurs au casino comme à la Bourse, les Maxwell, Goldsmith et consorts, sont morts. Il n'y a plus que le black jack qui l'amuse vraiment. Alors, pour meubler sa retraite, Kerry a racheté le Crown Casino de Melbourne, dont il a fait murer les fenêtres pour rester hors de l'espace et du temps.

Marc Roche

EGGLESTON ARTISTIC TRUST

CULTURE

Le siècle en photos

Dans la débâcle de l'Exposition universelle de Hanovre surnageait l'accrochage de cinq cents clichés-documents, désormais visibles à Francfort, dont l'ambition est de retracer la généalogie de la photographie au XXe siècle. Par ailleurs, le groupe Hachette affirme ses ambitions dans la photo de presse en négociant l'acquisition des agences Rapho, Keystone et Katz. p. 22 et 16

Axa se recentre

HENRI DE CASTRIES

PREMIÈRE grande décision pour Henri de Castries, président du directoire d'Axa depuis mai : la vente de sa banque d'affaires américaine DLJ à Crédit suisse First Boston. Axa se recentre ainsi sur ses métiers d'assurance et de gestion d'actifs.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 901 - 7,50 F

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

The Vivaldi Album par Bartoli

Carmen de Bizet par Abbado

Concerto pour piano N°1 de Tchaïkovsky
Concerto pour piano N°3 de Rachmaninoff par Argerich

Cet été, vous avez pu redécouvrir
55 chefs d'oeuvre de la musique classique à prix spécial.
Retrouvez toutes les références sélectionnées en dernière page.

Le Monde UNIVERSAL

POINT DE VUE

Solidarité, vingt ans après

par Adam Michnik

ALEXANDRE DUMAS PÈRE savait que les braves mousquetaires auraient changé vingt ans plus tard. Les mousquetaires polonais ont également changé. La Pologne est aujourd'hui un autre pays. D'une dictature communiste, elle est devenue une république parlementaire et un Etat de droit, où tous les droits de l'homme sont respectés. D'un pays satellite de l'Union soviétique, elle est devenue un pays indépendant, membre de l'OTAN. Elle a été un pays d'économie planifiée, se caractérisant par une pénurie permanente et la pauvreté ; aujourd'hui, c'est un pays qui fonctionne selon les principes d'une économie de marché, fier de sa croissance dynamique. Cependant, les Polonais fêtent le vingtième anniversaire de la création du syndicat indépendant Solidarité dans une ambiance loin d'être euphorique.

La révolution du mois d'août 1980 a donné naissance à deux enfants : Lech Walesa et la démocratie polonaise. Récemment, en prélude à la nouvelle élection présidentielle, se sont retrouvés devant un tribunal qui procède aux vérifications des candidats : Lech Walesa, le héros historique d'août 1980, Prix Nobel de la paix et ancien président de la Pologne, et Aleksander Kwasniewski, actuel président, ancien chef du parti postcommuniste, qui a choisi d'accepter l'ordre démocratique, l'unification avec l'Union européenne et l'économie de marché. Ils ont été accusés d'avoir été des agents secrets de la police politique pendant la dictature communiste.

Commentant cette triste idiotie, le quotidien polonais *Gazeta Wyborcza* écrivait : *« Imaginons la France. Juste avant le scrutin présidentiel, on apprend que le tribunal doit décider si le général de Gaulle, accusé de collaboration avec les nazis par ses ennemis politiques, peut ou non être candidat. Non, c'est impossible à imaginer* (...). » Le journal poursuivait : *« Le président en fonctions et, en même temps, candidat à l'élection présidentielle, qui bénéficie, selon les sondages, du soutien de 60 % des citoyens, est accusé d'avoir menti, en déclarant ne pas avoir été un agent secret. »*

Lire la suite page 14

***Adam Michnik**, un des fondateurs de Solidarité, est directeur de « Gazeta Wyborcza ».*

GLEN BAXTER

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les folies d'Internet

Amitié tarifée

Dans l'océan du sexe sur Internet, Daniel Schneidermann, notre explorateur des folies du Web, a « rencontré » une Australienne qui vend ses quarts d'heure d'amitié déshabillée. p. 13

International	2	Communication	16
France	6	Tableau de bord	16
Société	9	Aujourd'hui	19
Régions	11	Météorologie	21
Carnet	12	Jeux	21
Abonnements	12	Culture	22
Horizons	13	Guide culturel	24
Entreprises	15	Radio-Télévision	25

AMÉRIQUES **Le président Bill Clinton a effectué une visite de six heures dans la ville colombienne de Carthagène pour assurer son soutien aux autorités de Bogota dans la mise en place d'un *« plan intégral »* de lutte contre la drogue que Washington finance à hauteur de 1,3 milliard de dollars. ● BOGOTA souhaite *« créer les conditions propices à la construction d'une paix durable »* par ce plan qui prévoit, outre la lutte contre le trafic de drogue, le développement économique et social, le renforcement des institutions et les négociations de paix avec la guérilla. ● BRASILIA redoute que l'intensification de la répression en Colombie entraîne *« une migration transfrontalière des plantations de coca »* dans la zone d'Amazonie occidentale qui s'étend sur 1640 kilomètres de frontière commune. ● DANS LES PAYS ANDINS, la production de feuilles de coca connaît une évolution contrastée.**

La Colombie met en place un « plan intégral » de lutte antidrogue

Bill Clinton a apporté son soutien au gouvernement d'Andrés Pastrana lors de sa visite à Carthagène. Les autorités de Bogota souhaitent « créer les conditions propices à la construction d'une paix durable » en faisant appel au financement des pays occidentaux

CARTHAGÈNE
de notre envoyé spécial

La visite de Bill Clinton en Colombie n'aura duré que six heures, mercredi 30 août, que le président américain a mises à profit pour rassurer ses interlocuteurs : Washington soutient à fond le combat antidrogue des Colombiens, ne relâchera pas ses efforts pour protéger les droits de l'homme dans ce pays et n'a aucune intention de s'engager dans un nouveau Vietnam en Amérique latine.

Troisième président américain à se rendre à Carthagène – après Roosevelt en 1934 et George Bush en 1990 –, Bill Clinton aura fait l'objet d'une protection toute particulière. Le cortège comprenait cinq voitures présidentielles identiques ; 350 agents spéciaux américains, 5 000 membres des forces de l'ordre colombiennes ont été mobilisés, ainsi que des hélicoptères et deux navires de guerre. L'ancien port colonial était sous état de siège, un robot y avait été dépêché pour déceler les explosifs. Une bombe a été découverte ainsi que trois fusils d'assaut, deux membres présumés des FARC (guérilla de gauche) arrêtés.

Après s'être entretenu avec les dirigeants colombiens, avoir visité le port et un centre judiciaire, rencontré des veuves de policiers tués par la guérilla, M. Clinton a tenu une conférence de presse avec son homologue, Andrés Pastrana. L'objet de l'exercice était de répondre aux inquiétudes soulevées par le plan Colombie de M. Pastrana, auquel Washington contribue à hauteur de 1,3 milliard de dollars. Le président s'est félicité du *« nouveau partenariat avec les Etats-Unis »* et a qualifié son hôte de *« meilleur ami de la Colombie »*. Les Etats-Unis ont toute confiance en M. Pastrana, a répondu M. Clinton, et ils le *« soutiendront pour lutter contre la drogue, pas pour faire la guerre »*. Car ils ont grand intérêt à la stabilité de la *« plus ancienne démocratie de la région », « à son relèvement économique, à la préservation de la démocratie, à la protection des droits de l'homme, à la paix, la sécurité et la stabilité de la Colombie et de la région »*.

DROITS DE L'HOMME

Mais, a-t-il martelé, nous n'avons pas l'intention de nous engager dans une guerre civile. *« Il ne s'agit ni d'un Vietnam ni d'impérialisme yankee, deux critiques erronées formulées contre le plan Colombie* (...). *Il n'y aura pas d'engagement militaire américain, ils n'en veulent pas, nous non plus. »*

« Tant que je serai président, il n'y aura pas d'intervention étrangère en Colombie », a ajouté Andrés Pastrana pour rassurer à la fois les guérillas, qui dénoncent l'aide de Washington, et les voisins qui s'en inquiètent. Ce qui n'a pas empêché 2 000 personnes de manifester à Bogota ni un dirigeant des FARC, Alfonso Cano, d'affirmer que la guérilla *« s'oppose aux forces impériales du gouvernement US »*.

Le locataire de la Maison Blanche a aussi abordé de front l'embarrassante question des droits de l'homme (*Le Monde* du 31 août). *« Aucune juste cause n'a jamais progressé en tuant ou en kidnappant des civils ou en étant de mèche avec ceux qui s'y livrent. Insurgés comme paramilitaires doivent cesser leurs violations, tout comme les forces de sécurité »*, sinon le soutien du Congrès risque de s'évanouir. Il a expliqué que, s'il avait levé les conditions mises à l'aide au plan, c'était pour que celui-ci puisse être mis en œuvre plus rapidement et en raison de la confiance qu'il avait dans les engagements d'Andrés Pastrana. Mais ceux-ci sont restés vagues en ce qui concerne les exactions des militaires.

Bill Clinton a également lancé un appel aux voisins de la Colombie pour qu'ils *« appuient fermement »* le plan Pastrana. Je comprends votre inquiétude, leur a-t-il dit en substance : si le plan réussit, le trafic risque de se détourner vers vos frontières, mais nous avons les moyens de vous aider. Et *« il ne serait pas juste de laisser le fardeau de la drogue peser seulement sur les enfants de cette nation »*.

L'ultime objectif de M. Clinton était d'afficher le caractère bipartisan du soutien à Bogota. Pour cela, il était accompagné du speaker (républicain) de la Chambre, Dennis Hastert, et de parlementaires des deux bords. Il s'agissait de montrer aux guérillas que, républicain ou démocrate à la Maison Blanche, l'aide au plan Colombie continuera. Mais il pensait aussi à son héritage en voulant montrer à ses compatriotes qu'il a remporté des succès en politique étrangère avec un soutien dépassant les clivages politiques. Il ne s'est donc pas seulement agi, comme l'affirmait *El Espectador*, d'une *« opportunité »* en pleine campagne électorale dans laquelle est impliqué son vice-président, Al Gore.

Mais, derrière le côté médiatique de cette visite, les problèmes demeurent. La ligne de démarcation reste étroite entre lutte antidrogue et antiguérilla, cette dernière protégeant le trafic dans les zones qu'elle contrôle. Le mécanisme de répression des violations des droits de l'homme par les forces armées demeure flou. On n'a guère parlé des sanglantes exactions des paramilitaires de droite, pourtant étroitement liés aux militaires. Et que se passerait-il si des instructeurs américains étaient tués ou capturés ? Suffit-il, pour empêcher tout dérapage, de dire, comme le sous-secrétaire d'Etat Thomas Pickering, que le conflit en Colombie *« n'a aucune ressemblance avec le Vietnam et ne risque pas d'en avoir. Ce serait aller contre la loi des Etats-Unis »* ? L'engagement américain au Vietnam n'a-t-il pas commencé avec l'envoi de conseillers militaires et d'hélicoptères ? Ce sont là des problèmes que Bill Clinton laissera à son successeur.

Patrice de Beer

Une évolution contrastée dans la région andine

Dans l'ensemble de la région andine, la production de feuilles de cocaïer et l'offre de cocaïne *« ne semblent pas avoir sensiblement diminué »* en 1999, selon le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS, Nations unies) publié en février 2000. Les trois principaux pays producteurs de feuilles de coca – la Colombie, suivie du Pérou puis de la Bolivie – ont en effet connu des évolutions contrastées.

● **Bolivie :** les superficies des cultures de cocaïers sont passées de 48 600 hectares en 1995 à 24 000 hectares en 1999, selon les autorités boliviennes. Le pays a accompli des *« efforts exceptionnels d'éradication du cocaïer »*, a reconnu l'OICS. Une extension des cultures dans de nouvelles régions ainsi qu'une augmentation des rendements à l'hectare ont cependant été repérées par l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD), dans son rapport diffusé en avril 2000.

● **Colombie :** *« Malgré un renforcement des activités d'éradication en 1998 et au premier semestre 1999, la culture du cocaïer semble avoir progressé en Colombie, ce qui est dû au déplacement des cultures vers des zones échappant au programme d'éradication »*, a relevé l'OICS. La superficie dévolue à cette culture en Colombie *« dépasse peut-être celles de la Bolivie et du Pérou confondues »*, ajoute l'agence de l'ONU.

● **Pérou :** alors que le pays disposerait du potentiel de production de coca le plus important de la région, *« la superficie totale des cultures illicites de cocaïer a diminué de plus de 50 % entre 1995 et 1998 »*, a noté l'OICS (50 000 hectares en 1999, au lieu de 115 000 en 1995). Le Pérou *« reste un important exportateur de cocaïne »*, a nuancé l'OGD.

110 milliards de dollars : le coût de la drogue aux Etats-Unis

Selon le « Tsar de la lutte contre la drogue », Barry McCaffrey, la drogue coûte aux Etats-Unis – en prévention, réhabilitation, répression... – 110 milliards de dollars par an, 1 140 dollars par Américain, près de cent fois la contribution de Washington au plan Colombie. Le budget de la politique nationale de contrôle de la drogue est de 18,5 milliards. Le fléau touche un noyau dur de 5 millions de toxicomanes et cause la mort de 52 000 personnes chaque année, dont 14 000 jeunes, 18 % des chauffeurs tués au volant étaient sous l'emprise de la drogue et 68 % des délinquants interpellés en consomment.

C'est pourquoi le général McCaffrey ne cesse de répéter que le combat doit être mené au moins autant aux Etats-Unis qu'en Colombie. Entre 1985 et 1995, le nombre de consommateurs a diminué de moitié. Chez les jeunes, il a baissé de 13 % entre 1997 et 1998, mais on note toutefois une forte poussée des nouvelles formes de toxicomanie, comme les méta-amphétamines et l'ecstasy. Selon les sources officielles, ces succès sont dus à un cocktail de mesures policières, judiciaires et médicales aux Etats-Unis, le long de la frontière avec le Mexique et en Amérique latine. – *(Corresp.)*

Bogota veut construire « une paix durable »

BOGOTA
de notre correspondante

Le plan Colombie se veut beaucoup plus qu'un plan antidrogue. Les documents officiels des autorités de Bogota parlent d'une *« stratégie présidentielle pour créer les conditions propices à la construction d'une paix durable »*. Au cours de sa campagne présidentielle de 1998, Andrés Pastrana avait lancé l'idée d'un plan Marshall pour la Colombie. Le président défend aujourd'hui le caractère *« intégral »* de son programme.

● **Un « plan intégral »**. Le plan repose en effet sur quatre piliers : le développement économique et social, la lutte antinarcotique, le renforcement institutionnel et le processus de négociation de paix entre gouvernement et guérillas. C'est dire que les ambitions du plan sont à la mesure des problèmes du pays.

Sur le papier, le gouvernement se propose tout à la fois de réformer la justice, de lutter contre la corruption, de mettre en place une politique de protection des droits de l'homme, de stimuler les exportations et les investissements étrangers et de promouvoir le développement alternatif.

● **La lutte contre la drogue**. Indéniablement, la lutte contre la drogue constitue la grande priorité du plan Colombie. Pour ses détracteurs, le plan – rédigé à Washington et initialement en anglais – n'est d'ailleurs que l'emballage de la coopération américaine.

L'objectif annoncé est de réduire de moitié la production et le commerce de drogue d'ici cinq ans. Pour ce faire, le plan Colombie prévoit le renforcement des contrôles aériens et maritimes, la lutte contre le trafic de précurseurs chimiques, le démantèlement des réseaux de blanchiment d'argent.

● **L'éradication comme priorité**. La priorité est toutefois donnée à l'éradication (par fumigation aérienne) des cultures et la destruction des laboratoires dans le sud du pays. Or, là, les guérilleros taxent – quand ils ne le contrôlent pas directement – toutes les étapes du trafic, depuis les champs de coca jusqu'aux pistes d'atterrissage.

En cas de succès, l'éradication des cultures priverait la guérilla de sa principale source de revenus. Le gouvernement espère sans doute inciter la guérilla à négocier sérieusement, tandis que d'autres craignent la rupture des négociations de paix et une escalade de la violence.

● **Un coût total estimé à 7,5 milliards de dollars**. Le coût total du plan est évalué à 7,5 milliards de dollars. La Colombie en apporte plus de la moitié, sa contribution résultant largement d'un jeu d'écriture budgétaire. Le gouvernement d'Andrés Pastrana a demandé à la communauté internationale de financer le reste, au nom du principe de *« coresponsabilité »* entre pays producteurs et pays consommateurs de drogue.

C'est à ce titre que les Etats-Unis ont accepté d'octroyer une aide exceptionnelle de plus d'un milliard de dollars, auquel s'ajoutent les quelque 300 millions de dollars annuels d'aide bilatérale. La Colombie devient ainsi le troisième pays récepteur d'aide militaire américaine, après Israël et l'Egypte. Sollicités à concurrence de 1,6 milliard de dollars, les pays européens réservent encore leur réponse.

● **Des moyens importants en matériels**. 519 millions de dollars seront consacrés à l'achat d'équipements militaires et à la formation des bataillons antinarcotiques. La Colombie recevra 60 hélicoptères (dont 18 Black Hawk), qui coûtent à eux seuls 328 millions de dollars. Une somme équivalente est attribuée à la police antinarcotique. 35 % des fonds américains sont destinés à des actions militaires de type régional. Les Américains procéderont à l'amélioration des bases d'Equateur, de Curaçao et du Venezuela et doteront les services d'intelligence pour la zone andine de moyens renforcés (208 millions de dollars).

● **Des aides au développement**. Les aides au développement alternatif colombien (68,5 millions de dollars), pour les déplacés (37 millions) et les droits de l'homme (51 millions) font cependant figure de parents pauvres du plan Colombie.

Marie Delcas

Un impact écologique certain

Les moyens utilisés pour détruire les cultures de plantes narcotiques en Colombie ne sont pas anodins. Le principal est l'épandage par avion d'un herbicide, le glyphosate. Celui-ci a été découvert par Monsanto avant d'être autorisé aux Etats-Unis en 1974. Le glyphosate est un des herbicides les moins toxiques, mais son épandage affecte aussi les cultures vivrières. Par ailleurs, les Etats-Unis entendent tester un autre procédé, la dissémination d'un champignon pathogène, le fusarium oxysporum, qui détruit sélectivement la coca. Mais ce projet est contesté par plusieurs ONG et scientifiques, qui relèvent que le fusarium est très toxique pour les humains. Son usage enfreindrait la Convention sur les armes biologiques, ce qu'a implicitement reconnu Bill Clinton dans un mémorandum du 22 août. L'Equateur a interdit son usage.

Les autorités brésiliennes affichent une inquiétude grandissante

BRASILIA
de notre envoyé spécial

L'aide de 1,3 milliard de dollars débloquée par la Maison Blanche pour combattre le trafic de drogue en Colombie a contraint Brasilia, en l'occurrence défenseur intransigeant du principe de non-ingérence, à examiner ses possibles retombées dans la zone frontalière commune, qui s'étend sur 1 640 kilomètres en Amazonie occidentale. Cette région de forêt dense, dite de la « tête de chien », est en effet un sanctuaire tant pour les guérilleros des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) que pour les mafias de la cocaïne.

Dans un entretien accordé au *Monde* à l'avant-veille de la visite de Bill Clinton à Carthagène, Luiz Felipe Lampreia, ministre brésilien des relations extérieures, n'exclut ni *« la tentation pour certains groupes armés d'utiliser le territoire brésilien comme une base d'appui pour des opérations militaires »* ni *« la possibilité d'une migration transfrontalière des plantations de coca »* colombiennes, désormais menacées par l'intensification annoncée de la répression. A la suite du lancement officiel du plan Colombie intervenu mercredi, la lutte contre le narcotrafic éclipsera probablement les six autres projets de coopération inscrits à l'ordre du jour du premier sommet sud-américain qui réunira, jeudi 31 août et vendredi 1er septembre dans la capitale brésilienne, les douze chefs d'Etat du sous-continent.

« ÉCHANGE D'INFORMATIONS »

Signataire, il y a deux mois, du « protocole 505 » réglementant la fourniture de matériel militaire américain d'occasion aux pays étrangers, le Brésil reste cependant sourd aux sollicitations, diverses et pour l'heure discrètes, de Washington, en quête de partenaires régionaux susceptibles de contribuer à son offensive. *« En aucun cas, l'armée brésilienne ne participera à une éventuelle force multinationale. Un soutien logistique, tel que la mise à disposition de bases aériennes situées en territoire national, est également hors de question »*, affirme M. Lampreia. En termes sans doute plus diplomatiques, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, en a été informée lors de sa récente tournée dans cinq pays sud-américains. En cette occasion, le ministre lui a aussi fait part de ses *« préoccupations »* concernant un champignon génétiquement modifié, rendu nuisible aux plants de coca, que des conseillers américains voudraient disséminer dans les plantations clandestines. *« L'écosystème amazonien est fragile. Des interventions passées ont démontré qu'il était difficile d'en contrôler les effets sur l'environnement »*, poursuit M. Lampreia.

La coopération entre le Brésil et la Colombie sur le front antidrogue brillant jusqu'ici par son absence, en dépit de velléités sporadiques, il estime qu'elle pourrait finalement prendre corps grâce à *« un échange d'informations »*. Cependant, pour que cette collaboration devienne efficace, admet-il, il faudra attendre l'entrée en service, au mieux dans un an, du Sivam (Système intégré de surveillance de l'Amazonie), un réseau de couverture radar et satellitaire, dont l'installation a été confiée, après appel d'offres portant sur 1,4 milliard de dollars, à la firme américaine Raytheon.

En attendant de pouvoir contrôler le trafic aérien et de localiser des défrichements suspects, Brasilia renforce sa présence militaire. En instance de livraison, les huit hélicoptères Cougar AS-532 commandés à la France seront ainsi provisoirement basés dans la ville frontière de Tabatinga, dans l'Etat d'Amazonas. *« Comme il serait déraisonnable d'imaginer un déploiement de troupes tout au long de la frontière, la mise en œuvre de moyens d'intervention rapide est une nécessité au niveau de la dissuasion »*, souligne M. Lampreia.

Dans ses déclarations à la presse, le ministre de la défense, Geraldo Quintao, partage les mêmes craintes que son collègue des relations extérieures. Pour leur part, les chefs militaires se replient dans un silence qui dissimule en réalité le réveil d'une vieille hantise, celle de la « convoitise internationale » dont l'Amazonie serait la cible en raison de la richesse de sa biodiversité et de ses gisements miniers.

INTÉRÊTS AMÉRICAINS

Pour les ultranationalistes de la « grande muette », le plan Colombie relève de toute évidence d'une tentative délibérée visant à déstabiliser la région au profit des intérêts américains. L'initiative de Bill Clinton les oblige à envisager une implication directe dans un conflit face aux gangs de la drogue, qu'ils redoutent à cause du « pouvoir de corruption » du crime organisé. Constitutionnellement, rappellent de temps à autre les porte-parole de l'armée, la répression du narcotrafic incombe à la police fédérale, notoirement sous-équipée et aux effectifs « rachitiques », dont les généraux n'entendent pas être les supplétifs.

Par ricochet, le regain de tension prévu dans la zone limitrophe de la Colombie a ressuscité le programme Calha Norte (littéralement : « gouttière nord»), en sommeil depuis dix ans, qui prévoit l'implantation de pelotons militaires le long des quelque 6 000 kilomètres de la frontière septentrionale, où la densité démographique n'atteint pas un habitant au kilomètre carré. Cette année, une dotation budgétaire de 14 millions de dollars est réservée à l'expansion du dispositif, destiné, selon M. Lampreia, *« à consolider la présence de l'Etat »*. Amorcé il y a deux ans, le redéploiement, au profit de l'Amazonie, des troupes au niveau national apparaît de plus en plus comme l'une des priorités de la politique de défense de Brasilia.

Jean-Jacques Sévilla

La junte ivoirienne reporte l'élection présidentielle

ABIDJAN
de notre correspondante

La junte au pouvoir en Côte d'Ivoire depuis décembre 1999 a annoncé, mercredi 30 août, le report au 22 octobre de l'élection présidentielle qui avait été fixée au 17 septembre. Ce report a été décidé sur recommandation de la commission électorale nationale, où les principaux partis politiques sont représentés, invoquant des retards dans l'organisation de ce scrutin périlleux censé marquer la fin de la « transition » militaire. Les problèmes sont effectivement nombreux. De vives critiques avaient suivi l'organisation du référendum constitutionnel de juillet et toutes les lacunes de ce scrutin n'ont pas encore été comblées. De plus, à peine un tiers des jeunes de dix-huit ans, qui viennent d'obtenir le droit de vote, se sont inscrits sur les listes électorales. Le budget de l'élection n'est pas encore prêt et une vingtaine de décrets doivent encore être promulgués.

Fortes de ce constat, la plupart des formations politiques avaient déjà indiqué qu'elles étaient favorables à ce report. Mais ce nouveau délai ne lève pas toutes les inquiétudes qui pèsent sur cette élection. Plus que le scrutin lui-même, l'annonce des candidatures retenues reste l'enjeu principal. Les dossiers de dix-neuf candidats, dont le chef de la junte, le général Robert Gueï, sont examinés par la Chambre constitutionnelle, chargée de contrôler leur éligibilité. Cette institution doit rendre publique la liste définitive des candidats au plus tard deux semaines avant le scrutin, soit le 7 octobre.

Au centre du débat : la candidature de l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, qui empoisonne le débat politique depuis des années. Selon les nouveaux critères d'éligibilité, taillés sur mesure pour l'invalider, le candidat doit être *« ivoirien de père et de mère eux-mêmes ivoiriens »* et *« ne doit pas s'être prévalu d'une autre nationalité »*. Les adversaires de M. Ouattara mettent en cause son « ivoirité » et rappellent entre autres qu'il a bénéficié d'une bourse d'étude au titre du Burkina Faso et a occupé un poste de vice-gouverneur de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest au nom de ce pays. M. Ouattara maintient qu'il est éligible et prévient, tout en appelant ses partisans au calme, qu'il ne pourra pas toujours tenir ses troupes.

Reste à savoir quelle ampleur pourrait prendre un mouvement de protestation contre son élimination de la course. Ses adversaires minimisent les risques de troubles, arguant notamment que 86 % des électeurs ont approuvé les conditions d'éligibilité contenues dans la nouvelle Constitution qui présageaient de son invalidation. Mais les autorités restent en alerte. A plusieurs reprises, des imams, soupçonnés d'être des partisans de M. Ouattara, lui-même musulman, ont été l'objet d'enquêtes sur de supposées tentatives de déstabilisation.

Caches d'armes, recrutement de mercenaires, financement de pays islamiques : toutes les rumeurs courent sur une résistance organisée par le camp Ouattara. Il y a quelques mois, le chef de la junte, le général Robert Gueï, accusait son parti, le Rassemblement des républicains, d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Les enquêtes sont jusqu'ici restées sans suite. M. Ouattara n'est pas le seul à attendre le verdict de la Chambre constitutionnelle. Objet d'une information judiciaire pour détournement de fonds, le candidat du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), au pouvoir de l'indépendance en 1960 au coup d'Etat de décembre, l'ancien ministre de l'intérieur Emile Constant Bombet, est également sur la sellette. Le dénouement de ce suspense préélectoral est dans les mains du président de la Cour suprême, président de la chambre constitutionnelle, M. Tia Koné, qui jusqu'à sa nomination en juillet était conseiller juridique du général Gueï.

Fabienne Pompey

L'Allemagne tente d'exorciser la violence xénophobe des néonazis

Trois skinheads se sont vu infliger des peines exceptionnelles pour avoir frappé à mort un Mozambicain. Un boulanger au chômage de 24 ans a été condamné à la perpétuité et ses deux comparses, âgés de 16 ans, à neuf ans d'emprisonnement

La justice allemande a rendu un jugement sévère contre trois skinheads coupables d'avoir frappé à mort un père de famille mozambicain qu'ils avaient croisé alors qu'ils déambulaient la nuit du 10 au 11 juin à Dessau, dans l'ex-RDA. Le plus âgé, Enrico Hilprecht, un ancien apprenti boulanger de 24 ans, a été condamné mercredi 30 août à perpétuité, les deux autres, mineurs, à neuf ans de prison, par le tribunal de Halle. Ce verdict exemplaire, qui tranche avec des jugements précédents, intervient alors que l'Allemagne tente de réagir contre la violence xénophobe et les agissements de groupes néonazis d'extrême droite. Le chancelier Gerhard Schröder, qui s'est prononcé, si nécessaire, en faveur de l'interdiction du parti d'extrême droite NPD, devait déposer jeudi une gerbe sur le lieu du crime. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

BERLIN
de notre correspondant

« Je hais les nègres », avait lâché Frank à l'ouverture du procès, adolescent néonazi de 16 ans, moustache à la Hitler, lorsque le président du tribunal de Halle lui avait demandé ce qu'il avait donc contre les étrangers. La sanction est tombée mercredi 30 août : le jeune skinhead, qui avait battu à mort avec deux comparses le Mozambicain Alberto Adriano pendant le week-end de la Pentecôte à Dessau, a été condamné à neuf ans de prison, tout comme un camarade, mineur de 16 ans également. L'aîné de la bande, Enrico Hilprecht, 24 ans, a été condamné conformément aux réquisitions du procureur à la prison à perpétuité, peine d'une lourdeur exceptionnelle en Allemagne.

La brutalité de leur crime a ému toute l'Allemagne. Les trois jeunes gens avaient reconnu les faits tout en niant avoir voulu tuer leur victime, décédée trois jours après l'agression. Ils n'ont jamais émis de remords. Le drame s'est déroulé dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 juin. Ce soir là, Frank manque avec son ami Christian le dernier train pour rentrer chez eux à Wolfen, près de Bitterfeld, ancienne capitale de la pollution de RDA, aujourd'hui haut lieu du chômage. Le deux skins s'ennuient ferme et n'ont rien d'autre à faire que de boire. Leur dérive a commencé depuis longtemps. Frank, depuis la mort de son père, a rejoint des groupes skinheads et profère sans arrêt des paroles nazies. Fin 1999, il a été condamné à deux semaines de prison pour s'être fait teindre le signe des SS derrière la tête et avoir beuglé des Heil Hitler. Il a quitté l'école sans formation, tout comme Christian. Ils sont habitués à écouter de la musique skin où l'on proclame *« Auschwitz, Dachau, Buchenwald, nous allons de nouveau refroidir les juifs »* ou encore *« Notre visage est plein de haine. Nous aimons la violence »*, apprendra-t-on pendant l'enquête.

FRAPPÉ DIX FOIS À LA TÊTE

Sur le quai de la gare, les deux adolescents rencontrent Enrico Hilprecht, qui a raté lui aussi son train. Le jeune homme a suivi une formation de boulanger mais est au chômage depuis qu'il a quitté la Bundeswehr. Il vit avec deux amis, sans doute membres du parti néonazi NPD. Les trois fraternisent. Vers minuit, après s'être fait expulser de la gare, les trois déambulent, saouls, hurlant leurs propos racistes dans les rues de Dessau. Ils croisent dans le parc de la ville Alberto Adriano, un Mozambicain de 39 ans, qui revient d'une soirée chez des amis : un étranger, pis, un Noir ! Les trois néonazis l'agressent. Alberto Adriano tente de les raisonner. Employé des abattoirs, travailleur venu du temps de la RDA, il vit et travaille ici depuis

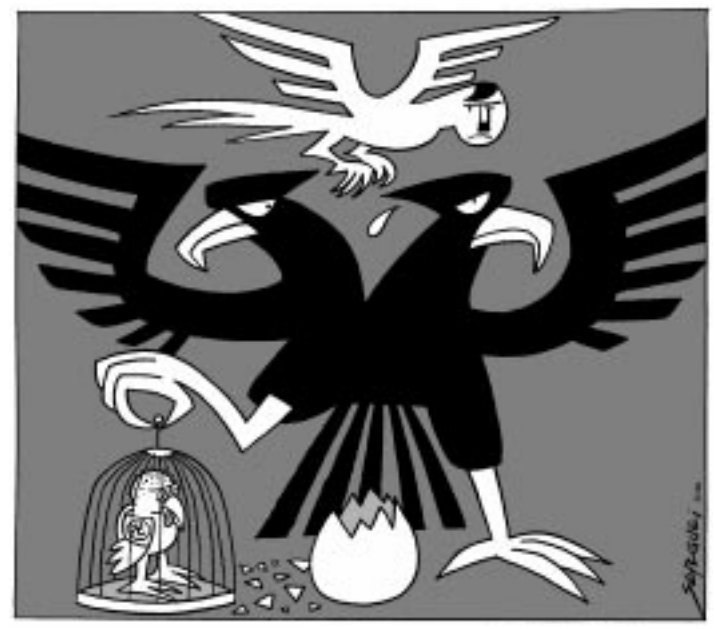

douze ans, il est marié à une Allemande et a trois enfants : rien n'y fait. Les brutes rouent de coups leur victime, hurlant *« Salaud de nègre, dégage de notre pays »*. Pendant le procès, Enrico Hilprecht a reconnu avoir frappé dix fois à la tête avec ses rangers, alors que la victime gisait déjà à terre.

Les trois jeunes décident d'humilier leur victime un peu plus, le dénudant et ne lui laissant que ses chaussettes et chaussures. Ils lui volent sa montre, lui piquent cinquante marks et éparpillent ses habits. L'un d'eux tire alors le corps du Mozambicain sur une quarantaine de mètres et ils le frappent encore alors qu'il a l'air mort. Alertée par les passants, la police arrête les trois skinheads. Alberto Adriano décédera trois jours plus tard de ses blessures.

Très vite, le parquet fédéral s'est saisi de l'affaire, incitant la justice à plus de sévérité. Le jugement de la cour de Halle tranche avec certaines décisions prononcées dans le passé, où les juges atténuaient parfois les crimes racistes en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans vouloir la donner. En septembre 1992, à Francfort-sur-Oder, à la frontière polonaise, les meurtriers d'un Angolais avaient été condamnés à des peines allant de deux ans avec sursis à quatre ans de prison. Le tribunal avait alors estimé qu'il n'y avait pas lieu à faire des exemples.

Cette fois-ci, la justice a frappé fort, au cours d'un procès qui s'est déroulé à huis-clos, deux accusés étant mineurs. La Cour n'a pas reconnu l'alcool comme circonstance atténuante, soulignant que les criminels y étaient *« habitués de manière effrayante »* et qu'ils étaient responsables de leurs actes : *« L'idée de la mort était dans leurs têtes »*, a accusé le président du tribunal, estimant qu'ils avaient agi de manière *« insensée et impitoyable »*.

CLIMAT RACISTE

En prononçant le jugement, il a dénoncé le climat raciste qui régnait en ex-RDA, Alberto Adriano n'ayant été tué que parce qu'il avait la peau noire : l'ambassadeur de l'Ouganda ou un trafiquant de drogue auraient pu aussi bien subir son triste sort. Il a déploré que 28 étrangers aient été tués en Allemagne depuis la réunification par des extrémistes de droite et trois cette année (le chiffre d'une centaine est souvent évoqué). Il a noté le fort taux d'agressions racistes dans le Land de Saxe-Anhalt, où se trouve Dessau, alors que les étrangers ne représentent que 1,6 % de la population. Selon le président, le danger pour les étrangers d'être victimes d'agressions est plus élevé à l'est qu'à l'ouest, alors que la moitié des 9 000 skinheads prêts à la violence vivaient dans l'ex-RDA.

La veuve de la victime n'a pas assisté au verdict, ayant été victime de menaces de mort en provenance des milieux d'extrême droite. La prise de conscience actuelle face à la violence néonazie s'est accrue cet été après un attentat à la bombe à Düsseldorf, qui n'a pas été élucidé ni révendiqué, et qui a fait une dizaine de victimes, dont des juifs originaires de l'ex-URSS.

Sous la pression populaire, le chancelier Gerhard Schröder, qui fait un voyage de deux semaines dans les nouveaux Länder, s'est décidé à déposer jeudi 31 août une gerbe sur le mémorial érigé là où Alberto Adriano a été assassiné. Il lui a été reproché de ne pas assez rencontrer les victimes de la violence d'extrême droite. Il doit veiller à ne pas réitérer la faute de Helmut Kohl, qui n'avait pas jugé bon de se rendre aux obsèques des cinq femmes et fillettes turques assassinées dans l'incendie criminel de Solingen, dans la Ruhr, en 1993. M. Schröder a salué le jugement de Halle, y voyant *« une réponse claire de l'Etat de droit à un acte épouvantable »* et a réitéré son souhait de voir le parti néonazi NPD interdit.

Arnaud Leparmentier

Les dérapages verbaux de quelques politiciens

« Ils vous ont pris au mot »*, accusait, samedi 26 août, le quotidien de la gauche alternative *Tageszeitung*, qui a imprimé les petites phrases des hommes politiques des partis démocratiques qui *« mobilisent les agresseurs »* d'extrême droite. Au cours de l'été 1997, Gerhard Schröder avait affirmé que *« nous ne devrions pas être aussi timorés vis-à-vis des criminels étrangers que nous attrapons. Pour celui qui viole notre droit de l'hospitalité, il n'y a qu'une solution, dehors et vite »*. En novembre 1998, le ministre de l'intérieur social-démocrate, Otto Schily clamait que *« la frontière des capacités d'accueil d'immigration de l'Allemagne est dépassée »*. Deux mois plus tôt, le ministre chrétien-démocrate de l'intérieur de Berlin, Jörg Schönbohm, estimait que *« le temps de l'amitié avec les hôtes tirait à sa fin »*. En juin 2000, le ministre chrétien-social de l'intérieur bavarois déclarait : *« Nous avons besoin de moins d'étrangers qui nous utilisent et de plus d'étrangers que nous puissions utiliser. »* – *(Corresp.)

L'« affaire Busek » met fin à la « lune de miel » entre populistes et conservateurs autrichiens

VIENNE
de notre correspondante

L'« affaire Busek », qui a vu s'affronter les conservateurs de l'ÖVP et les populistes du FPÖ sur la question de l'élargissement de l'Union européenne à l'Est, semble close : elle n'a pas été évoquée, mercredi 30 août, du moins officiellement, lors de la longue séance du *« conseil de coalition »* où les deux partis de droite précisent les axes de leur politique gouvernementale. On ignore ce que s'étaient dit auparavant, en tête à tête, le chancelier Wolfgang Schüssel et celui qui reste l'homme fort du FPÖ, le leader d'extrême droite Jörg Haider.

Mais pendant deux semaines la tension a été vive entre les deux partis au pouvoir à Vienne. Et si l'on ne parle pas encore de divorce, le quotidien libéral *Standard* soulignait, jeudi, que cette querelle venimeuse a mis fin à la *« lune de miel »* presque sans nuages qui avait caractérisé les sept premiers mois de la coalition.

La pomme de discorde s'appelle Erhard Busek. Ce politicien conservateur, qui fut vice-chancelier dans une coalition avec les socialistes avant d'être évincé de la direction du parti par Wolfgang Schüssel, a été désigné à la mi-mars par le conseil des ministres pour piloter la politique gouvernementale sur un sujet hautement sensible : l'élargissement de l'Union à l'Est. A l'époque, le FPÖ n'avait approuvé que du bout des lèvres la nomination d'un homme connu pour son hostilité à ce parti, et son allergie à la personne de Jörg Haider.

Cependant, dans le rôle d'intermédiaire entre une Autriche en quête d'appuis internationaux, et les anciens « vassaux » de l'empire austro-hongrois désireux d'intégrer l'Union, il était difficile de trouver mieux que ce militant chevronné de la *Mitteleuropa*, qui connaît tout le monde de Varsovie à Zagreb.

LA QUESTION DES SUDÈTES

Après les congratulations d'usage, les choses se sont vite gâtées. M. Busek a continué ses voyages vers l'Est, cette fois au nom du gouvernement, mais n'a jamais pu obtenir que soit arrêtée une ligne claire entre les positions proeuropéennes de l'ÖVP et les frilosités protectionnistes du FPÖ. Jörg Haider n'a pas tardé non plus à critiquer publiquement ses initiatives, en suggérant que M. Busek épousait aveuglément la cause tchèque en raison de ses origines familiales, et en remettant sur le tapis l'expulsion brutale des populations allemandes des Sudètes par les autorités tchèques, au lendemain de la seconde guerre mondiale. Présents en Allemagne et à un moindre degré en Autriche (où leur nombre est estimé à 260 000) : les Allemands originaires des Sudètes réclament l'abrogation des « décrets Benes » (du nom du premier ministre tchèque de l'époque) qui ont justifié l'expropriation massive des germanophones, suspects de collaboration avec le nazisme. Leurs organisations, soutenues par le FPÖ, proposent de bloquer l'adhésion de la République tchèque à l'Union si cette revendication n'était pas satisfaite.

Dans un entretien au magazine *News*, Erhard Busek a vertement répliqué en qualifiant les assertions de M. Haider de *« stupides et primitives »*. *« En crachotant ainsi partout à la ronde, il prépare la sortie du FPÖ du gouvernement »*, affirmait-il, au moment précis où la presse autrichienne spéculait sur un possible retour du gouverneur de Carinthie aux affaires nationales de son parti.

Le FPÖ a aussitôt demandé la tête de M. Busek, le chef de la fraction parlementaire, Peter Westenthaler, jugeant intolérable que le responsable du dossier *« pisse tous les jours »* sur ses partenaires populistes. A ce point du débat, M. Busek avait reçu le soutien de l'opposition, mais aussi du patronat, qui voit dans l'élargissement à l'Est une chance pour les entreprises autrichiennes.

L'ÖVP n'a pas cédé aux pressions de Jörg Haider, mais le FPÖ considère désormais M. Busek comme *« un demi-responsable »* inapte à représenter la totalité du gouvernement. Cette polémique a en tout cas mis en évidence des divergences de fond au sein de la droite autrichienne, et ne pouvait qu'embarrasser le chancelier Wolfgang Schüssel alors que les trois « sages européens » préparent leur rapport sur la *« nature politique »* du FPÖ. Mais elle a aussi révélé les ambiguïtés de la politique est-européenne des conservateurs de l'ÖVP : les Tchèques sont en effet ulcérés de l'appui apporté par M. Schüssel au blocage symbolique de leur frontière, samedi, pour protester contre la mise en service du nouveau réacteur de la centrale nucléaire de Temelin, dont l'Autriche n'a jamais accepté l'existence. A Prague, le premier ministre a jugé cette attitude *« scandaleuse »*.

Joëlle Stolz

La plus grande invention du siècle.

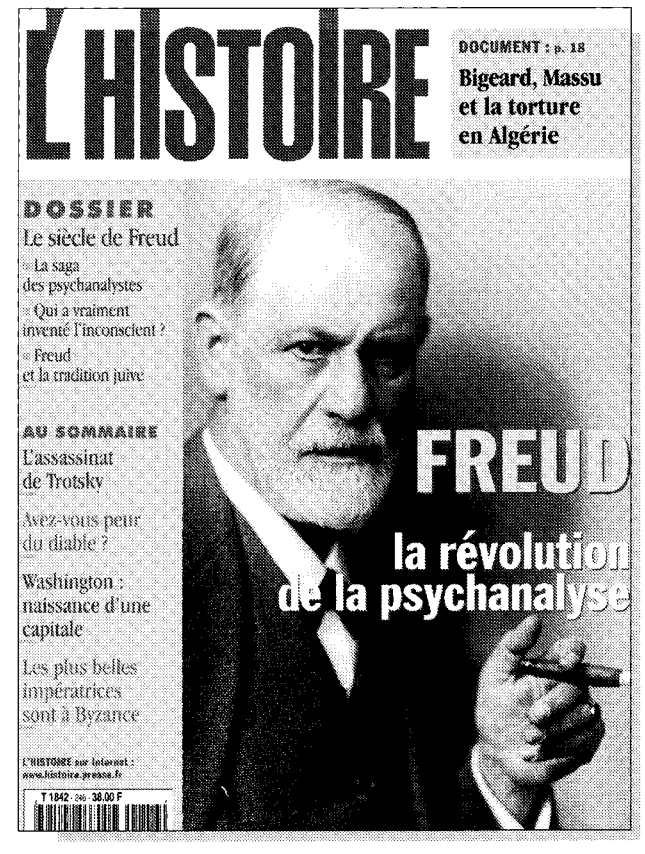

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Moscou entretient la confusion sur les raisons du naufrage du « Koursk »

La hiérarchie militaire dément qu'un test de torpille, effectué en manœuvre par le sous-marin nucléaire, soit à l'origine du drame, comme l'affirment des sources américaines. Elle laisse aussi planer l'incertitude sur la composition de l'équipage

Les hauts responsables militaires russes démentent des informations livrées par des services occidentaux, selon lesquelles l'accident du sous-marin nucléaire *Koursk* en mer de Barents, le 12 août, aurait été provoqué en manœuvre par un tir défectueux de nouvelles torpilles. Alors qu'une enquête est en cours, Moscou veut privilégier la thèse d'une collision entre le *Koursk* et un bâtiment étranger. Les autorités russes voient dans toute autre explication une tentative de dénigrer la qualité des armements de production russe. Selon l'agence Interfax, citant des sources dans l'armée, les *« militaires américains et les médias occidentaux »* chercheraient à *« convaincre le monde entier que les armes russes ne sont pas sûres »* et *« à donner une image négative de* [l']*industrie de défense* [russe] *sur le marché international ».* Le flou demeure aussi sur les victimes. Une liste de noms *« de 118 membres de l'équipage »* a été rendue publique, mais le *Koursk,* selon des sources non officielles, comptait 107 marins.

MOSCOU
de notre correspondant

Près de trois semaines après le naufrage du sous-marin nucléaire *Koursk,* l'état-major de la marine russe et la commission d'enquête, dirigée par le vice-premier ministre Ilia Klebanov, demeurent incapables d'expliquer les causes de l'accident et de présenter une chronologie précise des événements. Au contraire, au fil des déclarations contradictoires de tel ou tel responsable, les autorités semblent vouloir entretenir à dessein la confusion sur ce qui constitue pour l'armée russe la plus grande catastrophe navale survenue en temps de paix.

Le flou demeure, par exemple, sur les victimes elles-mêmes. Les autorités ont rendu publique une liste de noms *« de 118 membres de l'équipage ».* Mais l'équipage à proprement parler du *Koursk,* selon des sources non-officielles, comptait 107 marins. En fait, une dizaine de hauts responsables de la flotte du Nord étaient également présents dans le submersible pour assister aux manœuvres. Les autorités ne l'ont reconnu que tardivement parlant de la *« présence d'observateurs ».* Elles ont reconnu tout aussi tardivement la présence à bord de deux spécialistes daghestanais, experts dans les systèmes d'armes et les torpilles.

EXPLICATIONS EMBARRASSÉES

Cette composition exacte de l'« équipage » n'est pas anecdotique, puisqu'elle peut contribuer à orienter l'enquête vers un scénario que nient avec constance le ministre de la défense, Igor Serguïev, Ilia Klebanov et une partie de l'état-major de la marine. Ce scénario, retenu par les services américains, par les Norvégiens et par bon nombre d'experts russes, est celui de l'explosion d'une torpille au moment de sa mise à feu, et ce à l'intérieur même du bâtiment. Le *Koursk* aurait alors sombré très rapidement et, deux minutes plus tard, la quasi-totalité du compartiment des torpilles explosait lorsque le bâtiment heurtait le fond de la mer de Barents.

Mercredi 30 août, l'agence Interfax a transmis un démenti aux accents de guerre froide d'un *« haut-responsable de la marine ». « Cette thèse des militaires américains, relayée par les médias occidentaux, a pour but de convaincre le monde entier que les armes russes ne sont pas sûres, elle vise à donner une image négative de notre industrie de défense et à affaiblir sa compétitivité sur le marché international »*, est-il dit. La Russie escompte cette année vendre pour près de 20 milliards de dollars d'armements à l'étranger. La thèse constamment mise en avant par les autorités russes est celle d'une collision initiale avec un sous-marin étranger.

Le 12 août, proches de la zone des manœuvres russes, le bateau-espion norvégien *Maryiatta*, deux sous-marins et un navire américains distinguent très nettement deux explosions. Les stations de l'institut de sismologie norvégien Norstar les enregistrent également : la première, à 11 h 30, équivaut à une explosion de 100 kilos de TNT, la seconde, à 11 h 32, est d'une puissance équivalente à 1 ou 2 tonnes de TNT. Dans son édition du 29 août, le *New York Times* fait état des données recueillies par le sous-marin américain *Memphis* et cite des officiels du Pentagone expliquant que les signaux émis par une collision ou une explosion sont aisés à distinguer. Or c'est bien une explosion initiale qu'enregistre le *Memphis.* Ces officiels ajoutent qu'une collision, même très violente, n'aurait pas pu ouvrir dans la double coque renforcée du *Koursk* une voie d'eau qui allait faire sombrer le bâtiment en deux minutes.

Malgré les explications embarrassées des autorités russes, il ne fait aujourd'hui plus de doute qu'une des missions du *Koursk* était d'essayer des torpilles propulsées par un nouveau moteur à carburant liquide. *« Un nouveau système d'armes était testé »,* a déclaré, le 28 août, l'un des membres de la commission d'enquête. Cette information avait été déjà évoquée. Le 17 août, un article sur le site internet du journal de l'armée, *Krasnaïa Zvezda*, faisait état d'un possible accident de torpille. Il citait un ancien amiral de la flotte du Nord expliquant que l'état-major avait cédé à la pression des industriels de l'armement et avait remplacé des torpilles à moteur électrique par des engins propulsés par carburant liquide, moins chers, plus rapides mais beaucoup plus dangereux à stocker et à utiliser. Cet article fut, dès le lendemain, retiré du site internet.

Le 17 août également, alors que M. Klebanov relaie la thèse de la collision, le vice-amiral Tomko, ancien responsable des sous-marins nucléaires de la flotte du Nord, estime que le seul scénario crédible est celui d'une explosion de torpilles dans le premier compartiment du bâtiment. Le 22 août, Alexandre Routskoï, gouverneur de la région de Koursk, annonçait que le test des nouvelles torpilles avait pu entraîner le naufrage, ajoutant que *« le commandant de la marine mentait au président ».*

François Bonnet

Chronologie de la catastrophe

● **Samedi 12 août :**
– 8 h 50. Dernière liaison-radio avec le *Koursk.*
– 11 h 30. Première explosion, suivie 2 minutes 15 plus tard, d'une seconde de très forte puissance.
– 18 heures, puis 23 h 30. Le *Koursk* ne répond pas aux rendez-vous radio prévus.

● **Dimanche 13 août :**
– 4 h 30. Le sous-marin est retrouvé et identifié, gisant par 107 mètres de fond.
– 7 heures. Le ministre de la défense, Igor Sergueïev, informe le président Poutine.
– 18 heures. Une première tentative d'arrimer une cloche de sauvetage au bâtiment échoue.

● **Lundi 14 août :**
– 10 heures. L'information est rendue publique : *« un incident technique »* a obligé le sous-marin *« à se poser au fond de la mer de Barents ».*
– Dans l'après-midi. Plus *« aucun signe de vie »* n'est donné par l'équipage.

● **Mercredi 15 août, mi-journée :** le président Poutine s'exprime pour la première fois et qualifie la situation de *« critique ».* En fin de journée, la Russie accepte officiellement l'aide étrangère.

● **Samedi 19 août, après-midi :** l'état-major reconnaît officiellement que la totalité de l'équipage a péri.

« Squall », une torpille rapide qui suscite bien des curiosités occidentales

DÉNOMMÉE *Squall* (bourrasque ou rafale de vents) par l'OTAN, la nouvelle torpille russe intéresse les états-majors occidentaux au plus haut point. Moscou affirme avoir arrêté, en avril, un ancien officier de marine américain, Edmond Pope, soupçonné d'avoir cherché à recueillir des renseignements sur ce système d'armes anti-sous-marines par le biais d'un complice russe, Anatoli Babkine. Mais les Russes prétendent que le *Koursk* – comme sans doute des croiseurs, tel le *Pierre-le-Grand*, en exercice avec le sous-marin en mer de Barents – n'emportait que des torpilles anciennes propulsées par batteries. Ce qui n'est pas contradictoire avec l'avis d'experts occidentaux pour qui le *Koursk* testait le nouvel engin.

Le système *Squall*, connu en Russie sous l'appellation de projet VA-111, est probablement dérivé des armes anti-sous-marines SS-N-15 et SS-N-16 en ce sens qu'il s'agit d'une arme à changement de milieu. C'est une fusée chassée par air comprimé du sous-marin en plongée et propulsée par un propergol liquide, qui libère ensuite au-dessus de la surface de l'eau une torpille, elle-même munie d'un parachute et larguée à proximité de la cible vers laquelle, une fois retombée en immersion, elle se dirige grâce à ses accumulateurs électriques pour exploser au contact de son objectif.

SILENCIEUSE

Cette technique permet à la *Squall* d'atteindre des vitesses de l'ordre de 350 km/h, sans commune mesure avec celles de torpilles classiques. Trés rapide et tirée d'un tube lance-torpilles de 650 ou de 533 mm, comme il en existe sur les sous-marins et les croiseurs russes, la *Squall* offre l'avantage d'être relativement silencieuse durant ses évolutions. Mais elle a l'inconvénient de recourir à une propulsion très instable, aussi dangereuse que la nitroglycérine, les Russes n'ayant pas encore réussi, croit-on, à concevoir un missile/porte-torpilles à poudre.

Il existait, dans l'arsenal français, un système d'armes comparable, le *Malafon*, qui se présentait sous la forme d'un planeur lance-torpilles propulsé à poudre et capable de filer à 830 km/h. Un tel équipement, en service sur des frégates, a été abandonné en 1997-1998.

Développée durant les années 1990, la *Squall* russe a commencé d'être embarquée après 1998. Elle est probablement dotée d'une charge classique (de 250 kilogrammes), à la différence des SS-N-15 ou SS-N-16 qui sont censés emporter aussi des têtes nucléaires de 5 kilotonnes (une puissance de destruction quatre fois inférieure à la bombe d'Hiroshima). Le *Koursk*, comme des croiseurs russes, embarquait aussi des missiles de croisière SS-N-19 à tête classique ou nucléaire (d'une énergie égale à vingt fois la bombe d'Hiroshima). Mais aucun spécialiste ne peut imaginer qu'il ait disposé d'armes nucléaires pour un exercice de lutte anti-sous-marine.

Le « Loyal », un navire-espion sophistiqué

La marine américaine a déployé deux sous-marins et un bâtiment spécialisé, le *Loyal*, pour surveiller les manœuvres russes en mer de Barents. Les deux sous-marins à propulsion nucléaire, du type « Memphis », sont destinés à l'attaque, au moyen de torpilles, de flottes de surface et de sous-marins et ils disposent d'équipements d'écoute comparables à ceux de submersibles de la même classe. En revanche, le *Loyal* est un bâtiment de surveillance acoustique qui a la configuration d'un catamaran déplaçant 3 400 tonnes à pleine charge. Outre des sonars classiques de détection, qui lui servent de matériel d'écoute fixe, il traîne le système dit « Surtass » *(Surveillance Towed Array Sonar System),* c'est-à-dire une antenne linéaire remorquée, de 2 615 mètres de long, à la vitesse de 9 nœuds (17 km/h) et à une profondeur de 450 m, qui enregistre les émissions sonores. Le *Loyal* contrôle ainsi ce qui se passe dans de vastes zones océaniques.

Ancien des services de renseignements de la marine américaine, M. Pope travaillait pour le compte d'une société-conseil basée en Pennsylvanie, après avoir quitté un laboratoire universitaire dans ce même Etat, quand il a été arrêté avec M. Babkine, un professeur d'université à Moscou. Agé de cinquante-quatre ans, il est aujourd'hui détenu, depuis cinq mois, sous l'accusation d'espionnage, et, quoiqu'il se défende d'avoir cherché des informations secrètes sur la marine russe et sur la *Squall*, il est passible de vingt ans de prison. Il semble que M. Babkine, soixante-dix ans, ait été libéré en raison de son âge, dit-on, ce qui donne à croire que les charges, retenues contre lui par les services russes de sécurité, seraient plutôt minces.

J. I.

CAMEROUN : PROJET DE PARTENARIAT ENTRE LES SECTEURS PUBLICS ET PRIVÉS. CR 3559-CM

APPEL D'EXPRESSION D'INTÉRÊT POUR DES SERVICES DE CONSULTATION

Dans le cadre du programme d'ajustement, le Gouvernement du Cameroun s'est engagé dans une réforme en profondeur du système de protection sociale au pays. Dans ce contexte, une stratégie de réforme a été adoptée par le Gouvernement. Les autorités recherchent des Consultants (individus ou cabinets) pour effectuer des études complémentaires pour faciliter la mise en œuvre de cette stratégie.

A cette fin le gouvernement a reçu l'Association Internationale pour le Développement (AID) un crédit, dont une partie sera utilisée pour financer les contrats relatifs à ces études. Les études qui se poursuivront sur une période d'environ six mois à partir de fin septembre 2000 sont les suivantes :

❒ Etudes actuarielles de la sécurité sociale
❒ Etude sur l'architecture juridique et institutionnelle à mettre en place pour assurer la gestion séparée des branches (pensions, allocations familiales, risques professionnels) à moindre coût
❒ Etude sur l'action sanitaire et sociale
❒ Evaluation du patrimoine de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
❒ Etude sur le financement des branches et sur les mécanismes de résorption des problèmes de trésorerie
❒ Etude sur les méthodes d'extension de la sécurité sociale au secteur informel et aux autres couches de la population
❒ Etude sur le rôle de l'Etat dans le domaine de la sécurité sociale
❒ Etude sur la détermination des modifications à apporter au cadre législatif pour tenir compte des axes et objectifs de la réforme

Le Comité de Pilotage de la réforme de la Sécurité Sociale agissant au nom du Gouvernement invite les Consultants éligibles à indiquer leur intérêt à fournir une partie ou toutes les prestations sus mentionnées. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour fournir ces prestations (brochures ou plaquettes, Curriculum Vitae, études précédemment réalisées dans des domaines similaires…)

Les expressions d'intérêt doivent être soumises au plus tard le 27 septembre 2000 à midi, heure locale à l'adresse suivante en indiquant les études visées :

Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic
B.P.: 13854, Yaoundé - Cameroun
Immeuble CNR
Tél.: (237) 23 21 43 / 22 38 16
Fax : (237) 22 38 50

Des demandes d'information peuvent également être adressées à cette adresse.

Pourquoi les Russes ont humilié l'OTAN à Pristina en 1999

QUATORZE mois après qu'il ait eu lieu, l'investissement de l'aéroport de Pristina, chef-lieu du Kosovo, par une colonne blindée russe avant même le déploiement de l'OTAN a perdu une part de son mystère. Cette action spectaculaire prit de court les alliés, qui en sortirent ridiculisés. Si l'on en croit aujourd'hui des « vérificateurs » français des accords de Vienne en matière de confiance et de sécurité en Europe, ce fut, pour Moscou, une façon de dénoncer une faute de l'Alliance.

Le 12 juin 1999, à la grande stupeur de l'OTAN, dont les forces se préparaient à pénétrer au Kosovo une fois la campagne aérienne achevée, des blindés russes quittent, sans crier gare, la Bosnie, où ils étaient stationnés au sein de la SFOR. Ils franchissent la frontière yougoslave et foncent sur l'aéroport de Pristina, où ils devancent la future KFOR (Force de maintien de la paix au Kosovo). L'OTAN est mise devant le fait accompli. On craint le pire et, d'abord, que les Russes, non signataires des accords de Kumanovo sur la fin des hostilités, ne viennent au secours d'une armée serbe en plein repli.

REPRÉSAILLES

Sur le moment, Moscou ne s'explique pas. On redoute que Boris Eltsine, alors au pouvoir mais déjà très fatigué, ne soit manipulé par ses états-majors soucieux de démontrer que l'OTAN doit encore compter avec l'armée russe. Désormais, il existe une autre version de ces faits, avancée par des « vérificateurs » français des accords, conclus à Vienne entre cinquante-quatre pays, sur la réduction des forces en Europe.

Dans ces accords, il est prévu des mesures de confiance et de sécurité (MDCS) entre Européens. L'une d'elles fixe que toute activité militaire mettant en jeu plus de treize mille hommes, avec des armements lourds, doit être notifiée au préalable à tous les Etats signataires et elle prescrit que le pays organisateur doit inviter des « observateurs » extérieurs.

En Macédoine, l'OTAN avait mobilisé les éléments précurseurs de sa future force de paix, la KFOR, dont les effectifs dépassaient, et de beaucoup, les treize mille hommes. Or, si l'OTAN avait bien notifié ledit déploiement, elle avait négligé de convoquer des observateurs, dont la tâche eut été de vérifier, conformément aux accords de Vienne, que l'Alliance ne menait pas d'activité dangereuse pour la sécurité des Etats voisins. Les Russes s'en formalisent et organisent leurs représailles. En même temps qu'ils expédient en Macédoine une équipe d'inspecteurs – qui n'y était pas attendue – pour signifier que leur droit à observation a été bafoué, les Russes s'invitent au Kosovo en lançant depuis la Bosnie une colonne de blindés sur Pristina, humiliant les états-majors de l'OTAN.

C'est un exemple caractéristique des difficultés d'application des MDCS, si l'on en croit des « vérificateurs » français. Conçues, à leur origine, pour apaiser les tensions dans les zones, en Europe, où elles sont les plus vives, les MDCS dépendent de la bonne volonté des Etats.

Or, depuis 1990, date à laquelle les accords furent signés à Vienne, la grande majorité des vérifications ont eu lieu dans des zones relativement calmes, là où, précisément, *« elles ne gènent personne »* reconnaît un responsable français. Depuis plusieurs années, la Yougoslavie est ainsi exclue – et continue de l'être – de ces inspections, au point que les activités de son armée restent imperméables à un contrôle extérieur.

Jacques Isnard

Inquiétude au TPIY après l'assassinat d'un témoin croate

LA HAYE. Le procureur adjoint du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Graham Blewitt, a estimé, mercredi 30 août, que la récente mort violente d'un témoin clé de nationalité croate, Milan Levar, pourrait décourager d'autres personnes de fournir des informations sur les crimes de guerre. *« Cela aura sans doute un impact sur d'autres témoins »*, a déclaré M. Blewitt.
Milan Levar, âgé de quarante-six ans, a été tué lundi, dans la cour de sa maison à Gospic, au sud de Zagreb, par une explosion d'origine inconnue, selon la police. Il s'était rendu célèbre en Croatie après son départ volontaire, en 1997 au siège du TPIY à La Haye, pour témoigner sur les exactions perpétrées par les forces croates à l'encontre des civils serbes dans la région de Gospic au début de la guerre serbo-croate en 1991. Milan Levar avait aussi, à plusieurs reprises, fait des révélations à la presse et accusé de hauts officiers croates d'avoir organisé *« des liquidations »* de Serbes. – *(AP, AFP.)*

Singapour achète pour 5 milliards de francs d'armes à Paris

PARIS. En dépit d'offres concurrentes d'Israël, la France et Singapour mettent la dernière main à un contrat estimé à 5 milliards de francs (760 millions d'euros) et portant sur des armements destinés à équiper les six frégates « furtives », de la classe « La Fayette », achetées en mars 2000 par la ville-Etat aux chantiers navals français (*Le Monde* du 8 mars). Il s'agit notamment de missiles surface-surface Exocet et de radars susceptibles de mettre en œuvre d'autres systèmes de combat, comme des armes antiaériennes et anti-sous-marines. Les frégates, dont certaines seront assemblées sur place, devraient être livrées en 2009. Demandant à son fournisseur de conserver le plus grand secret sur cette commande, Singapour a choisi Aerospatiale-Matra Missiles de préférence au groupe israélien étatique IAI, qui a annoncé avoir perdu le contrat.

Emeutes paysannes dans le sud de la Chine

PÉKIN. La situation restait tendue, mercredi 30 août, à Yandu, un village du sud de la Chine où près de 20 000 paysans se sont heurtés à des milliers de policiers pendant près d'une semaine à la mi-août, faisant au moins un mort et une centaine de blessés, pour protester contre la collecte d'un impôt. Les émeutes s'étaient rapidement étendues aux villages voisins de Baitu, Duantang et Xiaotang, contraignant les autorités provinciales à dépêcher quelque 2 000 policiers armés sur place. Selon le Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie, basé à Hongkong, une cinquantaine de meneurs paysans ont été interpellés par la police. La colère des paysans avait été aggravée par la décision des cadres locaux d'interdire la distribution du livre intitulé *L'Ami des paysans*, rassemblant tous les directives prises par les autorités centrales pour alléger les impôts dans les campagnes. – *(AFP.)*

Risque de famine au Tadjikistan, selon la Croix-Rouge

DOUCHANBÉ. La moitié de la population du Tadjikistan, soit trois millions de personnes, est menacée de famine en raison de la sécheresse et de la guerre qui frappent cette République ex-soviétique, ont affirmé, mercredi 30 août, des responsables de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *« Des vies ne sont pas encore en danger »*, a précisé un envoyé spécial de la Croix-Rouge, Roger Brake, qui, à la tête d'une délégation, s'est rendu dans le sud et le nord du pays. *« Cependant, la nourriture va devenir rare dans trois mois. Nous devons donc apporter une aide alimentaire au Tadjikistan avant l'hiver »*, a-t-il ajouté. Les dommages dus à la sécheresse depuis le début de l'année ont été évalués à quelque 57 millions de dollars. Indépendant depuis 1991, le Tadjikistan a connu plusieurs années de guerre civile. L'opposition islamiste a passé un accord de réconciliation avec le pouvoir néocommuniste tadjik en 1997, mais l'existence de nombreuses bandes armées incontrôlées donne lieu à de violents affrontements. – *(AFP.)*

Funérailles du 3e élu du Parti populaire assassiné par l'ETA cette année

MADRID. Le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a présidé, mercredi 30 août à Madrid, les funérailles d'un élu de son parti, Manuel Indiano, vingt-neuf ans, le troisième assassiné par l'organisation séparatiste basque ETA depuis le début de cette année. La cérémonie a eu lieu à l'église Colegiata de San Isidro, ville d'où était originaire Manuel Indiano, qui a été criblé de balles, mardi 29 août, dans un commerce de Zumarraga, localité du Pays basque dont il était conseiller municipal sous les couleurs du Parti populaire (PP, centre droit, au pouvoir à Madrid).
Parallèlement, des manifestations silencieuses ont eu lieu dans les grandes villes du pays contre la violence de l'ETA, qui s'est fortement accrue au cours de l'été (sept morts). Plusieurs centaines de personnes ont scandé des slogans contre l'ETA aux cris de *« justice, justice »*. A l'issue de la cérémonie, le porte-parole du PP, Rafael Hernando, a regretté l'absence de représentants des nationalistes basques modérés qui gouvernent la région autonome du Pays basque. – *(AFP.)*

Après 52 jours de grève de la faim, un islamiste tunisien a été gracié

TUNIS. En grève de la faim depuis le 10 juillet, un prisonnier islamiste, Taoufik Chaïeb, a bénéficié d'une grâce présidentielle et a été remis en liberté mercredi 30 août. Emprisonné depuis le 28 août 1996, M. Chaïeb avait cessé de s'alimenter pour demander sa libération et protester contre sa condamnation à trois reprises pour les mêmes faits, en l'occurrence appartenance au mouvement islamiste (Ennahdha– interdit). Selon l'avocate Radhia Nasraoui, Taoufik Chaïeb, trente-huit ans, enseignant, a purgé une peine de trois ans et demi pour *« appartenance à une association illégale »* et purgeait depuis mars 2000 deux autres peines cumulant cinq ans pour les mêmes chefs d'inculpation et les mêmes faits. M. Chaïeb a affirmé avoir été informé de sa libération puis conduit à son domicile, dans la banlieue de Tunis, mercredi après-midi. Il s'est dit *« fatigué »* et *« trouvant des difficultés à tenir debout »*, mais il a tenu à remercier les organisations humanitaires et *« tous ceux qui ont contribué à sa relaxe »*. – *(AFP.)*

Indonésie : le procès de l'ancien dictateur Suharto a été ajourné de deux semaines

Les enjeux politiques sont cruciaux pour le nouveau pouvoir

Le procès pour corruption de l'ex-président indonésien Suharto a été ajourné jeudi 31 août au 14 septembre après que l'accusé eut été déclaré inapte à comparaître. La défense a présenté un document établissant que l'ancien dictateur, âgé de soixante-dix-neuf ans, souffrait de nombreux problèmes médicaux. Ce procès n'est pas celui d'un régime qui fut sanglant mais il représente une brèche dans l'immunité dont bénéficie encore Suharto.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Suharto devant ses juges : la présence de l'ancien dictateur devant un tribunal aurait été lourde de symboles. L'événement tant attendu n'a toutefois pas eu lieu, jeudi 31 août, devant la cour de Djakarta-Sud. Les avocats de l'ancien président ont expliqué, à la suite d'un dernier examen médical le matin même, que Suharto, âgé de soixante-dix-neuf ans, souffrait des séquelles neurologiques d'une crise cardiaque en 1999, qu'il éprouvait du mal à s'exprimer et à comprendre ce qu'on lui disait.

L'ancien dictateur n'était donc pas en état, jeudi, de digérer l'acte d'accusation de quarante-cinq pages l'impliquant dans le détournement de plus de 4 milliards de francs. Le procès a donc été ajourné jusqu'au 14 septembre, le temps d'un nouveau rapport médical.

Au cas où la faculté estimerait Suharto incapable de se présenter, la balle serait alors dans le camp de la Cour suprême de justice, habilitée à donner l'autorisation d'un procès *in absentia*. Trois membres de cette Cour ont été déclarés suspects, la semaine dernière, dans une affaire de corruption. Sur les 31 juges qui la forment (en attendant la nomination prochaine de huit autres, au-dessus de tout soupçon), Indonesian Corruption Watch (ICW), un organisme privé, estime que cinq seulement sont jugés irréprochables. Mais le pouvoir judiciaire doit également tenir compte de la pression populaire en faveur d'un jugement de Suharto.

CULTURE DE CORRUPTION

Le procès actuel est loin d'être celui d'un régime qui s'est installé dans un bain de sang (des centaines de milliers de victimes en 1965-1966) et dont l'armée a occupé brutalement le Timor-Oriental (deux cent mille victimes) et réprimé dissidents et séparatistes. Mais il représente la première brèche sérieuse dans l'immunité dont bénéficient encore Suharto, ses enfants, compagnons et alliés.

Pour la présidence d'Abdurrahman Wahid, premier chef d'Etat élu de l'Indonésie, les enjeux sont énormes. Il s'agit, tout à la fois, d'imposer une rupture avec la culture de corruption de l'ancien régime, de montrer que personne ne se situe au-dessus de la loi, de redorer le blason d'une justice discréditée et de remettre en cause l'impunité dont bénéficient encore les anciens tenants du pouvoir.

Le jugement d'un ancien dictateur, dans des conditions régulières, doterait le nouveau régime d'une aura morale et populaire d'autant plus indispensable que l'anarchie se développe dans plusieurs régions du vaste archipel aux prises avec des conflits ethnico-religieux ou séparatistes.

Le président Wahid a déclaré à plusieurs reprises qu'en cas de condamnation, il accorderait son pardon à Suharto à condition que ce dernier rende à l'Etat l'essentiel d'une fortune (on parle de dizaines de milliards de francs) accumulée entre 1966 et 1998. Cette attitude fait la part de fortes pressions populaires en faveur d'un procès et des risques de rétorsion des anciens lieutenants de Suharto, toujours puissants et soupçonnés de jeter de l'huile sur le feu aux Moluques ou sur la frontière du Timor-Oriental.

Certains mettent en cause la sincérité du gouvernement. *« C'est un jeu politique dans lequel les deux parties en présence traînent les pieds ; tout le monde joue le temps, avec l'espoir que le problème s'évanouira »*, a déclaré à l'AFP Teten Masduki, l'un des dirigeants d'ICW.

D'autres sont plus optimistes. *« Nous n'arriverons pas à nettoyer complètement les écuries d'Augias mais nous devons montrer que nous tentons de le faire »*, a estimé Dillon, autre avocat des droits de l'homme. Quant au procureur général Marzuki Darusman, il espère que le procès constituera une *« rupture nette avec le passé »* car il bloque *« le processus de réconciliation »*. Pour que cette hypothèse optimiste se réalise, il faudra néanmoins attendre qu'il ait lieu.

Jean-Claude Pomonti

FISCALITÉ Au terme d'une ultime réunion du gouvernement à l'hôtel Matignon, Laurent Fabius devait annoncer, jeudi 31 août, l'ensemble du volet fiscal du projet de budget pour 2001. Au total, le gouvernement prévoit une baisse des impôts de 60 milliards de francs l'an prochain et de 120 milliards sur la période 2001-2003. ● L'IMPÔT SUR LE REVENU sera allégé en 2001 (sur les revenus 2000), de façon symbolique pour les taux supérieurs et de manière plus marquée pour les taux supérieurs. ● FRANCOIS HOLLANDE estime, dans un entretien au *Monde,* qu'*« il faut redonner aux Français les dividendes fiscaux de la croissance »*. Regrettant la démission de Jean-Pierre Chevènement, le premier secrétaire du PS assure cependant que *« rien n'existe vraiment en dehors du clivage gauche-droite »*. A propos du quinquennat, il rappelle que c'est Jacques Chirac qui *« a préféré le référendum au Congrès »*.

Le gouvernement veut des baisses d'impôts pour tous

Allégements pour toutes les tranches d'impôt sur le revenu, réduction de la CSG sur les bas salaires, suppression de la vignette automobile, décrue de l'impôt sur les sociétés : les mesures clés du projet fiscal du gouvernement

LE MINISTRE des finances, Laurent Fabius, devait annoncer, jeudi 31 août en milieu d'après-midi, lors d'une conférence de presse, le détail du plan fiscal sur lequel le gouvernement a travaillé durant l'été. Ce dispositif a donné lieu a de longues tractations entre Matignon, Bercy et les dirigeants de la majorité et n'était pas encore totalement arrêté la veille.

A l'issue d'une rencontre, mercredi soir, entre Lionel Jospin, les ministres concernés par les dossiers fiscaux et les dirigeants socialistes, plusieurs points, et non des moindres, faisaient encore débat : la manière de mettre en œuvre une baisse différenciée de l'impôt sur le revenu, les modalités de l'allègement de la CSG ou encore les moyens possibles pour compenser le choc pétrolier. Jeudi à 9 heures, le débat devait donc reprendre à l'occasion d'une réunion des membres du gouvernement et ce n'est qu'au terme de ce rendez-vous que le premier ministre devait rendre ses derniers arbitrages.

Voici donc, selon les indications recueillies par *Le Monde,* ce qui était acquis jeudi en début de matinée, et ce qui faisait encore débat.

● **L'ampleur des baisses d'impôt.** Le gouvernement veut frapper fortement l'opinion en affichant un plan spectaculaire de baisse des impôts. Alors que M. Fabius plaidait en juillet pour des allègements d'impôt de 110 milliards de francs sur quatre ans, Matignon et les socialistes ont souhaité que le plan soit finalement de 120 milliards de francs (y compris le coût de 20 milliards de certaines mesures déjà votées mais dont la montée en puissance n'est pas achevée, comme la baisse de la TVA ou l'allégement de la taxe professionnelle), échelonné sur une période de seulement trois ans (2001-2003).

Le gouvernement tirera donc argument de ces chiffres pour faire valoir que les baisses d'impôt, décidées en France, sont désormais comparables (sinon supérieures) à celles décidées par l'Allemagne. Sur la période 2000-2003, le chiffre devrait en effet atteindre près de 200 milliards de francs dans le premier cas, alors qu'il avoisine 290 milliards dans le second, mais sur la période 1998-2005. Sur ce total de 200 milliards de baisses décidées par le gouvernement français, près de 70 milliards devraient concerner les allégements de fiscalité indirecte (TVA, etc.), tandis que 45 milliards devraient concerner l'impôt sur le revenu et 20 à 30 milliards la baisse de la CSG.

L'affichage d'un plan triennal permettra donc au gouvernement de souligner sa détermination à baisser fortement les impôts. Mais il donnera aussi un autre signe de cette volonté au travers du calendrier d'application : les mesures les plus spectaculaires entreront en vigueur dès 2001. Pour cette seule année, les allégements pourraient avoisiner 60 milliards de francs dont près de 20 milliards au titre de l'impôt sur le revenu.

● **L'impôt sur le revenu**. Tous les taux d'imposition baisseront, y compris le taux le plus élevé. Et c'est, pour les socialistes, une grande conversion. Jusque-là farouchement hostiles à une baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu *(lire ci-contre)*, ils vont lever le tabou. Mais ils le feront avec prudence, car la baisse du taux supérieur sera plus modique que pour les taux du bas du barême.

En juillet, M. Fabius plaidait pour une baisse uniforme de tous les taux d'imposition, mais sa proposition n'a pas été entendue. Le principe a été retenu que la baisse serait différenciée. Et c'est cette question de l'ampleur de la « différenciation », qui était encore en suspens jeudi en début de matinée. Les schémas à l'étude reposaient sur une baisse de 0,5 point par an du taux supérieur sur trois ans (qui pourrait donc être ramené de 54 % actuellement à 52,5 % en 2003) et d'environ 3 points des taux d'imposition dans le bas du barême pour ces trois mêmes années.

Il reste que ce dispositif fera inévitablement controversé, à gauche, puisque les hauts revenus, même s'ils ne bénéficieront que d'une baisse symbolique du taux supérieur, profiteront également des allégements dans le bas du barême, et seront donc relativement mieux lotis que les contribuables modestes.

Pour compenser cet effet, le gouvernement devait par ailleurs annoncer un aménagement du système de la décote, pour freiner les effets de seuil qui frappent les chômeurs retrouvant un travail.

● **La CSG.** Pour que les salariés modestes qui ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu bénéficient, eux aussi, de ce plan d'allégement, la CSG sera réformée. Le projet est qu'un smicard en soit exonéré et qu'une baisse dégressive profite aux salaires légèrement au-dessus du SMIC. Jusqu'à quel niveau de salaire ? C'est un autre des points qui faisaient encore débat jeudi matin. Un premier schéma suggérait que l'allégement pourraient toucher tous les salariés jusqu'à 1,3 fois le SMIC, mais il n'était pas exclu que cette barre soit légèrement remontée (vers 1,6 ou 1,8 fois le SMIC), en fonction de la pente de dégressivité qui serait finalement retenue.

En tout état de cause, il est acquis que la mesure prendra la forme d'une ristourne sur le salaire brut et non celle d'un abattement. Cette ristourne ne sera pas comparable à celle décidée, en d'autres temps, par Alain Juppé. Dans ce dernier cas, elle portait sur les cotisations employeurs, alors que le gouvernement actuel a décidé de la faire porter sur le salaire brut. La différence est de taille, puisque dans le nouveau système, l'allégement conduira à une majoration du pouvoir d'achat des salariés concernés.

● **La vignette automobile.** Il est acquis qu'elle sera supprimée, ce qui porte sur 13 milliards d'allégements. La mesure a donné lieu à d'âpres débats parce que certains, à gauche, ont fait valoir que la mesure profiterait beaucoup plus aux détenteurs de grosses cylindrées qu'aux autres, forcément plus modestes. Sans méconnaître ces arguments, le gouvernement a considéré que les avantages de cette réforme était plus forts que ses inconvénients. D'abord, pour un foyer modeste, qui dispose d'un petit véhicule, une économie de 500 à 600 francs sur une vignette est un gain important de pouvoir d'achat. De surcroît, dans l'opinion, la vignette, créée en 1956 pour financer le système des retraites, est le symbole de ces mesures fiscales qui sont souvent, à l'origine, présentées par leur concepteur comme provisoires, mais qui sont pérénisées et détournées de leur objet. Pour le gouvernement, la suppression pure et simple de cet impôt devrait donc avoir un effet psychologique fort sur les ménages.

● **Les prix des carburants.** De plus, le suppression de la vignette permet au gouvernement de compenser pour les automobilistes l'alourdissement de la facture pétrolière, mais sans explorer une autre piste, plus aléatoire, celle de la baisse de la fiscalité pétrolière. Une baisse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers aurait en effet été très coûteuse (18 milliards de francs pour l'équivalent d'un franc de baisse des prix à la pompe) et d'un effet douteux : une nouvelle hausse des prix pétroliers pourrait en rendre l'impact imperceptible pour les consommateurs, sans parler d'une possible augmentation des marges des pétroliers.

Le gouvernement a, cependant, décidé de faire un geste limité en matière de fiscalité pétrolière, en mettant au point un mécanisme de stabilisation, proche de celui défendu par le socialiste de Didier Migaud. L'idée serait de baisser légèrement la TIPP, pour neutraliser les gains de TVA que l'Etat fait quand les prix du brut s'envolent.

L. M.

Plusieurs réformes de la fiscalité des entreprises

La surtaxe de 10 % sur l'impôt sur les sociétés (IS), décidée par Alain Juppé, va être supprimée. Le taux effectif de l'IS va donc revenir à 33,3 %, niveau atteint à l'époque de Pierre Bérégovoy. Le gain de cette mesure pour les entreprises sera toutefois limité, car si le taux de l'impôt baisse, son assiette sera élargie. Plusieurs aménagements sont en effet prévus, touchant au régime « mère-fille », c'est-à-dire au statut des filiales, ou encore au système d'amortissement dégressif, qui tendront à compenser, au moins partiellement, les effets de la suppression de la surtaxe. Par ailleurs, la montée en puissance de la nouvelle contribution sociale sur les bénéfices des entreprises (CSB) n'est pas encore définitivement arrêtée. Ce prélèvement, servant à financer les 35 heures, fera l'objet d'arbitrages ultérieurs, dans le cadre de la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste

« Il faut redonner aux Français les dividendes fiscaux de la croissance »

« La démission de Jean-Pierre Chevènement ne conduit-elle pas à une fragilisation du gouvernement et de la majorité ?

– J'ai, bien sûr comme beaucoup, regretté le départ du gouvernement d'un homme de la qualité de Jean-Pierre Chevènement, mais je sais aussi que nous avons été confrontés, dans d'autres circonstances et pour d'autres raisons, à des événements analogues. Je pense à la démission de Dominique Strauss-Kahn, et, plus récemment, au réaménagement ministériel intervenu en mars. D'autres viendront sans doute, parce que le gouvernement de Lionel Jospin est en place depuis trois ans et demi et qu'il a vocation à travailler jusqu'en 2002. C'est une durée suffisamment exceptionnelle pour comprendre, pardonnez-moi la métaphore sportive, que cette équipe doit nécessairement procéder, à certains moments de la partie, à des remplacements et à des changements. Ce qui prime, au-delà des questions de personnes, c'est à la fois la ligne politique définie par Lionel Jospin et qui est le fruit d'une délibération collective, y compris pour la Corse, et la solidité de la majorité. Or j'ai relevé que Jean-Pierre Chevènement s'est clairement situé au sein de la gauche plurielle.

– Cette démission est-elle seulement la conséquence du désaccord de M. Chevènement sur la Corse ? Ou bien y voyez-vous le coup d'envoi d'une tentative de regroupement des "républicains", y compris ceux de droite, dans le cadre d'une stratégie présidentielle ?

– Que Jean-Pierre Chevènement constitue, comme il l'a déjà fait avec le Mouvement des citoyens, un "pôle républicain" au sein de la majorité plurielle, je ne vois rien à y redire. C'est une ambition légitime, même si la République n'est le monopole d'aucun parti. En revanche, Jean- Pierre Chevènement a trop d'expérience personnelle et suffisamment de conscience politique pour ignorer que rien n'existe vraiment en dehors du clivage gauche-droite. Et si ceux qui se réclament parfois abusivement de lui caressent le projet de faire route commune avec des personnalités comme Charles Pasqua, je leur dis : Bon voyage !

– Vous dédramatisez cette démission. Mais les positions de M. Chevènement sur la Corse ne risquent-elles pas d'avoir, à gauche, un écho important ?

– Que le processus engagé pour la Corse soulève des questions, c'est normal. Ce débat trouvera d'ailleurs sa traduction au Parlement, quand les projets de loi y seront présentés ; mais je n'ai relevé ni dans le PS ni dans la majorité aucune proposition alternative à ce qui est engagé. La seule motivation de Jean-Pierre Chevènement a été la question de la dévolution du pouvoir législatif à l'Assemblée territoriale. Or cette perspective, limitée dans son champ d'application et contrôlée par le Parlement, n'est prévue que pour 2004. Pourquoi faudrait-il donc, quatre ans avant cette échéance, engager une controverse politique, alors que le processus est dans sa phase initiale, qu'il est conditionné pour sa mise en œuvre par l'arrêt de la violence et qu'il est déjà rigoureusement encadré quant à la nature des compétences qui seront transférées ?

– On a aussi entendu Jean-Luc Mélenchon dire qu'il serait préférable de perdre la Corse plutôt que la République...

– C'est une curieuse conception de la République que d'être résigné à une amputation du territoire national pour en faire mieux respecter ses principes.

– Au sujet du référendum sur le quinquennat, persistez-vous à penser que l'important, pour la gauche, c'est le score que le "oui" fera, beaucoup plus que le taux de participation au scrutin ? Une abstention forte ne serait-elle pas perçue comme un revers pour le premier ministre ?

– Pour les socialistes, le succès, ce sera l'adoption du quinquennat. Cette réforme, Lionel Jospin a été le premier à l'avancer lors de sa campagne présidentielle de 1995. Nous avons donc voté le texte, quand il est venu devant le Parlement, sans aucun état d'âme. C'est le président de la République, en revanche, qui a choisi la voie du référendum.

– Pourquoi ? Vous y étiez hostiles ?

– Non, cette procédure relevait de sa seule appréciation. Elle a d'ailleurs son sens car elle donne le dernier mot au peuple. Il reste que nous préférons le quinquennat au septennat. Le chef de l'Etat, lui, a préféré le référendum au Congrès. Donc, chacun sera jugé sur les décisions qu'il a prises.

– Dans les rangs mêmes du PS, on a souvent entendu dire que la baisse des impôts ne devait pas devenir le "must" de la doctrine socialiste. Au regard des mesures qui vont être soumises au Parlement, n'avez-vous pas le sentiment que c'est en passe de le devenir ?

– La baisse des impôts ne doit pas être une mode ou un discours, elle doit être une réalité, parce que, pour un socialiste, l'objectif doit être d'abord d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages, sans mettre en cause les fonctions collectives. Nous en avons l'opportunité avec la bonne conjoncture actuelle. Dès lors que les dépenses publiques sont fixées à un niveau qui assure la bonne marche des services publics, dès lors que les déficits publics et l'endettement sont réduits dans les proportions nécessaires, il faut redonner aux Français les dividendes fiscaux de la croissance.

– "Redonnez aux Français", dites-vous... N'est-ce pas une concession à la thèse libérale d'Alain Madelin qui fait campagne sur le thème "rendez l'argent" ?

– Non. La concession, ce serait de réduire le champ de l'intervention publique pour donner aux marchés plus de place et aux plus riches plus de moyens d'y accéder. C'est la politique des libéraux, ce n'est pas la nôtre.

– 120 milliards de francs de baisse d'impôt sur trois ans... c'est un plan qui est conforme à vos souhaits ?

– C'est d'autant plus massif qu'à ces 120 milliards de francs, il faut ajouter les 80 milliards de réductions d'impôts intervenus cette année.

FRANÇOIS HOLLANDE

« Ce plan pluriannuel nous engage au moins jusqu'en 2002. Rien n'interdit, si la croissance est encore plus forte, de l'amplifier »

– Ce plan pluriannuel nous engage devant les Français, au moins jusqu'en 2002. Rien n'interdit, si la croissance est encore plus forte, de l'amplifier. Mais mieux vaut tenir ce cap que courir après les promesses.

– Le PS a critiqué les plans de baisse de l'impôt sur le revenu conduits par la droite, en 1994 et en 1996. Pourquoi cette volte-face ?

– Pour ma part, j'ai toujours conditionné la baisse de l'impôt sur le revenu à la réalisation de nos engagements en matière d'élargissement de la CSG aux revenus du capital et de diminution de la fiscalité indirecte, et notamment de la TVA. Je me suis donc réjoui des baisses ciblées qui sont intervenues, puis de la diminution du taux normal, lors du dernier collectif. Dès lors, il devenait possible de toucher significativement à l'impôt sur le revenu.

– C'est tout de même un changement de philosophie fiscale...

– Pas du tout. Car, ce qui doit compter, c'est la baisse de tous les prélèvements qui pèsent sur le travail afin de donner aux actifs une augmentation de leur pouvoir d'achat. C'est dans cette logique que le PS a milité en faveur d'un allègement de la CSG sur les petits revenus, et c'est dans cet esprit que nous soutenons la réforme de l'impôt sur le revenu.

– Avez-vous pesé contre une baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu ?

– J'ai pesé pour une baisse significative des taux sur les premières tranches. Ma préférence va en effet à une diminution effective de la contribution de tous les ménages mais en allégeant davantage les prélèvements de ceux qui ne vivent que de leur travail et qui sont concernés par l'IRPP, sans disposer pour autant de revenus élevés.

– La baisse de la CSG a donné lieu à un important débat à gauche. Quelles modalités défendez-vous ?

– La meilleure formule serait l'abattement à la base sur tous les revenus, afin de rendre plus progressive la CSG, mais le coût serait considérable. Aussi, dans une première étape, je défends la proposition de réduire la CSG sur les bas salaires, afin de donner davantage sous forme de revenus directs, mais en veillant à éviter les effets de seuil.

– Approuvez-vous la suppression de la surtaxe Juppé sur l'impôt sur les sociétés ?

– Il faut évidemment tenir compte de la compétition fiscale qui existe entre les pays développés pour la localisation des activités et pour l'investissement, même si elle est regrettable. Mais, cette concurrence, il ne faut ni la surestimer ni l'anticiper. C'est pourquoi il est utile de supprimer la surtaxe Juppé. En revanche, il n'y aurait aucune raison de freiner la montée en puissance de la contribution sociale versée par les plus grandes entreprises pour financer les 35 heures. Enfin, j'estime pertinente une différenciation de la fiscalité en faveur des plus petites entreprises, afin de favoriser leur développement.

– Jugez-vous opportun une suppression de la vignette automobile ?

– C'est une mesure de simplification fiscale qui porte sur un prélèvement particulièrement archaïque quant à son mode de recouvrement et injuste quant aux écarts de tarifs entre départements. Sa suppression ne réglerait pas la question de l'équité fiscale, qui doit être traitée par ailleurs, ni celle de l'alourdissement de la facture pétrolière, dont pâtissent en ce moment les ménages. C'est pourquoi, je demande qu'il y ait d'autres dispositifs pour corriger les effets passés et éventuellement à venir de l'indexation de la TVA sur le prix des carburants et pour amortir le choc pour les professionnels.

– Quelles priorités défendez-vous pour la politique économique ?

– C'est vrai que la croissance est forte et que nous sommes dans un cycle qui sera plus long que celui de 1986. Il n'empêche que notre politique économique doit prévenir tout risque de ralentissement et agir à la fois sur l'offre, pour conforter tout ce qui concourt aux créations d'activités et d'emplois, et sur la demande, pour réduire l'impact récessif et inflationniste de la secousse pétrolière actuelle, qui n'a rien à voir avec la crise des années 70. C'est la raison pour laquelle la politique fiscale, comme la politique salariale, doivent tendre à une amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Il ne faudrait surtout pas considérer que la croissance s'auto-entretiendra à travers les seuls gains de productivité. C'est là que le rôle de l'Etat et les choix de politique économique deviennent décisifs. Et c'est là que la gauche dispose d'un avantage comparatif indéniable par rapport à la droite. »

Propos recueillis par Laurent Mauduit et Michel Noblecourt

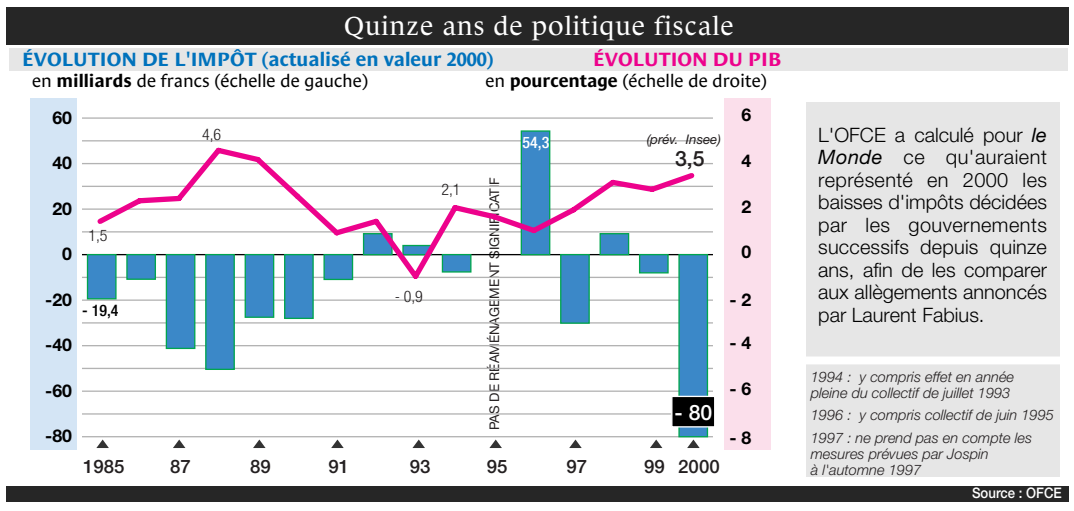

Des baisses d'impôts comparables à celles de 1987 et 1988

« JE PRÉSENTERAI un plan d'allègement et de réforme des impôts que j'ai préparé pour qu'il soit le plus ample des cinquante dernières années » : dans sa tribune au *Monde* du 25 août, Laurent Fabius savoure d'avance les annonces qu'il s'apprête à faire en la matière le 31 août. Le ministre de l'économie et des finances va engager, avec le budget 2001, un plan d'allègements fiscaux de 120 milliards de francs sur trois ans, de 2001 à 2003.

Il est vrai que, pour la première fois en France, un gouvernement présentera aux parlementaires un plan fiscal global triannuel. La pratique est courante lorsqu'il s'agit d'une mesure ciblée. Alain Juppé y avait recouru lorsqu'à l'occasion de la loi de finances 1997, il avait élaboré un plan quinquennal de réforme de l'impôt sur le revenu prévoyant un allègement global de 75 milliards de francs. Lionel Jospin, aussi, notamment pour sa réforme de la taxe professionnelle. En ce sens, Laurent Fabius et Lionel Jospin innovent en s'inspirant de l'exemple allemand et peuvent, à juste titre, souligner l'amplitude de l'effort engagé. Il reste que ce plan pluriannuel ne peut être qu'intentionnel : les parlementaires ne voteront, à l'automne, que les mesures concernant le budget 2001, qui devraient représenter une baisse d'impôts de 60 milliards de francs. Sans parler des élections de 2002 qui peuvent changer la donne.

On peut donc se demander si l'adjectif *« ample »* renvoie au niveau annoncé de baisse des impôts : 120 milliards de francs sur trois ans, soit entre 30 et 60 milliards par an. Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est qu'en 2000, les baisses d'impôts auront été plus importantes. Entre la loi de finances initiale et la loi de finances rectificative de juin, 80 milliards de francs d'allègements fiscaux auront été décidés par M. Jospin alors que Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter se succédaient à Bercy. Le ministre des finances et le premier ministre ne manqueront d'ailleurs pas d'ajouter ces 80 milliards de baisse aux 120 milliards annoncés pour la période 2001-2003 afin d'afficher une baisse globale de 200 milliards de francs sur quatre ans.

ANNÉE 2000 ATYPIQUE

Si l'on regarde ce qui s'est fait depuis quinze ans en matière de baisse d'impôts en France et si l'on excepte cette année 2000 atypique, on se rend compte que les baisses d'impôt que Laurent Fabius s'apprête à annoncer ne sont pas si exceptionnelles que cela, tout du moins au regard de la croissance économique que connaît l'activité française aujourd'hui.

A la demande du *Monde,* l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) a repris toutes les baisses d'impôts annoncées en lois de finances depuis 1985 et les a actualisées en valeur 2000. Le calcul est simple : il suffit de multiplier le produit intérieur brut (PIB) actuel de la France par le rapport entre les baisses d'impôts décidées pour une année précise et le PIB de l'époque. En 1987 et 1988, années de reprise de la croissance, les allègements fiscaux décidés équivalent respectivement à des baisses d'impôts en 2000 de 41,2 milliards et 50,4 milliards de francs. Soit des montants comparables au plan annoncé par M. Fabius.

A l'époque, Jacques Chirac est premier ministre et Edouard Balladur ministre de l'économie et des finances. La croissance est au rendez-vous et les échéances électorales approchent. Ces deux années-là, les ménages vont être les principaux bénéficiaires de la baisse des impôts, puisqu'ils vont en engranger plus de 56 %. Ils profitent notamment d'une baisse des taux de l'impôt sur le revenu de 3 % en 1987 et de 4 % en 1988. Le taux marginal passe de 65 % en 1986 à 56,8 % en 1988. L'impôt sur les grandes fortunes est supprimé. Les entreprises voient l'impôt sur les sociétés passer de 50 % en 1986 à 42 % en 1988. Il est vrai que, dans le même temps, les prélèvements sociaux, eux, continuent d'augmenter. Cet effort fiscal, en tout cas, n'a pas permis à la droite de se maintenir au pouvoir.

Virginie Malingre

La question du financement des 35 heures empoisonne le gouvernement

LE PROBLÈME du financement à long terme des 35 heures n'est toujours pas résolu. Depuis des mois, cette question empoisonne le gouvernement. Il y a d'abord eu le refus patronal et syndical lorsque l'Etat a voulu se servir dans les caisses de l'Unedic ; il y a eu, ensuite, la décision du Conseil constitutionnel, en janvier, d'annuler la contribution de substitution envisagée par le gouvernement sur les heures supplémentaires des entreprises. Il existe désormais une autre certitude : les 63,9 milliards de francs prévus pour financer, en 2000, les allégements de charges liés à la réduction du temps de travail seront insuffisants. En 2001, cette question se posera avec plus d'acuité encore.

Le 23 août, en effet, 38 000 accords d'entreprise concernant les 35 heures ont été enregistrés, couvrant 3,9 millions de salariés. Or les projections financières du ministère de l'emploi s'étaient appuyées sur 4 millions de salariés couverts d'ici la fin de l'année. Un chiffre qui sera évidement largement dépassé. Le gouvernement se trouve donc contraint de « bricoler » pour assurer l'équilibre du Forec, le Fonds spécial d'allégement des charges, comme il s'y est engagé dans la loi. Jusqu'ici, les bonnes rentrées financières dues à la croissance et les économies récupérées çà et là dans les « fonds de tiroirs » ont permis à Martine Aubry de tenir ses engagements. Pour 2001, l'affaire s'annonce plus délicate. Le gouvernement a donc étudié la piste d'une augmentation de la contribution sociale sur les bénéfices (CSB) des entreprises, qui réalisent plus de 50 millions de chiffre d'affaires et qui financent une partie du Forec.

Laurent Fabius y est cependant farouchement opposé. Le ministre de l'économie est en effet déterminé à ramener à 33,3 % (contre 36,6 % aujourd'hui) le taux de l'impôt sur les sociétés et ne veut pas que cette décrue soit gâchée par une augmentation parallèle de la CSB, actuellement de 1,1 %. En revanche, il peut compter sur une meilleure rentrée du produit de la taxe sur les activités polluantes (TGAP). Cette autre source d'approvisionnement du Forec a rapporté 5 milliards de francs au lieu des 3,2 milliards prévus.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Mais il semble désormais acquis que la TGAP n'atteindra jamais les 12,5 milliards envisagés en 2002, lorsque la montée en charge progressive des 35 heures dans les entreprises, et notamment dans les PME, en sera à son régime de croisière (plus de 100 milliards de francs prévus chaque année). On comprend mieux, dans ces conditions, la récente intervention de M. Fabius, cet été, pour réclamer que soit traitée *« avec souplesse la question des 35 heures dans les PME »* (*Le Monde* du 25 août).

Sauf à reporter le problème d'année en année, le gouvernement doit donc trouver des ressources supplémentaires. L'hypothèse de la suppression de la CSB a même été envisagée. En échange, une partie de l'impôt sur les sociétés (10 %) pourrait être affectée aux 35 heures. Le 15 mai, dans son rapport sur le collectif budgétaire, le député socialiste Didier Migaud (Isère) avait prudemment pris les devants en écartant toute possibilité de relever la dotation budgétaire et en rejetant la responsabilité de l'équilibre du Forec sur la loi de financement de la Sécurité sociale, qui contient, pour 2000, toute l'architecture financière des 35 heures. Le projet de loi de financement 2001 de la « sécu » (PLFSS) devant être présenté le 4 octobre en conseil des ministres, Matignon assure que rien n'est encore arbitré. Le sujet n'en nourrit pas moins, dès à présent, d'intenses discussions entre Bercy et le ministère de l'emploi.

Isabelle Mandraud

La conversion fiscale des socialistes

Pendant plus de vingt ans, la réforme de l'impôt sur le revenu a été le cheval de bataille de la droite et la gauche s'y opposait.

● **EN 1983,** le taux supérieur de l'impôt sur le revenu est relevé, par la gauche, de 60 à 65 %.

● **EN 1988,** ce taux supérieur est abaissé par la droite à 56,8 %.

● **En 1994,** Edouard Balladur allège l'impôt sur le revenu de 19 milliards de francs et réduit le nombre des tranches de 13 à 7. Le PS est très critique.

● **En 1996,** Alain Juppé allège l'impôt sur le revenu de 25 milliards complémentaires et abaisse le taux supérieur à 54 %. Après 1997, Lionel Jospin suspend le plan de réforme qui devait se poursuivre sur quatre ans pour un allégement total de 75 milliards. Durant la campagne, le PS a défendu l'idée que la priorité devait aller à une baisse de la fiscalité indirecte. M. Jospin, toutefois, ne fait que « geler » le dispositif Juppé sans l'annuler. Le taux supérieur n'est pas relevé.

● **EN 1999,** Dominique Strauss-Kahn fait pression pour que le débat sur l'impôt sur le revenu ne soit plus tabou à gauche. Mais ses tentatives butent sur l'hostilité quasi-générale des dirigeants de la gauche, à quelques exceptions près dont celle de Laurent Fabius.

● **EN 2000,** les socialistes commencent à infléchir leur doctrine et annoncent que l'impôt sur le revenu sera au centre de leur réflexion pour le budget de l'année suivante. Lors du « collectif » de printemps, la baisse de l'impôt sur le revenu (10 %) est limitée aux deux premières tranches, dans le souci affiché non pas de lutter contre les délocalisations fiscales des plus hauts revenus, mais de limiter les « trappes à pauvreté » dont pourraient être victimes les chômeurs retrouvant un travail.

Le Réseau RENAULT

Nous nous engageons à intervenir 7j/7, 24h/24.

Quand vous achetez une Renault, vous bénéficiez de notre service d'assistance 24h/24, 7j/7. Partout en France, nous sommes là dans les plus brefs délais pour vous dépanner où que vous soyez. Rapidement, vous reprendrez votre route en toute tranquillité. www.renault.fr

POUR QU'UNE RENAULT SOIT PLUS QU'UNE VOITURE.

Daniel Vaillant dispose de relais solides parmi les responsables et les syndicalistes de la police

Le nouveau ministre de l'intérieur est un spécialiste des questions de sécurité

Le nouveau ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, est accueilli Place Beauvau avec un préjugé favorable. Sensible aux problèmes de sécurité et de police depuis une dizaine d'années, il avait été l'animateur de la réflexion du Parti socialiste, entre 1995 et 1997, qui a conduit à la définition du programme du gouvernement. Il dispose de nombreux relais dans la hiérarchie policière comme chez les syndicalistes.

DANIEL VAILLANT est loin d'être un novice sur les questions de sécurité. Orphelins de Jean-Pierre Chevènement, un ministre de l'intérieur populaire parmi eux, les policiers se rassurent en reconnaissant au nouvel occupant de la Place Beauvau une réelle expertise. M. Vaillant se préparait depuis plusieurs années à occuper ces fonctions. En 1997, après la victoire de la gauche aux législatives, elles ne lui avaient – à son grand regret – échappé que de peu. Nommé ministre des relations avec le Parlement, le successeur de M. Chevènement avait pris ses distances avec les dossiers relatifs à la police.

Selon Christophe Caresche (PS), député de Paris, et adjoint de M. Vaillant à la mairie du 18e arrondissement, le nouveau ministre a pris conscience de l'importance des questions de sécurité dès 1983. *« A ce moment-là, il a pensé que la défaite des socialistes, notamment à Paris, s'était jouée sur ce terrain. »* Le terrain, c'est à partir de là qu'il va forger ses convictions. *« Les problèmes très sérieux de délinquance dans l'arrondissement ont été à l'origine de sa démarche de réfexion »*, ajoute Clotilde Valter, conseillère de Lionel Jospin à Matignon.

Ce n'est pourtant qu'au milieu des années quatre-vingt-dix, qu'il devient le spécialiste de ce dossier au Parti socialiste. Proche de M. Jospin, il participe activement à la campagne présidentielle de ce dernier en 1995. Après la défaite, il regroupe, dans la commission sécurité du PS, des experts pour réactualiser le programme socialiste sur cette question et ne plus abandonner ce thème à la droite. Autour de M. Vaillant, on retrouve le député de la Seine-Saint-Denis (PS) Bruno Le Roux. Mais également Mme Valter, une ancienne du cabinet de M. Jospin à l'éducation nationale qui avait ensuite participé, en 1993 et 1994, au club de réflexion de Claude Allègre, Renaissance. Ou encore Philippe Melchior, futur directeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure et Christophe Lannelongue qui avait travaillé aux côtés de Pierre Joxe, lors de son second passage au ministère de l'intérieur.

UNE ÉDUCATION POLICIÈRE

« Daniel Vaillant était très assidu à nos réunions qui se sont étendues sur près d'un an », se souvient M. Le Roux. Ce travail a abouti à un rapport co-écrit par les deux hommes, et adopté par le PS. On y trouvait les grands thèmes développés ultérieurement, au colloque de Villepinte, en octobre 1997. Mais également à des propositions qui ont été mises en œuvre par le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement : la création d'un conseil de sécurité intérieure sous la responsabilité du premier ministre, la doctrine de la police de proximité, l'ébauche des contrats locaux de sécurité, le redéploiement des effectifs policiers. *« Je suis sûr que les questions relatives à la sécurité seront celles qui intéresseront le plus Daniel Vaillant, dans son ministère »*, indique M. Le Roux. M. Vaillant avait poursuivi son éducation policière en étant auditeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, dont il est sorti diplômé en 1996. Ce séminaire annuel rassemble magistrats, commissaires de police, officiers de gendarmeries et douaniers dans une réflexion autour des questions de sécurité. Le ministre de l'intérieur a pu y approfondir sa connaissance du milieu, et étoffer ses contacts avec les hauts responsables policiers.

Il n'avait pas non plus négligé de nouer des relations avec les syndicats. *« Il n'a jamais voulu obéir à une logique de clans. Il s'est intéressé à tous »*, affirme M. Caresche. En 1995, il assiste au congrès du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale. Il entretient également des rapports avec Patrice Bergougnoux, figure de la gauche policière, aujourd'hui directeur général de la police nationale, qui est, à ce titre, venu lui rendre visite, au printemps, pour évoquer les problèmes d'insécurité dans le 18e arrondissement.

Si cette trajectoire lui vaut un préjugé positif, elle ne lui garantit pas pour autant le succès auprès d'organisations syndicales impatientes. Xavier Beugnet au nom du SGP-FO (majoritaire à Paris) réclame *« un plan de modernisation de la police nationale »* et *« une revalorisation du pouvoir d'achat des fonctionnaires »*.

Gérard Boyer, secrétaire général d'Alliance (droite modérée) demande *« que les positions de Jean-Pierre Chevènement sur le rôle éminent de la police d'Etat soit réaffirmées »*, tandis que Gerald Noulé, du syndicat national des policiers en tenue (SNPT), exige *« plus de moyens en effectifs et en matériel »*. *« Il est certain qu'il sera aussi attendu sur le plan des relations personnelles »*, ajoute Michel Albin, le responsable du syndicat national des officiers de police (SNOP). De quoi assurer un programme copieux au ministre de l'intérieur et à son nouveau directeur de cabinet, Bernard Boucault, ancien préfet de la région Midi-Pyrénées et collaborateur de M. Joxe, Place Beauvau.

Pascal Ceaux

Jean-Pierre Chevènement veut prouver qu'il « peut ressusciter »

UNE COURONNE de lauriers, voilà un joli cadeau de départ. Jean-Pierre Chevènement est parti, vive Jean-Pierre Chevènement ! Les résultats du sondage BVA que publie *Paris-Match* (daté 7 septembre) – réalisé auprès de 956 personnes, les 25 et 26 août, selon la méthode des quotas – sont très élogieux pour l'ancien ministre de l'intérieur : l'homme est déterminé (74 %), patriote (71 %), républicain (69 %), courageux (67 %), intègre (61 %). Il est, aussi, intransigeant (58 %), autoritaire (50 %). Ambitieux ? seules 43 % des personnes interrogées estiment que ce qualificatif *« s'applique bien »* à M. Chevènement, et 46 % qu'il *« s'applique mal »*. En revanche, 69 % des personnes interrogées ne souhaitent pas que M. Chevènement *« soit candidat à la présidence de la République »*. Seules 21 % des personnes interrogées le souhaitent.

SENTIMENT DU TRAVAIL ACCOMPLI

M. Chevènement part donc avec le sentiment du travail accompli et des perspectives plein la tête (*Le Monde* du 31 août). L'université d'été du Mouvement des citoyens, qui se tient les 2 et 3 septembre, à Grasse, dans les Alpes-Maritimes, sera l'occasion, pour le chef de file du MDC, de définir ce fameux pôle républicain de gauche qu'il appelle de ses vœux. *« Je vais prouver que je peux ressusciter »*, confie-t-il dans *Paris-Match*. Après avoir fait ses adieux aux policiers, mercredi matin, il a remercié les membres de son cabinet, lors d'une cérémonie, dans la salle des fêtes de la Place Beauvau. *« Nous avons fait ensemble beaucoup de bon travail »*, a-t-il souligné avant de faire part de son *« regret de laisser un certain nombre de chantiers »* non encore achevés.

C'est à Daniel Vaillant, qui lui succède, qu'incombe cette mission. Mercredi, en conseil des ministres, M. Vaillant était assis à la place de M. Chevènement, en face du président de la République. La seule nouvelle tête de cette réunion hebdomadaire était Christian Paul (PS), député de la Nièvre promu secrétaire d'Etat à l'outre-mer, en remplacement de Jean-Jack Queyranne, nommé ministre chargé des relations avec le Parlement. Assis entre Ségolène Royal et Jean-Luc Mélenchon, M. Paul a présenté un décret concernant l'organisation et la campagne du référendum sur le quinquennat dans les Territoires d'outre-mer. Un moment *« forcément »* impressionnant, a-t-il confié à la sortie. Interrogée sur son prochain départ du gouvernement, pour se consacrer à sa campagne municipale à Lille, Martine Aubry a répondu : *« J'ai toujours dit au mois d'octobre. »* La suite au prochain remaniement.

Clarisse Fabre

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Premier ministre : **Lionel Jospin** (PS)

MINISTRES

Economie, finances et industrie : **Laurent Fabius** (PS)
Emploi et solidarité : **Martine Aubry** (PS)
Garde des sceaux, ministre de la justice : **Elisabeth Guigou** (PS)
Intérieur : **Daniel Vaillant** (PS)
Éducation nationale : **Jack Lang** (PS)
Affaires étrangères : **Hubert Védrine** (PS)
Défense : **Alain Richard** (PS)
Équipement, transports et logement : **Jean-Claude Gayssot** (PCF)
Culture et communication : **Catherine Tasca** (PS)
Agriculture et pêche : **Jean Glavany** (PS)
Aménagement du territoire et environnement : **Dominique Voynet** (Verts)
Relations avec le Parlement : **Jean-Jack Queyranne** (PS)
Fonction publique et réforme de l'Etat : **Michel Sapin** (PS)
Jeunesse et sports : **Marie-George Buffet** (PCF)
Recherche : **Roger-Gérard Schwartzenberg** (PRG)

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du ministre des affaires étrangères
Affaires européennes : **Pierre Moscovici** (PS)
Coopération et francophonie : **Charles Josselin** (PS)

Auprès de la ministre de l'emploi et de la solidarité
Famille et enfance : **Ségolène Royal** (PS)
Ville : **Claude Bartolone** (PS)

Auprès du ministre de l'éducation nationale
Enseignement professionnel : **Jean-Luc Mélenchon** (PS)

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Auprès du ministre de l'intérieur
Outre-mer : **Christian Paul** (PS)

Auprès de la ministre de l'emploi et de la solidarité
Santé et handicapés : **Dominique Gillot** (PS)
Droits des femmes et formation professionnelle : **Nicole Péry** (PS)
Economie solidaire : **Guy Hascoët** (Verts)

Auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement
Logement : **Louis Besson** (PS)
Tourisme : **Michèle Demessine** (PCF)

Auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Commerce extérieur : **François Huwart** (PRG)
Budget : **Florence Parly** (PS)
Petites et moyennes entreprises, commerce, artisanat et consommation : **Marylise Lebranchu** (PS)
Industrie : **Christian Pierret** (PS)

Auprès du ministre de la défense
Anciens combattants : **Jean-Pierre Masseret** (PS)

Auprès de la ministre de la culture et de la communication
Patrimoine et décentralisation culturelle : **Michel Duffour** (PCF)

Les Bleus font un retour discret à l'Elysée

L'INVITATION avait été lancée dès le lendemain de leur victoire. Les Bleus, champions d'Europe, iraient déjeuner à l'Elysée. Jacques Chirac a donc reçu, jeudi 31 août, les footballeurs, leurs épouses ou compagnes, les entraîneurs, médecins, kinés et tous ceux qui ont concouru à faire d'eux des vainqueurs. S'afficher auprès de Zidane, Deschamps ou Barthez n'est pas une nouveauté : M. Chirac ne perd jamais l'occasion de montrer son enthousiasme pour le football et la popularité de ses joueurs. Mais c'est une image qu'il faut gérer avec doigté à l'heure où le gouvernement se débat avec le dossier corse et les arbitrages fiscaux. L'Elysée a donc décidé de faire sobre : un déjeuner, une photo sur le perron et un message d'amitié à Didier Deschamps et Laurent Blanc, qui s'apprêtent à prendre leur retraite d'internationaux.

Cela fait déjà plusieurs années que M. Chirac a compris tout l'intérêt qu'il y a à célébrer le sport. Non pas qu'il soit sportif lui-même – le médaillé olympique et député RPR Guy Drut a maintes fois raconté ses vaines tentatives pour entraîner M. Chirac dans de modestes mouvements de gymnastique –, mais il ne lui a pas échappé que les champions sont les plus fidèles abonnés des cotes de popularité. Depuis son élection, le chef de l'Etat s'est fixé une règle : recevoir régulièrement tous les athlètes, champions olympiques, vainqueurs de coupe, étoiles internationales du sport à l'Elysée. *« Il veut que la nation reconnaisse ceux qui, dans le monde, concourent au rayonnement de la France »*, affirme son conseiller pour le sport, Jean-François Lamour, médaillé olympique d'escrime. La première réception officielle a célébré la réussite de l'équipe de France de handball, en 1995. Tous les médaillés olympiques et paralympiques – les athlètes handicapés – ont suivi, jusqu'à la victoire des Bleus lors du Mondial de football, en 1998.

L'Elysée a suivi avec beaucoup d'attention le petit questionnaire auquel *France-Soir* a soumis, en juin, les vingt-deux joueurs de l'équipe de France. A la question *« plutôt Chirac ou plutôt Jospin ? »*, plus de la moitié s'affichaient franchement pour Chirac, dont les « stars » du groupe, Barthez, Anelka, Djorkaeff ou Petit, les autres se déclarant indifférents à la politique. Quant à Laurent Blanc, le plus politisé de tous et que ses amis appellent « le président », il a lancé une proposition qui n'a pas laissé les conseillers du chef de l'Etat indifférents : *« Le président de la République nous a supportés pendant la Coupe du monde et l'Euro, c'est peut-être à notre tour de le supporter. Il peut y avoir un échange. »*

Raphaëlle Bacqué

Le chômage a augmenté de 0,4 % en juillet

Le ministère de l'emploi ne croit pas à un retournement de tendance sur ce front

C'EST un accroc d'été sur une courbe continûment orientée à la baisse : le nombre de chômeurs a augmenté en juillet. Après le fort recul de 53 300, observé en mai, puis celui de 25 900, en juin, le nombre de demandeurs d'emploi est ainsi passé de 2 329 100 en juin à 2 337 600 en juillet, soit une hausse de 8 500 (+ 0,4 %), selon les statistiques rendues publiques, jeudi 31 août, par le ministère de l'emploi. C'est la première fois, depuis le début de l'année, que ce nombre, qui sert de baromètre officiel du chômage et recense les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein, progresse. Pour autant, en matière de chômage, l'« accident » estival tend à devenir une tradition. En 1998, comme en 1999, des remontées du nombre de demandeurs d'emploi ont été enregistrées soit en juillet, soit en août, rompant une tendance générale à la baisse qui reprenait par la suite son cours en septembre.

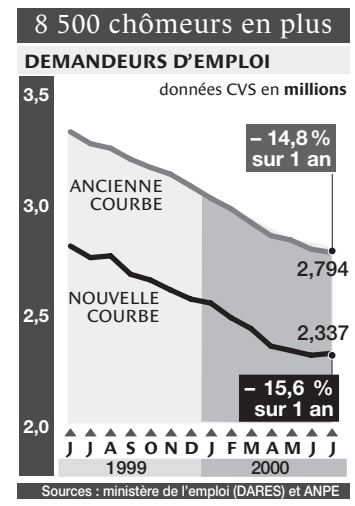

Dans ce contexte, le ministère de l'emploi évoque un chiffre du chômage *« atypique comme chaque été »*, parle d'*« un hoquet qui ne change rien et ne remet absolument pas en cause la tendance »*, en soulignant qu'au cours des trois derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 70 000, de 245 000 depuis le début de l'année et de 433 000 sur un an (- 15,6 %). Selon les services de Martine Aubry, les statistiques de juillet ont ainsi été perturbées par des changements de comportement des demandeurs d'emploi, liés à l'amélioration du marché du travail alors que, traditionnellement, en été, l'activité des entreprises est plus réduite. Cette année, pointent-ils, beaucoup de jeunes n'ont pas attendu le mois de septembre pour se porter sur le marché du travail. De fait, le nombre de premières inscriptions à l'ANPE a progressé de 29 000 entre juin et juillet 2000, quand il s'était accru de 15 000 entre juin et juillet 1999. Et le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans augmente ainsi de 1,7 % en juillet, tout en affichant une diminution de 20,2 % sur un an. Par ailleurs, souligne le ministère, les demandeurs d'emploi semblent privilégier les emplois stables par rapport aux contrats à durée déterminée (CDD) et à l'intérim : ils se déclarent plus souvent et prioritairement à la recherche d'un emploi à durée indéterminée (CDI) et à temps complet. Les inscriptions à l'ANPE pour cette catégorie d'emploi à la fin de missions d'intérim ou de CDD, affichent des hausses très sensibles, respectivement de 15 % et de 7,6 % par rapport à juin.

L'évolution, en juillet, du deuxième indicateur traditionnel, celui qui intègre les chômeurs ayant eu une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois, semble valider ces interprétations puisqu'il continue à afficher une diminution. Le nombre de chômeurs enregistré par ce baromètre est passé de 2 809 600 en juin à 2 794 100 en juillet, soit une baisse de 15 500 (- 0 ,6 %) et de 486 000 sur un an (- 14,8 %). Quant au taux de chômage, un troisième indicateur calculé, selon les normes du Bureau international du travail, il s'affiche à 9 ,7 % contre 9 ,6 % en juin et 9,8 % en mai. Motif de satisfaction, le chômage de longue durée poursuit sa décrue en juillet : le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an est en repli de 0,6 %.

Caroline Monnot

DÉPÊCHES

■ **RÉFÉRENDUM : moins d'un Français sur deux (46 %) a l'intention de participer** au référendum du 24 septembre sur le quinquennat, selon un sondage de la Sofres publié, jeudi 31 août, par *Le Figaro* et réalisé, les 23 et 25 août, auprès d'un échantillon de mille personnes (méthode des quotas). Selon un sondage de Louis-Harris, paru dans *Valeurs Actuelles* du 1er septembre, 88 % des électeurs ayant l'intention de participer au référendum voteront « oui ». Cette enquête a été réalisée par téléphone, les 25 et 26 août, auprès de 873 personnes.

■ **CORSE : Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a affirmé**, jeudi 31 août, sur RTL, qu'*« il n'y a aucune raison qu'il y ait une loi corse par rapport à la loi métropolitaine ». « Il y a une unicité de la loi*, a ajouté M. Douste-Blazy. *On ne doit pas démanteler la République, sous quelque corporatisme que ce soit, qu'il soit ethnique, religieux ou particulariste. »*

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75
Vente au Palais de Justice de PARIS
Lundi 18 Septembre 2000 à 14h - En un lot
IMMEUBLE à PARIS 15ème
68, rue Olivier de Serres et rue de Vichy sans n°
comprenant un bâtiment unique en façade sur 2 voies,
élevé sur caves, **d'un rez-de-chaussée, de 5 étages et d'un 6ème étage**
légèrement mansardé - Cadastré pour 1a 47ca
MISE A PRIX : 4.000.000 F
S'adresser à **Me Jean-Michel HOCQUARD**, Avocat à PARIS (75001)
3, boulevard de Sébastopol - **Tél : 01.55.80.70.42**
Internet : www.licitor.com
Sur les lieux pour visiter le 14 Septembre 2000 de 10h à 12h

75
Vente au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 14 Septembre 2000 à 14h 30
APPARTEMENT (79 m²) à PARIS 7ème
52, avenue de Breteuil
Escaliers C et D, porte gauche, au 1er étage, comprenant :
entrée, wc, cuisine, salon, cabinet de toilette, 2 chambres - 2 CAVES
LIBRE DE TOUTE LOCATION OU OCCUPATION
MISE A PRIX : 1.980.000 F
S'adresser à **Maître Michel CAQUELIN**, Avocat à PARIS (75007)
63, rue de l'Université - **Tél : 01.47.05.70.88**
(www.caquelin-avocats.com) - **Maître Germain GUIRAUD**, Avocat à PARIS (75001), 26, avenue de l'Opéra - **Tél : 01.42.96.88.15**
Internet : www.licitor.com - ***Sur les lieux pour visiter***

LOISIRS **Les Guides et scouts d'Europe (GSE) tentent de se remettre de deux années qui ont terni leur image. Leur agrément avait été remis en cause par une affaire de fichier proposant des revues à caractère raciste à certains de leurs membres. ● L'ENQUÊTE, menée durant seize mois, a permis au mouvement d'éviter cette sanction. Les inspecteurs ont reconnu *« des évolutions positives du mouvement »*, même s'ils n'excluent pas des dérives intégristes. ● LES SCOUTS D'EUROPE, qui comptent 25 300 membres, jouent désormais la carte de la transparence et du respect de normes plus sévères. ● À LA « 1re ANGERS », les vingt-cinq scouts d'Europe tentent de concilier la tradition d'une activité physique qui privilégie le *« côté nature et débrouillardise »* et le respect des réglementations encadrant notamment les marches.**

Les Scouts d'Europe misent sur la transparence pour redorer leur image

Le mouvement a stabilisé ses effectifs et traversé un été sous haute surveillance, après avoir échappé au retrait de son agrément à cause d'une affaire de fichiers racistes. Les 25 membres de la « 1re Angers » tentent, pendant leur camp, de concilier tradition d'aventure et respect des réglementations

TRÉGARVAN (Finistère)
de notre envoyée spéciale

Les vingt-cinq Scouts d'Europe de la « 1re Angers » se redressent quand les six garçons désignés ce matin-là hissent les « couleurs » de leurs gants blancs. A 9 h 05, le drapeau français, le Baussant des Scouts d'Europe, noir et blanc marqué de la croix des Hospitaliers et d'une fleur de lys, et le drapeau européen flottent en haut de mâts de plusieurs mètres, au centre d'une clairière. Depuis une semaine, la troupe angevine, composée de garçons de douze à dix-sept ans, a installé son camp d'été à côté de Trégarvan (Finistère), dans la campagne bretonne.

REPORTAGE

« Les premiers jours, c'est un peu dur, reconnaît Louis, 14 ans. Mais on s'habitue »

Après le chant et la remise du « flot d'honneur » (fanion de récompense pour la meilleure patrouille de la veille) aux Loups, les garçons se dirigent vers l'autel en bois. La cérémonie patriotique cède la place à la célébration religieuse. Il est 9 h 30. Comme chaque jour, la messe est célébrée par l'abbé Houard, fait rare puisque la plupart des camps ne disposent pas de conseiller religieux permanent. L'aumônier de soixante-treize ans suit les gars de la 1re Angers depuis 1970. Mémoire du mouvement, il n'a observé que peu de changements dans le comportement des troupes successives. *« Le langage des garçons s'est dégradé »*, remarque-t-il, un brin agacé. Dès qu'il le peut, il reprend leur vocabulaire *« trivial »*. *« On ne dit pas bouffe, mais nourriture »*, lance-t-il au chef du camp, qui demande à un scout si *« la bouffe est prête »*. En outre, l'aumônier constate une *« ferveur religieuse accrue des jeunes chefs »*, qui courent les pèlerinages et affectionnent la position agenouillée pendant la messe matinale.

Malgré ces légères évolutions, les Scouts d'Europe restent attachés à la tradition. *« Ici, nous pratiquons le scoutisme tel que je l'ai connu gamin »*, explique l'abbé Houard, qui a quitté les Scouts de France dans les années 60. *« Au moment de la guerre d'Algérie, les Scouts de France se sont engagés contre ce conflit. Cela ne m'a pas plu, je suis parti »*, explique-t-il.

Benoît, vingt ans, nom scout « Addax », pour la première fois chef de camp, a également commencé chez les Scouts de France. *« Quand papa a vu ce qu'ils étaient devenus, il a préféré me mettre chez les Scouts d'Europe. »* Quelle différence entre les deux mouvements ? *« Les Scouts de France ont pris un tournant social, ils sont plus impliqués dans la société,* explique Benoît. *Notre mouvement privilégie d'avantage le côté nature et débrouillardise. »* La pratique religieuse y est également plus marquée. Ici, pas de promesse scoute sans être baptisé ou en voie de l'être.

Un air de bombarde déchire le calme matinal. Le temps semble suspendu, comme à l'abri des évolutions de la société. Immuable, la stricte non-mixité, jugée plus *« saine »* par les dirigeants ; indétrônable, le port de l'uniforme ; rituels, les bénédicités et grâces avant et après chaque repas. Cela n'empêche pas les adolescents de marquer le camp de signes de leur temps. Les baskets et chaussures de randonnée remplacent de plus en plus les rangers, un *France Football* traîne sur une table, le match de foot remporte les suffrages face au jeu des cavaliers et des chevaux.

RÉFÉRENCES CHEVALERESQUES

Pour conserver l'agrément du ministère de la jeunesse et des sports, le mouvement doit s'accommoder des nouvelles normes sanitaires et de sécurité. Sur le terrain, les interdictions les plus anecdotiques amusent. *« Je ne peux acheter que du décaféiné, pour que les garçons ne soient pas trop excités »*, explique en souriant Laurent, l'intendant du camp. D'autres dérangent, comme les réglementations encadrant les « explos », marches de deux jours non encadrées. *« Aujourd'hui, nous sommes obligés de leur prévoir un lieu d'hébergement, alors qu'avant, ils devaient se débrouiller seuls »*, explique Benoît. Sans imprévu, l'aventure scoute perd de son piment, constate l'abbé en évoquant le temps où on ne s'embarrassait pas de réglementations. *« C'était le paradis, le vrai scoutisme »*, soupire-t-il.

La formule désuète séduit encore les jeunes de la troupe. Références chevaleresques, décor naturel agrémenté à grands coups de fanions et drapeaux : cet univers à part les ravit. Avec une mention spéciale pour ce qu'ils appellent le « grand jeu » : sur trois jours, divisés en deux équipes, ils partent à la recherche d'un fanion dérobé à grands renforts de batailles, prises de fortin et escapades en forêt. Tous les ans, les mêmes jeux, le même concours de cuisine, les mêmes chants de veillée.

« EN CHEMISE ! »

A dix-sept ans, Nicolas, scout depuis l'âge de huit ans, ne s'en lasse pas. *« Le camp est une façon de faire une pause, de se retrouver dans la nature, ensemble. »* Evidemment, à son âge, il pourrait partir en vacances avec des amis, *« mais, sans les chefs, on n'aurait ni la même motivation ni les mêmes activités »*. A coup sûr, sans les cinq jeunes chefs du camp, il n'aurait peut-être pas le courage d'aller se « décrasser », autrement dit dérouiller ses muscles endormis, cinq minutes après le réveil de 8 heures sonné à la « totoche », la corne qui sert à tous les ralliements. Martèlement des cinquante semelles sur le bitume d'une route proche. Torses nus chauffés par le soleil matinal, les garçons courent, s'étirent, sautent, grimacent le temps des pompes et repartent vers le camp à saute-mouton. *« Les premiers jours, c'est un peu dur,* reconnaît Louis, quatorze ans. *Mais on s'habitue. Rassurez-vous, ce n'est pas de la torture, ça nous fait du bien. »* Ils ont ensuite vingt minutes pour se mettre en tenue et accourir à la monté des couleurs. *« En chemise ! »*, crie le chef de camp à une patrouille qui, frileuse, se présente pull-over sur le dos. Il leur faudra attendre 10 heures pour prendre le petit déjeuner, après deux heures d'activités.

Le camp repose sur un système hiérarchique élaboré. *« L'horizontalité ne donne rien de bon. Vos chefs sont là parce que vous en avez besoin pour exercer pleinement votre liberté et votre responsabilité »*, peuvent entendre les scouts lors du « mot du père » matinal. Le chef de camp, âgé au minimum de dix-neuf ans, est ici assisté de trois autres chefs, Philippe, Matthieu et Baudoin, tous passés par la formation interne du mouvement. Les scouts sont ensuite divisés en patrouille de cinq ou six garçons, à la tête de laquelle on retrouve le chef de patrouille (CP), souvent le plus âgé. L'obéissance et l'ordre sont la règle. La plainte n'est pas tolérée. *« Arrêtez de faire vos syndicalistes »*, envoie Louis à ses camarades qui s'asticotent sur le partage de la nourriture. Mouvement paramilitaire, fasciste ? *« Ceux qui disent ça ne connaissent pas le mouvement »*, rétorque Matthieu. Ce jeune chef, en préparation militaire à Saint-Cyr, ne répond pas à ce genre d'attaque. *« De toute façon, je ne les ferai pas changer d'avis. »*

Les Scouts d'Europe préfèrent se définir comme des catholiques pratiquants, prônant des valeurs d'ordre et de rigueur qui, reconnaît Laurent, vingt-quatre ans, ne sont *« pas celles de l'extrême gauche »*. Sans aucun doute. Autre valeur-clé : la famille. Dans la troupe, la majorité des scouts viennent de familles d'au moins quatre enfants.

La nuit tombée, après le repas, les scouts arrivent autour du feu enroulés dans une cape beige, foulard de couleur autour de la tête. Après quelques parodies des jeux télévisés, les garçons enchaînent les chants. Puis ils se lèvent pour la prière et le bilan de la journée. Vient le moment des au revoir. Un à un, les garçons défilent devant les responsables du camp. Aux chefs, une poignée de main, à l'abbé, le front sur sa poitrine. Il est 22 h 30, extinction des feux. Dans un bruissement de capes, les scouts retournent par grappes dans leur patrouille respective. Sans un bruit. Un bon scout se reconnaît à son *« silence après la prière du soir »*.

S. Pi.

De scissions en scissions

En 1958, Jean-Claude Alain, ancien scout de France, et une centaine de membres créent la branche française des Scouts d'Europe, mouvement né en Allemagne en 1956. Dès la fin de la guerre d'Algérie, des divergences apparaissent au sein des Scouts de France, où les plus conservateurs dénoncent l'engagement pour une Algérie indépendante. En 1962, une troupe dissidente des Scouts de France intègre les Scouts d'Europe, menée par Pierre Géraud-Kéraod, futur chef du mouvement jusqu'à 1986. Au cours des années 60, la réforme pédagogique et administrative des Scouts de France, qui ouvre le scoutisme sur la société, finit de mécontenter les garants de la tradition, qui optent pour les Scouts d'Europe. Ce mouvement sera à son tour marqué par des scissions. Dès 1968, la tendance lefebvriste est exclue. C'est la naissance des Scouts Saint-Georges, dont les plus intégristes fonderont en 1970 l'Association française des scouts et guides catholiques – les scouts de l'abbé Cottard –, et les plus modérés fusionneront en 1992 avec les Scouts unitaires de France.

Le mouvement en France

● **La Fédération** du scoutisme français regroupe six associations reconnues par l'Organisation mondiale des mouvements scouts (OMMS) et agréées par le ministère de la jeunesse et des sports. Elle regroupe les Eclaireuses et éclaireurs de France (laïques, 35 000 membres), les Eclaireuses et éclaireurs israélites de France (1 067 membres), les Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France (8 000 membres), les Guides de France (23 000 membres), les Scouts de France (catholiques, 115 000 membres) et les Scouts musulmans de France (1 500 membres).

● **Les signataires du *« Message aux familles »*** sont au nombre de quatre. Ces associations ne sont pas reconnues par les instances mondiales du scoutisme mais reçoivent l'agrément de la jeunesse et des sports.
Les Eclaireurs neutres de France (laïques, 1 000 membres), la Fédération des éclaireuses et éclaireurs (laïques, 1 500 membres), les Guides et scouts d'Europe (catholiques, 25 300 membres) et les Scouts unitaires de France (catholiques, 20 000 membres).

● **Les autres associations** scoutes, plusieurs dizaines au total, ne reçoivent aucun agrément de l'Etat.
Dans l'ouvrage intitulé *Scouts : histoire d'une dérive*, paru en 1999 aux éditions Golias, l'un des auteurs, Philippe Dallecoste, y distingue trois fédérations.
La Fédération de l'ordre scout regrouperait six associations proches des milieux catholiques intégristes – dont celle de l'abbé Cottard –, et l'Association française des scouts et guides catholiques.
Les deux autres fédérations portent le même nom : la Fédération du scoutisme français. La première, proche des milieux catholiques traditionnels, regrouperait sept associations. La seconde, plus militariste, en rassemblerait six.
En marge de ces trois fédérations existent des groupuscules autonomes, souvent proches de l'extrême droite.

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTIAN GUÉRIN

1 En tant qu'historien du scoutisme et auteur de *Scouts : histoire d'une dérive*, paru en 1999 aux éditions Golias, pensez-vous que le Mouvement des guides et scouts d'Europe a évolué depuis l'affaire des fichiers de l'été 1998 ?

Aujourd'hui, il paraît difficile de faire un procès d'intention aux dirigeants. Il existe une réelle volonté de recentrage de leur part visant à gommer toutes les aspérités « douteuses » ayant pu exister dans leur mouvement auparavant.

Cependant, il y a une marge entre le discours des dirigeants, sûrement sincère, et les réalités locales ; d'autant plus que ce n'est pas un mouvement de tradition centraliste. Beaucoup des jeunes chefs d'aujourd'hui ont été formés dans le mouvement il y a quinze ans, quand l'idéologie était plus marquée. Les dirigeants actuels n'ont pas vraiment le pouvoir d'aligner leurs cadres sur leur volonté. De plus, s'ils effectuaient un recentrage profond et complet, la distance existant entre les Scouts de France et les Scouts d'Europe tendrait à s'effacer, au risque de perdre leur spécificité.

2 Le mouvement a-t-il procédé à des exclusions de membres trop impliqués politiquement ?

Il semble qu'après les affaires des fichiers en Provence, il y ait eu quelques exclusions. Mais les dirigeants ne s'en sont pas vantés pour ne pas s'opposer à l'aile conservatrice du mouvement. Le recours à l'exclusion reste tout de même rare dans un mouvement où les cadres ne sont pas faciles à recruter. Comme la plupart des associations scoutes, les Scouts d'Europe sont dépendants de leurs cadres, qui sont tous bénévoles. Un certain nombre de critères sont mis en place pour leur recrutement mais, s'ils sont pointilleux sur le côté technique, ils restent peu regardants quant aux opinions et idéologies des cadres.

3 Les jeunes chefs sont-ils aujourd'hui impliqués dans des associations ou des partis politiques ?

On en retrouve certains dans des associations de droite sur les campus de fac. Ils constituent un noyau « centriste classe moyenne ». Certes, il existe toujours une frange d'activistes d'extrême droite mais beaucoup moins nombreux qu'avant. Beaucoup ont préféré partir vers des groupuscules scouts plus « musclés », dont certains, clandestins, échappent à tout contrôle de l'Etat.

Propos recueillis par Stéphanie Pichon

« Sans l'agrément ministériel, nous mettions la clé sous la porte »

SUR LA SELLETTE depuis deux ans, les Guides et scouts d'Europe (GSE) ont retrouvé une certaine sérénité. Pour la première fois depuis le début de l'enquête de l'inspection générale sur le mouvement, déclenchée le 24 décembre 1998 par l'affaire du fichier de Provence (*Le Monde* du 26 avril 1999), Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a reçu, personnellement en juillet, le président des GSE, Bertrand Bouchend'homme. *« Dans un climat serein, nous avons mis au point un programme de travail »*, explique le président.

L'enquête avait été ouverte sur les accusations d'Albert Bonaventure, dont le fils, scout d'Europe à Fréjus, avait reçu à son domicile des revues, qui proposent des ouvrages de Bruno Mégret et Jean-Marie Le Pen, les pensées de Mgr Lefebvre ou les écrits de Robert Brasillach. Le père avait soupçonné les Scouts d'Europe d'avoir fourni leur fichier à la maison d'édition de ces revues. Pendant seize mois, des inspecteurs ont tenté de trouver des coupables. Sans succès. Le rapport, remis à Marie-George Buffet le 26 avril, a conclu à la *« non-responsabilité du mouvement au niveau central »*. Le mouvement en ressort conforté. *« Après avoir inspecté plus de quarante séjours, enquêté pendant seize mois, les inspecteurs n'ont rien à redire sur le mouvement. Pour nous, c'est la preuve qu'il n'a rien à se reprocher »*, se réjouit Pierre Lonchampt, commissaire général des Scouts d'Europe. Les conclusions du rapport, dont des extraits ont été publiés le 2 juin par *La Croix*, sont en réalité moins univoques. L'inspection reconnaît *« des évolutions positives du mouvement »*, mais fait état d'une *« situation contrastée »*, qui n'exclut pas des *« dérives intégristes »*. Le mouvement conserve donc son agrément, mais Marie-George Buffet reste *« extrêmement vigilante »*.

EFFORT DE COMMUNICATION

Cet aval ministériel était nécessaire au mouvement pour regagner la confiance de ses membres. *« Sans cela, nous mettions la clé sous la porte »*, reconnaît Marie-Noëlle Coevet, commissaire générale des guides d'Europe. L'affaire du fichier avait fait perdre aux Scouts d'Europe 5 000 adhérents en quelques mois. Ils ont aussi souffert de l'amalgame fait entre leur mouvement et celui des Scouts marins de l'abbé Cottard, adhérents de l'Association française des scouts et guides catholiques. Le manque à gagner s'est immanquablement fait sentir : les responsables l'ont chiffré à 2 650 000 francs sur les exercices 1999 et 2000. D'autant que, depuis 1997, le ministère a supprimé la subvention de 60 000 francs que le mouvement recevait chaque année. Aujourd'hui, avec 25 300 adhérents, les dirigeants estiment les effectifs stabilisés. L'actuelle équipe dirigeante, totalement renouvelée en décembre 1998 et juin 1999, a dû faire un réel effort de communication et de transparence pour redorer l'image du mouvement. En témoignent le site Internet, le *« message aux familles »* qui, en juin 1999, exposait clairement la pédagogie des quatre associations scoutes agréées par le ministère mais n'appartenant pas à la Fédération du scoutisme français, et le Livre blanc, paru en avril 2000. *« [Il] constitue pour nous une sorte de règle du jeu et présente en toute transparence les principales positions du mouvement »*, écrivent les responsables nationaux des GSE.

Sont donc bannis les *« pratiques douteuses »* et tout ce qui peut confondre scoutisme et pratique paramilitaire, voire intégriste. Dans ce livre, un chapitre sur les *« pratiques inadmissibles »* met les choses au point, tant pour rassurer les parents que pour avertir les jeunes membres. *« La pratique de cérémonies de totémisation et de bizutage »* et *« la constitution de réseaux occultes »* sont interdits.

Conscient de la mauvaise image véhiculée par certains des membres, Bertrand Bouchend'homme incite, sur le site, les scouts à la mesure. Dans le dossier « Scoutisme et société », des textes expliquent en quoi être guide ou scout d'Europe est incompatible avec le marxisme, mais aussi avec le fascisme. Dans le rapport, le ministère demandait à l'association des GSE de modifier une partie de ses statuts. L'obligation d'être français et d'avoir dix-huit ans pour être membre titulaire de l'association et la réunion d'une assemblée générale seulement tous les trois ans n'étaient pas réglementaires. Trop heureuse de n'avoir que ces détails à se reprocher, l'association convoquera une assemblée générale extraordinaire le 30 septembre, qui devrait voter les modifications nécessaires. A la Pentecôte 2001, l'équipe dirigeante sera renouvelée. L'occasion, espère Bertrand Bouchend'homme, de tirer le bilan de deux années mouvementées.

S. Pi.

Marketing - Commerce - Gestion
Sessions d'été
TEAM
Test Europeen d'Aptitude au Management
Concours commun
CEFAM, EBS, ESAM, ICD, ISTEC
BAC + 4
Diplômes visés ou homologués
01 44 65 66 62
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

La RATP cherche à déterminer les causes de l'accident sur la ligne 12

Vingt-quatre blessés lors du déraillement d'une rame du métro parisien

Au lendemain du déraillement d'une rame de métro, mercredi 30 août, sur la ligne 12 du métro parisien, la RATP ne parvenait pas à expliquer l'accident. Trois enquêtes – judiciaire, administrative et interne à la RATP – ont été ordonnées. En un siècle d'exploitation, c'est la première fois qu'une voiture se couche sur les voies.

L'ACCIDENT qui s'est produit, mercredi 30 août, à la station de métro Notre-Dame-de-Lorette, dans le 9e arrondissement à Paris, et qui a fait 24 blessés, aurait pu avoir des conséquences dramatiques. En début d'après-midi, la voiture de tête d'une rame en provenance de la station Saint-Georges, sur la ligne 12 (Porte-de-la-Chapelle - Mairie-d'Issy), s'est couchée sur les rails pour une raison inconnue. Après avoir glissé sur une centaine de mètres de la voie opposée, elle s'est immobilisée après avoir percuté, à faible allure, à la fin de sa course, le nez du quai de la station Notre-Dame-de-Lorette. Quelques centimètres devant la voiture folle, se trouvait une rame venant de la direction opposée, qui attendait à quai, avec plusieurs dizaines de passagers à son bord. C'est la première fois, depuis la mise en service de la première ligne du métro parisien, il y a cent ans, le 19 juillet 1900, qu'une voiture se couche ainsi sur les rails.

Il y avait quarante-deux passagers dans la voiture accidentée. Aidés par les occupants des quatre autres voitures, qui étaient restées sur les rails, ils ont rapidement pu s'extraire du compartiment par les fenêtres. Vingt-quatre personnes, dont le conducteur de la rame, ont été plus ou moins touchées : un premier bilan faisait état d'une seule fracture. Dix blessés ont cependant été hospitalisés à la suite de cet accident. Un très important dispositif de secours avait été installé, dans la station et dans tout le quartier, quelques minutes seulement après le déclenchement du plan rouge par le préfet de police. 170 sapeurs-pompiers de 25 centres de secours étaient sur place pour évacuer les blessés. Des spécialistes de l'Institut d'accompagnement psychologique de la RATP ont également immédiatement pris en charge les blessés et les témoins de l'accident, tous choqués.

La première voiture se couche

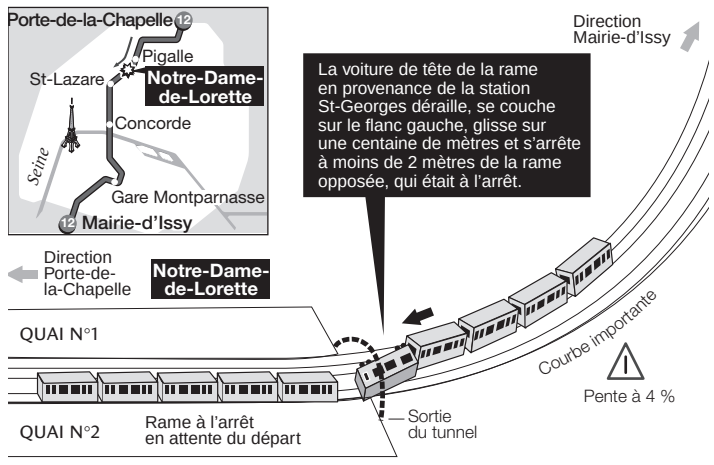

PREMIÈRE SORTIE DE M. VAILLANT

Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, dont c'était la première sortie officielle, vingt-quatre heures après sa nomination, s'est rendu sur place. Alors que des moyens techniques importants avaient rapidement été mis en place pour dégager la voiture accidentée, celle-ci n'a pu être relevée qu'en toute fin de soirée. Après l'ouverture d'une information judiciaire pour *« blessures involontaires »*, Philippe Coirre, le juge chargé de l'instruction, a en effet demandé à un expert d'examiner la rame dans l'état où elle se trouvait au moment de l'accident.

De son côté, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a décidé la mise en place d'une *« commission d'enquête technique et administrative »*. Celle-ci aura pour mission *« de rechercher les causes de l'accident et de tirer les enseignements nécessaires »*. M. Gayssot a demandé que les premiers résultats de l'enquête lui soient remis *« dans les tout prochains jours »*.

Une enquête a également immédiatement été engagée par la RATP. Au cours d'une conférence de presse, mercredi après-midi, Jean-Paul Bailly, président de la RATP, a indiqué ne pas disposer *« d'éléments d'explications pour le moment »*. Trois pistes sont à l'étude : *« l'état de la voie, une éventuelle défaillance mécanique et une faute de conduite, notamment liée à la vitesse »*. M. Bailly a précisé que le conducteur était expérimenté sur cette ligne, et qu'il avait pris son service aux alentours de midi, un peu plus d'une heure avant l'accident.

La voiture s'est couchée dans une courbe assez prononcée, en bas d'une pente d'environ 4 %. La voie entre les stations Saint-Georges et Notre-Dame-de-Lorette ne comporte aucun aiguillage susceptible d'avoir connu un dysfonctionnement qui aurait pu provoquer le déraillement. La rame accidentée avait été mise en service en 1972, alors que le matériel roulant de la RATP a une durée de vie d'environ quarante ans. Un enregistreur de vitesse, sorte de « boîte noire », devrait permettre de connaître les différentes allures de circulation de la rame avant l'accident. La vitesse de celle-ci aurait dû être d'environ 30 km/h à son entrée dans la station. Certains témoignages laissent entendre que la rame roulait à une vitesse excessive dans la descente vers la station.

Le syndicat CGT de la RATP a dénoncé *« la politique des risques calculés qui conduit depuis des années la direction de la RATP à faire des économies »*. *« Un tel incident ne peut être le fruit du hasard »*, a affirmé le syndicat dans un communiqué, citant Alain Caire, contrôleur général chargé de la sécurité à la RATP, selon lequel *« un tel accident ne peut avoir à l'origine qu'un incident technique »*.

« Sans présager des enquêtes qui détermineront les causes », la CGT met en cause les *« économies »* faites, selon elle, par la RATP, *« sur la politique de maintenance préventive* (...), *les renouvellements des matériels »* et sur les investissements. Elle stigmatise aussi *« une politique de sous-traitance qui fragilise la chaîne du transport »* et *« des effectifs ne couvrant pas les besoins en matière de sécurité ferroviaire »*.

Après avoir été interrompu partiellement sur la ligne 12, pour permettre de relever la rame accidentée et la vérification des voies, le trafic devait être entièrement rétabli sur la ligne dans la journée du jeudi 31 août.

Christophe de Chesnay

Les précédents accidents dans le métro

● **10 août 1903.** L'incendie de la motrice d'une rame, à la station Couronnes, provoque la mort par asphyxie de 84 passagers.
● **23 avril 1930.** Une rame en stationnement devant un signal d'arrêt est percutée par le train suivant à la station Porte-de-Versailles (ligne 12) : 2 morts et de nombreux blessés.
● **10 janvier 1963.** Une rame entre en collision avec celle qui la précède, près de la station Porte-de-Versailles (ligne 12), faisant une quarantaine de blessés.
● **30 octobre 1973.** 19 voyageurs sont légèrement contusionnés à la suite d'une collision et d'un déraillement à la station Louis-Blanc (ligne 7).
● **25 novembre 1976.** Collision de deux rames entre les stations Concorde et Madeleine (ligne 8), due à un défaut de signalisation : 33 blessés légers.
● **6 février 1981.** Accident à la station Nation (ligne 2) : 1 mort (le conducteur de la rame) et 5 blessés légers.
● **18 novembre 1996.** Le déraillement de deux wagons sur la ligne 6, à la station Charles-de-Gaulle-Etoile, fait 2 blessés légers.

« Un court moment de panique » et « un miracle »

EVANGELOS TZONIS est un bon témoin, d'autant que c'est le seul à bien vouloir répéter consciencieusement son histoire devant la grappe de journalistes. Il s'apprêtait à pénétrer dans la rame à l'arrêt à Notre-Dame-de-Lorette quand le métro, en face, a déraillé. *« J'allais monter dans la rame qui allait partir dans la direction Porte-de-la-Chapelle*, raconte ce citoyen d'origine grecque, qui travaille au parc Disneyland. *J'ai entendu un grand bruit qui venait vers nous, dans le tunnel qui descend de la station Saint-Georges. Il y a eu un choc et puis tout s'est éteint. J'ai d'abord eu très peur. J'ai vu une dizaine de passagers, dont certains ensanglantés, sortir par les fenêtres de la voiture couchée qui était venu percuter le bout du quai de la station. Après quelques cris, et un court moment de panique, les gens avaient repris leur calme, s'organisaient et faisaient la chaîne pour évacuer les blessés. »*

REPORTAGE

« J'ai entendu un grand bruit qui venait vers nous, dans le tunnel »

Les vingt-quatre blessés rapidement évacués, les pompiers, la RATP et les enquêteurs s'affairent autour de l'énorme motrice couchée sur le côté, avec le net sentiment que la catastrophe a été évitée de justesse. *« Il n'y a pas de blessés graves,* explique le commandant Christian Decolloredo, de l'état-major des sapeurs-pompiers, *un passager a une épaule démise, un autre une jambe cassée, ce sont les plus sérieusement touchés. »* Philippe Massoni, le préfet de police, rapidement arrivé sur place, estime que c'est un véritable *« miracle »* : *« Nous aurions pu nous trouver devant un incident d'une grande gravité. Heureusement, la motrice qui s'est couchée n'a pas été jusqu'au bout de sa course. Elle aurait pu percuter violemment la rame qui attendait dans la station. »* Vincent Reina, adjoint (RPR) au maire de Paris et premier adjoint du maire du 9e arrondissement, demande à la la RATP d'*« informer au plus vite les Parisiens des causes de cet accident afin d'assurer à l'ensemble des usagers un transports en toute sécurité »*.

Les nombreux responsables de la RATP venus sur les lieux s'interrogent sur les raisons d'un accident dont il n'existe aucun précédent de ce type dans l'histoire tout juste centenaire du métro. Alain Caire, directeur du département environnement et sécurité à la Régie, parle du *« caractère totalement exceptionnel d'un tel accident »* : *« En plus de trente ans de carrière à la RATP, je ne me souviens pas d'un tel incident. Nous avons connu des déraillements ces dix dernières années, des collisions il y a plus longtemps, mais jamais de voitures couchées*, précise-t-il. *Il va falloir voir s'il y a eu une défaillance du matériel ou une faute de conduite. Pour l'instant, tout cela reste inexplicable. »*

C. de C.

« Vache folle » : de nouvelles mesures de prévention sont à l'étude

Le risque de transmission interhumaine de l'agent de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob serait accru par la résistance du prion aux méthodes de stérilisation des instruments chirurgicaux

CHAQUE PROGRÈS dans la compréhension de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») et des maladies à prions soulève de nouvelles questions d'ordre sanitaire. Ainsi, les derniers résultats obtenus par l'équipe de scientifiques londoniens dirigés par le professeur John Collinge *(lire ci-dessous)* ont-ils conduit les autorités britanniques à demander une réunion des experts du Comité consultatif sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (SEAC). Ce comité, officiellement chargé de conseiller le gouvernement de Tony Blair, étudiera le 29 septembre, au vu de cette nouvelle étude, les mesures à prendre, a indiqué le ministère britannique de la santé. Parallèlement aux mesures médicales, les auteurs de cette recherche estiment que leurs résultats plaident en faveur du dépistage systématique, après leur abattage, des bovins apparemment sains afin de rechercher la présence d'une ESB en gestation.

INSTRUMENTS JETABLES

En France, le secrétariat d'Etat à la santé a choisi de ne pas s'exprimer sur cette question. Le professeur Lucien Abenhaïm, directeur général de la santé, a toutefois précisé au *Monde* que les derniers résultats britanniques allaient être rapidement analysés avec la plus grande attention. En pratique, ces résultats conduiront à s'interroger sur les méthodes actuelles de prévention vis-à-vis du risque de transmission interhumaine de l'agent de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (nvMCJ) qui résulte du passage dans l'espèce humaine de l'agent de l'ESB. On savait que les prions pathologiques pouvaient, chez l'homme, être transmis lors de certaines intervention chirurgicales.

Dans son édition datée du 30 août, le quotidien britannique *The Times* indique qu'après la publication des résultats de l'équipe du professeur Collinge, les responsables des hôpitaux britanniques, craignant que le prion pathologique de la nvMCJ ne soit résistant aux méthodes traditionnelles de stérilisation des instruments chirurgicaux, envisagent de ne plus utiliser que des instruments chirurgicaux jetables. Le quotidien précise que le gouvernement étudie un plan prévoyant la destruction du matériel chirurgical après toute intervention neurochirurgicale, ainsi qu'après une ablation des amygdales et de l'appendice, organes dont on sait qu'ils peuvent, chez les personnes en phase d'incubation d'une nvMCJ, être porteurs de l'agent infectieux. Le coût annuel de cette mesure serait de l'ordre de 100 millions de livres (environ 1 milliard de francs). Le professeur Peter Smith, président du SEAC, a confirmé qu'une étude sur ce thème était en cours tout en soulignant qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise.

Les autorités sanitaires françaises sont encore bien loin d'avoir procédé à une telle analyse de risque. Régulièrement saisi par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments des diverses questions relatives aux risques alimentaires, le Comité des experts des maladies à prions, que préside le docteur Dominique Dormont, ne l'est pas par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. Cette situation prive, de fait, les pouvoirs publics de la capacité d'expertise des spécialistes qui le composent. Pour l'heure, les principales mesures d'hygiène hospitalière prises ces dernières années dans ce domaine ont concerné la forme classique le maladie de Creutzfeldt-Jakob. Les incertitudes qui demeurent en ce qui concerne l'agent de la nvMCJ font que rien ne permet d'affirmer que les procédures actuellement recommandées en matière de stérilisation du matériel chirurgical par autoclave sont réellement efficaces.

LA SÉCURITÉ DES GREFFES

Quelles mesures préventives faudra-t-il prendre ? Ce sont les travaux de recherche fondamentale sur le prion pathologique de la nvMCJ qui permettront, dans les prochains mois, de guider l'action des responsables sanitaires. Si, comme différentes observations le prouvent, cet agent transmissible non conventionnel peut être retrouvé dans de nombreux tissus chez les personnes en phase d'incubation, c'est bien l'ensemble des procédures de stérilisation des matériels chirurgicaux et l'usage de certains outils diagnostiques qui devra être revu.

« Chez l'homme, l'agent bovin est largement distribué en périphérie, ce qui impose de reconsidérer la sécurité des greffes, des médicaments d'origine humaine, de la transfusion et de réévaluer les règles de la sécurité hospitalière, écrit le docteur Dominique Dormont dans le numéro du mois de septembre du mensuel *Eurosurveillance. A ce titre, les résultats des expériences en cours aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France visant à identifier la présence – ou l'absence – d'infectiosité associée au sang seront critiques. »*

Jean-Yves Nau

Des « porteurs sains » pourraient contribuer à la transmission des maladies à prion

PUBLIÉS dans le dernier numéro, daté du 29 août, des *Comptes rendus de l'Académie nationale américaine des sciences,* les résultats expérimentaux obtenus par un groupe de scientifiques britanniques dirigé par le professeur John Collinge (Imperial College School of Medicine at St Mary's, Londres) soulèvent de nouvelles questions sanitaires sur le risque de contamination humaine par ces agents transmissibles non conventionnels que sont les prions. Sans constituer une avancée définitive dans l'histoire, toute récente, du décryptage scientifique des maladies à prion, cette publication constitue un événement important.

Elle fournit en effet une nouvelle démonstration de la facilité déconcertante avec laquelle les prions pathologiques responsables des affections neurodégénératives du type de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») peuvent franchir les barrières d'espèces. Ce franchissement semblait quasi impossible avant 1996, date à laquelle le gouvernement britannique a reconnu que la transmission de l'agent de l'ESB à l'espèce humaine était une hypothèse quasi démontrée.

L'équipe du professeur Collinge révèle aujourd'hui les résultats d'une expérience conduite depuis plusieurs années. Ce travail a consisté à injecter à des souris des fragments de tissu nerveux provenant de hamster et contenant une souche particulière et bien connue de prion pathologique. Alors qu'aucun symptôme de maladie neurodégénérative n'était observé chez ces souris, l'injection de fragments de tissu nerveux de ces animaux s'est révélée capable de transmettre la maladie mortelle à d'autres animaux de laboratoire. Les chercheurs britanniques tirent de ces observations, schématiquement, deux conclusions : le franchissement de barrière d'espèce par certaines souches de prions pathologiques pourrait être encore beaucoup plus facile qu'on ne le pensait ; quant à la dissémination de ces agents transmissibles non conventionnels, elle pourrait être facilitée par l'existence de « porteurs sains ».

FARINES CONTAMINÉES

Cette étude vient compléter les travaux conduits sur le même thème en France par Corinne Lasmezas (équipe du docteur Dominique Dormont) et publiés en 1997 dans la revue américaine *Science.* Si l'on s'autorise à extrapoler les résultats aujourd'hui disponibles à l'épidémie d'ESB, on peut craindre que des animaux qui ont été nourris avec des farines de viande et d'os contaminées par le prion pathologique bovin aient pu accumuler ce dernier dans certains de leurs tissus. La consommation de ceux-ci par d'autres espèces plus sensibles, dont l'espèce humaine, pourrait alors contribuer à transmettre la maladie. Jusqu'à présent, le poulet et le porc semblaient résister à l'agent de l'ESB. Aujourd'hui, la question se pose de savoir si ces animaux ne sont pas en réalité des « porteurs sains » représentant un sérieux danger pour l'homme.

Les résultats britanniques semblent plaider en faveur de l'interdiction définitive, en France, de l'utilisation des farines de viandes et d'os dans l'alimentation des porcs, volailles et poissons, comme c'est le cas au Royaume-Uni.

J.-Y. N.

DÉPÊCHES

■ **FAIT-DIVERS : l'enquête sur l'incendie criminel d'une maison d'Anor (Nord)**, lundi 28 août, semble confirmer la thèse d'un drame familial (*Le Monde* du 30 août). Jean-Marie Midoux, un conducteur de poids lourds âgé de trente-huit ans, aurait tué sa femme et ses quatre enfants, ainsi que le chien de la famille, avant de mettre le feu à la maison. Deux armes à feu ont été retrouvées sur place. L'autopsie du corps de la fille aînée du couple, âgée de onze ans, a établi qu'elle avait reçu dix-neuf coups de couteau, une balle dans la tête, ainsi que six coups portés à l'aide d'un objet contondant. Les gendarmes, dont l'enquête se poursuit dans l'attente d'expertises complémentaires, ont établi que le couple était fortement endetté.

■ **PRISON : un détenu considéré comme « dangereux »** par la police, Roger Garcia, trente-sept ans, s'est évadé mercredi 30 août de la prison Saint-Michel de Toulouse. Condamné à trente ans de réclusion, avec une peine de sûreté de dix-huit ans, le 25 mars à Tarbes (Hautes-Pyrénées), pour avoir tué le gérant d'une salle des ventes, Roger Garcia devait comparaître fin septembre devant la cour d'assises de Haute-Garonne pour une deuxième affaire de meurtre.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Festivals en Muzzik
MUZZIK
Tous les jours à 9 heures,
12 heures, 19 heures, 20 h 45 , 22 h 30

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

La commission Mauroy sur la décentralisation se saisit de la question corse

L'ancien premier ministre a cédé à la pression des élus de droite qui menaçaient de se retirer si le statut de l'île n'était pas évoqué. Composée sous l'influence de Jean-Pierre Chevènement, la commission semble majoritairement opposée à la dévolution de pouvoirs législatifs

LA RENTRÉE de la commission sur l'avenir de la décentralisation, présidée par Pierre Mauroy, promet d'être agitée. Mercredi 6 septembre, ses vingt-trois membres doivent se retrouver après presque deux mois de vacances. Sans la Corse, ce cercle d'élus de tous bords aurait continué à débattre, courtoisement et entre soi, du sujet qui l'occupe : l'avenir des relations entre l'Etat et les territoires. Mais l'île sème, ici comme ailleurs, la zizanie. Cela avant même la reprise des travaux.

« Le gouvernement se fiche de nous allégrement. On ne peut pas nous faire travailler pendant une année sur la décentralisation et prendre en parallèle des décisions qui remettent en cause l'organisation territoriale de la France ! », tonne Nicolas Dupont-Aignan, maire (RPR) de Yerres (Essonne). Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de l'Association des régions de France (ARF), a également menacé de claquer la porte : *« On dirait que le gouvernement cherche à nous ridiculiser. Comment continuer à discuter de l'avenir du canton, quand un pouvoir législatif est dévolu à la Corse ? Nous refusons ce grand écart. »* Pour Jean Puech, président (DL) de l'Assemblée des département de France (ADF), moins tonitruant que ses collègues, *« la commission doit en débattre. Nous ne pouvons pas fonctionner en vase clos »*. Dans une lettre du 24 août, M. Raffarin demandait à Pierre Mauroy, le président de la commission, le report de l'audition de Laurent Fabius, ministre des finances, prévue le 6 septembre, afin que les élus de la commission règlent leurs comptes en famille.

L'appel a été entendu. Interrogé par *Le Monde,* mercredi 30 août, Pierre Mauroy déclare que le dossier corse sera bientôt à l'ordre du jour, non pas lors de la réunion de rentrée, mais la semaine suivante. *« La Corse est un problème spécifique, mais la commission ne peut pas l'ignorer »*, affirme M. Mauroy, qui contredit certains de ses collègues socialistes. Pour plusieurs d'entre eux, en effet, la commission n'ayant pas été pas saisie par le premier ministre de ce dossier, mieux valait rester prudent, et ne pas s'en mêler.

Pierre Mauroy, en tant que président, est souvent qualifié d'*« impartial »* et s'attire le respect. Il faut dire que sa méthode est consensuelle : quand une idée fâche, il refuse de trancher. Les propositions de réforme du mode d'élection des conseillers généraux ont ainsi été bloquées, suite à la ferme opposition de l'ADF, représentée par Jean Puech, son président.

IDÉES SACRILÈGES

C'est la seule fois où les débats à fleurets mouchetés ont viré à l'affrontement. Sur de nombreuses questions, les vingt et un élus (deux hauts fonctionnaires sont également membres de cette commission) se sont souvent trouvés d'accord, quelles que soient leurs étiquettes politiques : unanimité sur la nécessaire déconcentration des services de l'Etat, ainsi que sur la décentralisation de nouveaux pouvoirs réglementaires, sur l'autonomie fiscale des collectivités locales... La commission agite beaucoup d'idées, y compris les plus sacrilèges. *« Un jour, nous avons même discuté pendant une heure et demie de l'éventuelle disparition des préfets »,* glisse M. Raffarin, un sourire gourmand aux lèvres.

Face au cas corse, le ton pourrait se faire plus acéré et l'harmonie entre élus, qui s'affirment tous *« décentralisateurs »*, se briser. Pierre Mauroy en est conscient : *« Je ne veux pas préjuger des débats de la commission, mais il est probable que sur ce dossier comme sur celui du canton, plusieurs thèses s'affronteront. »* De nouvelles lignes de fracture vont apparaître dans la commission, qui, là non plus, ne recouvriront pas forcément le clivage droite-gauche.

Pourtant, un consensus pourrait, paradoxalement, se dessiner. La plupart des membres de la commission condamnent, plus ou moins fermement, la dévolution d'un pouvoir législatif à l'Assemblée territoriale de Corse.

Chacun formule son objection. Les uns sont *« réservés »*, les autres *« farouchement contre »*. Certains refusent carrément de se prononcer. Un élu socialiste se dit inquiet de l'*« engrenage infernal »* mis en mouvement en Corse. Seuls Jean-Michel Baylet (PRG) et Marie-Christine Blandin (Verts), ainsi que Pierre Mauroy – qui affirme que *« l'avenir de la République ne se fera pas dans la négation des territoires qui la composent »* –, soutiennent sans états d'âme le processus de Matignon. Selon Mme Blandin, *« les audaces de Jospin prennent à rebrousse-poil la commission »*.

MAJORITÉ « RÉPUBLICAINE »

Jean-Pierre Chevènement avait beaucoup pesé dans la nomination de ses membres. Après la démission du ministre de l'intérieur, la commission Mauroy reste en majorité « républicaine ». Lionel Jospin risque-t-il de voir se retourner contre lui ce dispositif qu'il avait installé en novembre 1999, afin de mettre en route la deuxième phase de la décentralisation, tant attendue par les élus locaux, qui a été en voie de devenir l'un des thèmes de bataille de la droite ? Certains élus espèrent, en tout état de cause, que l'affaire corse donnera du tonus aux conclusions de la commission, que Pierre Mauroy espère rendre avant même la rentrée parlementaire du début octobre.

Jean Auroux, maire (PS) de Roanne, souhaite une commission *« plus allante »*. Pour Daniel Hoeffel (sénateur UC), membre de l'Association des maires de France, *« les projets de réforme* [du gouvernement] *sont d'une telle ampleur qu'ils ne peuvent pas ne pas influencer les conclusions de la commission »* . M. Hoeffel se dit conscient du *« caractère particulier de la Corse »*. Pourtant, dit-il, *« ces avancées importantes de la décentralisation appellent plus de hardiesse de notre part »*.

Ga. D.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-LOUIS GUIGOU

1 Jean-Louis Guigou, vous êtes délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Pourquoi le débat sur le statut particulier de la Corse prend-il une telle ampleur en France ?

La Corse est le révélateur de problèmes sous-jacents, qui n'ont jamais trouvé de solutions. En parallèle à la montée en puissance de la mondialisation, la crainte de l'homogénéisation, de l'uniformité, de la perte d'identité se fait jour. La question corse rencontre un écho considérable parce qu'elle ranime le couple mondial/local, et réveille la questions de l'identité. Ces sujets ont toujours été sous-estimés en France. Notre pays est centralisé. Nous sommes les fils de la Révolution française et des valeurs universelles. La question du territoire a longtemps été occultée par les hommes politiques, qui n'ont pas éclairé ce débat. Parce que nos élites intellectuelles sont toutes formées dans un même moule, où la géographie et le territoire n'ont pas leur place, le petit, le local, n'est pas suffisamment abordé.

2 En quoi l'affaire corse fait-elle avancer le débat sur la décentralisation ?

Partout en Europe, les Etats sont pris en tenaille entre l'Union européenne, qui absorbe une partie de leurs prérogatives, et les transferts de compétences aux départements, aux régions ou aux communes *[lire également page 14, l'analyse de François Grosrichard].* Dans ce contexte, ils redécouvrent leur capacité d'action sur le territoire. L'aménagement du territoire est un domaine où les gouvernements ont une grande marge de manœuvre. La France découvre cette capacité. Le débat sur la décentralisation devient un enjeu politique majeur.

2 Faut-il redécouper les régions ?

Il y a plus urgent. Une recomposition du territoire est nécessaire, au niveau local et au niveau interrégional. Il faut définir de nouveaux espaces afin que les populations bénéficient d'un maximum de services. Au niveau local, les pays, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération ou de communes sont des espaces pertinents. Au niveau macroterritorial, les régions existantes doivent coopérer entre elles, afin de former de grands ensembles régionaux *[lire ci-contre].* Facilitons l'interrégionalité. La concurrence entre villes ou entre régions voisines ne fait qu'engraisser Paris.

Propos recueillis par Gaëlle Dupont

Les figures libres de politique-fiction de la Datar

*« "**AMÉNAGER** la France de 2020" n'est pas un document opportuniste »*, prévient Jean-Louis Guigou, délégué général à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Ce travail prospectif, commandé par le gouvernement lors d'un comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire en décembre 1997, est sorti par hasard cet été, en plein débat sur l'avenir de la Corse. L'objectif du document est, selon son principal concepteur, de contribuer à une réflexion à laquelle participent les travaux du commissariat général du Plan et de la commission Mauroy sur la décentralisation.

Dans les figures libres de politique-fiction que représente *La France de 2020* , la Datar est passées de six scénarios (*Le Monde* du 19 février) à quatre. Hypothèse numéro 1, nommée l'*« archipel éclaté »* : le désengagement de l'Etat laisserait le champ libre à l'émergence de villes toutes puissantes. L'Etat n'aurait plus, dans ce contexte, qu'à gérer la désertification des espaces situés entre ces villes. Scénario numéro 2, dans un contexte d'effacement de l'Europe : le *« centralisme rénové »*. L'Etat maintient sa structure administrative, ne délègue plus aucune compétences aux collectivités, et redistribue les richesses. La suprématie de Paris est renforcée.

« POLYCENTRISME MAILLÉ »

Dans le scénario numéro 3, appelé *« local différencié »*, la vacuité des politiques d'aménagement du territoire laisse le champ libre aux dynamiques locales. L'Etat fait alors office de médiateur dans les conflits d'intérêt entre les *« féodalités et communautés qui voient immanquablement le jour entre certains territoires »*.

Hypothèse numéro 4 : le *« polycentrisme maillé »*. C'est, évidemment, pour ce dernier scénario que plaide la Datar. L'organisation de la France repose alors sur des territoires de projets (structures intercommunales, pays, agglomérations, parcs naturels régionaux...) alliant dans un même périmètre l'espace vécu par les habitants, la représentation politique et la solidarité financière.

La Datar défend donc une recomposition du territoire par les collectivités qui désirent s'associer. Parallèlement, les régions doivent travailler ensemble, afin de ne plus former que six grands bassins : sud-ouest, sud-est, ouest, est, nord, et une grande zone qui dépasse largement les contours de l'Ile-de-France. L'Etat, dans ce scénario, favorise l'émergence de ces blocs et la création de réseaux de villes (Lyon-Marseille, Nantes-Rennes-Angers...) qui forment des pôles urbains attractifs.

Conscient que les rivalités entre villes et régions sont difficiles à éradiquer, la Datar veut avant tout faire œuvre de pédagogie. En direction des collectivités, mais aussi de l'Etat qui, selon M. Guigou, doit appliquer ce schéma lorsqu'il réorganise son administration sur le territoire.

Ga. D.

Les 23 de la commission

- **Président :** Pierre Mauroy (PS)
- **Ass. des maires de France :** Daniel Hoeffel (UC), Bernard Poignant (PS)
- **Départements de France :** Jean Puech (DL), Jean-Claude Peyronnet (PS)
- **Régions de France :** Jean-Pierre Raffarin (DL), Jean-Paul Huchon (PS)
- **Maires des grandes villes :** Jean-Pierre Sueur (PS)
- **Villes moyennes :** Jean Auroux (PS)
- **Petites villes :** Martin Malvy (PS)
- **Districts et communautés :** Marc Censi (UDF)
- **Maires ruraux :** Georges Pelletier (div. g.)
- **Personnalités qualifiées :** Jean-Michel Baylet (PRG), Marie-Christine Blandin (Verts), Gilles Carrez (RPR), Nicolas Dupont-Aignan (RPR), Jean-Pierre Fourcade (UDF), Jacqueline Fraysse (PC), André Laignel (PS), Jacques Oudin (RPR), Christian Proust (MDC), Alain Ohrel (conseiller d'Etat), Alain Pichon (conseiller maître à la Cour des comptes).

Défense de la vignette

La Corse n'est pas le seul souci de la commission sur la décentralisation. La suppression de la vignette automobile, si elle est confirmée *(lire pages 6 et 7)*, allumera un nouveau foyer de contestation. Pierre Mauroy a déjà affirmé son attachement à l'autonomie fiscale des collectivités. Gilles Carrez, maire (RPR) du Perreux, parle de *« casus belli »*. Jean-Pierre Fourcade, président (UDF) du comité des finances locales, proteste contre *« l'idée fixe de Bercy : supprimer l'autonomie des collectivités locales »*. Quant à Jean Puech, président (DL) de l'Assemblée des départements de France, incrédule, il juge que cette mesure serait *« grave »* et démontrerait *« un manque de considération vis-à-vis des élus locaux »*.

GROUPE SEB

ARNO. CALOR. ROWENTA. SEB. TEFAL

Résultats semestriels

(en Millions d'euros)	30.06.2000	30.06.1999
Ventes	792,6	750,3
Résultat opérationnel	26,1	13,7
Résultat courant	13,9	10,9
Bénéfice net	3,9	2,3
Bénéfice net part du groupe	2,9	0,1
Bénéfice net + amortissements	45,2	41,6

La poursuite des actions engagées se traduit par une nouvelle amélioration de la situation du Groupe reflétée dans les comptes du 1er semestre.
Ainsi à 26,1 millions d'euros, le résultat opérationnel augmente fortement .
La non récurrence d'un profit de change exceptionnel réalisé au Brésil au premier semestre 1999 et l'augmentation des taux d'intérêt entre les deux périodes, pèsent sur les frais financiers, malgré une baisse de l'endettement lié à l'amélioration du besoin en fonds de roulement. Le résultat courant croît de 27,5 %.
Le résultat net part du Groupe s'élève à 2,9 millions d'euros.
L'objectif d'un résultat opérationnel d'environ 150 millions d'euros sur l'exercice est maintenu.

Le rapport semestriel sera disponible à compter du 26 septembre.

Sites internet : http://www.groupeseb.com - http://www.prline.com

Cette semaine

DISPARITION

Antoine Guillaumont

Un spécialiste des premiers âges chrétiens

ANCIEN professeur au Collège de France, membre de l'Institut, Antoine Guillaumont est mort à Paris vendredi 25 août à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Né à L'Arbresle (Rhône) le 13 janvier 1915, Antoine Guillaumont est partagé dans sa jeunesse entre le Rhône et l'Hérault, fréquentant le collège de Lunel, avant le lycée du Parc à Lyon, puis la faculté des lettres de Montpellier. Un cursus parfaitement classique (agrégation, puis doctorat ès lettres, études à l'Ecole pratique des hautes études) masque un engagement qui lui vaut la croix de guerre 39-45. Un temps professeur au lycée de Monaco, il est attaché, puis chargé de recherche, au CNRS (1946-1951), avant d'obtenir à l'Ecole pratique des hautes études une direction d'études pour l'hébreu et l'araméen (1952-1974), puis une autre sur les christianismes orientaux (1957-1981).

Alors que sa compétence linguistique l'amène à participer à la traduction œcuménique de la Bible et pour Gallimard à celle de l'Ancien Testament en Pléiade, il entreprend un travail de terrain, que sa connaissance du copte et du syriaque favorise – il a ainsi contribué à l'édition du texte copte de l'Evangile selon Thomas (1959), sitôt publiées ses versions syriaques des *Six Centuries des Képhalaia gnostica* d'Evagre le Pontique (1958). Spécialisé dans l'étude des courants doctrinaux des chrétientés orientales des premiers siècles, les premiers âges de l'ascétisme et du monachisme chrétiens, Antoine Guillaumont participe activement aux fouilles archéologiques entreprises sur le site des Kellia, en basse Egypte, dès 1964, mais sa culture lui permet de chercher aussi le berceau du mouvement monastique en Palestine et en Syrie.

Elu au Collège de France en remplacement d'Henri-Charles Puech, il y occupe, de 1977 à 1986, la chaire « Christianisme et gnoses dans l'Orient préislamique ». Accueilli en 1984 à l'Académie des inscriptions et belles lettres, il ne renonce pas, devenu professeur honoraire, à son activité de traducteur, puisqu'il poursuit avec son épouse, Claire, l'édition des œuvres du prédicateur et ermite Evagre le Pontique (1971-1989) et participe à de nombreux colloques et journées d'études, où la profonde gentillesse, l'attention peu commune et la disponibilité qu'il offre à ses élèves lui valent un respect et une affection propres à gêner cet homme timide foncièrement modeste.

Ce grand savant, qui jonglait avec une déconcertante agilité avec les langues et les références, était aussi un homme cordial, d'une *« grande noblesse d'esprit »*, se souvient son élève Javier Teixidor. Antoine Guillaumont s'attacha, en spécialiste des premiers âges du christianisme oriental, à l'étude de ceux qui choisirent le retrait du monde, anachorètes, stylites et autres ermites, mais cet érudit réservé cherchait là à rencontrer des hommes, avec cette bienveillance singulière qui reste sa marque.

Philippe-Jean Catinchi

NOMINATIONS

CNRS

Geneviève Berger a été nommée directrice générale du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), lors du conseil des ministres de mercredi 30 août, en remplacement de Catherine Bréchignac (*Le Monde* du 31 août).

[Née le 26 janvier 1955 à Dieuze (Moselle), ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan, Geneviève Berger est agrégée de physique. Titulaire d'un doctorat de mécanique théorique et appliquée, d'un doctorat de biologie humaine et d'un doctorat de médecine, elle est professeur des universités praticien hospitalier (université Paris-VI-CHU Broussais-Hôtel-Dieu) depuis 1996 et chef du service de biophysique et médecine nucléaire de l'Hôtel-Dieu depuis 1997. Après avoir dirigé le laboratoire d'imagerie paramétrique (CNRS-université Paris-VI), créé en 1991, elle a dirigé le département biotechnologies, médicaments et agroalimentaire du ministère de la recherche, de février 1998 à janvier 2000. Elle était, depuis, directrice de la technologie au ministère de la recherche. Geneviève Berger a reçu la médaille d'argent du CNRS en 1994 et le prix Yves-Rocard de la société française de physique en 1997, pour la mise au point du premier imageur mondial de l'os par ultrasons].

Diplomatie

Michel Touraine a été nommé ambassadeur à Oman, en remplacement de Georges Gautier, par décret publié au *Journal officiel* daté 28-29 août.

[Né le 20 mai 1951 à Limoges (Haute-Vienne), Michel Touraine est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut des langues et civilisations orientales. Il a été notamment en poste à Moscou (1980-1982), à Tunis (1984-1987), à Riyad (1987-1992), à Saint-Pétersbourg (1994-1996) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis mars 1996, Michel Touraine était ambassadeur en Lituanie.]

Michel Vandepoorter a été nommé ambassadeur au Nicaragua, en remplacement de Sylvie Alvarez, par décret publié au *Journal officiel* daté 28-29 août.

[Né le 10 décembre 1949 à Lille (Nord), Michel Vandepoorter est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été notamment en poste à Bruxelles (1973-1977), à Tunis (1977-1981), à Abidjan (1981-1984), à Yaoundé (1987-1990), à Vienne auprès de la représentation de la France aux négociations sur les forces armées classiques et sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe (1990-1994), et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis juin 1997, Michel Vandepoorter était deuxième conseiller à Athènes.]

Le Monde de l'éducation
Au sommaire du numéro de septembre
Dossier : L'école qui marche.
Des réponses originales aux problèmes de l'éducation...
- Entretien avec Jacques Derrida.
- Les livres sur l'éducation font la rentrée.
- Les élèves ont-ils besoin de leur mémoire ?
- Débat : trop de femmes dans l'éducation ?
- Les comédies musicales ont trouvé leur public.

Chez votre marchand de journaux 30F-4,57€
Le magazine des enseignants qui avancent

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €
4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois
Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex
Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.
❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1
Autorisation de prélèvements
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.
Date : .....
Signature :
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.
N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| ville .....
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| ville .....
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB
Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Les familles **CLIMENT** et **FUCHS** sont heureuses d'annoncer l'arrivée de

Noémie,

chez
Robert, Déborah, Jérémy et **Lya,**

le 23 août 2000.

Adrien, Léopold,
ses frères,
Pierline et **Emmanuel,**
ses parents,
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Paul, Victor, Manuel,

par un beau dimanche ensoleillé, le 27 août 2000, à la Croix-Rousse.

23, rue Denfert-Rochereau,
69004 Lyon.

Anniversaires de naissance

– Vingt ans !

Bon anniversaire,

Jérôme BOSSY.

Colette, Fan, Jaoui, Pépé.

Décès

– Mme Claude Abbou,
Mlles Elisabeth et Fabienne Abbou,
Le docteur Yovan Knezevitch,
Le docteur Richard Abbou,
Mlle Céline Abbou,
M. et Mme Guy Abbou,
Mlle Françoise Abbou,
M. Pierre Abbou,
Leur famille et amis fidèles,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Joël ABBOU.

La cérémonie funèbre a eu lieu à Cannes, le 24 août 2000, dans l'intimité familiale.

Villa le Lys,
30, avenue Isola-Bella,
06400 Cannes.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur de la section médicale de l'Institut Curie
ont le regret de faire part du décès accidentel, survenu le 27 août 2000, du

docteur Jacques GERTNER,
médecin-anesthésiste.

– Le président,
Le conseil d'administration du CERPP,
L'ensemble de l'équipe de l'Ecole expérimentale de Bonneuil,
ont eu la grande tristesse d'apprendre le décès du

docteur Christiane GUILLEMET,
administrateur depuis de longues années du CERPP.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

– M. Marc Herbemont
et sa compagne, Annie-Laure Crespi,
M. Olivier Herbemont,
ses fils,
Mme Claude Barbé,
sa belle-fille,
Mme veuve Antoine Massoni,
sa belle-sœur,
Ses petits-enfants,
Les familles Come, Herbemont, Martial, Boiteux, Chappat, Prunet, Thomasson,
Et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques HERBEMONT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant 1939-1945,
médaille de l'Aéronautique,

survenu le 28 août 2000, à Biot (Alpes-Maritimes).

Le service religieux sera célébré le lundi 4 septembre 2000, à 10 h 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse, dans la sépulture de famille.

34, rue Dunois,
75013 Paris.

– François Lubtchansky et Fabienne Gardé,
Jacques Lubtchansky,
Paulette Maigne,
Jean et Anne Lubtchansky, Juliette Gardé,
Les familles Lubtchansky, Maigne, Guédy, Bâty, Zélikovsky,
Richard Himelfarb,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Jacqueline LUBTCHANSKY,
ancien interne
des Hôpitaux psychiatriques de Paris,
membre titulaire
de la Société psychanalytique de Paris,

survenu accidentellement à Saint-Tropez, le 27 août 2000.

On se réunira au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 1er septembre, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, quai Jean-Baptiste-Clément,
94140 Alfortville.
214, rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris.

– Nathalie, Philippe et Caroline,
leurs enfants,
Thomas Piketty,
Juliette et Deborah Piketty,
leurs petites-filles,
Françoise Chapotot
et sa famille,
Jean-Pierre Moine
et sa famille,
René Moine,
Marie Malgalé, Viviane Ferry
et leur famille,
Marie-Brigitte Rémy,
la famille Ricatte,
Suzanne Pierson, Maryvonne Martin
et leur famille,
Xavier Jamar et son épouse,
Pascal Chabot,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Colette et **Gérard MOINE,**

survenu accidentellement en Corse, le dimanche 27 août 2000.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, vendredi 1er septembre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue de l'Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

– Le président et les membres
du Comité exécutif de France Telecom
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de leur collègue et ami

M. Gérard MOINE,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur des relations extérieures
de France Telecom,

et de son épouse

Mme Colette MOINE,

survenu le 27 août 2000, dans le golfe de Sagone (Corse).

Ils s'associent à la douleur de leur famille et témoigneront leur sympathie lors de la cérémonie religieuse qui sera célébrée le vendredi 1er septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Gérard Moine était entré en 1972 à France Telecom où il a puissamment contribué à la transformation de l'entreprise, après avoir occupé différents postes dans la haute administration et dans plusieurs cabinets ministériels. Il avait été en 1990 l'un des artisans de la réforme des PTT auprès de Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, avant de diriger le cabinet d'Edith Cresson, premier ministre.

– La Fédération de Paris du Parti socialiste,
Et les sections socialistes du 13e arrondissement de Paris
ont la douleur de faire part du décès de

Colette et **Gérard MOINE,**

survenu le dimanche 27 août 2000.

Les militants socialistes du 13e arrondissement, durement éprouvés par cette perte brutale, expriment l'estime et l'affection qu'ils portaient à leurs camarades disparus et s'associent à la douleur de la famille.

41, rue Bobillot,
75013 Paris.

– Les anciens présidents,
Les membres du conseil d'administration,
La direction générale,
Et le personnel de l'Institut de l'économie urbaine,
font part de leur tristesse après la disparition de

Gérard MOINE,
président d'honneur.

Ils expriment à sa famille leurs sincères condoléances et se souviennent avec estime et reconnaissance de celui qui avait accompagné l'Institut depuis sa création.

– La présidente de l'Association des GEM,
La présidente d'honneur, les fondateurs, les anciens présidents, les vice-présidents, le bureau, le conseil,
Et tous les membres de l'AGEM,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard MOINE,

leur ami, membre actif de l'association, et de son épouse

Colette,

survenu accidentellement, le dimanche 27 août 2000. Ils s'associent au deuil qui frappe les familles.

(*Le Monde* daté 30 août.)

– Le docteur vétérinaire Pierre Royer, président du Syndicat national des vétérinaires français,
Et les membres du conseil d'administration
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur vétérinaire
Rémi MORNET,
président du groupe
des vétérinaires retraités
et ancien président du Syndicat national
des vétérinaires praticiens français,

survenu à son domicile, le 29 août 2000, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'incinération aura lieu au crématorium de Niort, le vendredi 1er septembre, à 15 h 30.

Syndicat national
des vétérinaires français,
10, place Léon-Blum,
75011 Paris.
Mme Pierrette Mornet,
31, rue du Parc,
79120 Lezay.

– Mme Olivier Nairac,
née Vacheyrout,
son épouse,
Chantal Jesberger,
sa fille,
et Gilles Jesberger,
son gendre,
Sophie Batiste,
sa fille, et le docteur Pierre Batiste,
son gendre,
Paul Nairac,
son fils,
Fanny, Céline, Laura, Etienne Jesberger,
Irène, Maud, Thomas, Jeanne Batiste,
ses petits-enfants,
M. et Mme Georges Nairac
et leurs enfants,
Les familles Nairac, Vacheyrout, Larivière
et en union avec sa fille « Odile », décédée le 21 juillet 1997,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Olivier NAIRAC,
inspecteur général de l'équipement,
chevalier de l'ordre du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 août 2000.

Les obsèques auront lieu le 2 septembre, à 15 heures, en l'église de Marçay (Vienne).

L'Ansart,
86370 Marçay.

« Ne le plaignez pas trop :
il a vécu sans pactes
Libre dans sa pensée
autant que dans ses actes. »
Edmond Rostand.

François SAVIGNON

nous a quittés, le 29 août 2000.

Irène Savignon-Valachs,
sa femme,
Colette et Heinrich, Elisabeth et Bernard, Laurence,
Eric et Sophie, Philippe et Anne,
ses enfants,
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
Ses amis,
sont dans la tristesse.

Nous l'accompagnerons au crématorium du Père-Lachaise, le samedi 2 septembre, à 11 h 15.

73, rue Saint-Nicolas,
78600 Maisons-Laffitte.

– 1910 Lemps (Ardèche).
2000 Chamonix (Haute-Savoie).

Henri
du TREMOLET de LACHEISSERIE,
ingénieur chimiste,

est entré dans la Vie Eternelle.

Sa famille et ses amis
l'accompagnent ce jeudi 31 août, en l'église et au cimetière des Houches.

« Erat peritus omni re scibili
et quibusdam aliis. »

Anniversaires de décès

– 1er septembre 1996,

Ruthy SZWARC.

Quatre ans déjà, elle nous manque terriblement.

Maurice, Myriam, Nicole, Daniel, Jonathan, Benjamin.

Assemblées générales

– L'association Jeunesse et Marine tiendra une assemblée générale extraordinaire, le samedi 16 septembre 2000, à 9 heures, au 6, rue Albert-de-l'Apparent, Paris-7e.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, PACS MARIAGES, FIANÇAILLES 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 – Fax : 01.42.17.21.36e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le jour où j'ai rencontré ma (très) chère voisine australienne

LES FOLIES D'INTERNET 10

Comment notre explorateur, au beau milieu de l'océan du sexe, a tout de même trouvé Pebbls, la voisine d'en face, une occasionnelle, virtuelle, tarifée mais sympa

DANS l'océan du sexe, ô surprise, m'attendait ma voisine de palier. Elle porte un joli nom : Pebbls. Elle est blonde, adore qu'on lui tienne la porte, et est assez musclée. Sa musculature doit être consécutive à la pratique du surf. Du vrai surf, j'entends, sur les redoutables rouleaux australiens. Car Pebbls, ma voisine de palier, habite en Australie. Je crois qu'il faut que je vous explique. J'ai découvert Pebbls dans un club sympathique, nommé e-friends (« amis virtuels »).

En gros, sur e-friends, vous pouvez rencontrer des amis tout autour du monde, avec qui dialoguer en vidéo sur les sujets de votre choix : finance, éducation des enfants, astrologie, recherche d'emploi. Supposons que vous décidiez de débattre en vidéo d'astrologie avec des Américains, par exemple pour comparer les prévisions des Béliers du troisième décan pour la première quinzaine de juillet dans le *Minnesota Herald* et dans le *Courrier des Yvelines,* une seule adresse : e-friends. Mais évidemment, ce n'est pas d'astrologie ni de recherche d'emploi que les amis virtuels ont majoritairement envie de débattre. En bas à droite, voici l'inévitable section « adultes ». *« Voilà où se trouve vraiment votre voisine de palier »*, annonce fièrement le slogan de la section « adultes ».

Avec cette voisine qui ne demande pas mieux que de devenir votre amie, vous allez pouvoir engager un bavardage vidéo, un *video chat.* Le *video chat* vous permet, après inscription préalable, choix d'un pseudonyme (« lemonde » fera l'affaire), acquisition d'un élémentaire vocabulaire en anglais et dépôt d'un numéro de carte bancaire (pas la peine de tricher, le système détectera immédiatement un faux numéro), d'entrer en vidéobavardage avec une armée entière de « e-friends » munis de Webcam, de tous âges, de tout sexe et de toutes couleurs, filmés dans leur salon ou dans leur chambre à coucher, et ardemment désireux de se faire une foule d'amis du bout du monde.

Evidemment, toute question d'argent n'est pas absente. Au royaume de e-friends, l'amitié est évidemment rémunérée. Les amis de e-friends, on l'aura deviné, se partagent en deux catégories : l'ami qui paie (pour voir), et l'ami payé (pour être vu). Ne disposant malheureusement pas de l'indispensable caméra, j'ai vite compris que je n'avais d'autre choix que de devenir l'ami qui paie. Reste à choisir ami(e) à mon pied. Facile : épluchons la liste. La liste ? Misère ! Son seul parcours, de haut en bas, peut placer votre infortunée souris en état d'épectase avancée. Un bataillon, une armée entière d'ami(e)s !

A première vue, si quelques lectrices de tarot et amateurs de conversation s'y sont glissés, si l'on y trouve quelques hommes seuls pour les dames, quelques hommes seuls pour les hommes, quelques couples ou groupes, et quelques individus *« ne répondant ni à la définition de l'homme ni à celle de la femme »*, comme on dit élégamment chez e-friends, l'immense majorité des candidats à l'amitié sont des candidates seules. Au total, des centaines et des centaines d'offres : « Afungirl », « Agirl19 », « Annpierced », « Brunette19 », « Flirt101 », « Erikka », « Ginette », « Icecream », « Fuzzybunny », « Naturegirl », « Nikitta », « Sandibeach ». Comment choisir ? « 18 ans », « Trois caméras », « Toujours prête », « Les plus fermes », « Le plus rose », « Le plus frais », « La plus humide » : tout d'un coup, ce n'est plus un club, c'est le marché de Cavaillon. Dans l'impossibilité de toucher, de sentir, oui, comment choisir ? Secourable, le système e-friends a prévu deux options. Le texte : en quelques lignes, chacune se décrit. Ce que je recherche, ce qui me plaît et me déplaît. Mais aussi l'image. Chaque « amie » vous propose gentiment – et gratuitement, mais oui – de plonger dans les albums-photos où sont consultables, en ligne, rangées par ordre de date, les archives des meilleurs moments de ses rendez-vous précédents. Commence alors une galerie de lits et de canapés, un défilé de strings multicolores et de décolletés désespérants, l'interminable déclinaison d'un nombre réduit de figures imposées d'exhibitions d'orifices béants. De dos, de face, de profil.

Certains ont soigné l'album-photo, recréant les étapes d'un strip-tease. D'autres ne montrent que leur visage. Tout montrer d'emblée, ou rien ? Toutes les options existent. S'agissant de la présence sur son lit du clavier avec lequel l'amie converse avec vous, très vite deux écoles cinématographiques se distinguent : le placer hors champ, ou dans le champ. Taper sur son clavier de face, ou de profil. C'est d'ailleurs, dans ces images, le hors-champ qui est le plus fascinant. Pendant que l'ami(e) se trémousse sur un lit devant la Webcam, quels membres de l'entourage peuvent bien se trouver dans les pièces voisines ? Des camarades de campus ? Des parents exténués ? Des enfants attablés devant les *corn flakes,* en partance pour l'école ?

Mais l'heure n'est pas aux questions. L'heure est à la décision. L'enquête est dure, mais c'est l'enquête. Mission : choisir une amie, entrer en contact, établir une tête de pont. Pourquoi Pebbls, donc ? Avouons-le : ma souris et moi avons cliqué au hasard, comme on choisirait un lieu de vacances en plantant une aiguille sur une carte, attirés par ce prénom extraplanétaire qui, dans l'océan des polissonnes et des collégiennes à fausses nattes, ressemblait à une faute de frappe. C'est peu dire que nous sommes bien tombés. Pebbls, vingt-sept ans, est une fille à l'ancienne, classique, tout à fait mon genre avec ses lunettes. Si je dis « classique », c'est parce qu'elle déteste, dit d'emblée son texte de présentation, les hommes qui ne tiennent pas la porte aux dames, et les dames qui ne remercient pas les messieurs qui leur tiennent la porte. Ce qu'aime Pebbls ? Faire l'amour sur la plage, se déshabiller dans les endroits publics, et se faire lécher les orteils : nous étions faits l'un pour l'autre. Sur elle, elle n'en dit pas davantage, pour une raison qu'elle explique de bonne grâce : *« Si je vous disais tout maintenant, il ne nous resterait plus beaucoup de sujets de conversation quand vous viendrez me voir, n'est-ce pas ? Venez donc vous faire une idée, je ne mords pas ! »*

POUR ajouter à sa séduction, Pebbls est cartésienne ! Comme prise de remords, elle ajoute pourtant : *« Savoir que mon spectateur (ou ma spectatrice) s'est senti(e) si bien en me regardant, voilà le plaisir que je recherche tous les jours sur e-friends. »* Enfin, Pebbls a été deux fois finaliste dans les concours internes que les e-friends organisent entre eux, sans doute pour passer le temps entre les séances de bavardages virtuels. Dans la catégorie « filles seules à la maison », elle a été finaliste de l'épreuve de « la plus orgasmique » et de celle de « la mieux bâtie ».

Un détour par les archives vidéo de Pebbls, s'il confirme que le concours de la mieux bâtie n'a sans doute pas été truqué – Pebbls adore montrer à la Webcam son dos musclé, jusques et y compris quand le dos cesse de s'appeler le dos –, ne devait pas se révéler d'un grand secours pour progresser dans la connaissance de ses sujets de conversation. Il en ressort essentiellement qu'elle se trouve à la tête d'une collection de dessous de coloris extrêmement variés, et rapides à enlever. Les variantes sont limitées. Pebbls ôte parfois le haut avant le bas (13, 17, 18, 19 juin), parfois le bas avant le haut (15, 16, 20 juin), mais la séance se termine toujours en très gros plan. Sa chambre à coucher est simplement lambrissée de bois blanc. A l'arrière, quelques peluches, un ballon rouge en forme de cœur. De l'ensemble de ces éléments se dessine le portrait d'une fille saine et sportive, le genre de fille qui a sa dose de calcium tous les jours, une bonne fille aux joues rouges, qui me paraît parfaitement incarner l'archétype de l'amie du bout du monde. Mon choix est fait : ce sera Pebbls.

A ce stade, deux options sont proposées : les plus sociables se joindront au groupe d'amis payeurs déjà formé autour d'un(e) ami(e) payé(e), en essayant de ne pas trop contredire les directives des camarades de jeu. Alors, pour peu que l'on maîtrise le vocabulaire technique, pour peu que l'on déjoue les pièges du décalage horaire – ainsi « lemonde » faillit-il solliciter un rendez-vous à l'heure américaine *(Eastern time)*, avant de se voir rappeler qu'il était assujetti à l'heure égyptienne –, on peut enfin engager la conversation. *« Hello, pourriez-vous vous tourner légèrement sur la gauche, voilà, un peu moins s'il vous plaît ; enlevez le haut, voilà, etc. »*. Mais il existe une autre option : le rendez-vous privé. Pebbls ne m'a pas laissé le choix : elle ne pratique pas l'amitié collective. Très exclusive, elle ne reçoit que sur rendez-vous individuels. Elle accueille ses amis de quart d'heure en quart d'heure, le quart d'heure ne coûtant que 30 dollars. Clic, clic : « lemonde » a donc demandé un quart d'heure d'amitié à Pebbls.

Le rendez-vous particulier sollicité, commence alors l'attente, rythmée par les rappels de e-friends. Apparemment anxieuse que vous ratiez votre rendez-vous (le candidat à l'amitié planétaire est sans doute un grand distrait), la maison vous envoie des mots quarante-huit heures, vingt-quatre heures, une heure, une demi-heure, et cinq minutes avant le quart d'heure d'amitié prévu. C'est dire s'ils y attachent du prix.

A l'heure dite, évidemment, j'étais là, le cœur battant. Le croirez-vous ? Elle était là aussi, devant son clavier. *« Hi, lemonde, sweetie, how are you ? »*, susurra l'écran avec l'image de Pebbls. Je lui avouai que j'adorais ses lunettes. Elle protesta : elle n'avait pas prévu de les garder. Et puis ? Et puis c'est tout ce que vous saurez. Pour 7,50 francs, imaginez-vous avoir droit à davantage ? Mon quart d'heure de conversation avec Pebbls ne regarde que nous.

> A l'heure dite, évidemment, j'étais là, le cœur battant. Le croirez-vous ? Elle était là aussi, devant son clavier. « Hi, lemonde, sweetie, how are you ? » susurra l'écran, à côté de l'image de Pebbls

Sachez seulement, si vous insistez, qu'il faisait visiblement très chaud en Australie, que notre quart d'heure dura vingt-six minutes – Pebbls a énormément de conversation – et que je ne savais pas qu'un doigt pouvait s'alourdir autant sur un claaaaaaaaaavier. Pour le reste, sachez seulement que, en australien, « oui » se dit *« yeeeeeeeeeees »*, et qu'elle me salua d'un *« au revoir from Australie »* très personnalisé. En appuyant sur le bouton pour éteindre Pebbls et clore l'entretien, je repartais tourmenté par davantage de questions que de réponses.

« Safe », disaient-ils. La bonne blague ! Oui, certes, on a pris soin de ma santé physique, au pays du *safe sex.* Pas d'odeur de transpiration, pas de virus, aucun risque de se faire estourbir dans un coupe-gorge. HIV négatif, même pas besoin de test, très bien. Des vastes territoires de la perdition virtuelle je rentre physiquement sain et sauf. Mentalement, c'est autre chose. Je me sentais à la fois rassuré par l'abondance des balises, et totalement fou. Et encore plus fou de soupçonner, en face, une folie équivalente. Qu'on ne prétende pas que mes amies payées ne sont que des professionnelles froides, des caisses enregistreuses. La vérité est qu'elles sont folles, Pebbls et ses copines, emportées par la même folie que les amis qui les paient, aussi folles que moi. C'est folie que d'attendre toute la journée devant sa Webcam les demandes de rendez-vous sur l'agenda virtuel.

C'EST folie que de se laisser déposséder de sa vie par des inconnus du bout du monde. La maison *safe sex* et filiales est-elle l'inventeuse d'un nouveau type de rapports sociaux et amoureux ? Est-elle en train de redéfinir toutes les catégories ? Ou bien est-elle seulement le plus grand maquereau virtuel du monde ? Et Pebbls, la fille d'en face, ma voisine en string sur Internet, si saine et si musclée, qui est-elle ? Une voisine un peu putain ? Une putain qui joue à la voisine ? Sur une plage des antipodes, existe-t-il une Pebbls réelle correspondant à la cyber-Pebbls, une paisible surfeuse à serviette de plage et crème solaire qui, entre deux rouleaux, pour un peu d'argent de poche, passerait tout naturellement de la plage au cyberbungalow danser devant les yeux des voyeurs de l'autre bout du monde ? *« Gardez-moi du soda, les copains, j'ai mon quart d'heure. »*

Ou bien Pebbls est-elle passée tout naturellement des trottoirs de Sydney à la Webcam, en se donnant des couleurs pour inventer un rôle exportable ; et la mythologie Pebbls, avec ses photos d'archives (comme Jenni), avec ses quelques lignes de présentation (comme Jenni), n'est-elle qu'une déclinaison caricaturale, attrape-gogos, savamment contrefaite par des commerçants rusés, de la mythologie Jenni, cette copine à peine putain ? Peu importe. Ce nouveau personnage d'occasionnelle revue et corrigée par Internet est désormais simplement plausible, et cela suffit.

La fille que je croise dans l'ascenseur, ou dans la rue, peut-être va-t-elle danser dans quelques secondes pour un fermier de l'Idaho ! Quelle est la seule marchandise dont je dispose absolument ? Mon corps, pardi ! Quelle tentation que de l'exposer sans risques, au grand dépôt-vente mondial, pour expertise gratuite. Sous nos yeux, naît une nouvelle icône mondiale, un nouveau modèle. Modèle de quoi ? de prostitution ? de relation humaine ? Je ne sais. Mais je sais que ce personnage de l'occasionnelle virtuelle intercontinentale – tarifée mais sympa, sympa mais tarifée, tout se mélange, et le dollar grignote tout – nous oblige d'ores et déjà à composer avec lui, comme un fantasme des temps qui s'ouvrent.

Daniel Schneidermann

Dessin : Glen Baxter pour « Le Monde »

LE VOYAGE DE GLEN BAXTER

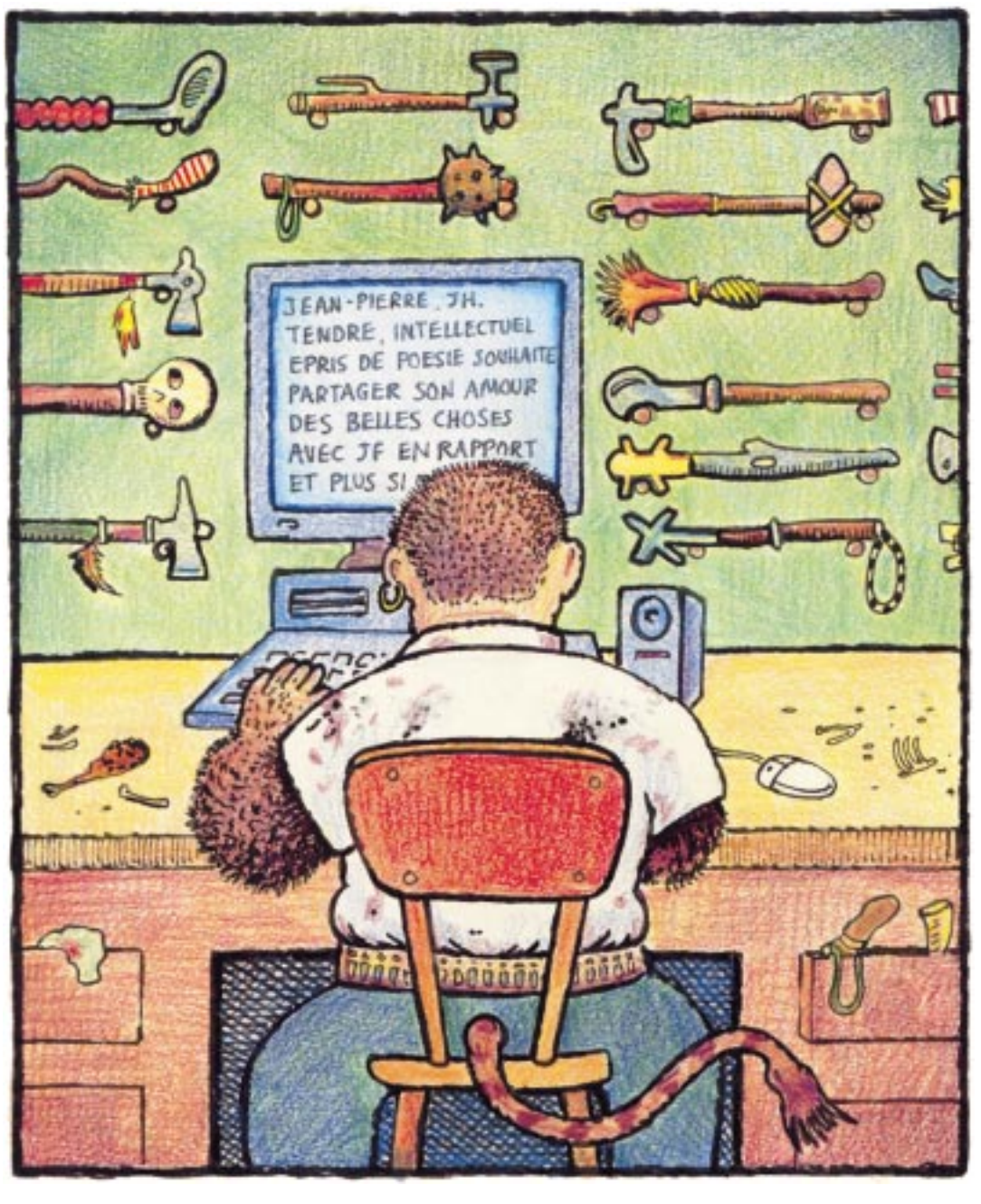

PROCHAIN ARTICLE :
Le jour où j'ai vu un député harcelé textuellement

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

L'Allemagne et le racisme

EN condamnant à de très lourdes peines trois néonazis qui avaient battu à mort un Mozambicain dans l'ex-RDA à la Pentecôte, la justice allemande a fait preuve cette semaine de célérité et de fermeté. Cela n'a pas toujours été le cas dans le passé. Ce jugement intervient au terme d'un été où l'Allemagne, emmenée par sa presse, a fait un examen de conscience approfondi sur les dérives néonazies d'une petite partie de sa jeunesse. Il faut éviter toute comparaison hâtive avec le passé et, encore plus, de jouer à se faire peur. Le défilé du parti néonazi NPD sous la porte de Brandebourg à Berlin, en janvier dernier, dont la photo a été largement publiée, était inacceptable. Mais il donnait une fausse image de l'Allemagne : Berlin n'est pas aux mains des Chemises brunes. Même si son existence légale donne le mauvais exemple (notamment chez le voisin autrichien), l'extrême droite reste politiquement inexistante outre-Rhin. On n'y retrouve plus les pics de haine raciste atteints en 1992 et 1993.

Ce qui n'empêche pas de recenser des bouffées régulières de violence raciste d'une minorité d'extrême droite. La situation n'est pas la même à l'ouest qu'à l'est du pays, même si l'examen de conscience d'aujourd'hui a été déclenché par un attentat contre des étrangers, en particulier contre des juifs de l'ex-URSS, à Düsseldorf. A l'ouest de l'Allemagne, le problème est comparable à celui des autres pays occidentaux : la violence raciste existe, manifestation extrême de rejet de l'étranger dans des zones à forte densité immigrée, qui ne trouve pas de soutien dans la population.

A l'Est, en revanche, dans l'ex-RDA, où les étrangers représentent moins de 2 % de la population, le problème est plus profond. Il s'agit des séquelles d'une dictature communiste qui n'a jamais assumé les fautes du passé sous le prétexte qu'elle en rejetait l'héritage au nom d'une prétendue essence anti-fasciste... Or les slogans simplistes et les méthodes autoritaires de la RDA trouvent un écho à l'extrême droite. Dans une société déboussolée, frappée par le chômage, aigrie, en dépit d'énormes progrès accomplis, les jeunes néonazis prétendent dire tout haut ce qu'une bonne partie de la population penserait tout bas.

C'est pourquoi la fermeté de la justice est importante. Les médias accusent la police d'être parfois *« aveugle de l'œil droit »*. Des professeurs se taisent lorsque leurs élèves arborent des insignes nazis. La population se mobilise trop rarement pour faire savoir aux quelque 9 000 skinheads prêts à la violence que la majorité silencieuse est contre eux, pas avec.

La campagne actuellement menée a le mérite de déstabiliser l'extrême droite. Elle commençait à s'armer dangereusement. Même si les renseignements généraux allemands continuent d'estimer qu'il n'existe pas de « fraction armée brune » dans le pays. L'effort doit être poursuivi par l'interdiction du NPD, qui professe ouvertement une idéologie national-socialiste. Cette mise hors la loi est, selon l'expression du chancelier Gerhard Schröder, une question d'*« hygiène politique »*.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Éric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Grande-Bretagne réorganise son armée

M. ATTLEE, dans une allocution radiodiffusée, a annoncé officiellement hier soir que le gouvernement allait, le 12 septembre, déposer devant le Parlement un projet de loi portant le service militaire à deux ans ; ce projet est assuré d'obtenir la majorité aux Communes, puisque les conservateurs ont promis de le voter.

Grâce au service de deux ans, les effectifs des forces armées vont être augmentés de 77 000 hommes (dont 55 000 pour l'armée, 18 000 pour la RAF et 4 000 pour la marine). Ce chiffre n'est pas en soi très impressionnant, mais les effets heureux de la prolongation du service militaire sur l'organisation de l'armée sont ailleurs que dans l'augmentation des effectifs en hommes.

Avec le service militaire de dix-huit mois, un conscrit, comme l'a dit hier soir M. Attlee, quittait l'armée précisément au moment où il devenait réellement utile. Le défaut était d'autant plus sensible que l'instruction des conscrits est ici particulièrement lente en raison du régime de recrutement. Pour épargner en effet de trop lourdes difficultés à l'industrie, les appels de conscrits se font tous les quinze jours à raison de contingents très faibles.

Il est facile de deviner les extrêmes complications que cela entraîne pour les services d'instruction : imaginez un lycée où de nouveaux élèves arriveraient deux fois par mois ! Un des résultats en est qu'un très grand nombre de soldats réguliers chargés de l'instruction des conscrits sont entièrement absorbés par cette tâche et donc soustraits aux formations de combats.

Jean Lequiller
(1er septembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Communes du passé, communautés d'avenir, Etat résiduel

EUROPE et régions tiennent en tenaille la nation. Par le haut et par le bas, si l'on ose ce raccourci. Les débats sur la dose nécessaire ou souhaitable de fédéralisme dans la future Europe, comme les polémiques sur les concessions politiques à octroyer à la Corse conduisent les uns et les autres à poser une même question : l'Etat – et ce qui en fait ses fondements vivants et historiques, à savoir le peuple et la nation – ne serait-il plus qu'un espace résiduel et une notion froide ?

Au-delà des interrogations juridiques et constitutionnelles, la réalité des choses – notamment économiques et financières – oblige à se demander où va se situer demain la légitimité du pouvoir, à supposer que l'élection au suffrage universel direct, qui est à la base de toute démocratie, continue à être considérée, à Bruxelles, Paris, Carpentras ou Niort, comme une valeur fondatrice et respectée.

L'Union européenne est dirigée par des instances exécutives, législatives, administratives qui, même lorsqu'elles sont accusées de bureaucratie, bénéficient globalement dans l'opinion d'une légitimité communautaire. Les chefs d'Etat ou de gouvernement, ministres, commissaires choisis par les Etats, fonctionnaires répartis entre les directions générales selon des quotas précis, impriment des orientations collectives ou gèrent des budgets considérables, qui peu à peu façonnent un droit européen. Le Parlement pour sa part est dépositaire d'un « plus » démocratique puisqu'il est lui-même élu au suffrage universel direct.

Et pourtant cette communauté (fédérale ou confédérale) en devenir qui, par des communiqués, des directives, des règlements, des arrêts de la Cour de justice, empiète un peu plus chaque jour sur le droit souverain intérieur de chaque Etat, est contrariée par la logique économique mondialiste. Les multinationales et les groupes de pression ne connaissent que les rapports de force ou la loi de la rentabilité, et contrarient donc non seulement les règles de droit des différents pays mais celles qu'ils élaborent ensemble, voire les traités déjà conclus : on le voit par exemple dans le domaine des organismes génétiquement modifiés (OGM), de la sécurité du transport maritime pétrolier, du commerce des bananes, du blanchiment des capitaux, de l'immigration clandestine.

Sur le plan intérieur aussi, les cartes de la légitimité fondamentale (celle que donne le suffrage direct) sont redistribuées, quoique d'une autre manière – même si, là aussi, la logique de l'intérêt économique particulier se heurte souvent à celle, traditionnelle, de l'intérêt général. Où se situent désormais le pouvoir et le droit de faire, diriger, développer, organiser la vie ensemble ? L'organisation des collectivités locales françaises va de mutations en craquements, mais jamais en révolution, car aucun gouvernement ne voudra supprimer ou fusionner radicalement les communes, comme ce fut fait en Belgique ou en Grèce.

La décentralisation des années 80 avait déjà mis le jacobinisme ancestral à mal, et la montée en puissance des régions a affaibli un Etat jugé par beaucoup bureaucratique, lourd, éloigné des préoccupations des citoyens, et au surplus impécunieux, ce qui l'empêche de remplir ses fonctions régaliennes. Un Etat quasi solidifié qui, en outre, ne s'est pas réformé dans ses structures géographiques puisqu'il existe toujours, comme il y a trente ans, des préfets de région, des préfets de département, des sous-préfets, selon une carte pour ainsi dire immuable.

Et voilà qu'avec les lois Voynet et Chevènement de 1999 sur l'organisation territoriale, de nouveaux démembrements des cadres traditionnels ont été institués, puisque les « pays » viennent faire concurrence aux cantons et puisque les « communautés d'agglomération » sont présentées comme beaucoup plus modernes que les bonnes vieilles communes. Or ces nouvelles collectivités, qui s'ajoutent les unes aux autres, ont la particularité d'être des établissements publics de coopération, dont les dirigeants ne sont désignés qu'au suffrage indirect par les habitants. Un président de communauté urbaine est plus puissant, en termes de compétences, d'arbitrage économique, de gestion de l'environnement et de fiscalité, qu'un maire, mais il est moins légitime.

« ÊTRES COLLECTIFS »

Ce fossé juridique – qui fragilise aussi le niveau supérieur, c'est-à-dire le département, qu'on s'accorde, à droite comme à gauche, à considérer comme de moins en moins pertinent – pose un véritable problème politique à quelques mois des élections municipales : beaucoup de candidats désignés pour conduire une liste viseront en fait, plus tard, la présidence de la structure intercommunale, d'une meilleure taille critique.

Ces questions alimentent régulièrement les communications savantes des spécialistes de droit public, qui mettent le doigt sur l'enchevêtrement de plus en plus indescriptible des structures territoriales françaises, comme l'a montré un récent colloque organisé à Reims par le Centre de recherche sur la décentralisation territoriale.

La recomposition des territoires, *« à la fois pour éviter l'émiettement du local et l'hyperconcentration géographico-politique dans la capitale »*, selon le mot de Jean-Louis Guigou, délégué à l'aménagement du territoire, va avoir pour conséquence un changement radical dans les fondements de la nation, qui reposaient jusqu'à maintenant sur la commune. A la différence des départements et des régions, de création plus récente, la commune, née en 1789, n'est pas définie à partir d'un territoire géographique rationnel. C'étaient et ce sont encore bien davantage des communautés d'habitants. *« Ce sont,* explique Jean-Claude Nemery, professeur de droit public, président du conseil scientifique du groupe de recherches sur l'administration locale en Europe (Grale), *les terminaisons nerveuses de la nation, véritables êtres collectifs qui la mettent en mouvement, traversent les Constitutions et les régimes politiques, et font partie de notre patrimoine génétique institutionnel. »* Les lois Chevènement et Voynet, qui commencent à s'appliquer – la première plus rapidement que la seconde–, entraînent en tout cas un déplacement des centres de gravité territoriaux de la nation.

L'an 2000 a sonné le glas de la commune d'Alexis de Tocqueville, pour qui *« c'est là que réside la force des peuples libres »*. Les communautés, forme utilitariste, réaliste, mais inachevée de la démocratie locale sont encore à la recherche de leur légitimité.

François Grosrichard

Solidarité, vingt ans après

Suite de la première page

» Cela signifie en même temps que 60 % des électeurs ne pourront plus voter pour leur candidat. (...) » Heureusement pour la démocratie polonaise, les juges ont décidé qu'il n'y avait pas de preuves que les deux hommes aient été agents de la police secrète ; ils peuvent se présenter. Mais ces accusations laissent un goût amer. Le vingtième anniversaire de la création du syndicat Solidarité est devenu une fête empoisonnée.

Il y a vingt ans, il y a eu en Pologne un miracle. La révolte des ouvriers a provoqué une grève générale qui a paralysé l'Etat. Les revendications économiques ont fait naître un postulat : la nécessité des syndicats libres. La grève à Gdansk, celle des chantiers navals, a été dirigée par des personnes liées à l'opposition démocratique et au Comité de défense des ouvriers. Après une dizaine de jours pendant lesquels le pouvoir a vainement tenté de casser la grève, ont commencé les négociations du comité des grévistes avec les représentants du gouvernement communiste. Un accord a été conclu, en vertu duquel, pour la première fois dans un Etat communiste, a été créée une structure indépendante, le syndicat Solidarité, qui, en fait, a été une confédération nationale pour la liberté et contre la dictature communiste.

Comment cela a-t-il été possible ? La Pologne communiste en 1981 avait déjà une histoire très riche en révoltes sociales. En 1956, il y a eu une rébellion de masse des ouvriers de Poznan. Parallèlement, il y a eu un mouvement de révolte au sein même du Parti communiste, qui a balayé les dirigeants staliniens et porté au pouvoir Wladyslaw Gomulka. Celui-ci a, par la suite, été remplacé par Edward Gierek, un communiste assoiffé de crédits occidentaux et de conversations avec les chefs des pays d'Europe occidentale. L'équipe de Gierek avait un tabou dans les gènes : il est interdit de tirer sur les ouvriers ; ce serait un suicide politique.

Quand des protestations ouvrières ont éclaté en juin 1976, le pouvoir communiste n'a pas fait appel à l'armée pour les étouffer. Cette prudence a rendu possibles la création et le fonctionnement du Comité de défense des ouvriers, une première institution de l'opposition démocratique et de la société indépendante naissante. Le Comité de défense des ouvriers (KOR) a été persécuté par le pouvoir mais pas anéanti. C'est de ce milieu qu'allaient naître les syndicats libres.

La politique économique de l'équipe de Gierek a été un désastre. Mais les crédits occidentaux ont rendu le pouvoir communiste dépendant des gouvernements occidentaux. Gierek a voulu être un interlocuteur respecté de Helmut Schmidt et de Valéry Giscard d'Estaing. Et il avait toujours besoin de plus de crédits. Le prix à payer était une relative tolérance envers l'opposition démocratique.

Enfin, l'élection du cardinal Karol Wojtyla comme pape – Jean Paul II – a revêtu une importance particulière pour la Pologne. Le rôle singulier de l'Eglise catholique, un Etat souverain dans un Etat satellite non souverain, a pris une autre dimension. La visite du nouveau pape en Pologne, au printemps 1979, a été un choc qui a profondément changé le pays. Des gens qui aspiraient à la liberté et à l'identité nationale se sont enfin retrouvés. Ce sont les mêmes personnes qui, en août 1980, ont orné les murs des chantiers navals de Gdansk avec les portraits du pape, accrochant à côté les photos des membres emprisonnés de l'opposition démocratique.

Août 1981 : c'est la révolution polonaise, insufflée par Solidarité, qui, avec réalisme, choisit la voie du compromis, de l'autolimitation. A la différence de 1956, l'inspiration ne venait pas du Parti communiste. C'était là aussi sa grande différence par rapport au « Printemps de Prague » en 1968. Cette révolution n'a pas voulu réaliser une utopie socialiste supplémentaire. Je me rappelle avoir pensé à l'époque qu'il ne s'agissait pas de construire un socialisme à visage humain mais de se défendre du communisme aux dents cassées. La Pologne n'a jamais été aussi belle qu'à cette époque-là. Je n'ai plus jamais revu dans ma vie une telle concentration d'énergie, de désintéressement, de noblesse. Cela a durée seize mois, nourris de vingt conflits avec le pouvoir. Et couronnés par la proclamation de la loi martiale...

Solidarité a été un hybride. Après l'instauration de la loi martiale, emprisonnés ou réduits à la clandestinité, nous avons analysé nos erreurs : ce syndicat, qui, en fait, a été un front de la solidarité nationale, a porté avec lui toutes les qualités et tous les défauts de la société qui l'a fait naître – une société qui, pendant quarante ans, a vécu éloignée des institutions démocratiques, en dehors du cercle de la culture politique, une société soumise au mensonge systématique, humiliée, rebelle mais sage en même temps, une société où l'honneur, la liberté et la solidarité étaient les valeurs ultimes.

Solidarité a été un mouvement démocratique du monde du travail, qui a fonctionné dans un environnement antidémocratique, dans les structures d'un système totalitaire. Ce n'était pas facile. Un mouvement social puissant, dépourvu de modèle, se construisant de jour en jour dans des conflits incessants avec le pouvoir n'avait pas de parcours clairement balisé. Il se laissait facilement entraîner dans des conflits sans importance. C'était un mouvement désordonné. Un géant aux pieds d'acier mais aux mains d'argile. La centrale était puissante dans les usines, parmi les équipes des ouvriers, mais désarmée à la table des négociations. En face, elle avait un partenaire qui ne savait faire qu'une seule chose : casser la solidarité sociale.

Cet art, il l'a maîtrisé durant trente-sept ans. C'était un pouvoir. Il était en état de faillite morale et financière. Seulement – et Solidarité l'avait oublié –, l'appareil de répression, lui, était entier. En réclamant des élections démocratiques pour le Parlement et pour les conseils locaux, les activistes de Solidarité semblaient oublier que ce genre de revendications constitue pour le pouvoir une sonnette d'alarme, l'annonce d'une fin rapide. Répétons-le : Solidarité n'a jamais réclamé l'abandon du pouvoir par les communistes et n'a jamais demandé à gouverner. Mais c'est ainsi que les apparatchiks du pouvoir décodaient les déclarations du syndicat. Le coup d'Etat du mois de décembre fut leur réponse.

Solidarité luttait pour une triple émancipation : citoyenne, nationale et celle des travailleurs. S'y sont retrouvés trois courants de la tradition polonaise. Certains, avec les convictions de la droite, adhéraient afin de lutter contre le communisme au nom de la Pologne nationale (non soviétique) et catholique (non athée). D'autres, dont les convictions politiques étaient à gauche, y venaient pour se battre pour les entreprises gérées par les ouvriers et non par les bureaucrates communistes. Enfin, les représentants de l'intelligentsia démocratique rejoignaient Solidarité afin de se battre pour la liberté. Cette capacité à rassembler fit la force de ce mouvement – et annonçait en même temps sa future désintégration.

Solidarité, réduite à la clandestinité et soumise à la répression, a survécu de décembre 1981 jusqu'en février 1989, date à laquelle ont débuté les négociations, dites de « la table ronde ». Dans une situation internationale différente, à l'époque de la perestroïka moscovite, une chance pour une solution négociée en Pologne est apparue, celle-là même qu'avait lancée le compromis historique des chantiers navals à Gdansk, en août 1980.

Le compromis de « la table ronde » fut le fruit d'une double faiblesse. Le pouvoir communiste a compris qu'il était trop faible pour anéantir Solidarité. De son côté, Solidarité était trop faible pour s'emparer du pouvoir. Heureusement pour la Pologne, et peut-être même pour toute l'Europe : les Polonais ont su se parler et se comprendre. Un grand mérite revient aux deux hommes qui, peu de temps avant, étaient encore ennemis : Lech Walesa, chef de Solidarité, et le général Wojciech Jaruzelski, le dictateur, celui qui avait instauré la loi martiale mais qui a, aussi, démantelé la dictature communiste. La Pologne doit sa gratitude à ces deux hommes, sans lesquels le compromis de « la table ronde » n'aurait pas été possible. Amertume de l'histoire polonaise : nos compatriotes ne savent plus leur témoigner la moindre gratitude.

Je n'ai pas de doute : c'est bien ici, en Pologne, il y a vingt ans, qu'a commencé le démantèlement du mur de Berlin. C'est à ce moment-là que le système communiste a été définitivement délégitimé par les mousquetaires polonais des chantiers navals de Gdansk. Puis, en 1989 pour la seconde fois, Solidarité, cette fois-ci par la négociation, a démontré que le démontage d'une dictature sans effusion de sang était possible. C'est en Pologne qu'ont eu lieu les premières élections qui virent toute la nation rejeter le communisme ; c'est la Pologne qui fournit aujourd'hui l'exemple d'un pays qui a su construire de bons rapports avec ses voisins et avec ses minorités ethniques.

Cependant, vingt ans après, les mousquetaires polonais sont loin du triomphalisme, alors qu'ils ont triomphé. Tout a changé dans leur vie. Après des années passées dans la clandestinité ou en prison, les dissidents de Solidarité sont devenus des gens de l'« establishment » : ministres, ambassadeurs, députés. Dans tous les camps politiques. Et, malgré cela, ils sont amers. Pourquoi ne sabrons-nous pas le champagne ? Parce que nous, les mousquetaires polonais, après vingt ans, sommes victimes de nos biographies héroïques. Nous avons oublié que le mérite prend fin lorsque l'on commence à servir une mauvaise cause. Pour cette raison, la société polonaise élira certainement un président ex-communiste, Aleksander Kwasniewski. Et en écoutant parler Aleksander Kwasniewski, les mousquetaires de Solidarité devraient être fiers, car cet ex-communiste parle le langage de leurs propres valeurs : indépendance, démocratie parlementaire, droits de l'homme, Union européenne et économie de marché. C'est un succès auquel nous ne nous attendions pas. Mais un vrai succès.

Adam Michnik

FINANCE **Le français Axa a vendu sa banque d'affaires Donaldson Lufkin & Jenrette (DLJ) à Crédit suisse First Boston pour 11,5 milliards de dollars (12,9 milliards d'euros), ce qui lui permet de se recentrer sur son métier d'assureur. ● DANS LA FOULÉE, Axa a annoncé le rachat des intérêts minoritaires (39,7 %) d'Axa Financial, sa filiale américaine (ex-Equitable), une opération de 10,4 milliards de dollars. ● LA BOURSE a salué la cession de DLJ, mais s'est montrée plus réservée sur le rachat des parts dans Axa Financial. ● LE CRÉDIT SUISSE met en place un plan de fidélisation des collaborateurs de DLJ de 1,2 milliard de dollars et table sur des économies annuelles de 750 millions à 1 milliard de dollars à partir de 2002. Il se hisse dans l'étroit peloton de tête des banques d'affaires mondiales, distançant la plupart de ses consœurs européennes.**

Axa cède sa banque d'affaires pour se renforcer dans l'assurance aux Etats-Unis

En vendant Donaldson Lufkin & Jenrette au Crédit suisse, le français dégage une plus-value nette de 2,75 milliards de dollars et prend 10 % du capital du groupe financier helvétique. Ce dernier devient un acteur majeur à Wall Street

PRÉSIDENT du directoire d'Axa depuis mai, Henri de Castries mène la compagnie d'assurance à bon train. Mercredi 30 août, il a annoncé sa première opération d'envergure. Dans un premier temps, Axa cède sa banque d'affaires américaine Donaldson Lufkin & Jenrette (DLJ) pour une valeur de 11,5 milliards de dollars (12,9 milliards d'euros) au groupe Crédit suisse (CS), qui l'apportera à sa filiale Crédit Suisse First Boston (CSFB). Dans un second temps, Axa utilise la manne ainsi récupérée pour devenir seul maître à bord de sa filiale américaine, Axa Financial (ex-Equitable). Cotée à la Bourse de New York, cette dernière compte 39,7 % d'actionnaires minoritaires, qui partagent avec Axa les bénéfices américains, mais oblige surtout le français à faire preuve d'une très grande circonspection lorsqu'il veut renforcer l'intégration entre les activités de cette entreprise et le reste du groupe.

Axa peut se féliciter de la cession de DLJ. Il engrange une plus-value nette d'impôt de 2,75 milliards de dollars, sur un prix de cession total de 8,1 milliards de dollars avant impôt. Avec délectation, M. de Castries a rappelé l'historique de cette participation. DLJ est cédée au prix de 90 dollars par action, alors qu'elle avait été introduite en Bourse en octobre 1995 à 13,5 dollars. Elle avait été acquise par Axa à un prix encore inférieur. La valeur totale de DLJ s'élève aujourd'hui à 11,5 milliards de dollars et même à 13,5 milliards si l'on inclut les options sur actions promises aux salariés. Cela représente 3,4 fois ses fonds propres, soit beaucoup plus que la valeur des banques françaises cotées en Bourse.

Cette transaction est très lourde, même pour CS, qui affiche de solides résultats (en hausse de 35 % au premier semestre à 3,6 milliards de francs suisses). Celui-ci paiera 5,7 milliards de dollars en actions et 2,4 milliards en numéraire. Axa, qui détient déjà des titres Crédit suisse dans ses activités de gestion, devient ainsi actionnaire à 10 % de la banque suisse. *« Il ne s'agit pas d'une participation stratégique mais financière, une modalité du paiement. Nous pensons que c'est un bon investissement mais ce n'est pas plus que cela »*, a martelé M. de Castries, soulignant qu'il n'y a pas de projet particulier avec Winterthur, la branche assurance du Crédit suisse. Cette participation sera cédée progressivement, *« sans inonder le marché »*, en accord avec la direction financière du groupe suisse, qui s'est déjà engagé, si Axa le souhaite, à acheter une partie des titres. Les autres actionnaires de DLJ recevront un paiement intégral en numéraire, l'action CS n'étant pas cotée aux Etats-Unis.

INVESTISSEURS DÉÇUS

Axa réinvestira immédiatement son gain dans l'achat des intérêts minoritaires d'Axa Financial, ce qui devrait lui coûter environ 10,4 milliards de dollars, payés à hauteur de 40 % en titres Axa et 60 % en numéraire. Les conditions définitives restent à négocier, avec difficulté selon certains observateurs. Les motivations de l'opération sont claires : *« augmenter la proportion des profits du groupe générée par l'assurance-vie et la gestion d'actifs aux Etats-Unis »*, un marché qui se développe plus rapidement que les marchés européens, et *« être en mesure de mieux saisir les opportunités de croissance externe aux Etats-Unis, l'action Axa étant une meilleure monnaie d'échange que l'action Axa Financial sur le marché américain »*. Une stratégie déjà développée par Claude Bébéar, prédécesseur de M. de Castries : se concentrer sur l'assurance et la gestion d'actifs. En tant que président du conseil de surveillance d'Axa, M. Bébéar participait à la présentation de l'opération.

Le titre Axa, en hausse mercredi matin, a terminé la séance en recul de 4,64 %, à 164,5 euros. Jeudi matin, le titre cédait encore 1,88 %. Les investisseurs ont été déçus par les conditions du paiement de DLJ - certains s'interrogent sur l'évolution du cours de l'action Crédit suisse à court terme – et par l'annonce du rachat des intérêts minoritaires d'Axa Financial. Axa devra se réendetter et n'améliore donc pas nettement sa structure financière, même si ses fonds propres augmentent. La marge de manœuvre de l'assureur en vue d'autres acquisitions ne change pas considérablement.

Le président du conseil d'administration du groupe Crédit suisse, Lukas Mülhemann, s'est félicité du rapprochement qui renforce la position de sa banque aux Etats-Unis, dans la banque d'affaires mais aussi dans la gestion de fortune. Pour réussir la fusion, il a déjà annoncé un plan de fidélisation des collaborateurs de DLJ (11 000 personnes) de 1,2 milliard de dollars, qui sera en partie compensé par les économies annuelles (de 750 millions à 1 milliard de dollars) que le groupe compte réaliser à partir de 2002. Il estime que l'opération sera neutre en 2001 et 2002 sur les résultats de son groupe, qui fait donc un lourd pari à moyen terme sur le dynamisme des marchés financiers, en particulier de Wall Street.

Sophie Fay

Une hégémonie quasi totale des américains

CLASSEMENT MONDIAL DES BANQUES-CONSEILS EN FUSIONS-ACQUISITIONS

TRANSACTIONS RÉALISÉES (au premier semestre 2000)
MONTANT en **milliards de dollars**

GOLDMAN SACHS & CO.	(E.U.)	927,76
MORGAN STANLEY DEAN WITTER	(E.U.)	806,38
MERRILL LYNCH & CO. INC.	(E.U.)	756,45
CREDIT SUISSE FIRST BOSTON	(Suisse)	399,90
JP MORGAN & CO. INC.	(E.U.)	364,28
UBS WARBURG	(Suisse)	353,11
ROTHSCHILD	(Europe)	257,81
DEUTSCHE BANK AG	(Allemagne)	239,08
CHASE MANHATTAN CORP.	(E.U.)	232,52
SALOMON SMITH BARNEY	(E.U.)	226,46
LAZARD	(France)	220,12
BEAR STEARNS & CO. INC.	(E.U.)	206,61
LEHMAN BROTHERS	(E.U.)	184,52
DONALDSON, LUFKIN & JENRETTE	(E.U.)	118,46

Sources : Thomson Financial Securities Data. Reuter/Crédit suisse

CHIFFRES-CLÉS de la nouvelle banque CSFB/DLJ

- **Conseil en fusions-acquisitions** : 4e rang mondial, avec 30 % de part de marché.
- **Emission d'obligations à haut rendement** : 1er rang, avec 20,5 % de part de marché.
- **Effectifs en 1999** : 25 391 personnes
- **Produit net bancaire 1999** : 16,95 milliards de dollars (19,04 mds d'euros) dont
  - *banque d'affaires : 4,15 mds de dollars*
  - *opérations boursières : 4,24 mds de dollars*
  - *marché obligataire : 5,13 mds de dollars*
- **Résultat net 1999** : 1,8 milliard de dollars (2,02 milliards d'euros)
- **Actifs gérés** : 842 milliards de dollars (946 milliards d'euros)

L'écart se creuse entre acteurs américains et ceux restés européens

LA LEÇON est amère pour les banques françaises. Aucune d'entre elles n'a été dans la course pour acheter la banque d'investissement américaine filiale d'Axa, Donaldson Lufkin & Jenrette (DLJ). Elles n'ont même pas eu à se poser la question, touchées par deux limites irréductibles : les moyens financiers et la nécessité d'avoir dans ses rangs plusieurs dirigeants, aguerris et reconnus à Wall Street, pour gérer les 11 000 salariés de DLJ, des équipes majoritairement américaines, hautement conscientes d'avoir une expertise unique au monde.

ANALYSE

Ces banques parties à l'assaut du monde sont partout devenues incontournables

Résultat : les banques françaises se trouvent aujourd'hui condamnées, sur presque toutes les places financières du monde, à regarder se creuser l'écart, déjà très net, entre elles et les grandes banques qui dominent Wall Street. Ce sont bien sûr les grandes firmes new-yorkaises – Goldman Sachs, Merrill Lynch, Morgan Stanley Dean Witter, Schroders Salomon Smith Barney –, mais aussi les deux banques suisses qui ont su prendre pied outre-Atlantique – Crédit suisse First Boston (CSFB) et UBS – et la Deutsche Bank, la seule allemande à y avoir fait une grosse acquisition.

En quelques mois, cet écart s'est sensiblement élargi. Toutes les acquisitions récentes dans la banque d'investissement – spécialisée sur les marchés financiers, dans le conseil en fusions et acquisitions et la gestion d'actifs – se sont faites au profit d'acteurs déjà puissants. Coup sur coup, Salomon Smith Barney (Citigroup) a acquis la banque britannique Schroders ; UBS, déjà à la tête du britannique Warburg et de l'américain Dean Witter, s'est offert le courtier Paine-Webber ; dernier en date, Crédit suisse, qui avait déjà construit CSFB et repris les activités de banque d'affaires de Barclays (BZW), met la main sur DLJ.

ÉQUIPES MULTICULTURELLES

Les conséquences du creusement de cet écart peuvent paraître lointaines aux clients des traditionnels guichets bancaires. Elles sont pourtant réelles. Dopés par la place financière la plus dynamique du monde, les acteurs américains ou très américanisés, comme peut l'être aujourd'hui CSFB, sont partis depuis plus de dix ans à l'assaut du reste du monde. Ils sont vite devenus incontournables dans la City de Londres et se sont régulièrement imposés à Paris, et encore plus nettement à Francfort. Ils sont actifs en Scandinavie et en Europe du Sud. Ils ont des équipes expérimentées travaillant sur l'Amérique du Sud ou en Asie. Partout, ils prennent des parts de marchés aux banques locales. Ils ont pris l'habitude de constituer à Londres des équipes multiculturelles, composées de toutes les nationalités de l'Union et souvent plus européennes dans leur fonctionnement que les équipes encore très nationales des grandes banques françaises, allemandes, espagnoles ou italiennes.

Ces acteurs s'imposent comme les interlocuteurs de tous les directeurs financiers des grandes entreprises et de tous les gros investisseurs. Lorsque le patron de Total s'interroge sur une fusion avec Elf, il s'adresse à CSFB. Lorsque Gucci veut se défendre contre LVMH, il appelle Morgan Stanley. Si un directeur financier hésite entre émettre des actions ou s'endetter pour financer un investissement, il prend le pouls d'une banque américaine. Lorsqu'il annonce une opération, il est impératif pour lui de convaincre les analystes financiers de ces firmes anglo-saxonnes que le mouvement profitera aux actionnaires de son entreprise au regard de critères et de règles – de modes, estiment certains – toujours lancés à New York.

OCCASIONS MANQUÉES

Le phénomène n'est pas nouveau, mais plus la puissance des financiers américains se renforce, plus il devient difficile de faire valoir des points de vue plus européens au niveau mondial. Et ce, même si les banques anglo-saxonnes recrutent de plus en plus d'Européens. Les tensions autour de la Bourse de Londres et de son projet de fusion avec Francfort témoignent de cette pression très forte. Les petits intermédiaires britanniques et, dans une moindre mesure, certains banquiers de Francfort ont montré leur opposition à un projet derrière lequel ils soupçonnent une très forte pression des trois grandes banques américaines dites « MGM » – Morgan Stanley, Goldman Sachs et Merrill Lynch –, auxquelles s'ajoute la Deutsche Bank.

Face à ce raz-de-marée, que peuvent faire les banques françaises ? Réécrire l'histoire ne sert à rien. Elles ont peut-être manqué des occasions, mais toutes savent pourquoi. Trop longtemps dans le giron de l'Etat, gérées par des directions trop peu internationales, elles auraient eu du mal à faire vivre en leur sein de grosses entités américaines.

La Société générale ne s'était-elle pas interrogée sur l'opportunité de racheter DLJ au moment du passage de témoin entre Marc Viénot et Daniel Bouton ? Elle a renoncé à l'opération craignant, sans doute à raison, de ne pas pouvoir gérer cette maison américaine déjà très grosse, à l'échelle des équipes de marchés françaises, et en croissance rapide. L'exemple de Paribas qui avait acheté la banque américaine Becker, puis l'avait revendue après un fiasco total, l'avait fait réfléchir.

Quant aux banques suisses ou allemandes qui ont tenté l'expérience, elles ont rencontré et rencontrent encore de grosses difficultés, que seules leurs activités historiques rentables (gestion de fortunes ou portefeuille de participations anciennes) ont permis d'amortir.

Aujourd'hui, BNP Paribas se console en constatant que Crédit suisse paie DLJ à peu près le même prix qu'elle a payé, en 1999, Paribas, qui a gagné cette année-là plus du double de l'américain. Elle joue la carte de l'euro et de l'Asie. La Société générale, elle, fait des percées reconnues sur certains segments de marchés, notamment sur les produits dérivés, fait des acquisitions ciblées aux Etats-Unis, et coupe dans les domaines où elle ne peut être suffisamment rentable. Les Français se renforcent également dans la gestion d'actifs financiers où leur expertise est reconnue. Certaines s'accrochent, comme Lazard ou Rothschild, au conseil en fusions et acquisitions où le savoir-faire et le carnet d'adresses comptent encore autant que les capacités financières.

Mais même cela devient de plus en plus difficile. En commentant la cession de DLJ par Axa, Henri de Castries, le président du directoire de l'assureur, l'a clairement expliqué. Les exigences de rémunération des équipes, toujours plus élevées et devenues extravagantes, poussent à la concentration. Les métiers de banque d'investissement nécessitent en outre de plus en plus de fonds propres, et DLJ, qui s'était jusqu'à présent développée grâce à d'autres avantages compétitifs, a ainsi trouvé ses limites.

S. F.

Gare aux « packages » bancaires !

AU MOMENT où les banques affichent des bénéfices florissants, la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV), deuxième association de consommateurs en France, met leurs clients en garde : suivez de près les « packages », ces bouquets de services bancaires facturés au forfait qu'elles proposent de plus en plus systématiquement. Derrière leurs noms rassurants (Tranquillité, Equipage, Présence, Equilibre, Eurocompte confort, Jazz...), ils reviennent souvent plus cher à l'utilisateur que l'achat des services à l'unité. Telle est la conclusion d'une étude publiée dans le magazine *Testé pour vous* de septembre, qui passe en revue 260 packages. Pour Christophe Mangalte, auteur de l'enquête, ces offres, qui manquent de transparence et de souplesse, sont avant tout un moyen de vendre plus de produits à un client avec l'argument de la simplicité et de l'apparente modicité du prix, calculé mensuellement.

L'enquête distingue deux grandes catégories de packages : ceux proposés à la clientèle « standard » et ceux destinés aux clients « haut de gamme ». Parmi les conventions de compte standards, une seule – celle de La Poste – est avantageuse : elle fait gagner 6 francs par an au client. Toutes les autres occasionnent un surcoût allant de 25 francs, à la Caisse d'épargne, à 446 francs, au Crédit mutuel du Nord, en passant par 114 francs, au Crédit agricole, ou 135 francs, à la BNP. Pour les packages haut de gamme, le résultat est plus nuancé, un sur deux permettant au client d'économiser plus de 120 francs par an.

SANS OBLIGATION

Il est toutefois de plus en plus difficile d'échapper à ces conventions de compte. Certains services ne peuvent être obtenus qu'en y souscrivant. Les banques les imposent de plus en plus aux clients qui demandent une autorisation de découvert. Dans ce cas, les enquêteurs de la CLCV reconnaissent que les packages peuvent parfois être intéressants, notamment lorsque le découvert du client atteint 3 000 francs en moyenne tous les quinze jours.

Les banques, elles, soulignent qu'aucun package n'est obligatoire, que les prix sont communiqués régulièrement aux clients, qui peuvent résilier leur forfait s'ils ne sont pas satisfaits. Ceux-ci sont pourtant de plus en plus nombreux à adopter ces solutions globales. Deux millions de clients de BNP Paribas – sur six millions – ont ainsi souscrit à l'un des produits Présence. Les banques font aussi valoir que les calculs de la CLCV prennent pour référence un panier des services qualifiés de *« réellement utiles »* : un chéquier, une carte bancaire internationale, un découvert de 1 000 francs, une assurance perte et vol des moyens de paiement, un virement permanent mensuel et douze prélèvements automatiques. Or les packages contiennent souvent d'autres produits.

Si les programmes de points, qui promettent des cadeaux aux clients les plus fidèles, sont décevants, les conventions permettent en général de faire gratuitement opposition sur une carte bancaire ou un chèque perdu ou volé. Mieux, elles permettent de transférer automatiquement de l'argent sur un compte d'épargne lorsque le compte courant dépasse un certain solde, ou encore de payer moins cher l'utilisation du Minitel ou d'Internet.

Mais, pour *Testé pour vous*, ces services supplémentaires, qui représentent dans certains cas *« jusqu'à 50 % du prix du package »*, servent *« seulement d'appât »*.

S. F.

Suez-Lyonnaise et E. ON muets sur les rumeurs de fusion

LE FRANÇAIS Suez-Lyonnaise des eaux et l'allemand E. ON seraient au stade final de leurs discussions pour créer le premier groupe mondial de services collectifs, selon le *Financial Times* du 31 août. Les actionnaires d'E. ON prendraient 54 % du capital et ceux de Suez 46 %. Plusieurs banquiers estiment que l'accord est loin d'être fait. Les deux groupes ne font aucun commentaire. Intervenant jeudi à une réunion de la banque HSBC-CCF, Gérard Mestrallet, président du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux a rappelé qu'*« une alliance globale n'est pas nécessaire à la réalisation de* [sa] *stratégie »*. Il exclut tout *« métier nouveau central »* et veut *« conserver la maîtrise de son destin »*.

Action collective contre Microsoft

COMME LES INDUSTRIELS du tabac, Microsoft pourra faire l'objet d'une action en nom collectif (*class action*) : le juge californien Stuart R. Pollack l'a autorisé, mercredi 30 août. Cette procédure permet à un demandeur de se présenter au nom de milliers d'autres, qui n'ont pas besoin d'être identifiés. Les plaignants accusent Microsoft d'avoir gonflé les prix de ses logiciels et de les avoir privés des bénéfices de la concurrence. Des dizaines de plaintes de consommateurs ont été déposées contre Microsoft après le verdict du juge Thomas Penfield Jackson, qui a reconnu au printemps Microsoft coupable d'avoir violé la loi antitrust américaine.

Hachette affirme ses ambitions dans la photo de presse

Pour contrer la domination grandissante des Américains Getty et Corbis, le groupe français, déjà propriétaire de l'agence généraliste Gamma, négocie les rachats de Rapho, Keystone et Katz

L'AMBIANCE risque d'être chaude et même tendue à Perpignan, qui accueille, à partir du 2 septembre, le 12e Festival Visa pour l'image, rendez-vous annuel du photojournalisme. Cette industrie connaît un bouleversement sans précédent – lié à la domination grandissante des groupes américains Getty et Corbis – dont les effets inquiètent les photographes : agences en difficulté, remise en cause du droit d'auteur des reporters, diffusion et vente des images sur Internet, commandes qui se raréfient, qualité des images en baisse, etc.

Ce climat pesant n'empêche pas le groupe de presse Hachette Filipacchi Médias (HFM) d'accroître sa place dans un secteur où il avait fait une entrée remarquée, en novembre 1999, en achetant l'agence Gamma, ainsi que trois structures affiliées, Stills, Explorer et Spooner. A quelques jours du Festival Visa, créé au sein du groupe de presse, la direction de HFM explique sa stratégie photographique.

« Avec Gamma, nous possédons une grande agence généraliste, rappelle Anne-Marie Couderc, directrice générale adjointe de HFM. *Notre action s'est portée ensuite sur des agences spécialisées. »* Trois agences photo françaises ont été achetées durant l'été pour un montant non dévoilé : Jacana et son million d'images spécialisées dans la faune et la flore ; Hoa-Qui et ses deux millions de photos sur la vie quotidienne et le tourisme ; MPA et ses portraits de personnalités. D'ici à la fin de l'année, un bureau de Gamma sera également créé à New York, *« pour développer une production plus internationale »*.

Deux poids lourds américains face à Hachette

	GETTY IMAGES	CORBIS Propriétaire Bill GATES
Président	Mark **GETTY** Co-fond. et PDG	Steve **DAVIS** et Anthony **ROJAS**
Siège social	Seattle (Etat de Washington)	Bellevue (Etat de Washington)
Salariés	2 500	1 200
Chiffre d'affaires 99	**247,8 millions de dollars** dont 67,9 de ventes en ligne	non communiqué
Bureaux	50 dans 21 pays, et 165 agents	New York, Los Angeles, San Diego, Londres, Paris, Hongkong
Nombre de photos	**70 millions** dont 1,3 en ligne	**65 millions** dont 2,1 en ligne

LEURS SECTEURS D'INTERVENTION

Agences d'illustration
- The Image Bank - Visual Comm. Group.- Stone - Giraudon - Pix - Bavaria - FPG- PhotoDisc - Artville- Powerpics - EyeWire- Energy Film
- Digital Stock Westlight Starshooter

Agences d'information
- Liaison Agency (actu. géné.)- Allsport (sport) - Online USA (célébrités)- Newsmakers - Colorific !
- Sygma (actu. géné.) - Saba (actu. géné.) - Outline (personnalités) - Kipa (personnalités)- TempSport (sport)

Collections
- Hulton Getty Archive Photos Archive Film
- Bettmann - Nat. Gall. de Londres - Musée de l'Ermitage de St Petersbourg- Ansel Adams - Lynn Goldsmith - Annie Griffith Belt - Roger Ressmeyer - David et Peter Turnley - Mark Seliger -Morton Beebe - David Muench - Nick Kelsh - Chuck O'Rear

Source : Getty et Corbis

Des discussions sont également en cours avec Rapho, qui est un plus gros morceau. *« Rien n'est finalisé, mais nous sommes d'accord sur les objectifs de partenariat »*, explique Anne-Marie Couderc. Le directeur de Rapho, Mark Grosset, est plus affirmatif : *« On est sur le point de signer. Je suis soulagé et content ! L'agence est en déficit et le commerce électronique des photos demande des investissements lourds. »*

Rapho, créée en 1946 par Raymond Grosset, est l'agence des Doisneau, Boubat, Ronis, Charbonnier, autant de noms prestigieux parmi les riches archives qui représentent 80 % des 25 millions de francs de chiffre d'affaires. Mais HFM se dit aussi très intéressé par la production de la trentaine de photographes, *« souvent jeunes et talentueux »*.

Des discussions se poursuivent avec le propriétaire des archives de Keystone, dont les sept millions d'images couvrent la période 1920-1960. Et des liens sont noués avec l'agence britannique Katz, spécialisée dans le portrait de personnalités. *« D'autres agences viennent nous voir, on discute avec tout le monde »*, dit Mme Couderc.

Pourquoi HFM s'est-il installé sur le marché de l'image de presse, avec Gamma pour colonne vertébrale ? *« La photographie tient une place déterminante dans nos journaux*, répond Anne-Marie Couderc. *Dans une période difficile, nous devons être aux côtés d'agences pour assurer une production de qualité. »* HFM possède aussi des *« trésors »* dans les archives de ses magazines, notamment les huit millions de documents de *Paris-Match*. A ce patrimoine que HFM veut *« valoriser »*, le groupe a voulu associer des agences de production pour rassembler ensuite son offre sur un site-portail, destiné d'abord aux professionnels, mais aussi au grand public.

« CULTURE DU JOURNALISME »

Une autre raison a pu décider HFM : *« Le plus gros groupe de presse magazine au monde ne peut se permettre d'être dépendant de deux fournisseurs d'images aux visées tentaculaires »*, explique un directeur d'agence. Il y a d'ailleurs dans le discours des dirigeants de HFM une volonté de se distinguer de Getty et de Corbis, en mettant l'accent sur la qualité et non la quantité. *« Notre culture, c'est le journalisme et la photographie. Et le photojournalisme est notre passion »*, martèle Anne-Marie Couderc, qui se démarque de Getty, dont 90 % des ventes sont des photos publicitaires, mais aussi de Corbis, proche d'une culture de l'illustration. *« J'ai vu dix repreneurs potentiels de Rapho*, ajoute M. Grosset. *Hachette était le seul à posséder une culture de la photo d'auteur et donc à être plutôt bien perçu à l'intérieur. »*

A la différence aussi de Corbis, qui a choisi de fondre ses agences sous l'entité Corbis, HFM maintient l'intégrité des agences achetées et leurs directeurs restent en place. Ces agences sont chapeautées, depuis juillet, par la société Hafimage, dirigée par Christian Leveneur, qui définit la stratégie globale et gère les investissements. *« Les agences sont des marques que nous voulons valoriser et fédérer, mais chacune se bat sous sa bannière »*, affirme Mme Couderc.

Pour ces raisons, HFM a aujourd'hui une meilleure image que Getty ou Corbis dans la profession, et donc une belle carte à jouer. A condition d'éviter les écueils. Les journaux du groupe seront-ils incités à acheter prioritairement des photos aux agences de ce même groupe ? *« C'est hors de question »*, répond Anne-Marie Couderc. Les investissements seront-ils à même de tirer d'affaire les agences ? L'incontournable numérisation des photos – tout est à faire chez Rapho – sera-t-elle efficace ? Première réponse, en octobre, avec le nouveau site de Gamma.

C'est d'ailleurs dans sa façon de résoudre les problèmes de Gamma, l'agence phare, régulièrement empêtrée dans des problèmes financiers, sociaux et de droits d'auteur, que HFM est le plus attendu. De nouveaux contrats de photographes y sont à l'étude, qui pourraient provoquer des tensions. Beaucoup attendent de HFM, dans la logique de son discours, un engagement fort en faveur des photographes sur la question du droit d'auteur, d'ailleurs bien protégé par la loi française. *« Nous nous prononcerons à Perpignan sur cette question cruciale »*, promet Anne-Marie Couderc.

Michel Guerrin

TF 1 va adapter le jeu-réalité « Survivor »

ÉTIENNE MOUGEOTTE, vice-président et directeur général de l'antenne de TF 1, a annoncé, mercredi 30 août, en présentant la grille de rentrée de sa chaîne, que TF 1 travaillait, avec le groupe Expand et sa filiale Adventure Line, à une *« adaptation française du jeu "Survivor" »*, dont la diffusion interviendrait à l'été 2001. Ce jeu-réalité, qui rassemble une dizaine de candidats, obligés de survivre sur une île déserte, est devenu un phénomène de société aux Etats-Unis cet été. La finale, diffusée le 23 août sur CBS, a rassemblé quelque 51 millions de téléspectateurs (*Le Monde* du 26 août).

Le jeu « Qui veut gagner des millions ? », présenté par Jean-Pierre Foucault, qui a rencontré un grand succès en juillet sera de nouveau diffusé *« en programmation exceptionnelle »* à partir du 30 septembre, alors que la chaîne n'avait prévu son retour que pour Noël.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Jérôme Clément, PDG de La Cinquième et de La Sept/Arte,** a adressé, mardi 29 août, une lettre au personnel de La Cinquième, dont il quitte la présidence à la suite de l'entrée de cette chaîne dans la holding France Télévision. Rappelant le travail réalisé pour la fusion avec Arte, il a souligné la progression en matière d'audience.

■ **PRESSE : le tribunal de grande instance de Nancy a ordonné une expertise** du nouveau système de mise en page envisagé par la direction de *L'Est républicain*, contesté par les syndicats. Ceux-ci craignent que la modification du système Hermès de mise en page de l'édition vosgienne du quotidien, qui s'alignerait sur celui de *La Liberté de l'Est*, soit un prélude à une fusion des deux éditions.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **FRANCE : le nombre des demandeurs d'emploi a enregistré en juillet une légère hausse de 0,4 %,** soit une augmentation de 8 500 personnes par rapport à juin, ce qui porte leur nombre total à 2 337 600, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées jeudi 31 août. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail, calculé différemment, a aussi légèrement augmenté, de 0,1 point, passant à 9,7 % de la population active.

■ **La production industrielle a reculé de 0,6 % en juin, après une hausse de 0,6 % en mai,** et la production manufacturière a baissé de 0,8 %, contre une progression de 0,8 % en mai, selon des chiffres publiés jeudi par l'Insee.

■ **PÉTROLE : le Conseil supérieur des affaires pétrolières saoudiennes** s'est déclaré mercredi 30 août favorable à une augmentation « adéquate » de la production de l'OPEP pour garantir l'équilibre sur le marché pétrolier et la stabilité des prix. Le marché a ignoré ces déclarations et le baril a gagné 58 cents à 33,32 dollars.

■ **SUISSE : le budget fédéral devrait connaître un déficit de 100 millions de francs (64 millions d'euros) en 2001,** après 1,8 milliard de francs de déficit.

■ **POLOGNE : la banque centrale a relevé de 150 points de base son taux d'escompte** et son taux lombard – qui passent respectivement à 21,5 % et 23 % – pour lutter contre l'inflation, qui s'est élevée en juillet à 11,6 % en glissement annuel.

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice composite des principaux indicateurs économiques a baissé de 0,1 % en juillet**, après un recul de la même ampleur en juin et mai.

AFFAIRES

● **LINUX : Intel, IBM, Hewlett-Packard (HP) et NEC ont annoncé mercredi la création d'un laboratoire de recherche** pour permettre aux programmeurs de tester différentes versions du système d'exploitation libre Linux.

● **PHILIPS : Cor Boonstra, PDG du groupe néerlandais** depuis quatre ans, cédera la place à Gerard Kleisterlee, président de la branche composant électronique, le 30 avril 2001, date de son départ en retraite.

● **ERICSSON : les suédois Ericsson, Industrivaerden, Investor et la banque d'affaires américaine Merrill Lynch** ont annoncé, mercredi, la création d'un fonds de capital-risque de 300 millions de dollars consacré à l'Internet mobile.

● **VIVENDI/SEAGRAM : le Bureau canadien de la concurrence *« ne voit pas d'obstacle »* à la fusion** entre le groupe français Vivendi, sa filiale Canal+ et le groupe canadien Seagram, a-t-on appris mercredi auprès de Vivendi.

● **MITSUBISHI : le constructeur japonais pourrait subir une perte nette de 60 milliards de yens (610 millions d'euros)** pour le premier semestre de son actuel exercice, plus importante que prévu, en raison du rappel de plus de 700 000 véhicules défectueux dans le monde, affirme jeudi le quotidien *Nikkei*.

● **SMITHKLINE-BEECHAM : les groupes pharmaceutiques suisses Roche et Novartis** ont annoncé, jeudi 31 août, l'acquisition des droits mondiaux de médicaments que doit céder le laboratoire britannique SmithKline Beecham pour pouvoir fusionner avec Glaxo-Wellcome. Roche acquiert l'anti-nauséeux Kytril pour 1,38 milliard d'euros. Novartis achète deux antiviraux contre l'herpès, pour 1,82 milliard d'euros.

● **DEUTSCHE POST : la poste publique allemande, Deutsche Post, qui va être partiellement introduite en Bourse début novembre,** veut réduire de manière draconienne ses coûts de personnel, a indiqué son patron, Klaus Zumwinkel, dans un entretien à l'hebdomadaire *Wirtschaftswochet*.

EUROPE

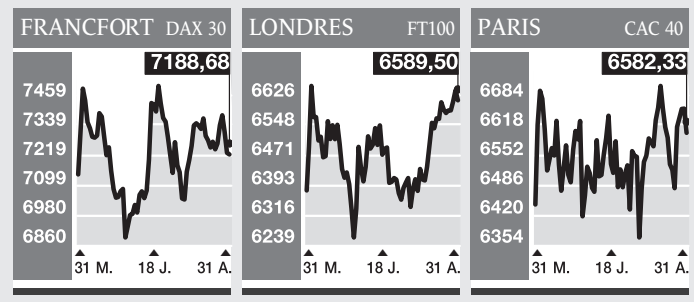

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 31/08	Var. % 30/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5152,49	– 0,28	5,06
EUROPE	STOXX 50	4978,46	– 0,24	4,98
EUROPE	EURO STOXX 324	431,27	– 0,18	3,61
EUROPE	STOXX 653	390,81	– 0,21	2,98
PARIS	CAC 40	6582,33	– 0,79	10,47
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4475,27	– 0,73	10,43
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	684,30	– 0,15	1,92
BRUXELLES	BEL 20	3127,52	– 0,23	– 6,37
FRANCFORT	DAX 30	7188,68	0,04	3,31
LONDRES	FTSE 100	6589,50	– 0,39	– 4,92
MADRID	STOCK EXCHANGE	10800,30	– 0,64	– 7,23
MILAN	MIBTEL 30	47234,00	– 0,30	9,87
ZURICH	SPI	8193	– 0,33	8,23

AMÉRIQUES

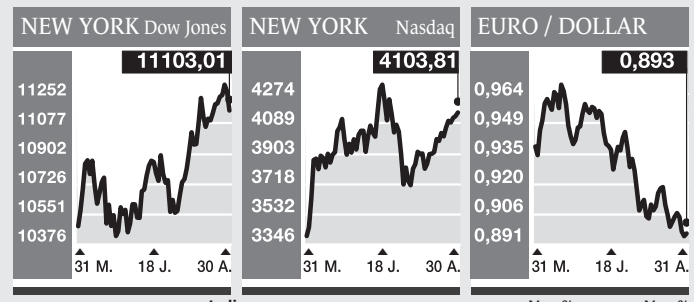

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 30/08	Var. % 29/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11103,01	– 1	– 3,43
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1502,59	– 0,48	2,27
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4103,81	0,53	0,85
TORONTO	TSE INDEX	11173,62	0,41	32,80
SAO PAULO	BOVESPA	17414,28	0,34	1,89
MEXICO	BOLSA	377,94	3,75	– 5,89
BUENOS AIRES	MERVAL	475,96	0,62	– 13,54
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,22	– 0,33	– 30,62
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6713,54	2,32	23,91

Cours de change croisés

31/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,94025	0,89315	0,13613	1,45360	0,57700
YEN	106,35500	.....	94,96000	14,47500	154,60000	61,33500
EURO	1,11963	1,05307	.....	0,15245	1,62770	0,64615
FRANC	7,34595	6,90695	6,55957	.....	10,67800	4,23865
LIVRE	0,68795	0,64685	0,61440	0,09365	.....	0,39700
FRANC SUISSE	1,73310	1,63025	1,54810	0,23595	2,52035	.....

ASIE - PACIFIQUE

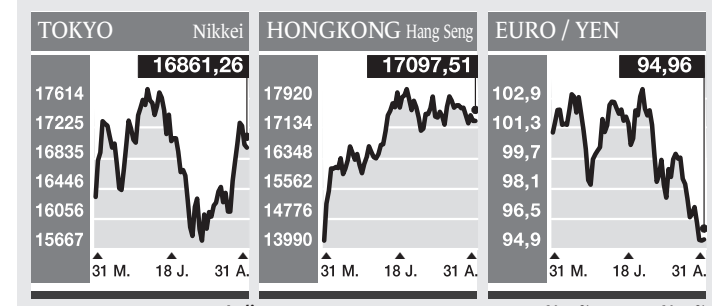

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 31/08	Var. % 30/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16861,26	– 0,24	– 10,95
HONGKONG	HANG SENG	17097,51	0,01	0,80
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2138,13	– 1,26	– 13,77
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	86,54	– 4,50	– 33,44
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3261,70	– 1,65	3,46
BANGKOK	SET	21,50	– 1,33	– 38,11
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4471,84	1,36	– 10,67
WELLINGTON	NZSE-40	2093,42	– 0,40	– 5,13

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	30/08
COURONNE DANOISE	7,4550
COUR. NORVÉGIENNE	8,0715
COUR. SUÉDOISE	8,4355
COURONNE TCHÈQUE	35,3570
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5606
DOLLAR CANADIEN	1,3220
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0898
DRACHME GRECQUE	337,6000
FLORINT HONGROIS	261,2300
ZLOTY POLONAIS	3,9225

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,74	4,71	5,47	5,56
ALLEMAGNE	4,67	4,85	5,30	5,43
GDE-BRETAG.	5,50	6,04	5,34	4,66
ITALIE	4,67	4,79	5,67	5,88
JAPON	0,28	0,33	1,88	2,57
ÉTATS-UNIS	6,53	6,31	5,82	5,76
SUISSE	2,75	3,35	3,81	4,20
PAYS-BAS	4,64	4,79	5,46	5,54

Matif

Cours 9 h 57	Volume 31/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	12525	86,31	86,35
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris se repliait de 0,12 %, à 6 626,75 points, au début des transactions, jeudi 31 août. L'indice DAX de Francfort était en hausse de 0,19 %, à 7 199,15 points, tandis que le Footsie de Londres gagnait 0,44 %, à 6 615,10 points. La Bourse de Tokyo a clôturé, jeudi, en baisse de 0,2 %.

En Europe, la veille, alors que la Bourse de Paris avait clôturé sans grand changement (un gain de 0,01 %), le DAX avait fini en baisse de 1,49 %. Le Footsie avait, quant à lui, progressé de 0,44 %. Aux Etats-Unis, l'indice Nasdaq avait gagné 0,53 % et l'indice Dow Jones avait abandonné 1 %.

CHANGES-TAUX

A QUELQUES HEURES de la réunion du conseil de la Banque centrale européenne, l'euro était stable face au dollar, jeudi 31 août, dans les premiers échanges. La monnaie unique s'échangeait à 0,8943 dollar, après avoir chuté la veille jusqu'à 0,8872 dollar. De son côté, le billet vert reculait face au yen, jeudi matin, à 106,36 yens.

Les marchés obligataires en Europe ont démarré la séance sur une note stable. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans, qui évolue en sens inverse du prix des titres, se situait à 5,47 % en France et à 5,30 % en Allemagne.

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre du groupe néerlandais de télécommunications **KPN** a chuté, mercredi 30 août, de 6,41 %, à 28,91 euros, après avoir annoncé que son bénéfice de l'ensemble de l'exercice (avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) pourrait être inférieur à sa prévision initiale de 3,6 milliards d'euros.

● L'action **Crédit suisse** a cédé 2,10 %, à 373,5 francs suisses, après la confirmation du rachat de son concurrent américain Donaldson Lufkin & Jenrette pour 11,5 milliards de dollars *(lire aussi page 15)*.

● La publication de résultats supérieurs aux prévisions de la société de services informatiques anglo-néerlandaise **CMG** a fait bondir son titre mercredi de 12,95 %, à 1 282 pence.

● L'action de l'opérateur télécom **Redstone** a gagné mercredi 8,35 %, à 214 pence, après avoir annoncé une accélération du développement de son réseau au Royaume-Uni.

● A contre-courant des autres valeurs bancaires allemandes, qui affichaient des baisses, l'action **Commerzbank** est restée inchangée à 36,50 euros. La banque semble sur le point de resserrer ses liens avec ses principaux alliés européens (BSCH et Generali), ce qui pourrait éloigner la menace d'une prise de contrôle alors que Cobra, son principal actionnaire, tente de céder sa participation.

STOXX 653 — sur 1 an

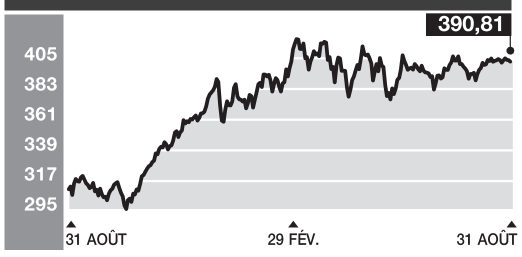

sur 5 jours

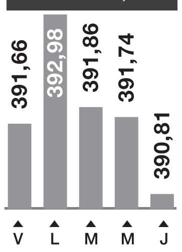

EURO STOXX50 — sur 1an

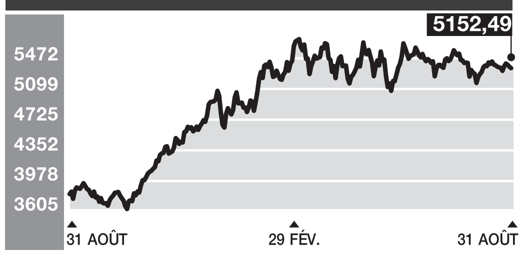

sur 5 jours

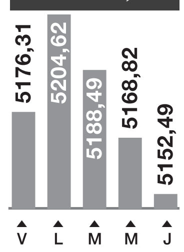

31/08 10 h 14 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 30/08
AUTOLIV SDR	SE	25,43	+ 0,47
BASF AG	BE★	42,38	− 0,05
BMW	DE★	36,05	− 1,23
CONTINENTAL AG	DE★	20,40	− 0,24
DAIMLERCHRYSLER	DE★	58,25	− 0,94
FIAT	IT★	27,97	+ 0,32
FIAT PRIV.	IT★	17,19	− 0,58
MICHELIN /RM	FR★	33,90	− 1,02
PEUGEOT	FR★	212,60	+ 0,33
PIRELLI SPA	IT★	3,04	− 0,33
DR ING PORSCHE	DE★	3730	− 1,06
RENAULT	FR★	49,84	− 0,02
VALEO /RM	FR★	60,85	+ 0,91
VOLKSWAGEN	DE★	48,40	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		232,91	− 0,59

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,53	− 0,60
ABN AMRO HOLDIN	NL★	27,89	− 0,25
ALL & LEICS	GB	9,61	− 0,34
ALLIED IRISH BA	GB	15,26	− 0,32
ALPHA BANK	GR	33,12	+ 0,72
B PINTO MAYOR R	PT★	25	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	60,35	− 0,13
BANK OF IRELAND	GB	10,93	+ 0,75
BANK OF PIRAEUS	GR	17,22	− 1,27
BK OF SCOTLAND	GB	9,27	....
BANKINTER R	ES★	46,05	− 0,97
BARCLAYS PLC	GB	27,88	− 0,29
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	65,80	− 0,45
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,75	....
BCA FIDEURAM	IT★	16,76	+ 0,18
BCA INTESA	IT★	4,77	+ 0,42
BCA LOMBARDA	IT★	10,40	− 0,29
MONTE PASCHI SI	IT★	5,12	− 2,48
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,25	− 0,10
BCA P.MILANO	IT★	7,90	− 0,13
B.P.VERONA E S.	IT★	12,76	− 0,85
BCA ROMA	IT★	1,37	....
BBVA R	ES★	16,72	− 0,59
ESPIRITO SANTO	PT★	18,24	....
BCO POPULAR ESP	ES★	34,03	− 0,64
BCO PORT ATLANT	PT★	4,20	....
BCP R	PT★	5,85	....
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	4,20	+ 1,45
BNP PARIBAS /RM	FR★	103,70	− 1,14
BSCH R	ES★	12,03	− 0,50
CHRISTIANIA BK	NO	5,90	....
COMIT	IT★	6,05	+ 0,67
COMM.BANK OF GR	GR	43,25	+ 0,62
COMMERZBANK	DE★	36,50	....
CREDIT LYONNAIS	FR★	44,70	− 1,35
DEN DANSKE BK	DK	139,64	− 0,38
DNB HOLDING -A-	NO	4,96	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	96,50	− 0,67
DEXIA	BE★	157,10	− 0,32
DRESDNER BANK N	DE★	50,30	− 0,20
EFG EUROBANK	GR	24,96	− 0,30
ERGO BANK	GR	18,07	....
ERSTE BANK	AT★	49,65	− 0,48
FOERENINGSSB A	SE	16,60	− 1,06
HALIFAX GROUP	GB	8,86	− 2,33
HSBC HLDG	GB	15,92	− 0,31
IKB	DE★	16,75	+ 0,30
KBC BANCASSURAN	BE★	51,55	− 1,06
LLOYDS TSB	GB	10,46	+ 0,16
NAT BANK GREECE	GR	36,49	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	85,35	....
NORDIC BALTIC H	SE	7,65	....
ROLO BANCA 1473	IT★	21,60	− 0,41
ROYAL BK SCOTL	GB	20,32	− 0,87
SAN PAOLO IMI	IT★	19,75	− 0,50
S-E-BANKEN -A-	SE	13,63	+ 0,44
STANDARD CHARTE	GB	15,66	− 1,53
STE GENERAL-A-/	FR★	68,50	+ 0,88
SV HANDBK -A-	SE	18,43	− 0,32
SWEDISH MATCH	SE	3,62	....
UBS N	CH	161,79	− 0,60
UNICREDITO ITAL	IT★	5,72	+ 0,35
UNIDANMARK -A-	DK	85,85	....
XIOSBANK	GR	20,14	....
▶ DJ E STOXX BANK P		355,29	− 0,33

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	9,31	− 0,85
ACERINOX R	ES★	32,90	− 1,08
ALUMINIUM GREEC	GR	40,43	+ 4,60
ANGLO AMERICAN	GB	62,04	− 1,19
ASSIDOMAEN AB	SE	16,12	− 1,45
BEKAERT	BE★	52	+ 0,19
BILLITON	GB	4,39	+ 1,50
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	36,60	− 0,33
BUNZL PLC	GB	6,26	+ 0,52
CORUS GROUP	GB	1,15	+ 4,41
ELVAL	GR	4,28	+ 5,47
ISPAT INTERNATI	NL★	7,40	....
JOHNSON MATTHEY	GB	16,85	− 0,86
MAYR-MELNHOF KA	AT★	52	+ 0,78
METSAE-SERLA -B	FI★	8,25	+ 0,49
HOLMEN -B-	SE	25,61	....
OUTOKUMPU	FI★	11,25	+ 0,81
PECHINEY-A-	FR★	51,80	− 0,67
RAUTARUUKKI K	FI★	4,55	....
RIO TINTO	GB	18,12	− 2,28
SIDENOR	GR	4,59	....
SILVER & BARYTE	GR	29,35	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,16	+ 6,40
STORA ENSO -A-	FI★	10,50	+ 2,94
STORA ENSO -R-	FI★	10,40	+ 0,97
SVENSKA CELLULO	SE	21,52	+ 0,28
THYSSENKRUPP	DE★	17	....
UNION MINIERE	BE★	39,15	− 0,56
UPM-KYMMENE COR	FI★	29,20	− 0,07
USINOR	FR★	12,30	+ 0,33
VIOHALCO	GR	10,81	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	29,70	− 0,83
▶ DJ E STOXX BASI P		167,07	+ 0,03

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR★	141,90	+ 0,35
AKZO NOBEL NV	NL★	49,60	− 0,30
BASF AG	DE★	42,38	− 0,05
BAYER AG	DE★	47,40	− 0,84
BOC GROUP PLC	GB	16,43	− 0,98
CELANESE N	DE★	18,80	....
CIBA SPEC CHEM	CH	66,20	....
CLARIANT N	CH	386,88	− 0,17
DEGUSSA-HUELS	DE★	31,45	− 0,16
DSM	NL★	34,34	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4892,46	+ 0,80
ICI	GB	7,61	− 0,21
KEMIRA	FI★	6	....
LAPORTE	GB	7,34	− 1,31
LONZA GRP N	CH	546,41	....
RHODIA	FR★	16,43	+ 0,18
SOLVAY	BE★	73,60	− 0,88
TESSENDERLO CHE	BE★	41,01	− 0,10
▶ DJ E STOXX CHEM P		366,95	− 0,29

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR★	52,80	+ 0,57
CHRISTIAN DIOR	FR★	62,90	+ 0,32
D'IETEREN SA	BE★	278	+ 0,36
AZEO	FR★	71,90	− 0,14
GBL	BE★	293,50	− 1,34
GEVAERT	BE★	47,20	− 0,63
HAGEMEYER NV	NL★	31,73	− 0,31
INCHCAPE	GB	4,73	....
INVESTOR -A-	SE	15,59	....
INVESTOR -B-	SE	15,83	....
MYTILINEOS	GR	8,38	....
NORSK HYDRO	NO	48,50	....
UNAXIS HLDG N	CH	270,62	− 0,71
ORKLA	NO	20,07	....
SONAE SGPS	PT★	1,63	....
TOMKINS	GB	3,56	+ 0,92
E.ON AG	DE★	56,10	+ 1,26
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR★	2,35	− 0,84
BRITISH TELECOM	GB	13,87	+ 0,24
CABLE & WIRELES	GB	20,12	+ 0,16
DEUTSCHE TELEKO	DE★	43,25	− 0,83
E.BISCOM	IT★	168,50	+ 0,06
ENERGIS	GB	44,73	....
EQUANT NV	DE★	41,80	− 2,79
EUROPOLITAN HLD	SE	11,14	+ 1,08
FRANCE TELECOM	FR★	127,30	− 1,32
HELLENIC TELE (	GR	20,68	+ 1,16
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	105,70	....
LIBERTEL NV	NL★	15,60	− 1,27
MANNESMANN N	DE★	227	− 1,73
MOBILCOM	DE★	106,56	− 2,24
PANAFON HELLENI	GR	10,72	+ 0,98
PORTUGAL TELECO	PT★	11,75	....
SONERA	FI★	36,60	− 1,61
SWISSCOM N	CH	316,80	− 0,71
TELE DANMARK -B	DK	67,20	+ 0,80
TELECEL	PT★	14,74	....
TELECOM ITALIA	IT★	13,44	− 1,47
TELECOM ITALIA	IT★	6,49	− 0,46
TELEFONICA	ES★	21,30	− 1,53
T.I.M.	IT★	9,37	− 0,74
TISCALI	IT★	44,65	+ 1,59
VERSATEL TELECO	NL★	31,20	+ 4,70
VODAFONE GROUP	GB	4,42	− 0,37
▶ DJ E STOXX TCOM P		897,72	− 1,18

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	35,69	− 1,95
AKTOR SA	GR	5,84	+ 1,03
UPONOR -A-	FI★	19,51	....
AUMAR R	ES★	16	− 0,62
ACESA R	ES★	8,68	− 0,57
BLUE CIRCLE IND	GB	6,60	+ 0,25
BOUYGUES /RM	FR★	69,80	+ 1,01
BPB	GB	5,09	+ 0,64
BUZZI UNICEM	IT★	9,45	− 0,21
CRH PLC	GB	30,74	− 0,11
CIMPOR R	PT★	24,30	....
COLAS /RM	FR★	59,15	+ 0,25
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,02	− 0,33
FCC	ES★	18,31	− 0,38
GROUPE GTM	FR★	128,20	− 0,47
GRUPO FERROVIAL	ES★	13,51	− 1,39
HANSON PLC	GB	6,78	+ 0,97
HEIDELBERGER ZE	DE★	61,20	+ 0,66
HELL.TECHNODO.R	GR	19,68	+ 0,99
HERACLES GENL R	GR	15,70	− 0,38
HOCHTIEF ESSEN	DE★	27,50	+ 2,80
HOLDERBANK FINA	CH	1321,45	− 0,44
IMERYS /RM	FR★	131,80	+ 0,23
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	83,50	− 0,60
MICHANIKI REG.	GR	5,51	+ 1,64
PILKINGTON PLC	GB	1,53	− 1,05
RMC GROUP PLC	GB	10,59	+ 1,72
SAINT GOBAIN /R	FR★	151,90	+ 0,07
SKANSKA -B-	SE	39	+ 0,92
TAYLOR WOODROW	GB	2,62	+ 0,63
TECHNIP /RM	FR★	145,50	+ 0,90
TITAN CEMENT RE	GR	38,82	− 0,11
WIENERB BAUSTOF	AT★	24,10	....
WILLIAMS	GB	6,23	− 1,03
▶ DJ E STOXX CNST P		230,07	+ 0,09

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR★	47,90	+ 0,76
ADIDAS-SALOMON	DE★	59	+ 0,25
AGFA-GEVAERT	BE★	27,61	+ 0,36
AIR FCE	FR★	20,56	− 0,92
AIRTOURS PLC	GB	4,46	− 0,72
ALITALIA	IT★	2,09	+ 0,48
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	13,05	− 0,46
AUTOGRILL	IT★	12,71	....
BANG & OLUFSEN	DK	41,85	− 2,19
BENETTON GROUP	IT★	2,08	− 0,95
BRITISH AIRWAYS	GB	5,50	+ 1,20
BULGARI	IT★	12,65	− 1,17
CLUB MED. /RM	FR★	143,50	+ 0,28
DT.LUFTHANSA N	DE★	24,85	− 0,40
ELECTROLUX -B-	SE	14,23	− 0,83
EM.TV & MERCHAN	DE★	54	+ 0,37
EMI GROUP	GB	10	− 0,16
ENDEMOL ENTER	NL★	138	....
EURO DISNEY /RM	FR★	0,63	....
GRANADA GROUP	GB	9,84	....
HERMES INTL	FR★	152,60	+ 0,26
HPI	IT★	1,64	....
KLM	NL★	28,60	− 1,04
HILTON GROUP	GB	3,58	− 0,90
LVMH / RM	FR★	87,40	− 1,13
MEDION	DE★	115	+ 1,95
MOULINEX /RM	FR★	4,55	− 2,15
PERSIMMON PLC	GB	3,45	+ 0,95
PREUSSAG AG	DE★	38,40	+ 0,66
RANK GROUP	GB	2,78	....
RYANAIR HLDGS	IE	8,28	− 0,24
SAIRGROUP N	CH	174,06	− 0,19
SAS DANMARK A/S	DK	9,39	+ 0,72
SEB /RM	FR★	61,70	....
SODEXHO ALLIANC	FR★	176,40	− 0,17
TELE PIZZA	ES★	5,65	− 7,38
THE SWATCH GRP	CH	1556,55	....
THE SWATCH GRP	CH	316,48	....
VOLVO -A-	SE	18,37	+ 0,65
VOLVO -B-	SE	18,85	− 0,31
WW/WW UK UNITS	IR★	1,26	− 0,79
WILSON BOWDEN	GB	10,12	....
WM-DATA -B-	SE	5,77	+ 2,53
WOLFORD AG	AT★	27,90	+ 0,18
▶ DJ E STOXX CYC GO P		194,84	− 0,06

PHARMACIE

ALTANA AG	DE★	108,20	....
ASTRAZENECA	GB	50,08	− 0,65
AVENTIS /RM	FR★	83,10	+ 1,47
BB BIOTECH	CH	1304,66	+ 0,85
GLAXO WELLCOME	GB	32,11	+ 1,23
NOVARTIS N	CH	1695,41	− 0,27
NOVO NORDISK B	DK	232,06	− 0,86
ORION B	FI★	21	....
QIAGEN NV	NL★	51,60	+ 1,16
ROCHE HOLDING	CH	11483,56	+ 0,45
ROCHE HOLDING G	CH	10107,86	+ 0,06
SANOFI SYNTHELA	FR★	57	− 0,26
SCHERING AG	DE★	59,45	+ 0,76
SMITHKLINE BEEC	GB	14,56	+ 1,13
UCB	BE★	43	− 1,22
▶ DJ E STOXX HEAL		545,96	+ 0,44

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	6,03	....
BP AMOCO	GB	10,38	− 0,78
CEPSA	ES★	9,63	+ 0,31
COFLEXIP /RM	FR★	139	− 0,71
DORDTSCHE PETRO	NL★	57	....
ENI	IT★	6,59	− 0,45
ENTERPRISE OIL	GB	8,82	− 1,45
HELLENIC PETROL	GR	11,30	− 0,65
LASMO	GB	2,47	+ 0,66
OMV AG	AT★	85,60	− 0,17
PETROLEUM GEO-S	NO	21,25	....
REPSOL	ES★	22,21	− 0,94
ROYAL DUTCH CO	NL★	68,79	− 0,82
SAIPEM	IT★	6,55	+ 0,61
SHELL TRANSP	GB	9,65	− 0,50
TOTAL FINA ELF/	FR★	172,40	− 0,69
▶ DJ E STOXX ENGY P		371,23	− 0,71

(Publicité)

Chaque lundi avec

Le Monde

DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE ECONOMIE

et les offres d'emploi

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	27,33	+ 0,42
ALMANIJ	BE★	48,50	+ 0,62
ALPHA FINANCE	GR	44,43	− 0,66
AMVESCAP	GB	22,33	− 1,58
BHW HOLDING AG	DE★	25	+ 0,81
BPI R	PT★	4,01	....
BRITISH LAND CO	GB	6,86	− 1,17
CANARY WHARF GR	GB	8,13	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,82	....
CLOSE BROS GRP	GB	20,72	− 0,47
COMPART	IT★	1,84	....
COBEPA	BE★	72,15	− 0,62
CONSORS DISC-BR	DE★	133	+ 3,91
CORP FIN ALBA	ES★	28,50	+ 1,60
CS GROUP N	CH	236,07	− 2,14
DEPFA-BANK	DE★	94,70	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	57	+ 0,18
EURAFRANCE /RM	FR★	591,50	+ 2,16
FORTIS (B)	BE★	33,75	− 0,41
FORTIS (NL)	NL★	33,89	− 0,53
GECINA /RM	FR★	105,50	− 1,31
GIMV	BE★	72,50	+ 0,35
HAMMERSON	GB	7,11	− 0,23
ING GROEP	NL★	75,13	− 0,13
REALDANMARK	DK	32,19	+ 1,69
LAND SECURITIES	GB	13,14	− 0,98
LIBERTY INTL	GB	8,47	− 0,76
MARSCHOLLEK LAU	DE★	157	− 0,63
MEDIOBANCA	IT★	11,96	− 0,58
MEPC PLC	GB	8,70	....
METROVACESA	ES★	17,90	− 0,22
PROVIDENT FIN	GB	14,22	− 0,68
RODAMCO CONT. E	NL★	43,60	− 0,11
RODAMCO NORTH A	NL★	47,60	− 0,73
SCHRODERS	GB	16,46	....
SIMCO N /RM	FR★	75,15	− 0,99
SLOUGH ESTATES	GB	6,34	+ 1,30
UNIBAIL /RM	FR★	170,10	− 1,10
VALLEHERMOSO	ES★	7,17	− 1,78
WCM BETEILIGUNG	DE★	28,80	+ 0,70
WOOLWICH PLC	GB	5,76	− 0,28
▶ DJ E STOXX FINS P		303,50	− 0,11

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,17	+ 0,95
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,34	....
BASS	GB	11,09	+ 0,29
BBAG OE BRAU-BE	AT★	49	− 0,02
BRAU-UNION	AT★	48	− 1,13
CADBURY SCHWEPP	GB	6,57	+ 0,25
CARLSBERG -B-	DK	40,91	....
CARLSBERG AS -A	DK	37,37	....
COCA-COLA BEVER	GB	1,59	....
DANISCO	DK	36,89	....
DANONE /RM	FR★	153	− 0,97
DELTA HOLDINGS	GR	14,66	− 1
DIAGEO	GB	9,63	− 1
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,33	+ 1,41
ERID.BEGH.SAY /	FR★	101,50	+ 0,59
HEINEKEN HOLD.N	NL★	39,50	+ 1,02
HELLENIC BOTTLI	GR	12,37	− 8,24
HELLENIC SUGAR	GR	12	− 0,25
KAMPS	DE★	24	− 0,62
KERRY GRP-A-	GB	24,40	....
MONTEDISON	IT★	2,31	....
NESTLE N	CH	2425,24	+ 0,56
KONINKLIJKE NUM	NL★	56,95	+ 0,35
PARMALAT	IT★	1,57	− 3,09
PERNOD RICARD /	FR★	60	− 1,64
RAISIO GRP -V-	FI★	1,93	+ 0,52
SCOTT & NEWCAST	GB	7,56	+ 0,43
SOUTH AFRICAN B	GB	8,12	+ 1,42
TATE & LYLE	GB	4,16	− 2,29
UNIGATE PLC	GB	4,90	....
UNILEVER	NL★	53,75	+ 0,75
UNILEVER	GB	7,06	− 1,36
WHITBREAD	GB	8,21	+ 0,40
▶ DJ E STOXX F & BV P		236,64	− 0,63

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	126,27	− 0,13
ADECCO N	CH	857,71	− 0,90
ALSTOM	FR★	24,39	− 0,65
ALUSUISSE GRP N	CH	752,44	+ 0,52
ASSA ABLOY-B-	SE	20,80	+ 0,29
ASSOC BR PORTS	GB	5,35	....
ATLAS COPCO -A-	SE	22,88	− 0,26
ATLAS COPCO -B-	SE	21,58	− 0,82
ATTICA ENTR SA	GR	7,38	+ 1,01
BAA	GB	8,98	− 0,36
BBA GROUP PLC	GB	8,13	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,36	....
CIR	IT★	4,24	− 0,70
CAPITA GRP	GB	8,23	+ 0,40
CDB WEB TECH IN	IT★	12,76	− 1,09
CMG	GB	64,09	....
COOKSON GROUP P	GB	3,35	....
DAMPSKIBS -A-	DK	12072,43	....
DAMPSKIBS -B-	DK	13547,95	+ 0,50
DAMSKIBS SVEND	DK	18779,34	+ 0,72
DRESDNER TIGER	SE	....	....
ELECTROCOMPONEN	GB	12,85	− 1,74
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,02	....
GROUP 4 FALCK	DK	179,07	....
FINNLINES	FI★	20,50	....
FKI	GB	3,81	− 0,85
FLS IND.B	DK	16,77	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	39,69	+ 1,25
GKN	GB	14,13	+ 0,46
HALKOR	GR	4,83	+ 5,16
HAYS	GB	6,46	+ 1,53
HEIDELBERGER DR	DE★	65,50	− 0,76
HUHTAMAEKI VAN	FI★	32,25	....
IFIL	IT★	9,04	+ 1,69
IMI PLC	GB	3,71	....
INDRA SISTEMAS	ES★	25,16	− 0,94
IND.VAERDEN -A-	SE	28,93	− 0,41
ISS	DK	76,46	+ 2,70
KINNEVIK -B-	SE	28,21	+ 0,63
KOEBENHAVN LUFT	DK	88,80	....
KONE B	FI★	73,50	....
LEGRAND /RM	FR★	233,80	− 0,43
LINDE AG	DE★	47,70	+ 0,42
MAN AG	DE★	31,60	− 0,94
MG TECHNOLOGIES	DE★	13,70	+ 1,41
METRA A	FI★	20,30	....
METSO	FI★	13,20	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,89	− 0,83
NETCOM -B-	SE	57,02	+ 0,84
EXEL	GB	5,61	....
NKT HOLDING	DK	276,32	+ 0,49
EXEL	GB	19,24	+ 1,28
PARTEK	FI★	13,60	....
PENINS.ORIENT.S	GB	10,20	− 0,48
PREMIER FARNELL	GB	8,77	+ 0,56
RAILTRACK	GB	15,94	....
RANDSTAD HOLDIN	NL★	30,60	....
RATIN -A-	DK	79,95	....
RATIN -B-	DK	84,51	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,62	....
REXAM	GB	4,20	+ 3,20
REXEL /RM	FR★	90	+ 1,01
RHI AG	AT★	24	− 0,41
RIETER HLDG N	CH	381,06	+ 0,34
SAURER ARBON N	CH	670,41	− 1,33
SCHNEIDER ELECT	FR★	81,40	+ 0,31
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,33	....
SECURITAS -B-	SE	25,25	+ 0,24
SGL CARBON	DE★	78,20	....
SHANKS GROUP	GB	3,48	....
SIDEL /RM	FR★	77	− 0,65
INVENSYS	GB	4,36	− 0,74
SINGULUS TECHNO	DE★	59,45	+ 2,50
SKF -B-	SE	16,12	+ 0,37
SOPHUS BEREND -	DK	23,07	+ 1,18
SULZER FRAT.SA1	CH	800,23	− 0,32
T.I.GROUP PLC	GB	5,48	− 2,32
TOMRA SYSTEMS	NO	32,34	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	55,01	− 0,70
VEDIOR NV	NL★	15	− 0,99
▶ DJ E STOXX IND GO P		559,29	+ 0,32

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	2,98	....
AEGON NV	NL★	79,45	....
AGF /RM	FR★	57,40	− 1,80
ALLEANZA ASS	IT★	13,80	....
ALLIANZ N	DE★	381	− 0,13
ALLIED ZURICH	GB	13,78	+ 0,83
ASR VERZEKERING	NL★	61,90	....
AXA /RM	FR★	163	− 0,91
BALOISE HLDG N	CH	1136,08	+ 0,51
BRITANNIC	GB	14,88	....
CGNU	GB	17,47	− 0,37
CNP ASSURANCES	FR★	35,20	− 2,38
CORP MAPFRE R	ES★	17,95	− 0,33
ERGO VERSICHERU	DE★	138,30	− 1,21
ETHNIKI GEN INS	GR	22,54	− 2,44
EULER	FR★	53,45	+ 0,28
CODAN	DK	68,41	....
FORTIS (B)	BE★	33,75	− 0,41
GENERALI ASS	IT★	34,65	− 0,57
GENERALI HLD VI	AT★	186	− 0,53
INTERAM HELLEN	GR	21,18	+ 2,29
IRISH LIFE & PE	GB	9,63	+ 1,20
FONDIARIA ASS	IT★	5,85	+ 1,04
LEGAL & GENERAL	GB	2,80	+ 0,58
MEDIOLANUM	IT★	18,81	− 0,42
MUENCH RUECKVER	DE★	311,30	+ 0,10
NORWICH UNION	GB	8,07	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	43	....
PRUDENTIAL	GB	15,06	− 0,11
RAS	IT★	13	− 0,61
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,77	− 0,42
SAMPO -A-	FI★	46,75	+ 0,11
SWISS RE N	CH	2308,98	− 0,06
SEGUROS MUNDIAL	PT★	53,50	....
SKANDIA INSURAN	SE	22,29	− 1,05
STOREBRAND	NO	7,99	....
SUN LF & PROV H	GB	8,20	....
SWISS LIFE REG	CH	858,36	+ 0,53
TOPDANMARK	DK	21,33	....
ZURICH ALLIED N	CH	573,53	− 0,45
▶ DJ E STOXX INSU P		431,93	− 0,57

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	18,09	− 4,79
CANAL PLUS /RM	FR★	181,10	− 1,15
CARLTON COMMUNI	GB	11,79	....
DAILY MAIL & GE	GB	35,70	....
ELSEVIER	NL★	13,83	− 0,14
EMAP PLC	GB	19,49	+ 3,81
GRUPPO L'ESPRES	IT★	16,44	....
HAVAS ADVERTISI	FR★	24,45	+ 0,20
INDP NEWS AND M	IR★	3,92	....
LAGARDERE SCA N	FR★	77,95	− 0,06
MEDIASET	IT★	19,68	+ 0,77
NRJ GROUP	FR★	49,55	+ 0,20
PEARSON	GB	30,50	+ 0,27
REED INTERNATIO	GB	9,66	− 0,50
REUTERS GROUP	GB	21,67	− 1,19
TELEWEST COMM.	GB	2,44	+ 0,67
TF1	FR★	80,10	+ 2,69
UNITED NEWS & M	GB	13,47	+ 0,61
UNITED PAN-EURO	NL★	25,37	+ 3,09
VNU	NL★	58,60	− 0,26
WOLTERS KLUWER	NL★	22,78	+ 0,09
WPP GROUP	GB	15,06	+ 0,65
▶ DJ E STOXX MEDIA P		542,45	+ 0,50

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	31,50	+ 1,06
ALTADIS -A-	ES★	16,19	− 1,28
ATHENS MEDICAL	GR	11,85	....
AVIS EUROPE	GB	4	− 1,60
AUSTRIA TABAK A	AT★	44,07	− 0,85
BEIERSDORF AG	DE★	106,25	+ 2,36
BIC /RM	FR★	52,95	− 1,85
BRIT AMER TOBAC	GB	7,21	− 0,67
CASINO GP /RM	FR★	109,30	....
CFR UNITS -A-	CH	3197,05	....
DELHAIZE	BE★	63,50	+ 0,32
ESSILOR INTL /R	FR★	310,50	− 0,48
COLRUYT	BE★	44,16	+ 0,02
FREESERVE	GB	7,38	....
FRESENIUS MED C	DE★	95,70	− 0,42
GALLAHER GRP	GB	5,95	− 1,61
GIB	BE★	44,95	+ 2,16
GIVAUDAN N	CH	296,13	− 0,33
IMPERIAL TOBACC	GB	9,86	− 2,73
JERONIMO MARTIN	PT★	16	....
KESKO -B-	FI★	10,65	− 0,47
L'OREAL /RM	FR★	83,40	− 1,18
MORRISON SUPERM	GB	2,52	− 1,27
HENKEL KGAA VZ	DE★	71,30	− 0,42
RECKITT BENCKIS	GB	13,24	+ 0,49
SAFEWAY	GB	4,38	− 0,37
SAINSBURY J. PL	GB	5,84	− 0,28
SMITH & NEPHEW	GB	4,03	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,24	....
TERRA NETWORKS	ES★	49,24	+ 2,58
TESCO PLC	GB	3,55	....
TNT POST GROEP	NL★	26,15	− 0,53
T-ONLINE INT	DE★	29	+ 3,20
WORLD ONLINE IN	NL★	15,75	+ 0,64
▶ DJ E STOXX N CY G P		480,57	+ 0,37

COMMERCE DISTRIBUTION

AVA ALLG HAND.G	DE★	480	+ 3,90
BOOTS CO PLC	GB	8,47	+ 1,17
BUHRMANN NV	NL★	31,95	+ 0,79
CARREFOUR /RM	FR★	80	+ 3,36
CASTO.DUBOIS /R	FR★	245	+ 0,41
CENTROS COMER P	ES★	14,50	− 0,34
CONTINENTE	ES★	19,33	− 0,97
DIXONS GROUP	GB	3,72	− 0,87
GEHE AG	DE★	39,95	+ 1,91
GREAT UNIV STOR	GB	7,94	+ 0,41
GUCCI GROUP	NL★	115,75	....
HENNES & MAURIT	SE	19,38	− 4,94
KARSTADT QUELLE	DE★	33,70	− 0,88
KINGFISHER	GB	8,04	+ 1,23
MARKS & SPENCER	GB	3,37	− 0,48
METRO	DE★	42,40	− 0,24
NEXT PLC	GB	10,15	− 0,64
PINAULT PRINT./	FR★	207,10	− 1,71
VALORA HLDG N	CH	282,25	+ 0,92
VENDEX KBB NV	NL★	14,66	+ 1,52
W.H SMITH	GB	5,92	− 0,55
WOLSELEY PLC	GB	5,90	....
▶ DJ E STOXX RETL P		390,71	+ 1,06

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR★	92,55	+ 1,82
ALTEC SA REG.	GR	9,88	+ 1,99
ASM LITHOGRAPHY	NL★	42,72	− 0,30
BAAN COMPANY	NL★	2,81	+ 0,36
BARCO	BE★	144,10	− 0,28
BOOKHAM TECHNOL	GB	60,18	....
SPIRENT	GB	17,49	....
BAE SYSTEMS	GB	6,90	− 0,93
BULL	FR★	7,78	− 0,64
CAB & WIRE COMM	GB	14,28	....
CAP GEMINI /RM	FR★	228,50	− 0,22
COLT TELECOM NE	GB	33,02	+ 3,52
COMPTEL	FI★	18,95	+ 0,80
DASSAULT SYST./	FR★	99,55	+ 1,27
DIALOG SEMICOND	GB	89,46	....
EADS SICO.	FR★	17,26	+ 0,35
ERICSSON -B-	SE	22,17	+ 1,36
F-SECURE	FI★	7,10	+ 6,45
FINMATICA	IT★	66,40	+ 0,30
GAMBRO -A-	SE	9,48	+ 1,27
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	138,83	+ 2,48
INFINEON TECHNO	DE★	74,40	− 0,53
INTRACOM R	GR	32,46	+ 2,29
LOGICA	GB	33,83	+ 1,71
MISYS	GB	12,75	− 0,76
NOKIA	FI★	47,20	+ 0,92
NYCOMED AMERSHA	GB	10,08	− 0,16
OCE	NL★	16,65	+ 0,91
OLIVETTI	IT★	3,37	− 0,30
ROY.PHILIPS ELE	NL★	48,88	....
ROLLS ROYCE	GB	3,11	+ 1,60
SAGE GRP	GB	10,05	− 0,32
SAGEM	FR★	322,90	− 2,15
SAP AG	DE★	219,50	+ 0,92
SAP VZ	DE★	280	+ 2,56
SEMA GROUP	GB	21,15	− 1,14
SIEMENS AG N	DE★	177,80	+ 0,74
SMITHS IND PLC	GB	14,44	− 1,33
MB SOFTWARE	DE★	14,45	− 0,34
STMICROELEC SIC	FR★	66,95	− 0,74
TECNOST	IT★	3,67	− 0,27
TELE 1 EUROPE	SE	12,68	+ 0,47
THOMSON CSF /RM	FR★	46,30	+ 0,65
TIETOENATOR	FI★	34,15	− 1,01
WILLIAM DEMANT	DK	50,17	+ 1,08
▶ DJ E STOXX TECH P		1039,48	+ 0,74

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT★	4,60	− 0,86
ANGLIAN WATER	GB	9,35	+ 0,35
BRITISH ENERGY	GB	3,76	+ 1,76
CENTRICA	GB	3,72	− 0,87
EDISON	IT★	11,21	− 0,18
ELECTRABEL	BE★	240,50	+ 0,46
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,58	....
ENDESA	ES★	22,07	− 0,99
ENEL	IT★	4,52	− 0,44
EVN	AT★	35,10	− 0,17
FORTUM	FI★	4	+ 0,50
GAS NATURAL SDG	ES★	18,29	− 1,14
IBERDROLA	ES★	12,98	− 0,15
ITALGAS	IT★	5,28	− 0,38
NATIONAL GRID G	GB	8,96	− 0,54
NATIONAL POWER	GB	7,84	− 0,41
OESTERR ELEKTR	AT★	105,25	....
POWERGEN	GB	9,45	− 1,19
SCOTTISH POWER	GB	8,54	− 1,13
SEVERN TRENT	GB	11,39	....
SUEZ LYON EAUX/	FR★	167,70	− 4,06
SYDKRAFT -A-	SE	18,14	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,90	....
THAMES WATER	GB	13,66	− 1,18
FENOSA	ES★	20,65	− 1,10
UNITED UTILITIE	GB	10,78	− 0,30
VIVENDI/RM	FR★	91,60	− 0,43
▶ DJ E STOXX PO SUP P		338,43	− 0,86

EURO NOUVEAU MARCHÉ

31/08 10 h 14 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 30/08
AIRSPRAY NV	19,40	....
ANTONOV	0,88	+ 1,15
C/TAC	6,15	− 3,15
CARDIO CONTROL	5	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,40	....
INNOCONCEPTS NV	21,40	....
NEDGRAPHICS HOLD	22,55	+ 0,22
SOPHEON	7,55	− 1,95
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,79	+ 2,71
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	12,40	+ 1,64

BRUXELLES

ARTHUR	9,80	....
ENVIPCO HLD CT	0,85	....
FARDEM BELGIUM B	22,50	....
INTERNOC HLD	1,45	....
INTL BRACHYTHER B	11	....
LINK SOFTWARE B	7,45	....
PAYTON PLANAR	1,30	....
ACCENTIS	7,45	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	152,50	+ 1,67
AUGUSTA TECHNOLOGIE	122,60	− 0,33
BB BIOTECH ZT-D	130,15	+ 0,70
BB MEDTECH ZT-D	15,60	+ 0,97
BERTRANDT AG	10,30	+ 0,49
BETA SYSTEMS SOFTWA	8,30	....
CE COMPUTER EQUIPME	161	+ 0,31
CE CONSUMER ELECTRO	125,50	− 0,95
CENIT SYSTEMHAUS	27	....
DRILLISCH	8,75	....
EDEL MUSIC	20,50	+ 1,23
ELSA	17	+ 0,29
EM.TV & MERCHANDI	54,05	+ 0,46
EUROMICRON	26,50	+ 1,53
GRAPHISOFT NV	16	....
HOEFT & WESSEL	16,50	+ 1,23
HUNZINGER INFORMAT	6,65	+ 0,76
INFOMATEC	6,40	− 5,88
INTERSHOP COMMUNICA	104,75	+ 1,31
KINOWELT MEDIEN	50,80	− 0,82
LHS GROUP	40	....
LINTEC COMPUTER	38,80	+ 3,27
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	19,30	....
MOBILCOM	108	− 0,92
MUEHL PRODUCT & SERV	44,50	+ 1,14
MUEHLBAUER HOLDING	102	+ 7,37
PFEIFFER VACU TECH	46,50	− 0,96
PLENUM	14,60	....
PSI	28	− 0,18
QIAGEN NV	51,50	+ 0,96

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le cours de l'action **Suez Lyonnaise des Eaux** cédait 3,32 %, à 169 euros, dans les premiers échanges, jeudi 31 août. Selon l'édition de jeudi du *Financial Times*, le groupe français et l'allemand E.ON auraient, après quinze mois de discussions, quasiment bouclé leur projet de fusion, qui donnerait naissance au premier groupe mondial de services collectifs.

● L'action **Carrefour** gagnait 3,62 %, à 80,2 euros, jeudi matin. Le groupe français de distribution a annoncé avoir dégagé un bénéfice net part du groupe de 277 millions d'euros au premier semestre 2000, en hausse de 4,3 % par rapport aux six premiers mois de 1999.

● Le cours de Bourse du groupe franco-allemand **Aventis** (santé humaine, animale et végétale) gagnait 0,61 %, à 82,4 euros, en début de séance jeudi. La société a indiqué, avant l'ouverture du marché, qu'elle avait enregistré au premier semestre 2000 un bénéfice net consolidé en hausse de 56,8 %, à 337 millions d'euros.

● Le titre **Axa,** qui a cédé sa banque d'affaires Donaldson, Lufkin and Jenrette à Crédit suisse First Boston pour 11,5 milliards de dollars, s'inscrivait en recul de 0,61 %, à 163,5 euros, jeudi matin. La veille, l'action, qui avait progressé en début de séance après la confirmation de la vente, avait terminé en baisse de 4,64 % après l'annonce du rachat des minoritaires d'Axa Financial *(lire page 15).*

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 31 AOÛT — **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 22 septembre

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
BNPPARIBAS(TP)84	140,50	140,50	921,62	....	140,50
CR.LYONNAIS(TP) L	148,50	147,10	964,91	− 0,94	147,70
RENAULT (T.P.)	335	332	2177,78	− 0,90	330,10
SAINT GOBAIN(T.P.	159	....	....	....	158,10
THOMSON S.A (T.P)	155,20	156,90	1029,20	+ 1,10	159,50
ACCOR	47,54	47,90	314,20	+ 0,76	48
AGF	58,45	57,40	376,52	− 1,80	57,05
AIR FRANCE GPE NO	20,75	20,55	134,80	− 0,96	20,85
AIR LIQUIDE	141,40	142	931,46	+ 0,42	138,70
ALCATEL	90,90	92,65	607,74	+ 1,93	81,60
ALSTOM	24,55	24,49	160,64	− 0,24	24,20
ALTRAN TECHNO. #	258,80	258,60	1696,30	− 0,08	239
ATOS CA	116,90	117	767,47	+ 0,09	114
AVENTIS	81,90	83,10	545,10	+ 1,47	81,65
AXA	164,50	162,50	1065,93	− 1,22	171,10
BAIL INVESTIS	115,20	117	767,47	+ 1,56	115,50
AZEO(EXG.ET EAUX)	72	71,90	471,63	− 0,14	73,50
BAZAR HOT. VILLE	125,10	....	....	....	126,50
BIC	53,95	52,95	347,33	− 1,85	57,10
BIS	99	....	....	....	97,95
BNPPARIBAS	104,90	103,80	680,88	− 1,05	108,50
BOLLORE	186	186,10	1220,74	+ 0,05	186
BONGRAIN	290,30	290,30	1904,24	....	284,30
BOUYGUES	69,10	69,65	456,87	+ 0,80	65,75
BOUYGUES OFFS	59,90	61,40	402,76	+ 2,50	65,20
BULL#	7,83	7,78	51,03	− 0,64	6,85
BUSINESS OBJECTS	118,20	118,40	776,65	+ 0,17	104,50
CANAL +	183,20	181,80	1192,53	− 0,76	161
CAP GEMINI	229	228,50	1498,86	− 0,22	203
CARBONE-LORRAINE	47,70	48,61	318,86	+ 1,91	44,50
CARREFOUR	77,40	80,10	525,42	+ 3,49	77,85
CASINO GUICHARD	109,30	109,30	716,96	....	108,50
CASINO GUICH.ADP	71,45	71	465,73	− 0,63	70
CASTORAMA DUB.(LI	244	245	1607,09	+ 0,41	250,70
CEGID (LY)	139,90	139,90	917,68	....	124,10
CGIP	52,50	52,40	343,72	− 0,19	47,50
CHARGEURS	61	60,75	398,49	− 0,41	62,40
CHRISTIAN DALLOZ	72,50	72,50	475,57	....	68,60
CHRISTIAN DIOR	62,70	62,90	412,60	+ 0,32	65,45
CIC -ACTIONS A.	115	115	754,35	....	112,90
CIMENTS FRANCAIS	57	56,85	372,91	− 0,26	55
CLARINS	101,50	101,90	668,42	+ 0,39	101
CLUB MEDITERRANEE	143,10	143,50	941,30	+ 0,28	139,60
CNP ASSURANCES	36,06	35,28	231,42	− 2,16	35,50
COFACE	102,80	102	669,08	− 0,78	96,50
COFLEXIP	140	139	911,78	− 0,71	143,90
COLAS	59	59,15	388	+ 0,25	65,30
CPR	43,70	43,50	285,34	− 0,46	43
CRED.FON.FRANCE	13,40	13,43	88,10	+ 0,22	13,02
CFF.RECYCLING	45,50	45,20	296,49	− 0,66	47,60
CREDIT LYONNAIS	45,31	44,80	293,87	− 1,13	47
CS SIGNAUX(CSEE)	61,35	60,50	396,85	− 1,39	58
DAMART	78	....	....	....	75,20
DANONE	154,50	153	1003,61	− 0,97	155,10
DASSAULT-AVIATION	202,20	202,10	1325,69	− 0,05	195,50
DASSAULT SYSTEMES	98,30	99,80	654,65	+ 1,53	86
DE DIETRICH	69	68,50	449,33	− 0,72	65,20
DEVEAUX(LY)#	73,20	73,80	484,10	+ 0,82	72,10
DMC (DOLLFUS MI)	5,11	5	32,80	− 2,15	5,06
DYNACTION	28,84	28,51	187,01	− 1,14	28,50
EIFFAGE	69,20	68,60	449,99	− 0,87	68,50
ELIOR	12,25	12,10	79,37	− 1,22	12,35
ENTENIAL(EX CDE)	33,55	33,80	221,71	+ 0,75	34,80
ERAMET CA EX DTDI	45,31	46,90	307,64	+ 3,51	46,60
ERIDANIA BEGHIN	100,90	101,50	665,80	+ 0,59	100
ESSILOR INTL	312	310,50	2036,75	− 0,48	325
ESSO	76,90	75,80	497,22	− 1,43	76
EULER	53,30	53,45	350,61	+ 0,28	52
EURAFRANCE	579	590,50	3873,43	+ 1,99	595
EURO DISNEY	0,63	0,63	4,13	....	0,62
EUROTUNNEL	1,02	1,03	6,76	+ 0,98	1,01
FAURECIA	40	40,20	263,69	+ 0,50	41,30
FIMALAC SA CA	32	32,10	210,56	+ 0,31	32,35
FIVES-LILLE	78,50	77	505,09	− 1,91	79,80
FONC.LYON.#	107,80	107,50	705,15	− 0,28	107,80
FRANCE TELECOM	129	127,40	835,69	− 1,24	124,50
FROMAGERIES BEL	532,50	540	3542,17	+ 1,41	550
GALERIES LAFAYETT	225	223,80	1468,03	− 0,53	230
GAUMONT #	63,70	64,30	421,78	+ 0,94	60,70
GECINA	106,90	105,50	692,03	− 1,31	104,90
GEOPHYSIQUE	83,85	83,80	549,69	− 0,06	83,55
GFI INFORMATIQUE	42	42,55	279,11	+ 1,31	37,97
GRANDVISION	26,05	26,55	174,16	+ 1,92	30,84
GROUPE ANDRE S.A.	134,50	131,90	865,21	− 1,93	136
GROUPE GASCOGNE	75,20	75,15	492,95	− 0,07	77,50
GR.ZANNIER (LY) #	55,35	56	367,34	+ 1,17	56
GROUPE GTM	128,80	128,20	840,94	− 0,47	134,20
GROUPE PARTOUCHE	66,85	66,90	438,84	+ 0,07	65,15
GUYENNE GASCOGNE	96,50	96,30	631,69	− 0,21	92,40
HAVAS ADVERTISING	24,40	24,46	160,45	+ 0,25	23,40
IMERYS(EX.IMETAL)	131,50	131,80	864,55	+ 0,23	130,30
IMMEUBLES DE FCE	19,05	19	124,63	− 0,26	21,30
INFOGRAMES ENTER.	31,50	30,85	202,36	− 2,06	27,20
INGENICO	52,80	53,70	352,25	+ 1,70	46,40
ISIS	82,50	82	537,88	− 0,61	84
KAUFMAN ET BROAD	20,90	20,89	137,03	− 0,05	20,50
KLEPIERRE	101	101	662,52	....	99,70
LABINAL	131,80	131,70	863,90	− 0,08	131
LAFARGE	84	83,95	550,68	− 0,06	83,50
LAGARDERE	78	78	511,65	....	70,75
LAPEYRE	60	60,45	396,53	+ 0,75	58,60
LEBON (CIE)	53	52,85	346,67	− 0,28	52,70
LEGRAND	234,80	233,80	1533,63	− 0,43	236,90
LEGRAND ADP	129,20	128,60	843,56	− 0,46	132,60
LEGRIS INDUST.	44,52	44,50	291,90	− 0,04	45
LIBERTY SURF	30,60	30,21	198,16	− 1,27	30,20
LOCINDUS	109,60	110	721,55	+ 0,36	111,20
L'OREAL	84,40	83,40	547,07	− 1,18	83
LVMH MOET HEN.	88,40	87,95	576,91	− 0,51	90
MARINE WENDEL	85,85	86,50	567,40	+ 0,76	84,05
METALEUROP	7,52	7,58	49,72	+ 0,80	7,70
MICHELIN	34,25	33,89	222,30	− 1,05	33,23
MONTUPET SA	24,60	24,68	161,89	+ 0,33	24,50
MOULINEX	4,65	4,54	29,78	− 2,37	4,51
NATEXIS BQ POP.	85,35	85	557,56	− 0,41	83,70
NEOPOST	33,50	34,20	224,34	+ 2,09	31,01
NORBERT DENTRES.#	17,25	17,20	112,82	− 0,29	16,50
NORD-EST	26,16	26	170,55	− 0,61	26,06
NRJ GROUP	49,45	49,55	325,03	+ 0,20	48
OBERTHUR CARD SYS	26,50	27,55	180,72	+ 3,96	24
OLIPAR	7,61	7,60	49,85	− 0,13	7,68
PECHINEY ACT ORD	52,15	51,55	338,15	− 1,15	48,27
PENAUILLE POLY.CB	621	631,50	4142,37	+ 1,69	603,50
PERNOD-RICARD	61	60,45	396,53	− 0,90	58,90
PEUGEOT	211,90	212,60	1394,56	+ 0,33	215,20
PINAULT-PRINT.RED	210,70	206,60	1355,21	− 1,95	207,50
PLASTIC OMN.(LY)	117,50	117	767,47	− 0,43	116,60
PUBLICIS #	425	428,90	2813,40	+ 0,92	408,90
REMY COINTREAU ↑	36,50	36,66	240,47	+ 0,44	37,95
RENAULT	49,85	49,90	327,32	+ 0,10	48,99
REXEL	89,10	90	590,36	+ 1,01	88,75
RHODIA	16,40	16,41	107,64	+ 0,06	15,65
ROCHETTE (LA)	6,60	6,65	43,62	+ 0,76	6,69
ROYAL CANIN	113,20	113	741,23	− 0,18	109
RUE IMPERIALE (LY	2200	2200	14431,05	....	2239
SADE (NY)	47,60	47,53	311,78	− 0,15	49,30
SAGEM S.A.	330	322,80	2117,43	− 2,18	287,30
SAINT-GOBAIN	151,80	151,90	996,40	+ 0,07	156,20
SALVEPAR (NY)	66,35	66,40	435,56	+ 0,08	68
SANOFI SYNTHELABO	57,15	57	373,90	− 0,26	56
SCHNEIDER ELECTRI	81,15	81,40	533,95	+ 0,31	81,50
SCOR	48,76	48,52	318,27	− 0,49	46,50
S.E.B.	61,70	61,70	404,73	....	58,30
SEITA	46,40	46,30	303,71	− 0,22	45,60
SELECTIBAIL(EXSEL	15,40	15,36	100,75	− 0,26	15,07
SIDEL	77,50	77,05	505,41	− 0,58	77,65
SILIC CA	157,20	158	1036,41	+ 0,51	156,50
SIMCO	75,90	75,15	492,95	− 0,99	75,30
SKIS ROSSIGNOL	15,50	15,80	103,64	+ 1,94	15,95
SOCIETE GENERALE	67,90	68,50	449,33	+ 0,88	67,50
SODEXHO ALLIANCE	176,70	176,40	1157,11	− 0,17	179,80
SOGEPARC (FIN)	81,20	81,30	533,29	+ 0,12	81,15
SOMMER ALLIBERT	43,10	42,60	279,44	− 1,16	45,50
SOPHIA	28,78	28,80	188,92	+ 0,07	28,20
SOPRA #	90,70	91,75	601,84	+ 1,16	78,50
SPIR COMMUNIC. #	90	90	590,36	....	82
SR TELEPERFORMANC	43,70	43,40	284,69	− 0,69	40
STUDIOCANAL (M)	14,36	14	91,83	− 2,51	12,10
SUEZ LYON.DES EAU	174,80	166,90	1094,79	− 4,52	173
TF1	78	80	524,77	+ 2,56	73,50
TECHNIP	144,20	146	957,70	+ 1,25	140,80
THOMSON-CSF	46	46,49	304,95	+ 1,07	48,68
THOMSON MULTIMEDI	67,45	68,50	449,33	+ 1,56	74
TOTAL FINA ELF	173,60	172,90	1134,15	− 0,40	177,80
TRANSICIEL #	73,80	73,10	479,50	− 0,95	64,90
UBI SOFT ENTERTAI	60,10	59,40	389,64	− 1,16	49
UNIBAIL	172	171,40	1124,31	− 0,35	165
UNILOG	136,90	136,20	893,41	− 0,51	117,40
USINOR	12,26	12,31	80,75	+ 0,41	12
VALEO	60,30	60,85	399,15	+ 0,91	58,95
VALLOUREC	49	48,40	317,48	− 1,22	48,75
VIA BANQUE	34,90	34,16	224,07	− 2,12	35,65
VINCI	57,75	57	373,90	− 1,30	57
VIVENDI	92	91,80	602,17	− 0,22	81,55
VIVENDI ENVIRON.	38,70	38,25	250,90	− 1,16	39,65
WANADOO	19,02	19,37	127,06	+ 1,84	18,50
WORMS (EX.SOMEAL)	16,67	16,75	109,87	+ 0,48	16,30
ZODIAC	239	236	1548,06	− 1,26	232
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	66,15	....	....	....	62,85
A.T.T. #	35,97	35,36	231,95	− 1,70	34,50
BARRICK GOLD #	17,80	17,82	116,89	+ 0,11	17,82
CROWN CORK ORD. #	14,75	14,75	96,75	....	14,87
DE BEERS #	30,75	30,99	203,28	+ 0,78	31,05
DU PONT NEMOURS #	52,25	....	....	....	52,50
ERICSSON #	21,85	22,10	144,97	+ 1,14	22,15
GENERAL ELECTR. #	65	64,05	420,14	− 1,46	64,15
GENERAL MOTORS #	81,65	81,45	534,28	− 0,24	75,70
HITACHI #	13,79	13,31	87,31	− 3,48	13,45
I.B.M.	144,80	146	957,70	+ 0,83	136,20
ITO YOKADO #	57	56,70	371,93	− 0,53	54,40
MATSUSHITA	31	31	203,35	....	30,40
MC DONALD'S	33,90	33,55	220,07	− 1,03	34,70
MERK AND CO	77	80	524,77	+ 3,90	80,30
MITSUBISHI CORP.#	8,40	8,40	55,10	....	8,25
MORGAN J.P.#	173,90	....	....	....	165,60
NIPP. MEATPACKER#	14,50	15,70	102,99	+ 8,28	15,87
PHILIP MORRIS#	34,05	33,90	222,37	− 0,44	35,10
PROCTER GAMBLE	69,25	69,80	457,86	+ 0,79	71
SEGA ENTERPRISES	13,05	13,19	86,52	+ 1,07	12,51
SCHLUMBERGER#	95,05	95,35	625,45	+ 0,32	96,90
SONY CORP.#RGA	121,60	123,10	807,48	+ 1,23	110,70
SUMITOMO BANK #	13,61	....	....	....	13,91
T.D.K.#	165,50	....	....	....	167

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 30 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	17	111,51	− 2,13
AB SOFT	7,80	51,16	....
ACCESS COMME	45,80	300,43	− 3,98
ADL PARTNER	22	144,31	− 0,05
ALGORIEL #	27,10	177,76	+ 4,75
ALPHAMEDIA	11	72,16	....
ALPHA MOS #	6,39	41,92	+ 6,50
ALTAMIR & CI	199	1305,35	....
ALTAMIR BS 9	15,80	103,64	+ 1,94
ALDETA	8,94	58,64	− 0,67
ALTI #	34,94	229,19	+ 5,88
A NOVO #	229,50	1505,42	....
ARTPRICE COM	23,10	151,53	− 3,63
ASTRA	2,16	14,17	− 0,92
AUFEMININ.CO	9,30	61	+ 5,68
AUTOMA TECH	20,30	133,16	+ 1,55
AVENIR TELEC	15,40	101,02	+ 5,48
AVENIR TELEC	5,80	38,05	+ 0,69
BAC MAJESTIC	14,70	96,43	− 0,68
BARBARA BUI	12,40	81,34	− 4,54
BCI NAVIGATI	34,50	226,31	+ 1,47
BELVEDERE	57,10	374,55	− 1,72
BOURSE DIREC	11,52	75,57	− 3,27
BRIME TECHNO	61	400,13	− 1,37
BUSINESS INT	10,05	65,92	+ 4,80
BVRP ACT.DIV	62	406,69	+ 7,08
CAC SYSTEMES	9,20	60,35	− 3,16
CAST	49,60	325,35	− 0,80
CEREP	97,05	636,61	− 2,07
CHEMUNEX #	1,70	11,15	− 2,86
CMT MEDICAL	18,50	121,35	....
COALA #	52,85	346,67	+ 0,09
COHERIS ATIX	62	406,69	− 5,85
COIL	26	170,55	− 3,70
CONSODATA #	50	327,98	....
CONSORS FRAN	20	131,19	+ 5,26
CROSS SYSTEM	40,70	266,97	− 6,44
CRYO #	26,85	176,12	− 0,56
CYBERDECK #	5,50	36,08	− 3,17
CYBER PRES.P	45,50	298,46	− 3,19
CYBERSEARCH	7,24	47,49	+ 0,56
CYRANO #	6,71	44,01	− 5,36
DALET #	18,89	123,91	− 1,10
DATATRONIC	28	183,67	+ 4,83
DESK #	3,90	25,58	− 9,30
DESK BS 98	0,33	2,16	− 13,16
DEVOTEAM #	121	793,71	− 4,80
DMS #	11,05	72,48	+ 4,25
D INTERACTIV	144,90	950,48	− 3,40
DIOSOS #	43	282,06	− 0,46
DURAND ALLIZ	4,33	28,40	+ 4,34
DURAN DUBOI	82,50	541,16	+ 0,61
DURAN BS 00	4,50	29,52	− 10
EFFIK #	18	118,07	+ 5,88
EGIDE #	344	2256,49	− 0,29
EMME(JCE 1/1	12,30	80,68	− 5,38
ESI GROUP	47	308,30	− 1,78
ESKER	25,40	166,61	− 2,27
EUROFINS SCI	18,24	119,65	+ 1,33
EURO.CARGO S.	9,50	62,32	+ 0,53
EUROPSTAT #	36,20	237,46	− 4,61
FIMATEX #	18,45	121,02	− 2,89
FI SYSTEM #	64,95	426,04	− 2,62
FI SYSTEM BS	20,88	136,96	+ 9,95
FLOREANE MED	9,58	62,84	+ 0,74
GAMELOFT COM	8,60	56,41	+ 7,63
GAUDRIOT #	24,50	160,71	+ 16,11
GENERIX #	39,50	259,10	+ 0,51
GENESYS #	54,20	355,53	− 4,07
GENESYS BS00	8,20	53,79	− 0,12
GENSET	93,50	613,32	+ 8,59
GL TRADE #	56,50	370,62	+ 0,44
GUILLEMOT #	58,80	385,70	− 2
GUYANOR ACTI	0,46	3,02	− 8
HF COMPANY	95	623,16	− 1,04
HIGH CO.#	128,80	844,87	− 0,16
HIGHWAVE OPT	171	1121,69	− 1,72
HIMALAYA	35,95	235,82	− 3,10
HI MEDIA	11	72,16	− 6,78
HOLOGRAM IND.	154,80	1015,42	+ 2,52
IB GROUP.COM	22,70	148,90	− 8,84
IDP	6,50	42,64	− 0,15
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	19,90	130,54	+ 7,86
ILOG #	65,30	428,34	− 0,53
IMECOM GROUP	4,55	29,85	+ 5,57
INFOSOURCES	15,75	103,31	− 1,56
INFOSOURCE B	65	426,37	− 5,80
INFOTEL #	88,05	577,57	− 6,23
INFO VISTA	39	255,82	− 6
INTEGRA NET	18,50	121,35	+ 4,52
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	46,71	306,40	− 2,38
IPSOS #	152	997,05	− 1,36
IPSOS BS00 ◆	13	85,27	....
IT LINK	31	203,35	+ 10,32
JOLIEZ-REGOL ◆	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	22,79	149,49	+ 8,52
KEYRUS PROGI	10,48	68,74	− 6,01
KAZIBAO	6,50	42,64	+ 8,51
LACIE GROUP	4,80	31,49	+ 5,26
LEXIBOOK #	18	118,07	− 2,96
LINADATA SER	22,45	147,26	− 2,39
MEDCOST #	8,94	58,64	+ 3,95
MEDIDEP #	45,50	298,46	+ 0,84
METROLOGIC G	77,50	508,37	+ 1,71
MONDIAL PECH	6,50	42,64	+ 0,78
MULTIMANIA #	26,05	170,88	− 2,98
NATUREX	11,26	73,86	− 2,09
NET2S #	31,50	206,63	+ 5
NETGEM	51	334,54	− 1,54
NETVALUE #	22,10	144,97	− 4,54
NEURONES #	8,92	58,51	− 0,67
NICOX #	65	426,37	+ 7,62
OLITEC	50	327,98	− 1,96
OPTIMA DIREC	11,10	72,81	+ 0,91
OPTIMS #	7,75	50,84	+ 0,65
OXIS INTL RG	1,49	9,77	− 6,88
PERFECT TECH	93,30	612,01	− 3,81
PHONE SYS.NE	10,80	70,84	....
PICOGIGA	119,30	782,56	+ 1,71
PROSODIE #	67,90	445,39	− 4,37
PROSODIE BS ◆	39,90	261,73	....
PROLOGUE SOF	17,05	111,84	+ 3,33
PROXIDIS	1,94	12,73	+ 2,11
QUANTEL	5,50	36,08	....
QUANTUM APPL	3,80	24,93	+ 7,04
R2I SANTE	22,05	144,64	+ 0,23
RECIF #	50	327,98	− 3,57
REPONSE #	45	295,18	− 2,07
REGINA RUBEN	10,13	66,45	+ 0,30
RIBER #	29,90	196,13	+ 1,36
RIGIFLEX INT	86	564,12	....
SAVEURS DE F	14,10	92,49	+ 0,71
GUILLEMOT BS	30	196,79	....
SELF TRADE #	11,21	73,53	− 2,35
SILICOMP #	75	491,97	− 1,06
SITICOM GROU	35,80	234,83	+ 0,56

SECOND MARCHÉ

JEUDI 31 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	32	209,91	+ 2,24
ACTIELEC REG	8,60	56,41	+ 7,23
ACTIELEC TEC	0,94	6,17	+ 4,44
ALGECO #	92,80	608,73	....
ALTEDIA	28	183,67	....
ALTEN (SVN)	164,10	1076,43	− 2,32
APRIL S.A.#(	199,50	1308,63	+ 0,05
ARES GRPE (S	52,45	344,05	+ 3,55
ARKOPHARMA #	100	655,96	....
ASSUR.BQ.POP ◆	138	905,22	....
ASSYSTEM #	76,05	498,86	− 0,46
AUBAY	30,50	200,07	− 0,33
BENETEAU CA#	103	675,64	+ 1,98
BOIRON (LY)#	63	413,25	− 1,56
BOIZEL CHANO	52,45	344,05	+ 4,69
BONDUELLE	19,50	127,91	....
BQUE TARNEAU ◆	98	642,84	....
BRICE	14,87	97,54	+ 1,57
BRICORAMA #	42,20	276,81	....
BRIOCHE PASQ	98	642,84	− 1,51
BUFFALO GRIL	17,95	117,74	− 1,64
C.A. OISE CC ◆	83,15	545,43	....
C.A. PARIS I	213,50	1400,47	....
C.A. SOMME C	69,40	455,23	....
C.A.DU NORD#	124	813,39	....
C.A.PAS CAL	166	1088,89	+ 1,22
C.A.TOULOUSE ◆	91	596,92	....
CDA-CIE DES	39	255,82	....
CEGEDIM # ◆	66	432,93	....
CIE FIN.ST-H ◆	107,90	707,78	....
CNIM CA#	57,70	378,49	− 1,54
COFITEM-COFI ◆	53,50	350,94	....
COURIR ◆	98	642,84	....
DANE-ELEC ME	26,80	175,80	− 0,70
DECAN GROUPE ◆	42	275,50	....
ENTRELEC CB	56,85	372,91	− 1,64
ETAM DEVELOP	17,55	115,12	− 2,50
EUROPEENNE C	93,10	610,70	+ 0,11
EXEL INDUSTR	37,78	247,82	+ 1,29
EXPAND S.A	96	629,72	+ 6,19
EXPLOIT.PARC ◆	117	767,47	....
FACTOR. ◆	190	1246,32	....
FINACOR	12,10	79,37	− 1,63
FINATIS(EX.L ◆	112	734,67	....
FININFO	38,50	252,54	....
FLEURY MICHO	27,85	182,68	− 3,20
FLO (GROUPE)	39,75	260,74	− 2,69
FOCAL (GROUP	65	426,37	− 2,99
GENERALE LOC	122,50	803,55	+ 0,41
GEODIS	64	419,81	+ 0,63
GFI INDUSTRI	24,60	161,37	+ 0,04
GO SPORT	68	446,05	− 2,86
GRAND MARNIE ◆	6200	40669,33	....
GROUPE BOURB ◆	55,60	364,71	....
GROUPE CRIT	150	983,94	+ 0,67
GROUPE J.C.D	129	846,18	....
HERMES INTL	153	1003,61	+ 0,53
HYPARLO #(LY	20,60	135,13	− 1,15
I.C.C.# ◆	39	255,82	....
IMS(INT.META	9,20	60,35	− 0,54
INTER PARFUM	60,20	394,89	+ 0,50
IPO (NS) # ◆	62,50	409,97	....
JET MULTIMED	64,40	422,44	+ 0,63
L.D.C.	97,80	641,53	+ 0,72
LAURENT-PERR	31	203,35	....
LECTRA SYST.	16,35	107,25	+ 2,19
LOUIS DREYFU	12,35	81,01	+ 1,90
LVL MEDICAL	57,25	375,54	− 1,38
M6-METR.TV A	69,20	453,92	+ 1,02
MANITOU #	104,30	684,16	+ 0,29
MANUTAN INTE	69	452,61	+ 4,55
MARIONNAUD P	104,60	686,13	− 1,32
PCAS #	22,90	150,21	+ 4,85
PETIT FOREST	49,55	325,03	....
PIERRE VACAN	55	360,78	− 2,74
PINGUELY HAU	26,87	176,26	+ 0,64
POCHET ◆	56,20	368,65	....
RADIALL #	166,10	1089,54	− 0,06
RALLYE (LY)	63	413,25	....
RODRIGUEZ GR	226,60	1486,40	− 1,26
RUBIS CA# EX	23,90	156,77	− 0,42
SABATE SA #	40,50	265,66	− 1,22
SECHE ENVIRO	76	498,53	....
SIACI ◆	17,15	112,50	....
SII	51,10	335,19	− 4,49
SINOP.ASSET ◆	23,95	157,10	....
SIPAREX CROI	32,45	212,86	....
SOLERI ◆	188,50	1236,48	....
SOLVING #	89	583,80	− 0,34
STEF-TFE #	45,90	301,08	....
STERIA GROUP	161	1056,09	+ 2,48

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 30 août**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,93	202,89	30/08
AGIPI ACTIONS (AXA)	34,42	225,78	30/08
3615 BNP			
BNP MONÉ COURT TERME	2372,87	15565,01	30/08
BNP MONÉ PLACEMENT C	13052,31	85617,54	30/08
BNP MONÉ PLACEMENT D	11698,74	76738,70	30/08
BNP MONÉ TRÉSORERIE	148134,62	971699,41	30/08
BNP OBLIG. CT	161,97	1062,45	30/08
BNP OBLIG. LT	33,23	217,97	30/08
BNP OBLIG. MT C	142,62	935,53	30/08
BNP OBLIG. MT D	133,40	875,05	30/08
BNP OBLIG. SPREADS	170,97	1121,49	30/08
BNP OBLIG. TRÉSOR	1842,62	12086,79	30/08
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1742,02	11426,90	30/08
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
BP OBLI CONVERTIBLES	359,08	2355,41	30/08
BP OBLI HAUT REND.	113,76	746,22	29/08
BP MEDITERRANÉE DÉV.	123,34	809,06	29/08
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	334,04	2191,16	29/08
BP OBLIG. EUROPE	48,73	319,65	30/08
BP SÉCURITÉ	97687,61	640788,72	30/08
EUROACTION MIDCAP	232,29	1523,72	30/08
FRUCTI EURO 50	145,70	955,73	30/08
FRUCTIFRANCE C	118,60	777,97	30/08
FRUCTIFONDS FRANCE NM	562,77	3691,53	30/08
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	255,65	1676,95	29/08
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	487,83	3199,96	28/08
NORD SUD DÉVELOP. D	396,41	2600,28	29/08
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	65,74	431,23	30/08
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	92,28	605,32	30/08
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	23,53	154,35	30/08
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,61	266,38	30/08
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	60,30	395,54	30/08
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	56,63	371,47	30/08
ÉCUR. EXPANSION C	13986,35	91744,44	30/08
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,11	263,10	30/08
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	71,92	471,76	30/08
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	214,16	1404,80	30/08
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,31	1235,23	30/08
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	170,97	1121,49	30/08
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	265,19	1739,53	30/08
ÉPARCOURT-SICAV D	27,45	180,06	30/08
GÉOPTIM C	2119,43	13902,55	30/08
HORIZON C	645,20	4232,23	30/08
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,40	94,46	30/08
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	39,15	256,81	30/08
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,94	216,07	30/08
ÉCUREUIL VITALITÉ C	49,81	326,73	30/08
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	666,52	4372,08	30/08
ATOUT FONCIER	347,71	2280,83	30/08
ATOUT FRANCE ASIE D	108,17	709,55	30/08
ATOUT FRANCE EUROPE	265,91	1744,26	30/08
ATOUT FRANCE MONDE	66,56	436,60	30/08
ATOUT FUTUR C	285,92	1875,51	30/08
ATOUT FUTUR D	264,78	1736,84	30/08
ATOUT SÉLECTION	144,82	949,96	30/08
COEXIS	321,61	2109,62	30/08
DIÈZE	505,16	3313,63	30/08
EURODYN	729,72	4786,65	30/08
INDICIA EUROLAND	159,68	1047,43	29/08
INDICIA FRANCE	575,38	3774,25	29/08
INDOCAM AMÉRIQUE	63,28	415,09	30/08
INDOCAM ASIE	28,70	188,26	30/08
INDOCAM MULTI OBLIG.	166,65	1093,15	30/08
INDOCAM ORIENT C	46,75	306,66	30/08
INDOCAM ORIENT D	41,64	273,14	30/08
INDOCAM JAPON	236,20	1549,37	30/08
INDOCAM STR. 5-7 C	319,87	2098,21	30/08
INDOCAM STR. 5-7 D	210,38	1380	30/08
OBLIFUTUR C	92,57	607,22	30/08
OBLIFUTUR D	79,68	522,67	30/08
REVENU-VERT	167,84	1100,96	30/08
UNIVERS ACTIONS	78,95	517,88	30/08
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,71	260,48	30/08
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	389,57	2555,41	29/08
MASTER ACTIONS	61,53	403,61	28/08
MASTER OBLIGATIONS	29,72	194,95	28/08
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,72	155,59	29/08
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,75	149,23	29/08
OPTALIS ÉQUILIB. C	21,13	138,60	29/08
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,77	129,68	29/08
OPTALIS EXPANSION C	20,88	136,96	29/08
OPTALIS EXPANSION D	20,73	135,98	29/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,89	117,35	29/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,17	106,07	29/08
PACTE SOL. LOGEM.	75,60	495,90	29/08
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,60	528,70	29/08
UNIVAR C	183,78	1205,52	01/09
UNIVAR D	183,78	1205,52	01/09
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	46,90	307,64	29/08
CIC FINUNION	164,86	1081,41	29/08
CICAMONDE	41,55	272,55	29/08
CONVERTICIC	96,66	634,05	29/08
EPARCIC	818,45	5368,68	29/08
EUROCIC LEADERS	577,36	3787,23	29/08
EUROPE RÉGIONS	81,57	535,06	29/08
FRANCIC PIERRE	35,91	235,55	29/08
MENSUELCIC	1416,63	9292,48	29/08
OBLICIC MONDIAL	698,01	4578,65	29/08
OBLICIC RÉGIONS	170,55	1118,73	28/08
RENTACIC	23,96	157,17	29/08
UNION AMÉRIQUE	843,61	5533,72	29/08
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	214,79	1408,93	30/08
LION 20000 C/3 11/06/99	939,75	6164,36	30/08
LION 20000 D/3 11/06/99	838,44	5499,81	30/08
SICAV 5000	232,03	1522,02	30/08
SLIVAFRANCE	416,69	2733,31	30/08
SLIVARENTE	38,95	255,50	30/08
SLIVINTER	217,03	1423,62	30/08
TRILION	741,25	4862,28	30/08
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	243,38	1596,47	30/08
ACTILION DYNAMIQUE D *.	234,52	1538,35	30/08
ACTILION PEA DYNAMIQUE	101,15	663,50	30/08
ACTILION ÉQUILIBRE C *	206,73	1356,06	30/08
ACTILION ÉQUILIBRE D *	197,61	1296,24	30/08
ACTILION PRUDENCE C *	180,14	1181,64	30/08
ACTILION PRUDENCE D *	171,87	1127,39	30/08
INTERLION	216,11	1417,59	30/08
LION ACTION EURO	127,02	833,20	30/08
LION PEA EURO	130,33	854,91	30/08
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	31,24	204,92	30/08
CM EUROPE TECHNOL.	10,37	68,02	30/08
CM FRANCE ACTIONS	51,02	334,67	30/08
CM MID. ACT. FRANCE	45,15	296,16	30/08
CM MONDE ACTIONS	454,65	2982,31	30/08
CM OBLIG. LONG TERME	101,39	665,07	30/08
CM OPTION DYNAM.	39,92	261,86	30/08
CM OPTION ÉQUIL.	55,79	365,96	30/08
CM OBLIG. COURT TERME	154,24	1011,75	30/08
CM OBLIG. MOYEN TERME.	312,06	2046,98	30/08
CM OBLIG. QUATRE	160,19	1050,78	30/08
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,79	123,25	30/08
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	182,76	1198,83	30/08
ASIE 2000	104,68	686,66	30/08
NOUVELLE EUROPE	297,02	1948,32	30/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3329,05	21837,14	29/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3187,41	20908,04	29/08
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	342,78	2248,49	29/08
ST-HONORÉ FRANCE	73,47	481,93	30/08
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	71,66	470,06	30/08
ST-HONORÉ PACIFIQUE	163,23	1070,72	30/08
ST-HONORÉ TECH. MEDIA.	262,27	1720,38	30/08
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	400,27	2625,60	30/08
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	130,46	855,76	30/08
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	279,57	1833,86	29/08
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8652,71	56758,06	29/08
STRATÉGIE INDICE USA	12373,80	81166,81	29/08
LA POSTE — www.laposteﬁnance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102	669,08	30/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	36,21	237,52	30/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	35,51	232,93	30/08
AMPLITUDE EUROPE C	46,86	307,38	30/08
AMPLITUDE EUROPE D	45,48	298,33	30/08
AMPLITUDE MONDE C	333,98	2190,77	30/08
AMPLITUDE MONDE D	302,27	1982,76	30/08
AMPLITUDE PACIFIQUE C	27,05	177,44	30/08
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,25	172,19	30/08
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	61	400,13	30/08
ÉLANCIEL EURO D PEA	142,69	935,99	30/08
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	47,65	312,56	30/08
GÉOBILYS C	109,78	720,11	30/08
GÉOBILYS D	100,98	662,39	30/08
INTENSYS C	19,53	128,11	30/08
INTENSYS D	16,96	111,25	30/08
KALEIS DYNAMISME C	270,01	1771,15	30/08
KALEIS DYNAMISME D	264,58	1735,53	30/08
KALEIS DYNAMISME FR C	100,51	659,30	30/08
KALEIS ÉQUILIBRE C	216,67	1421,26	30/08
KALEIS ÉQUILIBRE D	211,35	1386,37	30/08
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,56	1263,11	30/08
KALEIS SÉRÉNITÉ D	187,40	1229,26	30/08
KALEIS TONUS C	100,75	660,88	30/08
LATITUDE C	24,52	160,84	30/08
LATITUDE D	20,97	137,55	30/08
OBLITYS D	104,23	683,70	30/08
PLÉNITUDE D PEA	54,46	357,23	30/08
POSTE GESTION C	2487,45	16316,60	30/08
POSTE GESTION D	2279,49	14952,47	30/08
POSTE PREMIÈRE SI	6765,66	44379,82	30/08
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39913,28	261813,95	30/08
POSTE PREMIÈRE 2-3	8460,51	55497,31	30/08
REVENUS TRIMESTR. D	765,80	5023,32	30/08
THÉSORA C	173,77	1139,86	30/08
THÉSORA D	147,15	965,24	30/08
TRÉSORYS C	44955,74	294890,32	30/08
SOLSTICE D	355,71	2333,30	30/08
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,45	553,96	30/08
POSTE EUROPE D	81,04	531,59	30/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	181,04	1187,54	30/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	169,74	1113,42	30/08
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,68	1008,07	30/08
CADENCE 2 D	151,71	995,15	30/08
CADENCE 3 D	151,82	995,87	30/08
CONVERTIS C	270,03	1771,28	30/08
INTEROBLIG C	55,45	363,73	30/08
INTERSÉLECTION FR. D	100,50	659,24	30/08
SÉLECT DÉFENSIF C	195,40	1281,74	30/08
SÉLECT DYNAMIQUE C	314,56	2063,38	30/08
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	194,77	1277,61	30/08
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	202,10	1325,69	30/08
SÉLECT PEA 1	276,63	1814,57	30/08
SG FRANCE OPPORT. C	601,54	3945,84	30/08
SG FRANCE OPPORT. D	563,24	3694,61	30/08
SOGENFRANCE C	667,35	4377,53	30/08
SOGENFRANCE D	601,39	3944,86	30/08
SOGEOBLIG C	103,18	676,82	30/08
SOGÉPARGNE D	44,88	294,39	30/08
SOGEPEA EUROPE	313,53	2056,62	30/08
SOGINTER C	106,74	700,17	30/08
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	23,23	152,38	29/08
DÉCLIC ACTIONS FRANC	72,84	477,80	29/08
DÉCLIC ACTIONS INTER.	58,13	381,31	29/08
DÉCLIC BOURSE PEA	66,14	433,85	29/08
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	19,31	126,67	29/08
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,98	111,38	29/08
DÉCLIC PEA EUROPE	33,38	218,96	29/08
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	87,08	571,21	29/08
SOGINDEX FRANCE C	741,26	4862,35	29/08
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Depuis une décennie, le secteur bancaire s'attache de plus en plus les services des physiciens spécialisés dans la théorie des systèmes complexes. ● LES CHERCHEURS, quant à eux, considèrent le monde de la finance comme l'exemple de comportement collectif humain le mieux documenté, puisque les fluctuations des marchés sont enregistrées seconde par seconde. ● LES PHYSICIENS utilisent leur savoir-faire dans l'analyse statistique des phénomènes complexes pour extraire des comportements généraux de l'univers souvent imprévisible et chaotique qu'est la Bourse. ● EN ADAPTANT une équation présente en physique des systèmes désordonnés, deux chercheurs français viennent de montrer que la répartition inégale de la fortune, constat qui se retrouve dans toutes les sociétés modernes, est une loi naturelle de l'économie.**

Les marchés financiers tirent profit de la physique théorique

Les fluctuations des cours boursiers constituent un nouveau terrain expérimental pour les chercheurs. L'analyse statistique de phénomènes complexes comme le mouvement brownien peut être utilisée pour décrire le comportement, imprévisible en apparence, des marchés

POUR LE BANQUIER Gundermann, mis en scène par Zola dans *L'Argent*, *« on ne provoquait pas les événements à la Bourse »*, *« on pouvait au plus les prévoir et en profiter, quand ils s'étaient produits. La logique seule régnait, la vérité était, en spéculation comme ailleurs, une force toute-puissante. Dès que les cours s'exagéreraient par trop, ils s'effondreraient : la baisse alors se ferait mathématiquement, il serait simplement là pour voir son calcul se réaliser et empocher son gain. »* Mais le dégonflement d'une bulle spéculative en particulier ou la finance en général n'obéissent pas qu'à cette simple et froide logique. Ce serait trop facile. La Bourse est-elle pour autant un monde mystérieux, capricieux, où la part de l'intuition et de l'imprévisible est trop importante pour espérer en extraire des lois organiques ?

Il y a cent ans, un contemporain de Zola, le mathématicien français Louis Bachelier, jetait les bases d'une science nouvelle avec la publication de sa *Théorie de la spéculation*, dans laquelle il proposait de voir les fluctuations des prix des actions comme des phénomènes aléatoires. Ignorés à l'époque, les travaux de Bachelier démontrant que la finance pouvait faire son profit de nombre d'outils scientifiques ont été redécouverts après la guerre.

Longtemps chasse gardée des mathématiciens (*Le Monde* du 6 juin 1998), l'univers de l'argent s'ouvre de plus en plus aux physiciens spécialistes des systèmes complexes. Comme l'explique Jean-Philippe Bouchaud, qui, en parallèle à ses activités dans le Service de physique de l'état condensé du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), a créé en 1994 un institut de recherche privé baptisé Science & Finance qui emploie aujourd'hui sept scientifiques, *« faire de la physique, c'est chercher des liens entre les choses, entre un phénomène ici et une théorie là »*. Et, pendant la décennie passée, au fur et à mesure que la finance internationale se complexifiait, les physiciens sont de plus en plus apparus comme les hommes et les femmes de la situation. Comme des mathématiciens qui sauraient garder le contact avec la réalité. Au point qu'en juillet 1999 et 2000 se sont tenus les deux premiers colloques de la Société européenne de physique consacrés aux applications de cette discipline aux objets financiers.

PHILIPPE GERBAUD

PUISSANTS OUTILS STATISTIQUES

Ceux-ci se révèlent de magnifiques terrains d'expérience pour lesquels il existe des myriades de données, les fluctuations du cours des actions étant enregistrées seconde par seconde. *« L'idée forte de la physique de ces dernières années est que les comportements collectifs, compliqués, peuvent découler de comportements individuels simples,* explique M. Bouchaud. *Et la finance n'est-elle pas l'exemple le mieux documenté de comportement collectif humain ? Les modèles économiques traditionnels rêvent l'homme plutôt qu'ils n'essaient de le modéliser tel qu'il est. Pour eux, la population est homogène, composée d'individus infiniment rationnels qui, dans une situation donnée, ne peuvent prendre qu'une seule décision rationnelle. Le physicien réfléchit différemment. Il se dit qu'il ne sait finalement pas grand-chose sur le comportement individuel. Mais il sait la propension moyenne face à une situation donnée. »*

Et, pour déterminer ce genre de probabilité, la physique statistique est puissamment armée. L'exemple type est celui du mouvement brownien où l'on essaie de décrire le mouvement d'une particule de pollen en interaction avec les molécules d'air. Si l'on disposait d'ordinateurs surpuissants capables de suivre des milliards de milliards de molécules, on pourrait retracer ce déplacement dans sa complexité à l'aide d'équations déterministes enchaînant cause et effet. Un projet irréaliste. En fait, affirme la physique mathématique, la seule description possible d'un grand nombre de phénomènes est statistique. *« On est obligé de passer d'une description systématique mais inutilisable à une description réduite mais opérationnelle,* résume le chercheur du CEA. *Appliquée à la finance, l'idée consiste à se dire que l'on renonce aux motivations particulières de chaque individu – l'un peut vendre pour s'acheter une nouvelle voiture, l'autre parce qu'on le lui a conseillé, etc. – pour, à la place, extraire des comportements généraux qui s'appliqueront en moyenne. »*

LA NÉGATION DU LIBRE ARBITRE

Recherchés pour leur savoir-faire en modélisation et leur capacité à mettre en pratique des idées théoriques, les physiciens s'appliquent donc à dénicher, dans leur discipline, les équations, les idées, qui décriront le mieux la réalité de la finance. Cela peut être, dans le cas de l'explication et de l'éventuelle prédiction de phénomènes extrêmes comme les krachs boursiers, l'emploi de la notion de point critique, utilisée pour décrire des phénomènes aussi différents – en apparence – que les tremblements de terre ou la fracture de matériaux. Cela peut aussi être, afin d'« humaniser » certaines formules par trop idéales, l'introduction d'un « bruit » perturbateur.

Pour décrire les hauts et les bas des marchés, on peut aussi se référer à la physique des écoulements turbulents dont les analogies profondes avec la vie de la Bourse ont intrigué Jean-Philippe Bouchaud. *« Il y a quelques années, je m'intéressais à des désordres dits tropicaux, extrêmes, dans ces écoulements : la plupart du temps, il ne se passe rien, puis on a de gros événements, des accidents. Les marchés financiers ont aussi, par intermittence, des bouffées d'activité qui, dans le temps, s'organisent de la même façon. En apparence, cela n'a rien à voir mais qu'est-ce qu'un écoulement turbulent sinon un système où des molécules interagissent entre elles ? »*

Le plus fascinant dans cette discipline nouvelle qu'est la physique de la finance se révèle donc : les équations du monde de la matière peuvent se transposer dans le monde bouillonnant de la finance et le modéliser, sans tenir compte du libre arbitre ou de la psychologie humaine. De la même manière, lorsque vous prenez le volant, vous avez l'impression *individuelle* de maîtriser votre véhicule. La force des statisticiens consiste à savoir que, quoi que vous fassiez, sur le plan *collectif*, la route tuera en France plusieurs milliers de personnes chaque année. Malgré tout le désir de chacun qu'il n'en soit rien, votre conduite ne sera, à sa manière, que la confirmation de cette loi « naturelle ».

Pierre Barthélémy

★ Les chercheurs de Science & Finance ont publié un article collectif dans le mensuel britannique *Physics World* de janvier 1999.

Le principe de Pareto ou pourquoi la société crée 80 % de pauvres et 20 % de riches

À LA FIN du siècle dernier, l'ingénieur et économiste italien Vilfredo Pareto fit une étonnante découverte : quelle que fût la société qu'il étudiât, de l'Angleterre industrielle à la Russie agraire, en passant par le jeune royaume d'Italie, la répartition de la richesse y était toujours aussi inégale. Comme par un principe immuable et naturel, 20 % de la population détenait 80 % de la fortune. Même si les chiffres peuvent avoir varié quelque peu, la situation générale n'a pas changé. Le principe dit de Pareto, qui décrit une situation inversement proportionnelle, où une minorité concentre une majorité, se retrouve curieusement dans bien d'autres secteurs que l'économie et c'est un jeu amusant que d'en déceler de nouvelles applications : 80 % des coups de téléphone s'adressent à 20 % de votre répertoire ; 20 % des routes supportent 80 % du trafic ; 80 % des informations sont contenues dans 20 % d'un journal...

Jusqu'ici, la concentration d'une grande part des richesses entre les mains d'une petite minorité était considérée comme un fait accompli. Le principe de Pareto ne s'expliquait pas. Grâce à un article de deux physiciens français, Jean-Philippe Bouchaud, du Commissariat à l'énergie atomique, et Marc Mézard, de l'université d'Orsay, publié par la revue scientifique néerlandaise *Physica A* et repris à la « une » de l'hebdomadaire britannique *New Scientist* du 19 août, un début de lumière éclaire cette inégalité de la société, fondamentale d'un point de vue historique. *« Nous avons essayé de construire un modèle extrêmement simple pour décrire la façon dont évolue la fortune d'un individu donné avec le temps,* explique M. Bouchaud. *Or, qu'est-ce qui fait évoluer la fortune ? L'échange avec les autres membres de la société économique et le placement spéculatif. »*

LES ÉCHANGES CONTRE LES INÉGALITÉS

En partant de ces seuls paramètres, le duo de chercheurs a écrit une équation simple et s'est appuyé, pour la résoudre, sur une analogie avec une équation identique présente en physique des systèmes désordonnés. Ils ont attribué la même fortune à tous leurs individus et ont laissé faire le temps et les choses sans se soucier des motivations extrêmement diverses et imprévisibles des acteurs d'un jeu économique lui aussi hasardeux. Et, comme par magie, la courbe de répartition de la richesse s'est mise à suivre le principe de Pareto. Comme si l'inégalité économique était inscrite dans la nature... *« Cette répartition est universelle, peu sensible à la spéculation*, assure le physicien du CEA. *Quelles que soient les conditions initiales, elle finit par s'établir. »*

Pour M. Bouchaud, la principale explication est à chercher du côté de la notion de rentabilité proportionnelle : *« L'inégalité est due au fait que, quand on a 100 francs et qu'on les investit, on gagne dix fois moins d'argent que lorsqu'on a 1 000 francs. Mais comment pourrait-on faire pour rémunérer l'argent autrement que proportionnellement ? C'est impossible : si l'on décidait de rémunérer davantage 100 francs que 1 000 francs, celui qui posséderait 1 000 francs couperait son avoir en dix tranches de 100 francs et cela reviendrait au même. Pour contrecarrer cela, on arrive donc très vite à l'idée d'impôt progressif sur le revenu. »*

Même si le principe de Pareto est universel, le modèle des deux physiciens français ouvre quelques pistes sur la manière de jouer les Robin des bois, sachant que les riches, telles les têtes de l'hydre de Lerne, « repoussent » automatiquement lorsqu'on les supprime, remplacés par d'autres nantis. La partie le plus intéressante de leurs travaux consiste à essayer de comprendre comment la répartition de l'argent peut être modifiée. Les points avancés ne sont pas révolutionnaires mais, dorénavant, les économistes disposeront d'une assise mathématique à leurs idées.

Primo, favoriser les échanges car, dans ce contexte, le contraste entre riches et pauvres diminue. En revanche, dans une économie plus fermée, dominée par les intermédiaires, la hiérarchisation des fortunes s'accentue. *Secundo*, et cette solution n'est pas nouvelle, les impôts. *« Notre modèle montre que l'impôt sur le revenu a tendance à réduire les inégalités, ce d'autant plus si une partie de cet impôt est redistribuée. Mais nous avons obtenu un résultat auquel nous ne nous attendions pas : si l'impôt sur le capital est prélevé en plus de l'impôt sur le revenu et qu'il n'est pas redistribué de manière équitable, la fracture sociale s'élargit. »* Dans ce cas particulier, l'argent prélevé par l'Etat finit par retourner dans la poche des plus riches. Une idée à creuser à l'heure d'une éventuelle réforme fiscale ?

P. B.

Chaque samedi avec

Le Monde

DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

L'ESO achève au Chili la construction du quatrième télescope géant du VLT

LES ÉVÉNEMENTS se précipitent sur le site chilien du Very Large Telescope (VLT) que gère l'Observatoire européen pour l'hémisphère Sud (ESO). Le pari d'installer au sommet du Cerro Paranal quatre télescopes géants dont les miroirs primaires ont chacun un diamètre de 8,2 mètres est en passe d'être gagné. Ces pièces ultraminces de 23 tonnes fournies par Schott et polies par Reosc, une filiale du groupe Sagem, sont aujourd'hui installées dans leur bâti et ont produit avec succès leur première lumière. En mai 1998 pour le télescope nº 1, Antu (le Soleil, en langue mapuche), en mars 1999 pour le nº 2, Kueyen (la Lune), en janvier 2000 pour le nº 3, Melipal (la Croix du Sud), et en juillet 2000 pour le nº 4, Yepun (Sirius). Le court délai entre la mise en place de Melipal et celle de Yepun témoigne de la maîtrise des équipes de montage. Les quatre télescopes devraient fournir des images d'une qualité équivalente à celles que donnerait un télescope supergéant de plus de 16 mètres de diamètre. Les astronomes attendent donc avec impatience la mise en service opérationnel de Yepun, qui vient tout juste de recevoir son miroir secondaire, une petite pièce de 1 mètre de diamètre en béryllium de 51 kg, fournie par la société américaine Loral et qui a la charge de corriger les déformations dues aux vibrations des structures et une partie de celles causées par les turbulences de l'atmosphère.

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

ATHENES	@ 1590F	POINTE A PITRE	@ 1990F
CANCUN	@ 3945F	RHODES	@ 1690F
FORT DE FRANCE	@ 1990F	SAINT LOUIS	@ 2270F
LISBONNE	@ 1290F	SAINT MARTIN	@ 1990F
MARRAKECH	@ 1290F	SHANNON	@ 855F
VENISE	@ 990F	NEW YORK	@ 2190F

www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99F/min, *** 2,23F/min

cadran solaire

Anyway Lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Baecque de Beau. ARCP : Générali Assurance et APS

Cédric Pioline réussit son entrée à l'US Open de tennis

Le nº 1 français semble remis de sa blessure

PETE SAMPRAS s'est qualifié, mercredi 30 août pour le 3e tour des Internationaux des Etats-Unis à New York. L'Américain, tête de série nº 4 a aisément battu son compatriote Justin Gimelstob (6-3, 6-1, 6-3). Dans les derniers matches du premier tour qui se disputaient encore mercredi, le Suédois Magnus Norman (nº 3), finaliste en juin à Roland-Garros, et l'Australien Mark Philippoussis (nº 15) ont fait une bonne impression en battant respectivement l'Américain Paul Goldstein (7-5, 6-4, 6-4) et l'Espagnol Alberto Portas (6-3, 6-2, 6-3).

Cédric Pioline s'est pour sa part qualifié pour le 2e tour en dominant l'Arménien Sargis Sargsian (6-3, 6-3, 6-1). Tête de série nº 10, le Français, finaliste de l'US Open en 1993 et demi-finaliste en 1999, se remet tout juste d'une blessure à la main gauche : il n'avait joué qu'un match depuis Wimbledon, en juin. Au deuxième tour, Cédric Pioline rencontrera le Britannique Greg Rusedski.

Chez les dames, huit têtes de série ont accédé au troisième tour, mercredi. La Suisse Martina Hingis, tête de série nº 1, a balayé l'Américaine Kristina Brandi (6-1, 6-1), l'Américaine Venus Williams (nº 3) a gagné sa 21e victoire consécutive en disposant de la Tchèque Kveta Hrdlickova (6-1, 6-1) ; les Françaises Nathalie Tauziat (nº 8) et Sandrine Testud (nº 11) ont éliminé la Vénézuélienne Maria Alejandra Vento (6-3, 6-1) et l'Ouzbèke Iroda Touiganova (6-4, 6-3). Nathalie Dechy a été contrainte à l'abandon alors qu'elle avait perdu la première manche contre la Tchèque Adriana Gersi. La Française souffre d'une douleur récurrente aux abdominaux.

■ **Les balles destinées à « ralentir » le jeu** ont passé avec succès différents tests scientifiques selon l'hebdomadaire britannique *New Scientist* qui paraîtra samedi 2 septembre. Ces balles présentent une circonférence supérieure de 6 % (diamètre compris entre 6,35 cm et 6,668 cm) ; moins épaisses, elles pèsent le même poids (de 56,7 g à 58,5 g). Elles rebondissent plus rapidement mais ralentissent plus vite. Un service à 190 km/h met ainsi 16 millième de secondes de plus pour atteindre la raquette du receveur. Forte de ces conclusions, la Fédération internationale de tennis devrait pouvoir imposer cette balle nouvelle génération.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 70** du mercredi 30 août. **Premier tirage :** 1, 2, 7, 20, 33, 37 ; numéro complémentaire : 21. Rapports pour 6 numéros : 4 526 185 F (690 000 €) ; 5 numéros et complémentaire : 94 445 F (14398 €) ; 5 numéros : 6 385 F (973€) ; 4 numéros et complémentaire : 270 F (41,16 €) ; 4 numéros : 135 F (20,5 €) ; 3 numéros et complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). **Second tirage :** 7, 9, 10, 13, 19, 34 ; numéro complémentaire : 32. Rapports pour 6 numéros : 32 601 965 F (4 970266 €) ; 5 numéros et complémentaire : 52 580 F (8 015 €) ; 5 numéros : 2 545 F (387,9 €) ; 4 numéros et complémentaire : 140 F (21,34 €) ; 4 numéros : 70 F (10,67 €) ; 3 numéros et complémentaire : 18 F (2,74 €) ; 3 numéros : 9 F (1,37 €).

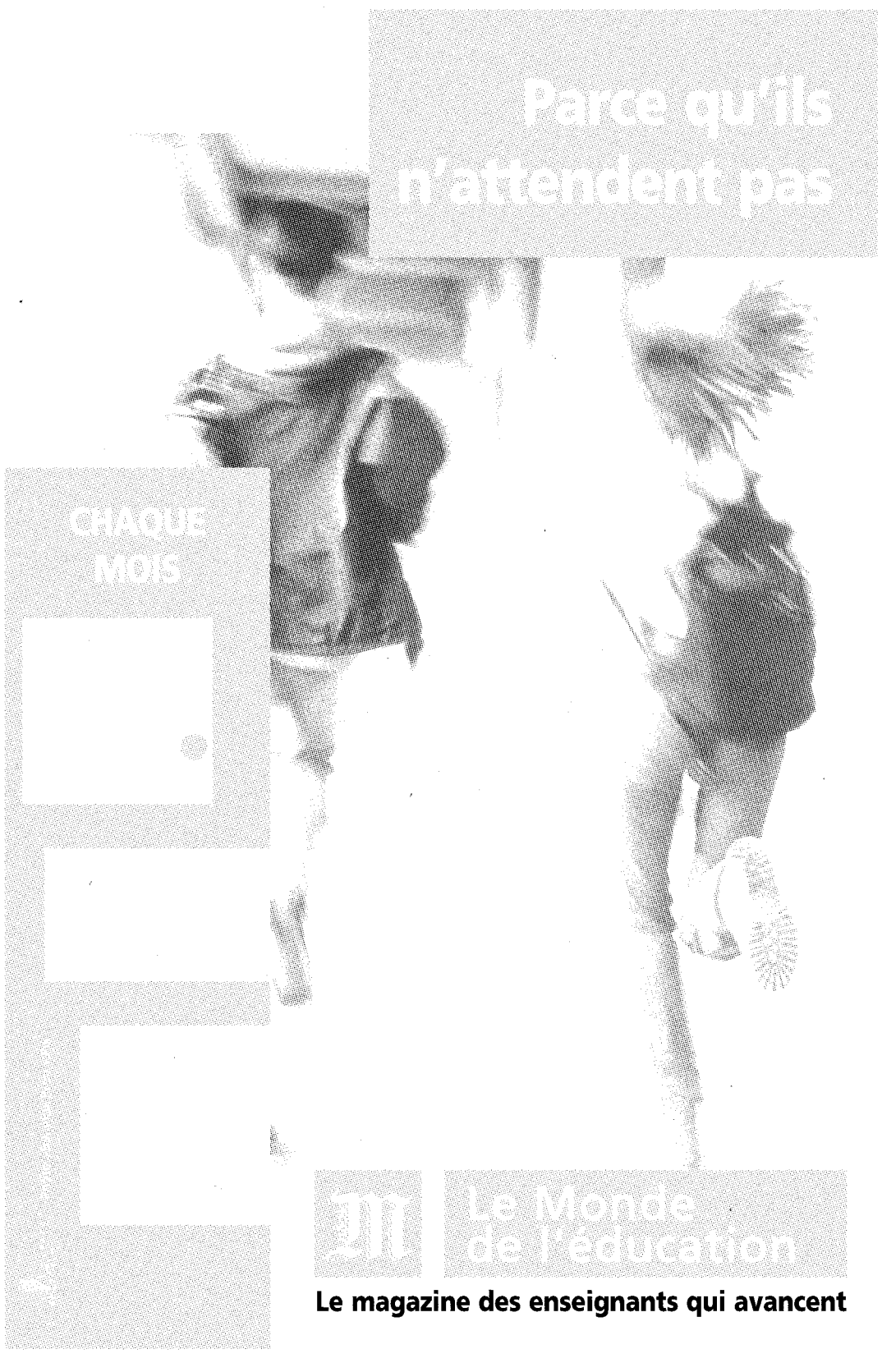

Suprématie des cavalières françaises au championnat du monde d'endurance équestre

Les tricolores ont conquis toutes les places du podium à Compiègne

Les cavalières françaises ont dominé, samedi 26 août, la huitième édition du championnat du monde d'endurance équestre, courue sur 161,7 km en forêt de Compiègne. Cent quarante-deux concurrents de trente-cinq pays avaient pris le départ de cette compétition largement financée par la famille Al Maktoum, qui régne sur l'émirat de Dubaï. Une présence critiquée par certains cavaliers.

COMPIÈGNE
de notre envoyé spécial

Comme deux amies, elles ont franchi la ligne d'arrivée main dans la main, presque comme deux sœurs. Après plus de treize heures de course, Maya-Killa Perringérard, sur Varoussa, et Cécile Miletto, sur Dynamik, n'ont pas voulu briser la magie de l'instant. Agées toutes les deux de vingt-trois ans, elles ont perpétué avec panache la tradition humaniste de leur discipline en refusant, sur les 500 derniers mètres, de livrer un duel aussi fratricide qu'inutile.

L'image était belle, presque émouvante. Baignées par la lumière du soleil couchant, ces deux jeunes cavalières françaises ont donc réussi l'impossible. Samedi 26 août, devant les 3 000 spectateurs qui avaient envahi les gradins microscopiques de l'hippodrome de Compiègne (Oise), elles sont montées sur les deux premières marches du podium du championnat du monde d'endurance équestre, couru sur 161,7 kilomètres. Quelques minutes plus tard, le triomphe tricolore était scellé avec l'arrivée d'une troisième Française, Dominique Payen, sur Nida.

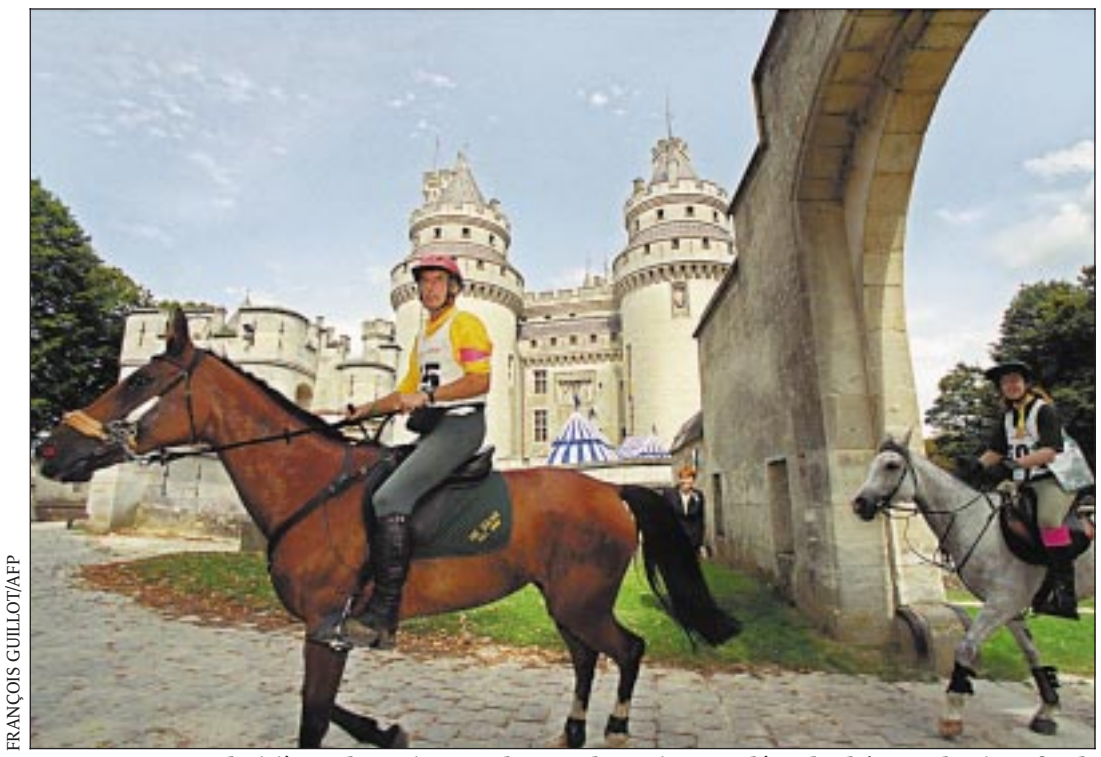
FRANÇOIS GUILLOT/AFP

Ce huitième championnat du monde avait pour décor le château de Pierrefonds.

UN SPORT MÉCONNU

« Dans la vie d'un entraîneur national, gagner les trois premières places d'un championnat du monde est un honneur rarissime, s'est exclamé Pierre Cazes, le sélectionneur national. *Ce podium efface toutes les années de doutes. »* Même si la victoire par équipes est finalement revenue à l'Australie, en raison d'un point de règlement spécifique, sept des quinze premières places ont été arrachées par des Français. Dans les compétitions d'endurance, le classement par nation s'établit en additionnant les résultats des quatre engagés de chaque équipe. Or, deux des quatre cavaliers français – Vincent Dupont (Câline de Biar) et Stéphane Fleury (Madras) – ont été éliminés. Il n'empêche. Le triplé français en individuel a mis fin à quatorze années d'hégémonie américaine.

Etudiante dans une école d'ingénieurs, Maya-Killa Perringérard a finalement été sacrée championne du monde. Tout s'est joué à une petite seconde, après le contrôle vétérinaire. Elle est donc entrée dans la légende avec Varoussa, sa jument arabe à la robe grisée.

Sport méconnu, l'endurance équestre se développe depuis plus de vingt ans dans une relative confidentialité. Même si cette discipline occupe désormais la deuxième place dans la hiérarchie équestre française derrière le saut d'obstacles, les pratiquants semblent parfois en mal de reconnaissance. *« L'endurance équestre est à l'équitation ce que le marathon est à l'athlétisme,* explique Jean-Pierre Allégret, président du Comité national des raids équestre d'endurance (CNREE). *C'est un sport de grands espaces, ouvert à tous les niveaux, qui ne nécessite aucune technique particulière. Il suffit de savoir galoper longtemps, sur de longues distances, tout en respectant la santé du cheval. »*

Aujourd'hui, 6 500 licenciés pratiquent l'endurance et plus de 450 compétitions sont organisées annuellement. Loin du concours complet ou du dressage parfois élitiste, l'endurance semble d'ailleurs enracinée dans le terroir national. Discipline héritière des raids militaires du début du siècle, cette épreuve se dispute, au galop, sur des distances oscillant entre 30 et 160 kilomètres. En fait, tout a commencé en 1976 quand fut organisée, dans les Cévennes, la première course de Florac, l'équivalent français de la célèbre Tevis Cup américaine, créée sur les *trails* du Pony Express. Depuis cette date, le nombre de licenciés augmente d'environ 12 % par an. Mais, après plusieurs accidents mortels, la discipline s'est codifiée et professionnalisée. Conséquence : la règle d'or est maintenant de respecter la santé du quadrupède.

STRICT CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE

« Pour le cheval, le galop est un mouvement naturel et l'endurance est un sport d'aérobie. Mais, sur des distances de 160 kilomètres, il est indispensable de surveiller l'évolution de son métabolisme, souligne Pierre Julienne, vétérinaire et organisateur de courses régionales. *Tous les trente kilomètres, les courses sont tronçonnées par des contrôles vétérinaires extrêmement stricts. Si le rythme cardiaque de l'animal ne descend pas sous le seuil des 64 pulsations par minute ou si, lors du test de trotting, il présente une légère boiterie, le couple est éliminé. »*

Sur les 142 chevaux au départ à Compiègne, seuls 50 ont passé la ligne d'arrivée. *« C'est un gage de sécurité,* tranche Maya-Killa Perringérard. *Le cavalier doit être perpétuellement à l'écoute de son cheval. Il n'y a aucune relation de domination mais une complicité. C'est peut-être pour cela que les femmes sont présentes lors des grandes compétitions. Les hommes préfèrent prendre davantage de risques, mais il ne faut justement pas jouer avec la santé du cheval. »*

Depuis 1998 et l'organisation des championnats du monde par les Emirats arabes unis, l'endurance équestre est devenue une question d'argent. Les dollars de la famille du cheikh Al Maktoum ont fait monter les prix des pur-sang arabes spécialisés dans ces épreuves, certains chevaux dépassant la barre des 4 millions de francs. En mai, la cavalière nîmoise Cécile Miletto a néanmoins refusé de vendre son cheval arabe bai, Dynamik, aux princes de Dubaï. Plusieurs fois approchée pour vendre Varoussa, Maya-Killa Perringérard n'a jamais voulu céder aux sirènes du Golfe. Le classement de Compiègne leur a donné raison. *« Cela prouve qu'en sport tout ne peut pas s'acheter »,* conclut Pierre Cazes. Mais, en attendant une improbable consécration olympique, les passionnés d'endurance équestre observent avec impuissance le fossé qui sépare désormais les professionnels des amateurs.

Paul Miquel

La famille régnante de Dubaï, mécène omniprésent

COMPIÈGNE
de notre envoyé spécial

Pierrefonds, samedi 26 août. Le soleil est à son zénith. Au cœur du domaine forestier de Compiègne, une clairière domine l'imposant château. Et ce champ fraîchement moissonné a été transformé en *vet-gate.* C'est ici que les chevaux des championnats du monde d'endurance passent leurs examens vétérinaires. Brossés, hydratés, massés et maintes fois caressés par les mains expertes de plusieurs dizaines de lads, les meilleurs pur-sang sont traités comme des seigneurs par les équipes d'assistance.

En dixième position, le prince Hamban bin Mohd Al Maktoum s'approche des juges pour soumettre son cheval, Kekette Park Fyre, au stéthoscope des officiels. Derrière lui, une douzaine de personnes, dont un cameraman de la télévision des Emirats arabes unis (EAU). Tous les sujets de Sa Majesté sont habillés d'un polo bleu, couleur de la casaque des Al Maktoum, la famille régnante de Dubaï.

Dans le petit monde de l'endurance équestre, le mécénat sportif de la famille Al Maktoum n'est pas très apprécié. Devenu l'argentier des compétitions internationales, cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum est surnommé dans son pays « le chevalier de l'endurance ». Là-bas, il est aussi ministre de la défense et propriétaire d'une fortune qui lui permet d'acquérir les meilleurs pur-sang arabes. Dans son émirat, cheikh Mohammed – c'est ainsi que le surnomment affectueusement les éleveurs européens – considère depuis longtemps l'endurance équestre comme un passe-temps royal.

Après avoir racheté le cheval champion de France Habad'h, il s'est aligné, en 1996, au championnat du monde du Kansas. Deux ans plus tard, il a organisé la compétition dans son pays. *« C'était incroyable,* se souvient Valérie Kanavy, la championne du monde en titre de l'époque. *Ils avaient invité toutes les délégations de la planète. Personne n'avait rien payé. Le transport des chevaux, le logement sur place, les repas et le frais des équipes d'assistance. »*

FUITE DES SABOTS

A Compiègne, plus de la moitié du budget des championnats a été financé par la compagnie aérienne Emirates Airline, propriété des Al Maktoum. *« Cheikh Mohammed a permis à l'endurance équestre de prendre une envergure internationale,* remarque Tarek Taher, le cavalier le plus titré de la délégation saoudienne. *Si nous voulons que notre sport devienne olympique, il n'y a pas d'autres solutions. Mais j'avoue que cette injection massive d'argent a créé de nouveaux problèmes. »*

La fuite des meilleurs sabots français à l'étranger fait partie de ce que certains appellent les *« perversions »* arabiques. *« Il faut en effet prendre des mesures pour préserver le cheptel national,* prévient Jacqueline Reverdy, présidente de la Fédération française d'équitation (FFE). *Mais comment en vouloir à un petit éleveur quand on lui propose 3 millions de francs, ou même davantage, pour un cheval ? »* Difficile de résister aux pétrodollars. *« S'il suffisait d'acheter les meilleurs chevaux pour gagner les courses, cela se saurait,* note un propriétaire. *Les heures passées dans le box ou sur les sentiers ne s'achètent pas. De toute façon, les vrais éleveurs ne vendent pas leurs chevaux d'endurance. »* Jusqu'à preuve du contraire.

Pa. M.

Pluie ou averses au nord-ouest

VENDREDI. Une dépression est située sur les îles Britanniques, tandis qu'un anticyclone est centré au large de l'Espagne. Un front froid pluvieux traverse l'ouest du pays. Le temps restera plus sec et plus ensoleillé sur le Sud-Est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après les pluies de la nuit, les belles éclaircies ne dureront pas, car le ciel restera très nuageux, avec des averses. Le vent, de sud-ouest à ouest, soufflera à 70 km/h en rafales l'après-midi près des côtes. Les températures maximales avoisineront 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Il pleuvra le matin, puis les nuages seront nombreux avec des averses, surtout en fin de journée. Il fera de 20 à 23 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Champagne, le ciel deviendra très nuageux l'après-midi puis couvert avec des pluies orageuses. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront avec des nuages plus nombreux l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Midi-Pyrénées, le soleil sera prédominant avec plus de nuages l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera très nuageux avec de la pluie ou des averses par le nord-ouest. Il fera de 22 à 26 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, les nuages et les belles éclaircies alterneront. La pluie gagnera le Limousin en fin de matinée. Sur l'Auvergne, le ciel se couvrira l'après-midi, avec de la pluie. Il fera de 19 à 24 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement avec un vent d'ouest fort sur le littoral varois. Il fera de 27 à 30 degrés l'après-midi.

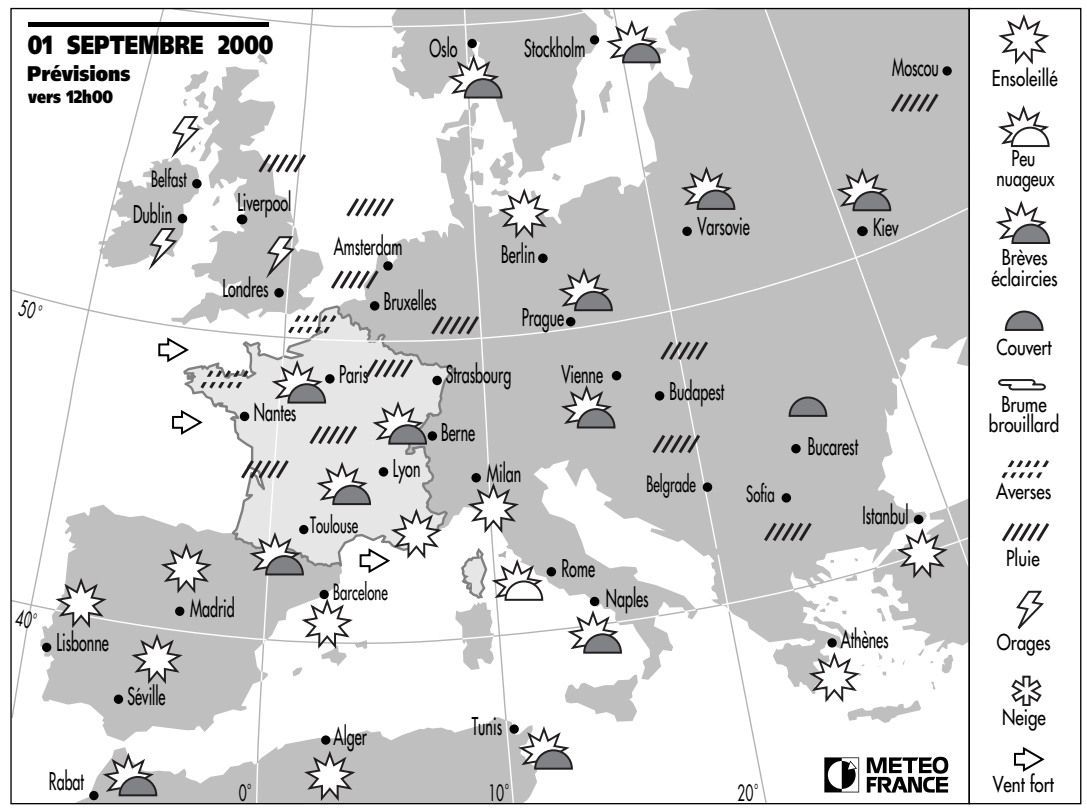

Publicité

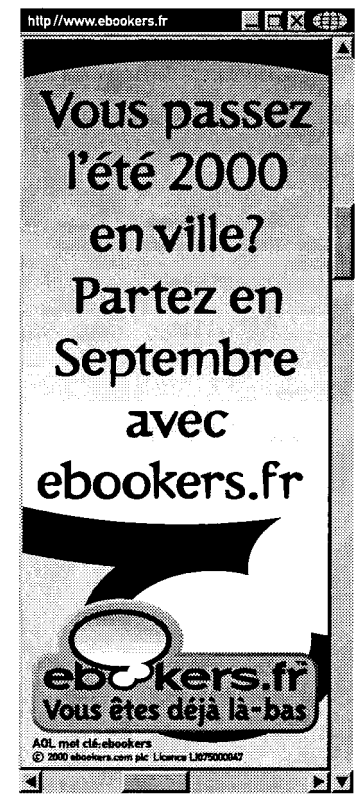

PRÉVISIONS POUR LE 01 SEPTEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	20/27	S
BIARRITZ	14/22	N
BORDEAUX	16/24	P
BOURGES	15/20	P
BREST	13/18	P
CAEN	15/19	P
CHERBOURG	15/19	P
CLERMONT-F.	13/22	C
DIJON	14/22	C
GRENOBLE	13/25	N
LILLE	15/18	P
LIMOGES	15/20	N
LYON	15/24	N
MARSEILLE	19/28	S
NANCY	13/22	P
NANTES	16/21	P
NICE	20/27	S
PARIS	16/21	P
PAU	12/24	N
PERPIGNAN	17/25	S
RENNES	16/20	P
ST-ETIENNE	10/24	N
STRASBOURG	13/22	P
TOULOUSE	13/26	N
TOURS	15/20	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	22/31	S
FORT-DE-FR.	26/30	P
NOUMEA	18/23	S
PAPEETE	22/29	S
POINTE-A-PIT.	25/31	P
ST-DENIS-RÉ.	20/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	13/19	P
ATHENES	23/32	S
BARCELONE	20/26	S
BELFAST	12/17	P
BELGRADE	17/26	P
BERLIN	13/22	S
BERNE	13/21	C
BRUXELLES	13/19	P
BUCAREST	15/29	C
BUDAPEST	16/17	P
COPENHAGUE	12/19	C
DUBLIN	12/16	P
FRANCFORT	14/23	S
GENEVE	15/22	N
HELSINKI	10/19	N
ISTANBUL	21/30	S
KIEV	15/24	N
LISBONNE	18/27	S
LIVERPOOL	13/17	P
LONDRES	14/18	P
LUXEMBOURG	11/20	N
MADRID	20/33	S
MILAN	18/29	S
MOSCOU	14/20	P
MUNICH	12/20	N
NAPLES	23/29	N
OSLO	10/15	N
PALMA DE M.	21/30	S
PRAGUE	12/19	N
ROME	20/27	S
SEVILLE	23/36	S
SOFIA	13/27	P
ST-PETERSB.	13/17	P
STOCKHOLM	11/17	N
TENERIFE	17/24	S
VARSOVIE	12/21	N
VENISE	18/26	N
VIENNE	13/18	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/31	S
BUENOS AIR.	3/15	S
CARACAS	26/31	P
CHICAGO	21/31	S
LIMA	15/19	C
LOS ANGELES	13/17	C
MEXICO	12/22	C
MONTREAL	18/24	S
NEW YORK	22/26	C
SAN FRANCIS.	11/13	C
SANTIAGO/CHI	1/17	S
TORONTO	19/29	S
WASHINGTON	23/28	C
AFRIQUE		
ALGER	20/33	S
DAKAR	26/29	C
KINSHASA	21/31	C
LE CAIRE	23/32	S
NAIROBI	15/27	S
PRETORIA	12/30	S
RABAT	18/26	N
TUNIS	25/34	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/31	P
BEYROUTH	25/30	N
BOMBAY	26/28	P
DJAKARTA	27/31	C
DUBAI	32/38	S
HANOI	27/31	P
HONGKONG	27/30	P
JERUSALEM	23/32	N
NEW DEHLI	28/35	S
PEKIN	21/27	P
SEOUL	26/31	S
SINGAPOUR	27/31	C
SYDNEY	10/21	S
TOKYO	27/31	C

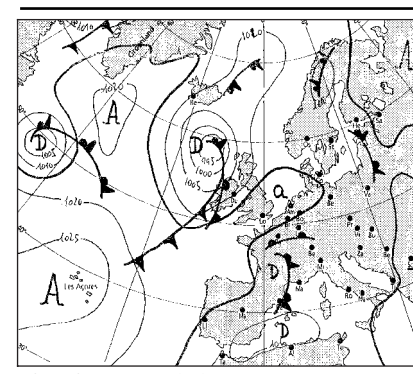

Situation le 31 août à 0 heure TU

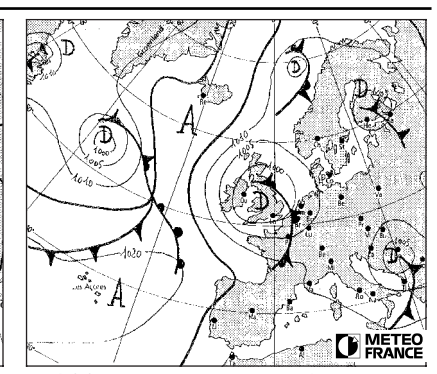

Prévisions pour le 2 septembre à 0 heure TU

Sur les plages

Le 31 août 2000 vers 12 heures

Les nuages alternent avec les éclaircies sur les plages du nord, normandes, bretonnes et charentaises. Quelques ondées peuvent se produire le matin sur les côtes aquitaines. Autour de la Méditerranée, il fait beau de la Côte Vermeille à la Côte d'Améthyste : en revanche, des orages et des ondées sont attendus sur la Côte d'Azur.

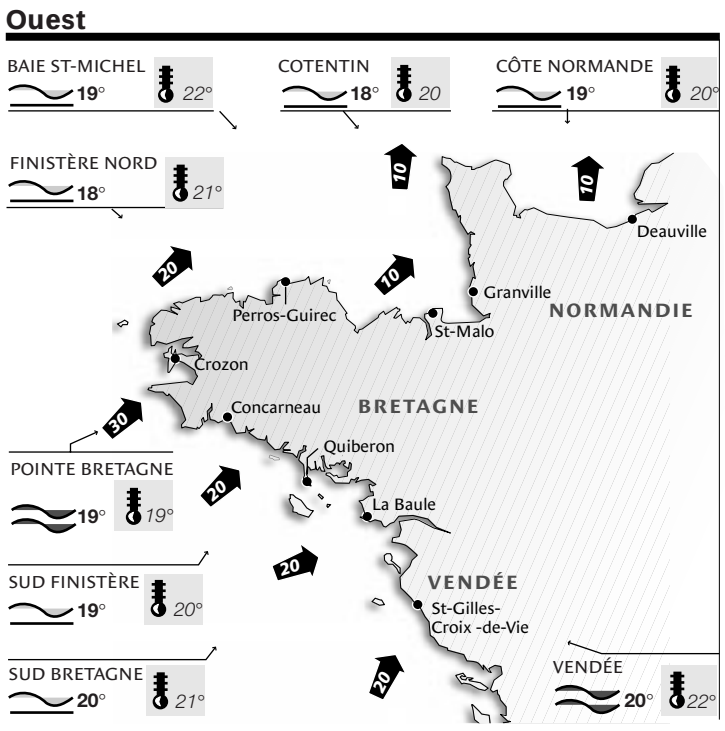

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 209

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

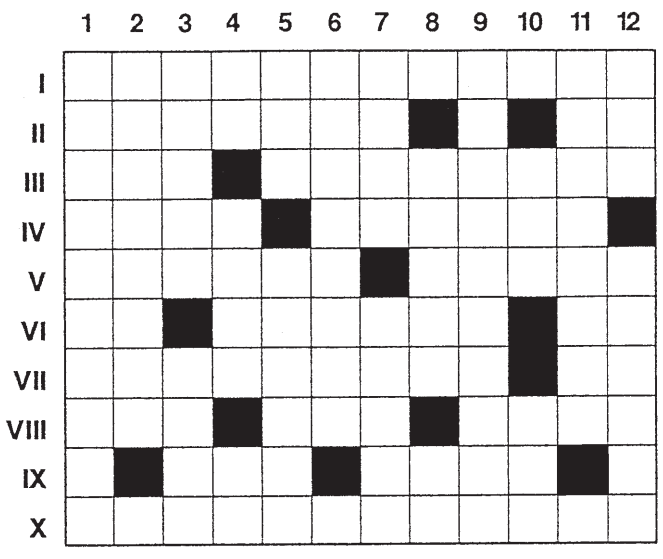

HORIZONTALEMENT

I. Laisse des traces sur les tablettes. – II. Donne son nom en passant. Descendu. – III. Chimiste français. Enduit de moutarde. – IV. Moins important que la bulle. Propre à la vieillesse. – V. Ouverture dans le mur. Arrose Romans sur son passage. – VI. Arrose peu sur son passage. Font la coupure sur le fil. Mettent en opposition. – VII. Qu'il vaudrait mieux ne pas prendre au sérieux. Préposition. – VIII. Restera secondaire pour les filles. Lettres chargées. Mit bas. – IX. Petite patronne. Coup rapide chez les hommes d'actions. – X. Fins de parcours.

VERTICALEMENT

1. Trouve un emploi pour les simples. – 2. Ferme sur terre comme en mer. – 3. Indispensable pour tourner. Lâché dans la négociation. – 4. Pas toujours précis dans ses indications. Pas du tout précis. Personnel. – 5. Emblème royal. Partagée entre république et couronne. – 6. Evite de dire des bêtises mais pas d'en faire. – 7. Part d'héritage. Laisse passer la lumière. – 8. Conducteur peu pressé. Dans la rame. – 9. Faite en regardant les autres s'amuser. – 10. Dessert. Porteur d'informations. – 11. Suivis de près. – 12. En tenue de bain. Donnent des points sur le terrain.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 208

HORIZONTALEMENT

I. Confidentiel. – II. Olé olé. Ourle. – III. Gibus. St. Eus. – IV. Igu (gui). Caisses. – V. Tolérance. Si. – VI. Api. Eiders. – VII. Tosser. Siège. – VIII. Ile. Lot. Emeu. – IX. OE. Futon. Ans. – X. Désendetté.

VERTICALEMENT

1. Cogitation. – 2. Oligopole. – 3. Nébulisé. – 4. Fou. Fe. – 5. Ils. Réélus. – 6. Dé. Cairote. – 7. Sand. Ton. – 8. Notices. Nd. – 9. Tu. Série. – 10. Ires. Semât. – 11. Elues (seule). Gent. – 12. Lessiveuse.

L'ART EN QUESTION

N° 185

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Sébastien Bourdon

NÉ à Montpellier et élevé dans la religion protestante, Sébastien Bourdon se rend très jeune à Paris, où il commence son apprentissage de peintre. Il est à Rome vers 1634, se fait connaître par son talent d'imitateur, excelle dans tous les genres, dont des bambochades aux constructions savantes et aux coloris raffinés. De retour à Paris, il s'affirme comme une des brillantes personnalités de son époque. En 1648, Bourdon est un des membres fondateurs de l'Académie, puis en 1652, il est invité par la reine Christine de Suède, et devient premier peintre de la souveraine. Des nombreux portraits qu'il réalise d'elle, le plus célèbre, celui du Prado, la représente à cheval. Dans ce remarquable tableau, le peintre allie la finesse psychologique du personnage à la majesté officielle du sujet, dans la prestigieuse tradition du portrait à cheval.

Parmi les douze « anciens » fondateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture, le nom de Sébastien Bourdon apparaît en troisième. Le premier nom est celui de Le Brun. Quel est le deuxième ?

– Noël Coypel
– Charles Errard
– Eustache Le Sueur

Réponse dans *Le Monde* du 8 septembre.

© MUSÉE DU PRADO

« La Reine Christine à cheval », Sébastien Bourdon (1616-1671), huile sur toile, 2,91 × 3,83 m, Madrid, Musée du Prado. Au Pavillon du Musée Fabre de Montpellier, pour l'exposition « Sébastien Bourdon – Rétrospective » jusqu'au 15 octobre.

Réponse du jeu n° 184 paru dans *Le Monde* du 25 août.

C'est Paul Sérusier qui fut à l'origine du groupe des nabis, lorsqu'il peignit, sous la direction de Gauguin, le *Talisman* (1888), un fond de boîte de cigares recouvert d'aplats de couleurs pures.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PHOTOGRAPHIE **Dans ses murs sans poésie, le Sprengel Museum de Hanovre a monté une magnifique exposition, intitulée « How you look at it, Photographie du XXe siècle ». Présentée jusqu'au 6 août dans la capitale de la Basse-Saxe, elle est actuellement à découvrir dans un musée de Francfort. ● LA RÉUNION de quelque 500 photographies de 37 auteurs provenant de 70 collections allemandes et étrangères vise à donner une lecture photographique du siècle, rien de moins. Les commissaires ont privilégié une notion spécifique : le document. ● LE PHOTOGRAPHE Eugène Atget ouvre le parcours de cette admirable généalogie documentaire. ● PENDANT ce temps, Hanovre n'est toujours pas gagnée par la frénésie de l'Exposition universelle. Les visiteurs ne sont pas au rendez-vous et l'on annonce déjà une débâcle financière.**

Le style documentaire comme lecture photographique du siècle

Une exposition intitulée « How you look at it », installée à Francfort, propose une généalogie de la photographie du XXe siècle. Les cinq cents clichés présentés définissent un langage né de la tension entre la forme et l'information

HOW YOU LOOK AT IT, PHOTOGRAPHIES DU XXe SIÈCLE, Städelsches Kunstinstitut et Städtische Galerie, Holbeinstrasse, 1, 60596 Francfort. Tél. : 00-49-69-605-09-80. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 12 novembre. Catalogue, sous la direction de Thomas Weski et Heinz Liesbrock, texte anglais, éd. Thames and Hudson, 528 p., 404 photos, 398 F (60,67 €).

HANOVRE
de notre envoyé spécial

Il suffit de flâner dans Hanovre pour constater que la ville, au cœur de l'été, reste désespérément grise et sinistre, qu'elle n'est pas gagnée par la frénésie de l'Exposition universelle. Il y a peu de touristes, peu d'Allemands venus d'ailleurs sur les froides allées rythmées par des sculptures monumentales et colorées de Niki de Saint-Phalle ou de Mark Di Suvero, que la municipalité a plantées là pour faire oublier que le centre-ville a été détruit à 90 % lors du deuxième conflit mondial.

Hanovre toussote mais cache une divine surprise. Le Sprengel Museum a monté une sacrée exposition, intitulée « How you look at it » (« Comment vous le regardez »). Soit quelque cinq cents photographies de trente-sept auteurs, provenant de soixante-dix collections allemandes et étrangères, à découvrir dans un catalogue épais, à défaut de faire le voyage en Allemagne : l'exposition, présentée jusqu'au 6 août à Hanovre, est maintenant à découvrir dans un musée de Francfort, jusqu'au 12 novembre.

UNE GRAVITÉ FROIDE

Le sous-titre de l'exposition, « Photographies du XXe siècle », dit un projet qui vise, rien de moins, à donner une lecture photographique du siècle – c'est ça et pas autre chose. Les commissaires, Thomas Weski et Heinz Liesbrock, ont privilégié une notion spécifique au procédé mécanique : le document. Non pas la documentation, l'archive ou le reportage mais *« le style documentaire »* cher au photographe Walker Evans, qui s'est confondu, dans les années 20-30, avec la modernité et qui tient une place essentielle chez les artistes d'aujourd'hui : partir de la réalité mais la rendre visible, la commenter, la transcender, dire sa face cachée ; réaliser des documents poétiques pour rendre compte de bouleversements identitaires, politiques, économiques, et sociaux. Se définit ainsi à Hanovre un langage artistique né de cette tension entre la forme et l'information.

2000 EGGLESTON ARTISTIC TRUST

LEE FRIEDLANDER

Ci-dessus : William Eggleston « Sumner, Mississippi, Cassidy Bayou in background » 1969-1970. Hasselblad Center.

A gauche : Lee Friedlander « Tokyo », 1994 Collection du Niedersachsische Sparkassenstifung, Hanovre.

A droite : Franz Kline, « August Day » 1957 Huile sur toile. Collection Lohmann Hofmann, Courtesy Hachmeister, Munster.

VG BILD-KUNST

Les photographies sont également en tension avec une quarantaine de peintures et sculptures propres à créer un climat esthétique et historique – ces dernières sont parfois insérées dans une série d'images. Un splendide Degas dialogue avec Atget, Jasper Johns avec Robert Frank, Warhol avec Walker Evans, Franz Kline avec Bernd et Hilla Becher, Beckmann avec Renger-Patzsch, Bacon avec Diane Arbus, Bruce Nauman avec William Eggleston, Roy Lichten-stein avec Sigmar Polke... Cette généalogie documentaire n'est pas une surprise, mais c'est la première fois qu'elle s'étale en grand dans un musée. « How you look at it » induit le constat, la brutalité, la frontalité, la précision optique, le témoignage. A chaque auteur, ensuite, d'affirmer son regard, et surtout d'installer une progression narrative ou poétique au moyen de la série – là encore un principe spécifique à la photographie. Dans cette logique, la plupart des photographes retenus sont représentés par une quinzaine d'images, voire beaucoup plus.

Sur ces bases, il fallait choisir un photographe-référence, qui ouvre le parcours, donne le ton de cette modernité, et dont l'écho résonne jusqu'à nos jours. Eugène Atget, qui, en accumulant les images dans un Paris entre archaïsme et modernité a montré la force évocatrice du document, tient ce rôle et le tient fort bien, avec d'abord deux épreuves remarquables réalisées en 1900 : des ouvriers qui déposent de l'asphalte sur la chaussée dépavée pour faire émerger la ville moderne par excellence. Atget, c'est aussi le paysage urbain et le portrait, deux motifs qui se répètent dans l'exposition. Comme dans un arbre généalogique, deux pistes sont ouvertes après Atget. Il y a les artistes qui confèrent à la ville une tonalité mythique et formelle, dans un climat cubiste (Charles Sheeler, Paul Strand, Albert Renger-Patzsch), et ceux qui montrent une société perdant ses repères, son équilibre, son histoire. Citons, le Paris de nuit de Brassaï, les portraits du métro de Walker Evans, l'Amérique désenchantée de Robert Frank, Diane Arbus ou Garry Winogrand, la descente aux enfers de marginaux par Larry Clark, puis la banalisation du paysage américain, de Stephen Shore à Lewis Baltz.

Entre les deux voies, flottent deux faits tragiques : l'Allemagne des années 30 cernée par August Sander, représentée ici par des portraits remarquables et méconnus, et les effets de la bombe atomique sur la ville japonaise de Nagasaki, par Shomei Tomatsu. *« La bombe a explosé à 11 h 02. Le temps était agréablement doux, il faisait beau et très calme »*, écrit Tomatsu, qui rejoint une conviction des commissaires : la photographie de style documentaire peut suggérer ce qu'un reportage journalistique ne peut pas toujours montrer.

UNE BEAUTÉ CHIRURGICALE

Il y a des tas de merveilles qui font tourner la tête dans cette généalogie d'artistes. On retiendra trois noms qui occupent une large place. Le coloriste William Eggleston, choisi pour l'affiche de l'exposition et la couverture du catalogue, a admirablement cerné, à partir de la fin des années 60, la classe moyenne américaine du Sud, sa banalité, son ennui, la standardisation de son cadre de vie et de ses habitudes de consommation. Le paysagiste Robert Adams est représenté avec la série *The New West* (1974), des petits formats gris qui forment un état des lieux du paysage mythique de l'Ouest américain, l'auteur faisant la distinction entre ce qui est *« faux »* dans ce paysage et que *« nous pouvons changer »*, et *« ce qui est bon et que nous devons préserver. »* Et enfin les portraits graves que Judith Joy Ross a pris, en 1983, de jeunes hommes et jeunes filles venus se recueillir au Memorial des vétérans du Vietnam, à Washington, et qui ont l'air aussi morts que les morts.

Au bout du parcours, on ressent un sentiment de gravité froide. La ville, l'architecture sans poésie du Sprengel Museum, ses grandes cimaises blanches et sa lumière glauque, tout cela prête peu à la fantaisie et gomme parfois l'humanité, le lyrisme et la poésie des chefs d'œuvres présentés.

Traçant leur route, les commissaires ont écarté des courants trop liés à des aventures artistiques et picturales : l'expressionnisme, la photo subjective, le surréalisme, les abstractions, l'école du Bauhaus, les manipulations de laboratoire d'un Man Ray, la géométrie romantique d'un Cartier-Bresson. Trois artistes qui ont marqué la ville sont également délaissés : Kurt Schwitters y est né (le Sprengel abrite la plus belle collection du dadaïste), Umbo y est mort alors qu'il était caissier d'un musée, Raoul Hausmann y a collaboré avec Schwitters.

Les œuvres les plus récentes accentuent cette froideur. Aux séries discrètes et poétiques des années 1900-1980 succèdent quelques grands formats spectaculaires, d'une beauté chirurgicale, d'Andreas Gursky, de Thomas Struth, Thomas Ruff, Axel Hütte et Cindy Sherman. Ces noms, trop attendus, confirment l'impression d'ensemble, soit une présence écrasante de photographes allemands et américains. Il n'y a pas un Rodtchenko, pas d'Italien ou d'Espagnol, pas de Britannique, un seul caisson lumineux – pas le meilleur – du Canadien Jeff Wall. La France est représentée par Patrick Faigenbaum, ce qui est heureux mais un peu court. Il manque surtout une actualité du monde qui est un bel enjeu de la photographie de style documentaire depuis cinq ans. Il y a néanmoins dans cette exposition plus à découvrir et à réfléchir que dans tout ce qu'on a pu voir depuis longtemps, en France ou ailleurs.

Michel Guerrin

L'alchimie entre photos, peintures et sculptures

La convocation de quelques peintures et sculptures en regard des photographies se limite parfois à une coquetterie. Mais certaines associations sont excitantes, comme Degas-Atget ou Hopper - Walker Evans. Dans deux cas miraculeux, l'alchimie permet de saisir la richesse des photographies au-delà du motif. Une salle associe des photographes qui, au moyen du document, transforment un objet brut en sculpture : des hauts-fourneaux d'usines chez Charles Sheeler, des végétaux verticaux chez Karl Blossfeldt, deux sujets qui prennent leur ampleur au contact des coups de pinceau noirs, anguleux et rageurs de Franz Kline sur la toile (*August Day*, 1957). Une autre salle associe des photos de Boltanski, Nicholas Nixon et Hans-Peter Feldmann. Au centre, une sculpture signée Martin Honert – un jeune garçon, prématurément vieilli, assis devant une sinistre table de cuisine et qui semble perdre son innocence. Ou comment la cruauté s'ajoute à l'émotion.

Débâcle financière annoncée pour l'Exposition universelle de Hanovre

BERLIN
de notre correspondant

Financièrement, ce sera la débâcle. L'Exposition universelle de Hanovre, qui a ouvert ses portes le 1er juin, devrait enregistrer un déficit de 2,4 milliards de deutschemarks (1,23 milliard d'euros) au lieu des 400 millions de deutschemarks (204,52 millions d'euros) prévus initialement. Pour couvrir les frais de la manifestation, qui s'élèvent à 3,4 milliards de deutschemarks (1,74 milliard d'euros), les organisateurs allemands tablaient sur quarante millions de visiteurs jusqu'à la fermeture, le 31 octobre – ce chiffre avait été atteint lors de l'Exposition universelle de Séville, en 1992.

La Basse-Saxe n'est pas l'Andalousie, et la ville du chancelier Gerhard Schröder ne devrait accueillir qu'un tiers des visites escomptées. L'Etat de Basse-Saxe et l'Etat fédéral ont dû voler au secours de l'exposition, qui risquait de se retrouver en cessation de paiements : *in fine*, ils devront payer la note, ce qui suscite les protestations des contribuables allemands. La manifestation n'accueille « que » 115 000 visiteurs par jour, contre les 250 000 attendus : de nombreux salariés intérimaires ont donc été licenciés. Les causes originelles de cet échec sont sans doute dues au choix fondamental de la ville de Hanovre et au genre même de l'Exposition universelle, qui présentait plus d'intérêt pour le public il y a une centaine d'années qu'aujourd'hui.

En 1990, Hanovre l'avait emporté d'une voix face à Toronto, grâce à la République démocratique d'Allemagne qui existait encore. Dix ans plus tard, on s'aperçoit que cette ville, célèbre pour sa foire, n'a que peu d'attrait, mais il était à l'époque impensable de choisir pour lieu de la première Exposition universelle organisée en Allemagne une ville attractive comme Berlin, qui n'était même pas encore capitale. D'autres causes sont venues aggraver la situation. Les organisateurs ont fixé des prix d'entrée très élevés, qui ont dû être revus à la baisse, le 14 juillet, comme le prix des cartes pour les familles, qui est passé de 199 à 159 deutschemarks (de 101,75 euros à 81,30 euros), tandis que les parkings sont devenus gratuits. Une nouvelle campagne de publicité a été lancée sur le thème « On s'amuse à l'Expo », avec l'acteur britannique Peter Ustinov et la pulpeuse présentatrice de télévision Verona Feldbusch, ex-Miss Allemagne.

« MEILLEURE QUE SA RÉPUTATION »

C'est par un tel *« message clair »* que l'Expo aurait dû commencer, au lieu de se fourvoyer dans des déclarations complexes, a reconnu le président du conseil de surveillance de l'événement, Helmut Werner. *« Avec des slogans comme "Venez vivre le futur", vous ne ferez venir personne »*, soulignait Andreas Walter, directeur de l'association du tourisme de Basse-Saxe, lors de la campagne de lancement. *« Le parc à thèmes, trop scientifique pour la plupart des visiteurs potentiels, a été mis en avant quand on laissait au second plan des manifestations culturelles susceptibles d'attirer un plus large public »*, déplore-t-il. Des mesures ont permis de relancer l'Expo, qui a accueilli 810 000 visiteurs du 18 au 24 août, quand elle en avait reçu 360 000, du 9 au 15 juin, au cours de ce qui reste sa plus mauvaise semaine.

Car tout n'est pas noir et *« l'Expo est meilleure que sa réputation »*, concède l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Les visiteurs, quand ils ne font pas trop longtemps la queue – paradoxe d'une exposition où le manque de visiteurs ne fait pas disparaître l'attente à l'entrée des pavillons les plus courus –, reviennent satisfaits dans leur immense majorité. L'Expo, où sont représentées cent soixante-treize nations et organisations, a eu droit à la visite d'une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement. Elle aura permis au prince Ernst-August de Hanovre, époux de Caroline de Monaco, de défrayer une nouvelle fois la chronique en urinant devant le pavillon de la Turquie.

Arnaud Leparmentier

Hymne au troisième âge en ouverture de la Mostra

Space Cowboys. Clint Eastwood et ses amis agrémentent leur retraite d'un voyage dans l'espace

Film américain de Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Tommy Lee Jones, Donald Sutherland, James Garner. (2 h 08.)

VENISE
de notre envoyé spécial

Le paradoxe qui consiste à inaugurer une manifestation qui se veut le bastion de la jeunesse et de l'intégrité du cinéma par une superproduction hollywoodienne interprétée par des septuagénaires n'a pas fait rire tout le monde en Italie. Ainsi, le quotidien *La Repubblica* du mercredi 30 août félicitait ironiquement la Warner, le studio qui a produit *Space Cowboys*, pour la réussite de son opération de marketing. Et Clint Eastwood ne doit pas attacher tant d'importance que cela aux cowboys de l'espace puisque, lors de la cérémonie d'ouverture de mercredi soir, après avoir reçu un Lion d'or pour toute sa carrière, il quitta la scène en oubliant qu'il lui restait encore à présenter ses camarades astronautes, Tommy Lee Jones, Donald Sutherland et James Garner. Il fallut le rappeler à grands cris.

MOSTRA DE VENISE

Mais une fois surmontée la surprise qu'il y a à découvrir ce film-là, à cet endroit-là, on peut se rendre sans honte au charme facile de *Space Cowboys.* Depuis une décennie, on peut voir dans l'œuvre de Clint Eastwood une espèce de manuel de savoir-vivre à l'usage du troisième âge. La vie amoureuse *(Sur la route de Madison),* professionnelle *(Les Pleins Pouvoirs)* et maintenant la retraite se vivent intensément, même si on a plus de soixante ans. Cette interprétation est sûrement réductrice pour les deux premiers films cités, elle suffit amplement à jauger la profondeur de *Space Cowboys.*

Le film s'ouvre sur une séquence en noir et blanc. En quelques plans, Eastwood résume l'histoire déjà contée par Philip Kaufmann dans *L'Etoffe des héros.* Comment les pilotes d'essai de l'armée de l'air américaine se virent prendre leur tour dans la course à l'espace par les astronautes de la NASA. Quarante-deux ans après, les talents de Frank Corvin (Clint Eastwood), l'un des pilotes présentés dans le prologue, deviennent brusquement indispensables à la NASA. Reconverti dans la programmation de satellites après avoir quitté l'aviation, Corvin est le seul homme au monde à pouvoir reprogrammer un satellite russe devenu fou, et dont les plans sont issus d'une opération de renseignement remontant à la guerre froide. On mentionne cette ficelle en tant qu'échantillon d'un scénario qui en est cousu. La vraisemblance, ici, n'a guère d'importance, malgré le tournage en décors réels, à Houston ou à cap Kennedy.

Tout est fait pour amener et développer la situation suivante : un demi-siècle, presque, après l'échec de leur vie, quatre hommes se voient offrir l'occasion de l'effacer. Car Corvin-Eastwood pose ses conditions : pour reprogrammer le satellite fou, il lui faudra aller lui-même dans l'espace, accompagné de ses amis de jeunesse. Tout ça pour mettre en scène un parcours de l'ancien combattant qui moque gentiment les travers du grand âge, pour mieux en souligner la supériorité. Malgré leurs dentiers, leurs muscles avachis, leurs maladies, les membres du quatuor passent tous les tests et embarquent dans la navette spatiale, accompagnés de jeunes gens dont ils se débarrasseront peu de temps avant le dénouement, d'une manière qui en dit long sur le cas qu'Eastwood fait de la jeunesse.

IRONIE ET FLATTERIE

Cet « âgisme » militant peut agacer, mais il a l'immense mérite d'aller à l'encontre des mœurs hollywoodiennes actuelles. Et puis Eastwood mélange avec une telle habileté l'ironie et la flatterie à l'égard de ce nouveau créneau démographique (la population de ces cités du sud-ouest des Etats-Unis, interdites aux moins de 65 ans) que tout le monde finit par y trouver son compte. Car si le réalisateur Eastwood n'exige que le minimum du comédien, il tire de ses camarades des choses étonnantes, comme ce Tommy Lee Jones dépouillé de toute agressivité, ou l'autoparodie réjouissante que Donald Sutherland donne de ses personnages de séducteurs des années 70. Ce bel ensemble, ajouté au rythme décontracté et enjôleur du film, au refus efficace du metteur en scène de se laisser dominer parles effets spéciaux, propulse *Space Cowboys* au-dessus dutout-venant de la production hollywoodienne.

Thomas Sotinel

2000 WB & VILLAGE/ROADSHOW FILM LTD

Un ancien combattant qui moque les travers du grand âge pour mieux en souligner la supériorité.

Querelle de campaniles

Pendant l'heure qui a précédé la cérémonie d'ouverture de la 57e Mostra, la chaîne Tele Più (filiale italienne de Canal+) a retransmis l'arrivée des vedettes et des personnalités au Palais du cinéma. Le perron de ce dernier comptant bien moins de marches que celui du bunker cannois, le présentateur put engager des conversations d'une durée inimaginable sur la Croisette. Mercredi soir, l'homme de Tele Più avait imaginé un jeu passionnant : faire dire du mal du Festival de Cannes si possible à des invités français. L'opération a remporté un succès certain, le patron français de Tele Più, Michel Thoulouze, a jugé que Venise était *« le plus beau festival et le moins mercantile »* et Claude Chabrol, membre du jury, qui présente hors compétition *Merci pour le chocolat,* l'a rejoint en estimant que la Mostra privilégiait *« la qualité plutôt que le marché ».* En revanche, le présentateur n'a pas réussi à leur faire prononcer le nom honni de Cannes.

Clint Eastwood, l'indépendance et l'histoire du cinéma

DANS leur numéro 549, de septembre 2000, *Les Cahiers du cinéma* (35 F ; 5,34 €), publient un très long entretien avec Clint Eastwood, recueilli, les 1er et 2 mars 2000, par Nicolas Saada et Serge Tubiana. En voici quelques extraits, dans lesquels l'acteur et metteur en scène parle de Malpaso, la structure de production qu'il a créée en 1967, et de l'idée que l'on se faisait alors du cinéma aux Etats-Unis.

« Lorsque vous avez monté Malpaso, pensiez-vous déjà réaliser des films ?

– Non. J'y avais pensé plus tôt et j'avais émis le souhait de réaliser des épisodes de *Rawhide*. Plusieurs acteurs de la série avaient écrit des scénarios. Moi, j'ai dit que cela ne me tentait pas, mais que, en revanche, j'aimerais réaliser. Je suis donc allé trouver Eric Fleming pour lui demander s'il me soutiendrait. Comme il s'est montré très enthousiaste, je suis allé voir les producteurs auxquels j'ai dit que j'en avais parlé aux acteurs, qui étaient tous d'accord pour me laisser mettre en scène un épisode – de préférence un de ceux où je n'aurais qu'un rôle minime. Les producteurs ont donné leur accord. J'ai donc commencé à chercher. Mais entre-temps, les producteurs m'ont annoncé que je n'aurais finalement pas à réaliser, car la chaîne n'était pas d'accord. Je n'ai jamais su si c'était vrai. [...]

– Vous étiez en train de créer un "style Malpaso". Vous vouliez être aussi indépendant que possible.

– Je crois, oui. Si j'avais été adulte dans les années 30, et si j'avais atteint une certaine notoriété, en tant qu'acteur, j'aurais probablement été sous contrat dans un grand studio et j'aurais pu faire quelques films par-ci par là. [...] Mais je suis arrivé à une époque où cela n'était plus possible. Les gens cherchaient à se ménager plus d'indépendance. Ce phénomène est lié au fait que Hollywood ignorait le cinéma européen et tout ce qui se passait sur le plan international [...]. Hollywood ne savait pas quelle attitude adopter à cet égard. Nous n'avions pas, alors, ce que vous appelez des *cinéastes [en français dans le texte].* En France, par exemple, vous aviez des gens qui s'intéressaient de très près au cinéma, qui l'ont étudié. Mais ici, il n'y avait pas d'écoles de cinéma. Finalement, il y a eu University of South California et quelques autres structures, mais elles ont été créées très tard. A l'époque, il n'y avait pas de Cinémathèque américaine, ni rien de ce genre. C'était une mauvaise période, car les gens qui faisaient du cinéma ne connaissaient vraiment rien à son histoire. A cette époque, rares étaient les critiques qui auraient pu nommer les réalisateurs de *Out of The Past* ou de *Blood on the Moon [Jacques Tourneur, 1947, et Robert Wise, 1948],* ni d'aucuns des films d'Anthony Mann ou de Preston Surges. Tout ce qu'ils connaissaient, c'étaient les films avec lesquels ils avaient grandi. Il y avait très peu de "cinéastes" à cette époque. Les Américains d'alors avaient très peu de chances de pouvoir étudier l'histoire du cinéma. Sur ce plan, l'Europe et la France en particulier ont exercé une influence déterminante. Aujourd'hui, tout le monde parle de la nécessité de préserver les films, de protéger cet art dans son ensemble... et son histoire. Mais, à ce moment-là, tout le monde s'en fichait. Les films qui ne marchaient pas étaient immédiatement envoyés au pilon [...]. »

★ Serge Tubiana et Nicolas Saada proposent « A la rencontre de Clint Eastwood », sur France Culture, le 9 septembre, de 15 heures à 17 h 30, une émission qui comprend des témoignages de Claire Denis et d'Olivier Assayas.

L'affaire Napster jugée au fond le 2 octobre

LA NEUVIÈME cour d'appel de San Francisco a fixé au 2 octobre la date du jugement au fond de l'affaire Napster, la société californienne qui a mis à la disposition des internautes un logiciel permettant l'échange de fichiers musicaux au format MP3 stockés sur les disques durs des ordinateurs. L'Association américaine de l'industrie phonographique (RIAA), qui est à l'origine des poursuites, considère que le logiciel mis au point par Napster favorise le piratage des œuvres et est en infraction avec la législation sur le droit d'auteur. La ligne de défense de Napster a jusqu'à maintenant consisté à présenter son activité comme un service aux internautes, et non une technique de stockage des enregistrements.

Par ailleurs, une enquête du groupe de conseil américain Gartner, présentée mercredi 30 août, révèle que près de 40 % des universités américaines interdisent à leurs étudiants et professeurs de consulter le site d'échange de fichiers musicaux à partir du matériel des campus. Cette enquête a été réalisée auprès de cinquante universités, publiques et privées. L'accès au logiciel a été interdit notamment dans les universités de Yale ou à la New York University mais reste autorisé à Harvard, au Massachusetts Institute of Technology ou à Stanford. — *(Reuters ; AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : Philippe Noiret et Catherine Rich créeront** *L'Homme du hasard*, de Yasmina Réza, au Théâtre du Gymnase, à Marseille, du 22 au 30 septembre. La pièce, mise en scène par Frédéric Bélier-Garcia, tournera en France, en Belgique et Suisse avant d'être présentée au Théâtre de l'Atelier à Paris, début 2001. (Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, Marseille. Tél. : 04-91-24-35-35.)

■ **Arturo Brachetti reprendra son spectacle à partir du 5 octobre, au Théâtre Mogador, à Paris**. Le transformiste italien, qui a reçu le Molière 2000 du meilleur one-man-show, a rassemblé plus de 100 000 spectateurs depuis ses débuts à Paris, en janvier. (Théâtre Mogador, 25, rue Mogador, Paris 9e. Tél. : 01-53-32-32-00.)

■ **Le metteur en scène Alfredo Arias, qui va diriger Isabelle Adjani dans** *La Dame aux camélias*, d'Alexandre Dumas, au Théâtre Marigny, à partir du 18 octobre et jusqu'au 25 janvier 2001, créera ensuite *Les Bonnes*, de Jean Genet, en Italie puis au Théâtre de l'Athénée, à Paris, en mars 2001. (Théâtre Marigny, avenue de Marigny, Paris 8e. Tél. : 01-53-96-70-00.)

Peintures et souvenirs ethnologiques font revivre les prairies rêvées des Indiens des Plaines

DAOULAS (Finistère)
de notre envoyé spécial

La bataille de Little Big Horn se rejoue sous les frondaisons bretonnes de l'abbaye de Daoulas. Peaux-Rouges et tuniques bleues, façonnés par le sculpteur sénégalais Ousmane Sow, s'affrontent une dernière fois. Le général Custer agonise sous un chêne, mitraillé par les objectifs des visiteurs ravis.

Cette mise en scène vient à pic renforcer l'exposition consacrée aux Indiens des Plaines. Elle a été montée, *in extremis*, par l'écrivain Michel Le Bris, nouveau directeur de ce centre culturel, avec l'aide de Francis Geffard, un libraire de Vincennes (librairie Millepages) qui s'est pris d'intérêt pour les Indiens au point de leur consacrer plusieurs voyages par an depuis plus de dix ans, et une collection de livres, « Terres indiennes » (Albin Michel). Une manifestation qui entend faire revivre une civilisation mythique : celle des habitants qui hantaient les grandes plaines de l'Amérique du Nord, que le cirque, la littérature, la photographie, le cinéma et la bande dessinée ont fait entrer dans l'imaginaire occidental en un temps record. A partir de 1890, William Cody, dit Buffalo Bill, présente son Wild West Show sur les scènes du monde occidental. En 1903, Edwin S. Porter tourne le premier western. Comment faire la part de la mythologie et de la réalité, tout en accordant à la légende le poids qu'elle mérite ? La tâche n'était pas facile. Les Indiens des Plaines ne s'encombraient guère d'objets à transporter. Ils privilégiaient les décors légers et périssables, les ornements corporels qui disparaissent avec leurs propriétaires. La récolte présentée à Daoulas, vêtements et mocassins perlés, parures de plumes, peaux peintes, calumets, instruments de musique, harnachements de chevaux, aurait néanmoins pu être plus abondante.

Il faut noter aussi que cette civilisation qui s'étendit sur un très vaste territoire, du sud du Canada au nord du Texas, et des montagnes Rocheuses aux confins du Mississippi, eut une brève existence : un siècle et demi au maximum. Née de la rencontre de l'homme et du cheval, liée à une ressource quasi unique, celle du bison, elle est morte avec l'extinction des grands troupeaux décimés par les envahisseurs venus de l'Est : les émigrants européens.

Au début du XVIIIe siècle, ces grandes plaines sont encore maigrement peuplées. L'immense prairie, glaciale en hiver, étouffante en été, est parcourue par d'énormes troupeaux de bisons. Les hommes, rares, habitent de préférence ses pourtours, plus accueillants. Certains, plus ou moins sédentarisés, vivent en partie d'agriculture, d'autres privilégient la chasse. Dans le courant du XVIIe siècle, un animal disparu de ces steppes depuis dix mille ans, le cheval, réapparaît. Arrivés avec les conquérants espagnols, des animaux fugitifs redeviennent sauvages, constituant peu à peu des bandes errantes qui vont fixer, de manière hasardeuse, des traits génétiques originaux. Le *mustang* sera vite apprivoisé par les populations indiennes qui, jusqu'alors, se déplaçaient à pied, sans autre animal de bât que le chien. Le poney va révolutionner leur vie. Les Indiens vont pouvoir traquer plus facilement le bison qui va devenir le pivot matériel de cette civilisation nouvelle : nourriture, habitat, vêtements, tout dépend de lui.

Bodmer montre, en quelques aquarelles, une humanité frémissante, dansante, galopante

Cette mutation, qui atteint sa vitesse de croisière vers 1750, est renforcée par l'exode des tribus de l'Est lentement refoulées par la colonisation européenne. Kiowas, Sioux, Comanches, Assiniboines, Cheyennes, Cree, Blackfeet, Gros Ventres avancent à travers la prairie au rythme des chasses et des guerres. L'été, les tribus se rassemblent pour échanger des produits, célébrer des rituels comme la Danse du soleil, traquer les buffalos ou se battre ; l'hiver, ils se dispersent en petites unités, le long des rivières pour nourrir leurs troupeaux de chevaux et passer la mauvaise saison.

Au tout début du XIXe siècle, la pression européenne se fait plus forte. Déjà les Indiens des Plaines sont entrés en contact avec les coureurs des bois, souvent d'origine française, qui achètent leurs fourrures. Ils vont apprendre à connaître des marchands de plus en plus nombreux qui leurs apportent quelques éléments du confort moderne : les épidémies et l'alcoolisme. Mais pour quelques rares Occidentaux, ces Indiens représentent encore une sorte d'idéal toujours vivant : l'alliance entre nature et culture rompue depuis la fin de l'héritage gréco-romain. Et deux d'entre eux, deux peintres, Karl Bodmer et George Catlin, vont partir avec leurs pinceaux et leurs couleurs à la rencontre de cette humanité qui vit ses derniers beaux jours. Le premier accompagne un aristocrate allemand, Maximilien de Wied, voyageur lettré, féru d'ethnologie ; le second est un artiste amateur, avocat en rupture de barreau. Dans les années 1830, ils parcourent ces immensités, dessinant et peignant sans relâche sur le motif.

Les aquatintes de Bodmer et les toiles de Catlin sont le grand intérêt de l'exposition de Daoulas. Car c'est grâce aux yeux de ces artistes doués qu'une civilisation renaît. Bodmer montre, en quelques aquarelles, une humanité frémissante, dansante, galopante. Les personnages portraiturés par Catlin ont la dignité des sénateurs romains. Jamais ils ne tombent dans l'anecdote en dépit de leur sens du détail. Si la rapidité d'exécution fait commettre à Catlin quelques maladresses, elle interdit tout académisme à ce coloriste hors pair. Dans la salle où ces pièces sont exposées, ont été rassemblés quelques beaux objets : bonnets hérissés de plumes d'aigle, cimiers en soies de porc-épic, pectorals en os, témoignages ethnologiques bien sûr, mais aussi parures de rêve, pour celui qui les portait comme pour celui qui les regarde aujourd'hui. Un rêve exotique, dira-t-on. Mais l'exotisme n'est-il pas autre chose *« que la notion du différent ; la perception du divers ; la connaissance que quelque chose n'est pas soi-même »* (Victor Segalen).

La plupart des photos qui accompagnent cette exposition n'ont pas ce bonheur. Elles représentent des individus figés dans l'histoire tragique de leur rapide déclin. Les survivants de cette civilisation, drapés dans des défroques d'occasion, sur fonds de toiles peintes, fixent l'objectif d'un air absent. L'exposition se clôt sur une évocation du renouveau indien qui se manifeste aux Etats-Unis : retour des danses du soleil, commémoration du massacre de Wounded Knee. On voudrait que cet optimisme scandé par le sourd battement des tambours ne corresponde pas à un cliché et que le mystérieux continent indien, l'Atlantide rouge qui nous avait tant fait rêver, redevienne une réalité.

Emmanuel de Roux

★ Indiens des Plaines, abbaye de Daoulas, 21, rue de l'Eglise, 29460 Daoulas. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. 20 F et 35 F (3,05 € et 5,34 €). Jusqu'au 12 novembre. Catalogue : éditions Hoëbeke/Abbaye de Daoulas, 192 p., 240 F (36,59 €).

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

"Passage public"
colloque du 14 au 16 septembre 2000
LYON

➪ **Soirée d'ouverture** *avec Jean-Pierre Raynaud, François Barré et Pierre Restany* le jeudi 14 à 20 h 30 à la **Villa Gillet**

➪ **Cinéma** *avec Sébastien Lifshitz, Jacques Martinaud, Olivier Ducastel et Carole Desbarat* le vendredi 15 à 20 h 30 à la **Villa Gillet**

➪ **Littérature** *avec Leslie Kaplan, Bertrand Leclair et Yves Pagès* le samedi 16 à 14 h 30 au **Musée d'Art Contemporain de Lyon**

➪ **Arts Visuels** *avec Bill Fontana et Alain Séchas* le samedi 16 à 16 h au **Musée d'Art Contemporain de Lyon**

Entrée libre / Rés nécessaire au 04 78 27 02 48

Un hôpital en couleur pour enfants à la mer

A Palavas-les-Flots, l'Institut Saint-Pierre fait peau neuve

Institut Saint-Pierre, rue Giniez-Marès, Palavas (34). Tél. : 04-67-07-75-00. Architectes : Jérôme Brunet et Eric Saunier.

PALAVAS-LES-FLOTS (Hérault)
de notre envoyé spécial

L'Institut Saint-Pierre, à Palavas-les-Flots (Hérault) – retour de vacances oblige –, est un hôpital pour enfants. Souvent, quand il s'agit d'enfants, l'architecture tourne à l'infantilisme, se prend à jouer les Mickeys, les Poupettes à l'Epingle, comme si le monde était fait d'artifices paradisiaques. Jérôme Brunet et Eric Saunier, architectes parisiens, ont préféré prendre les enfants au sérieux en leur proposant un bâtiment stable mais souriant.

Palavas-les-Flots est si l'on veut la plage de Montpellier, celle que rêve d'atteindre à la nage Georges Frêche, maire du chef-lieu de l'Hérault, qui, d'Antigone en Port-Marianne, urbanise avec volontarisme les bord du Lez. Pour l'heure cependant, Palavas reste partiellement protégée d'une urbanisation à outrance grâce aux étangs de Pérols et à la presqu'île intouchable de Maguelone où se trouvent les ruines d'une des plus belles et impressionnantes abbayes de France. C'est une île tout en longueur où se succèdent des petits blocs, maisons ou pavillons sans grande ambition architecturale. On n'est pas à Royan. Le travail de Brunet et Saunier n'en est que plus singulier, car il fait de l'Institut le seul « monument » de la ville.

L'Institut Saint-Pierre, géré par l'Œuvre montpelliéraine des enfants à la mer (OMEM), jolis noms chargés de vitamines, d'iode et d'ultraviolets, a été fondé en 1917. Quelques médecins et religieux avaient perçu de façon empirique le bénéfice de la mer et du soleil pour des enfants atteints de rachitisme, d'ostéomyélite ou bien encore de coxalgie. Les maladies et les besoins ont depuis évolué : en 1995, l'Œuvre a demandé à la SCIC-Développement de lui organiser un concours, puis un chantier qui a pris fin en 1999. Les petits malades l'aiment-ils autant que nous ? Brunet et Saunier, en tout cas, n'ont pas ménagé leur peine pour concilier les besoins formulés ou non des enfants, du personnel soignant, des parents.

Les enfants s'en souviendront sans doute comme d'un grand édifice, symétrique et coloré, en bord de plage. Les architectes ont déployé trois niveaux de terrasses en décrochement, disposées en U autour d'un patio d'où émergent, coiffures cocasses, trois têtes de palmier. Immenses terrasses aux sols de bois, avec des pare-soleil de bois toujours, cernées de bastingages, et sur lesquelles donnent d'immenses fenêtres, aux volets de bois encore. Quand les murs et les piliers apparaissent, selon un rythme régulier, ils sont marqués de couleurs gaies et chaudes. Rien d'inutilement ludique. Simplement une attention au détail, au confort.

D. R.

Un patio d'où émergent trois têtes de palmiers.

C'est le territoire des enfants. On peut y déplacer les lits, s'y regrouper en chaise roulante, y arranger des tables pour jouer, lire ou vivre. Il prolonge les chambres, avec cette particularité que les angles n'y sont pas volontiers droits, l'Institut Saint-Pierre ouvrant ses bras vers la mer. D'où un sentiment de flottement, tout compte fait fort légitime pour une architecture qui se réclame ouvertement d'un vocabulaire marin. Côté parents, côté accueil, Brunet et Saunier rompent avec la symétrie. Côté rue, un long bloc coloré sable clair unifie un ensemble de fonctions disparates ; cuisines du restaurant, consultations externes, hôpital de jour. Entre ce long bloc percé d'étroites ouvertures (un « standard » méditerranéen) et le bâtiment des jeunes malades, qui, vers la ville, propose un rouge turinois, a été installé l'accueil. Calé sur un grand patio intérieur, c'est un modèle d'ouverture et de fluidité. Or les soins apportés à l'organisation spatiale et aux espaces extérieurs se retrouvent, aussi justes, au cœur de l'édifice, jusque dans l'éclairage des couloirs, à vingt mille lieues de l'image habituelle de l'hôpital.

Le nouvel Institut Saint-Pierre, qui reste relié au bâtiment d'origine reconverti en école, reçoit cent à cent cinquante enfants et adolescents, pris en charge par quelque trois cents personnes.

Frédéric Edelmann

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

ACCORD DECCA PHILIPS

UNE DERNIÈRE LEÇON AVANT D'ENTAMER LA RENTREE

Cet été, vous avez découvert 55 chefs d'oeuvre de la musique classique.
Voici, par genre, la liste complète de ces références:

OPÉRA / MUSIQUE SACRÉE / MUSIQUE VOCALE
Bach : Arias / Kozena
Bach : La Passion selon Saint-Matthieu / Jochum
Bizet : Carmen / Abbado
Fauré : Requiem / Giulini
Haendel : Ariodante / Minkowski
Haendel : Le Messie / Minkowski
Mahler : Le Chant de la Terre / Ferrier / Walter
Mozart : La Flûte enchantée / Solti
Mozart : Mitridate / Rousset
Mozart : Requiem / Böhm
Pergolèse : Stabat Mater / Scholl / Bonnet / Rousset
Puccini : La Bohème / Alagna / Gheorghiu / Chailly
Ravel : L'Enfant et les Sortilèges / L'Heure Espagnole / Maazel
Rossini : Le Barbier de Séville / Abbado
Strauss : La Chauve-Souris / Kleiber
Strauss, etc. : The Beautiful voice / Fleming
Verdi : La Traviata / Kleiber
Vivaldi : Stabat Mater / Hogwood
Vivaldi : The Vivaldi Album / Bartoli
Wagner : Parsifal / Knappertsbusch
Wagner : Tristan / Böhm
The Art of primma donna / Sutherland
Lamenti / Von Otter

MUSIQUE SYMPHONIQUE
Bach : L'Art de la Fugue / Scherchen
Beethoven : Symphonie n°5 et 7 / Furtwängler
Berlioz : Symphonie Fantastique / Monteux
Brahms : Les Symphonies / Karajan
Bruckner : Symphonie n°5 / Jochum
Mahler : Symphonie n°5 / Chailly
Mozart : Symphonies n°35 à 41 / Böhm
Prokofiev : Roméo et Juliette / Chung
Ravel : Boléro, Ma mère l'Oye, Rapsodie espagnole / Boulez
Sibelius : Symphonies n°4 à 7, Tapiola / Karajan
Strauss : Ainsi parlait Zarathoustra, Don Juan, etc. Karajan / Maazel
Stravinski : L'Oiseau de Feu / Gergiev
Tchaïkovski : Symphonie n°6 "Pathétique" / Gergiev

CONCERTOS
Beethoven : Les Concertos pour piano Brendel / Rattle
Paganini : Concertos pour violon n°1 et 2 / Gitlis
Chopin : Les Concertos pour piano / Zimerman
Mozart : Concertos pour piano n°8, 23 et 24 Kempff / Leitner
Mozart : Concertos pour violon n°3 à 5 / Dumay
Ravel : Les Concertos pour piano / Zimerman / Boulez
Tchaïkovski : Concerto pour piano n°1 / Rachmaninov : Concerto n°3 Argerich / Kondrachine
Vivaldi : Les Quatre Saisons / Mutter

MUSIQUE DE CHAMBRE
Bach : Suites pour violoncelle seul / Starker
Beethoven : Sonates pour violon / Perlman/Ashkenazy
Brahms : Trios / Starker / Suk / Katchen
Debussy / Ravel : Quatuors / Quatuor Orlando
Mozart / Brahms : Quintettes avec clarinette Wlach / Wiener Konzerthaus

PIANO SEUL
Bach : Le Clavier bien tempéré / Tureck
Chopin : Ballades, Fantaisie, op.49 / Pollini
Debussy : Images, Children's Corner / Michelangeli
Grieg : Pièces lyriques / Gilels
Messiaen : 20 regards sur l'Enfant Jésus / Muraro
Schumann : Carnaval, Scènes d'enfant, Scènes de la forêt / Arrau

Universal Music Classics vous souhaite une bonne rentrée et vous donne rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles et agréables découvertes musicales.

France inter Le Monde Universal fnac.com

SORTIR

BARBIREY-SUR-OUCHE (Côte-d'Or)

Entre Cour et Jardins
A quelques kilomètres de Dijon, dans le somptueux parc paysager à l'anglaise de Barbirey-sur-Ouche, se déploie pendant quatre jours le premier festival de spectacles en jardins. Intitulé *Entre Cour et Jardins,* cette manifestation pilotée par Frédéric Bonnemaison et Jean-Philippe Roger, épaulés par la paysagiste Laurence Vanpoulle, se propose d'explorer de nouvelles formes artistiques sur fond végétal et minéral. Cette édition présente sept spectacles (dont six créations) : théâtre avec une mise en scène d'Olivier Besson, danse avec le duo Boris Charmatz-Dimitri Chamblas, lecture publique par Sabine Masson, musique avec le collectif lyonnais Labyrinthus, qui a conçu une œuvre à partir de sons enregistrés dans les jardins, et performances signées du plasticien Erik Samakh et d'Alice – qui a centré son intervention autour du silence du pêcheur face à son bouchon. La compagnie 26000 Couverts plantera les stands extravagants d'une gigantesque kermesse bourrée de surprises.
Entre Cour et Jardins, jardins de Barbirey, Barbirey-sur-Ouche (21). Du 31 août au 3 septembre. Tél. : 03-80-49-00-91.

VERNEUIL-EN-HALATTE (Oise)

Rock'Oise
Chaque année depuis 1990, le temps d'une journée, la ville de Verneuil-en-Halatte accueille des jeunes talents régionaux et des grands noms de la scène du rock instrumental, à l'occasion du festival départemental Rock'Oise. Brit pop, folk, hard core, ska, punk, fusion, cette année encore, les différentes branches du rock seront représentées. Parmi les groupes professionnels, on notera la présence de Pleymo (à 19 heures), de Dionysos (à 20 h 30) et de Mass Hysteria (à 23 h 30).
9e Festival départemental Rock'Oise, Verneuil-en-Halatte (60). Le 2 septembre, à partir de 14 heures. 50 F. Tél. : 03-44-06-61-17.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

L'Etoffe des héros
de Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 3 h 10).
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-29-44-40 ; Publicis Champs-Elysées, 129, av. des Champs-Elysées, Paris 8e . Tél. : 01-40-30-30-31.
Laura
d'Otto Preminger (Etats-unis, 1944, 1 h 30).
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-29-79-89.
Infidèlement votre
de Preston Sturges (Etats-Unis, 1948, 1 h45).
Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris 5 e. Tél. : 01-43-54-42-34.
Le Roi des roses
de Werner Schroeter (Allemagne, 1984, 1 h 30).
Racine Odéon, 6, rue de l'École de Médecine, Paris 6e. Tél. : 01-43-26-19-68.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en pleir air : les grands espaces
Gabbeh de Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1996) : le 1er, 22 h.
Parc de la Villette, prairie du triangle, Paris 19e. Tél. : 08-03-30-63-06.
Cinémathèque française
L'Ange noir (Roy William Neill, 1946) : le 1er, 19 h. *On ne joue pas avec le crime* (Phil Karlson, 1955) : le 1er, 21 h.
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 01-56-26-01-01.
L'Emploi (Ermanno Olmi, 1961) : le 1er, 19 h. *Eclairage intime* (Ivan Passer, 1966) : le 1 er, 21 h 30.
Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne Nouvelle, Paris 1er . Tél. : 01-56-26-01-01.
L'Etrange Festival
Sadique et experte (Gaira, 1964) : le 1 er, 17 h 30. *Electra Glide in blue* (James William Guercio, 1973) : le 1 er, 19 h 30. *Vent de folie sur le Wisconsin* (James Marsh, 2000) : le 1 er, 21 h 45. *Nuit Annie Sprinkle* : le 1er , 0 h 30. *Anthologie du cinéma cynique 3* (Danièle Cipri et Franco Maresco, 1992) : le 1 er, 20 h.
Forum des halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er . Mo Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Jusqu'au 5 septembre. De 20 F à 40 F la séance ; carte cinq films : 120 F.
Les Cent Jours du polar
Kiss of death (Barbet Schroeder, 1995), le 1er.
Action Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris 6e . Tél. : 01-43-29-11-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Atget, le pionnier
Patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 17 septembre. 25 F, 15 F.
Bonnard
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 octobre. 40 F. 30 F, gratuit pour les -de 18 ans.
Antoine et Catherine
de Sylvie Blotnikas, mise en scène de Julien Rochefort.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 140 F. Jusqu'au 15 octobre.
Commentaire d'amour
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Jean-Marie Besset et Gilbert Desveaux.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8e. A partir du 31 août. Du mercredi au samedi, les lundi, mardi, à 21 heures. Tél. : 01-45-22-08-40. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 septembre.
Nicolas Lebovici (piano).
Œuvres de Prokofiev, Scarlatti, Chopin.
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Les 1er, 2 et 9 septembre, 18 h 30 ; le 3 septembre, 20 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. De 60 F à 90 F.
Jean-Michel Groud (violoncelle).
Bach.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Les 1er et 3 septembre, 20 heures. Tél. : 01-42-26-00-00. De 80 F à 150 F.
Alain Kremski (piano).
Œuvres de Liszt, Wagner, Nietzsche, Mahler.
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Le 1er septembre, 21 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.
Thierry Chauvet, Philippe Chayeb, Thierry Elliez
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Les 1er et 2 septembre, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 50 F à 70 F.
Alex Tassel, Guillaume Naturel, Gildas Scouarnec
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 1er et 2 septembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.
Bob Dorough Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Les 1er et 2 septembre, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88.
Jon Regen
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Les 1er et 2 septembre, 23 h 30. Tél. : 01-42-25-18-06.
Joël Favreau
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Le 1er septembre, 20 heures, jusqu'au 8 septembre. Tél. : 01-48-87-82-48. 60 F.
Wally
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. 20 h 30, jusqu'au 30 septembre. Tél. : 0-803-815-803. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Caracas Sincronica
La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris 5e. Les 1er et 2 septembre, 21 heures ; le 3 septembre, 18 heures. Tél. : 01-47-07-22-11. De 70 F à 90 F.
Fred Clayton Band
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11e. Les 1er et 2 septembre, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.
Sangre Latina
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Le 1er septembre, 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.
El Zef, fanfare java-tribale
Guinguette Pirate, au pied de la BNF, face au 11, quai François-Mauriac, Paris 13e . Le 1er septembre. 20 h. 40 F. Tél. : 01-56-29-10-20
Zlato, quintet balkano-tzigano, oriental
Bateau El Alamein, Quai François-Mauriac, Paris 13e . Le 1er septembre, 21 h 30. 40 F. Tél. : 01-45-86-41-60

RÉGIONS

Orchestre national de Lyon
Bartok, Beethoven. James Ehnes (violon), David Robertson (direction).
Les Halles, 38 La Côte-Saint-André. Le 1er septembre, 21 heures. Tél. : 04-74-20-20-79. De 170 F à 210 F.
Ballet Preljocaj
Angelin Preljocaj, *Personne n'épouse les méduses.*
Gare du Midi, 64 Biarritz. Les 1 et 2 septembre, 21 heures. Tél. : 05-59-22-44-66. 170 F.

JEUDI 31 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 23.55 TV 5 l'invité. Bertrand Piccard. **TV 5**
21.00 Holocauste tzigane, au nom de la mémoire. **Forum**
22.00 La Vie quotidienne des Français à la Libération. **Forum**
22.20 Comment en finir avec le néo-nazisme ? Invité : Daniel Vernet du *Monde*. **Arte**
23.00 8 mai 1945, naissance d'un monde nouveau. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
20.50 L'Eté d'« Envoyé spécial ». Spécial Egypte. **France 2**
21.05 Les Aventuriers de la science. La voiture intelligente. La médecine à distance... **TV 5**

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. L'Ile de Pâques. **Arte**
20.00 Médecine traditionnelle en Asie. [2/7]. Népal. **Planète**
20.00 100 ans de films d'horreur. Les géants. **Ciné Classics**
20.00 Paroles de manchots. **Odyssée**
20.15 Reportage. L'Homme de fer. **Arte**
20.30 Vols de guerre. [9/11]. **Planète**
21.20 Repose en paix. Une biographie de Joe Coleman. **Planète**
21.50 Le Retour du primitif. **Odyssée**
22.10 L'Age d'or de la RKO. [4/6]. Orson Welles et la RKO. **Ciné Classics**
22.15 Des trains pas comme les autres. [1/2]. Trains de luxe en Asie. **TV 5**
22.20 Diana, princesse de l'image. **Planète**
22.45 Quand l'île Saint-Louis nous est contée. **Odyssée**
23.00 Les Années belges. L'inconnu dans la maison. **TV 5**
23.20 Thema. Voyage au bout de la droite. **Arte**
23.20 Les Eléphants oubliés d'Afrique. **Odyssée**
23.30 Les Anneaux de la mémoire. **Histoire**
0.25 Maya, une histoire millénaire. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

17.30 et 23.00 Tennis. US Open (4e jour). A Flushing Meadow. **Eurosport**
20.30 Handball. Euro Tournoi 2000 de Strasbourg : France - Allemagne. **Eurosport**

MUSIQUE

17.25 et 21.00 Papazian joue Chopin. Les vingt-quatre *Etudes* opus 10 et 25. **Muzzik**
18.15 Haendel. *Concerto pour orgue.* Par K. Richter. **Mezzo**
18.30 Andreï Gavrilov joue... Scriabine et Prokofiev. **Muzzik**
20.00 Papazian joue Chopin. Les vingt-quatre *Préludes* opus 28. **Muzzik**
20.30 et 1.00 Mozart. *Sonate pour piano en si majeur* K V 281. Par Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
22.20 Hallelujah, Shows 11, 12, 13, 14 et 15. **Muzzik**
23.05 Richard Strauss Gala. Berlin, le 31 décembre 1992. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Paris Première**
0.00 Juliet Letters'. Avec Michael Thomas, violon ; Ian Belton, violon ; Paul Cassidy, alto ; Jacqueline Thomas, violoncelle ; Elvis Costello, guitare et chant. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Fugues. Marion Sarraut. **Festival**
20.35 Les Audacieux. Armand Mastroianni. ○. **TMC**
20.45 Avoir la haine. Uwe Friesner. **Arte**
22.45 A visage découvert. Stephen La Rocque. ○. **TF 1**
23.45 La Voix du meurtrier. Otto Alexander Jahrreiss. ○. **Téva**

SÉRIES

20.55 Julie Lescaut. L'Ex de Julie. **TF 1**
21.55 Townies. Faith, Hope and Charity (v.o.). ○. **Série Club**
22.10 Les Steenfort, maîtres de l'orge. Margrit. **Festival**
22.45 Le Caméléon. Corn Man (v.o.). [1/2]. The Inner Sense (v.o.). **Série Club**
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Le jeu s'arrête au 13. ○. **M 6**

FILMS

18.25 Quand le rideau tombe ■■
John Gage (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
19.20 Le Journal du séducteur ■■
Danièle Dubroux (France, 1996, 100 min) ○. **Cinéstar 2**
20.30 Augustin, roi du kung-fu ■
Anne Fontaine (France, 1999, 80 min) ○. **Canal +**
20.45 La Loi de la haine ■
Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1976, 100 min). **RTL 9**
21.00 Faces ■■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 125 min). **Paris Première**
21.05 Jaya, fille du Gange ■
Vijay Singh (France - Inde, 1996, v.o., 85 min) ○. **Cinéfaz**
21.05 L'Etalon ■■
Jean-Pierre Mocky (France, 1969, 90 min) ○. **Canal Jimmy**
21.30 Blade ■
Stephen Norrington (Etats-Unis, 1998, 115 min) ○. **Canal + Vert**
22.10 Les Gens de la nuit ■■
Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1954, v.o., 95 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.10 Les Copains d'abord ■■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, 100 min) ○. **Cinéstar 1**
22.30 Requiem ■■
Alain Tanner (France - Suisse, 1998, v.o., 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
22.30 Août ■■
Henri Herré (France, 1992, 95 min) ○. **Cinéfaz**
22.35 Ligne rouge 7 000 ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1965, v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**

23.10 Citizen Kane ■■■
Orson Welles. Avec Orson Welles, Joseph Cotten (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 120 min) ○. **Ciné Classics**
0.25 Faisons un rêve ■■■
Sacha Guitry (France, 1936, N., 75 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. L'Ex de Julie.
22.45 Made in America. A visage découvert. Téléfilm. Stephen La Rocque ○.
0.25 Très chasse. Bécassines au Maroc.

FRANCE 2

17.35 Jeux d'espions.
18.20 JAG.
19.10 Un livre, des livres.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route. Invité : Laurent Fabius.
20.50 L'Eté d'Envoyé spécial. L'Egypte.
23.00 Ça va faire mâle.
0.35 Journal, Météo.
0.55 Docteur Markus Merthin.

FRANCE 3

16.45 C'est l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.03 Consomag.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Le Gendarme et les Gendarmettes Film. Jean Girault et Tony Aboyantz.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 La Crime Film. Philippe Labro ○.
0.50 Une maison de fous.
1.10 Fame. La petite amie de Ian.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 Flash infos, Le Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Augustin, roi du kung-fu ■ Film. Anne Fontaine. ○.
21.50 Les Tragédies minuscules.
22.00 Le vent en emporte autant Film. Alejandro Agresti. ○.
23.20 Les Moissons d'Irlande Film. Pat O'Connor (v.o.) ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. L'Ile de Pâques.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'Homme de fer.
20.40 Thema. Allemagne 2000, comment en finir avec le néo-nazisme ?
20.45 Avoir la haine. Téléfilm. Uwe Friesner.
22.20 Débat.
23.20 Voyage au bout de la droite.
1.25 La Joyeuse Entreprise. Téléfilm. Christine Kabisch.

M 6

17.25 Code Eternity.
18.25 La Vie à cinq.
19.20 Dharma & Greg.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Paradis d'été.
20.50 Legend. Film. Ridley Scott.
22.35 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. ○.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Concordance des temps. Les expositions universelles.
21.00 Concert. Intégrale des *Concertos Brandebourgeois*, de Bach. Par la Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken [1/2].
22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris.
22.30 Carnets de voyage. Saint-Laurent : chroniques d'un fleuve sans fin. 4.
23.30 Mythologies du monde entier. La famille d'Œdipe. 4.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Donné le 4 novembre 1999, salle de la NHK, à Tokyo, au Japon, par l'Orchestre symphonique de la NHK, dir. Wolfgang Sawallisch : Œuvres de R. Strauss.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto* Wq 165, de C. P. E. Bach, par l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. T. Koopman, K. Ebbinge, hautbois.
20.40 La Jeunesse de Francis Poulenc. Œuvres de Poulenc, Mozart, Schubert, Debussy, Stravinsky, Scotto.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Satie, Poulenc.

Le Monde TELEVISION

CINEFAZ

21.05 Jaya, fille du Gange ■

Premier long métrage du romancier et journaliste indien Vijay Singh, adapté de l'un de ses romans, *Jaya Ganga* (Ed. Ramsay, 1985), *Jaya, fille du Gange* inspira ce commentaire au cinéaste Alain Corneau : *« Quand le plus divin des fleuves sacrés rencontre le cinéma, la magie est au rendez-vous »*, tandis que le magazine américain *Variety* saluait *« la maîtrise du cinéaste »*. Le film de Vijay Singh raconte les tribulations d'un jeune écrivain indien résidant à Paris, Nishani, qui commence un voyage initiatique aux sources du Gange, dans l'Himalaya. Il délivrera une belle courtisane, Zehra, des griffes de ses souteneurs indiens, mais sera finalement rattrapé, à Bénarès, par le souvenir de Jaya, jeune Parisienne qui hante ses rêves. Magnifiquement photographié, réalisé selon un rythme et une construction très personnels, ce film est un hommage à l'Inde, au Gange et à l'amour fou.

ARTE

20.40 Soirée spéciale Allemagne

Le film *Voyage au bout de la droite*, de Nicholas Fraser, qui inaugure cette soirée, avait été l'objet de débats longs et passionnés en 1999, aux états généraux du documentaire, à Lussas. Certains reprochaient à cette œuvre un dispositif léger pour traiter d'un sujet grave, l'extrême droite en Europe. Suivi à 22.20 d'un débat avec Daniel Vernet, du *Monde*, sur le thème « Comment en finir avec le néonazisme ».

VENDREDI 1er SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 23.55 TV 5 l'invitée. Françoise Hardy. **TV 5**
21.00 Monastères, à l'ombre de Dieu. **Forum**
22.00 Et Dieu dans tout ça ? **Forum**
23.00 Inde, guerre des religions. **Forum**

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Les dangers de l'espace. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Frehel. Gérard Lenorman. **Paris Première**
19.00 Tracks. Spécial : Tout fout le camp ! **Arte**
20.55 Thalassa. Escale en Inde. **France 3**
22.15 Faut pas rêver. République démocratique du Congo : Les pêcheurs du fleuve. France : Mon village. Italie : Vendanges vue sur mer. **France 3**
23.10 Sans aucun doute. Spécial arnaques de vacances. Invités : Roland Giraud ; Alex Métayer. **TF 1**
0.25 P.I.N.K. **France 2**
0.55 La Route. Best of. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.50 Les Grands Crimes du XXe siècle. Staline et le massacre de Katyn. **TMC**
17.55 Don Simpson. Grandeur et décadence. **Ciné Cinémas**
18.05 Lac Baïkal, derrière le miroir. **La Cinquième**
18.05 L'Actors Studio. Kim Basinger. **Paris Première**
18.15 Cinq colonnes à la une. [83e volet]. **Planète**
18.15 Les Maldives. **Odyssée**
19.00 Des trains pas comme les autres. [1/2]. Trains de luxe en Asie. **TV 5**
19.05 Une île et des hommes. Nouvelle-Calédonie. **Odyssée**
20.00 100 ans de films d'horreur. Les savants fous. **Ciné Classics**
20.05 Les Grands Parcs canadiens. Le parc marin du Saguenay - Saint-Laurent. **Odyssée**
20.15 Reportage. Mythes et légendes. **Arte**
20.30 J'étais Hamlet. **Planète**
20.30 La Mare au Canard. **Odyssée**
21.00 Civilisations. Irak, 5000 ans et 6 semaines. **Histoire**
21.00 Intégrales coulisses. Marc Jolivet. **Paris Première**
21.05 California Visions. [5e volet]. **Canal Jimmy**
21.30 Boxe. **Pathé Sport**
21.45 Les Grandes Expositions. L'art en France sous le Second Empire. **Planète**
21.50 Robert Johnson. A la croisée des chemins. **Canal Jimmy**
22.00 Budapest 56, défaite et victoire. **Histoire**
22.00 Paroles de manchots. **Odyssée**
22.15 Grand format. Les Malheurs de Sofia. **Arte**
22.15 Parlez-moi d'amour. [4/5]. Ne me quitte pas. **TV 5**
22.20 L'Œil des cyclones. [3/3]. **Planète**
22.30 Le Rêve américain. [1/5]. Un avenir qui renaît. **Odyssée**
23.00 Les Chevaliers. [4/6]. Guillaume le Maréchal, le chevalier parfait. **TMC**
23.05 Médecine traditionnelle en Asie. [2/7]. Népal. **Planète**
23.30 La Conquête de l'espace. [1/2]. La mise en orbite. **Histoire**
23.40 Vols de guerre. [9/11]. Le bombardier d'assaut. **Planète**
0.15 De la sainteté. [4/4]. Quatrième épître : les saints. **Histoire**
0.30 Repose en paix. Une biographie de Joe Coleman. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.45 et 1.30 Tennis. US Open (5e jour). A Flushing Meadow. **Eurosport**
20.05 Athlétisme. Golden League. Meeting de Berlin. **Canal +**

DANSE

22.00 Stamping Ground. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Carlos Chavez. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**
22.25 La Cathédrale engloutie. Ballet. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Claude Debussy. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

18.15 Mozart. *Sonate pour piano en si majeur* KV 281. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
18.30 Encore. 10e Concours international de piano Van Cliburn. **Muzzik**
20.15 Weber. L'ouverture d'*Oberon*. Par l'Orchestre de la Radio Télévision Suisse italienne, dir. S. Baudo. **Mezzo**
21.00 Claudio Arrau. New York, 1983. **Muzzik**
22.00 Concert de gala. Royal Albert Hall de Londres, 1997. Avec Eric Clapton ; Elton John ; Paul McCartney ; Marc Knopfler ; Sting ; Phil Collins. **Paris Première**
22.50 Beethoven. *Sonate pour piano* no 24 *en fa dièse majeur, opus 78. « A Thérèse »*. Par Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
23.00 Monteverdi. *Les Vêpres à la Vierge.* Avec Christiane Oelze, soprano ; Ilbolya Verebics, soprano ; Howard Crook, Ténor ; Scot Weir, ténor ; Philippe Huttenlocher, baryton ; Ulrich Rausch, basse. Par le Bach Collegium de Stuttgart et la Gächinger Kantorei, dir. Helmuth Rilling. **Mezzo**
23.35 Mozart. *Les Noces de Figaro.* Par l'Orchestre de chambre de l'Opera d'Etat hongrois Failoni et l'ensemble Mille E Tre, dir. J. Pillement. **Paris Première**
0.40 Clérambault. *Magnificat.* Avec J.-F. Lombard, haute-contre ; Hervé Lamy, taille ; Peter Harvey, basse. Par l'Orchestre Musica Aeterna de Bratislava et les Pages et les Chantres de la Chapelle, dir. Olivier Schneebeli. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.45 Un cœur dans les étoiles. Julie Dash. ○. **Ciné Cinémas**
19.00 Un vendredi de folie. Melanie Mayron. **Disney Channel**
20.05 L'Enfant de la honte. Claudio Tonetti [1 et 2/2]. **TSR**
20.30 L'Héritière. Bobby Roth. **Festival**
20.35 Passé sous silence. Igaal Niddam. ○. **TMC**
20.45 Un amour presque parfait. Lutz Konermann. **Arte**
20.45 Bénévole malgré lui. Stuart Cooper. **RTL 9**
22.10 La fièvre monte à El Pao. Manuel Matji Tuduri. **Festival**
22.30 Etreinte fatale. Larry Elikann. ○. **Téva**
22.50 Impasse meurtrière. Michael W. Watkins. ○. **France 2**
0.00 La Voix du meurtrier. Otto Alexander Jahrreiss. ○. **Téva**

SÉRIES

18.25 La Vie à cinq. Les démons du passé. ○. **M 6**
19.20 Dharma & Greg. Classe Ex ! ○. **M 6**
19.55 Cybill. Nuages à l'horizon. ○. **Téva**
19.55 21, Jump Street. Pas touche au prof. **13ème RUE**
20.50 Commissaire Montalbano. Le Voleur de goûter. **France 2**
22.05 Ally McBeal. Les cloches. **RTBF 1**
22.20 Wild Palms. Fantômes. ○. **Série Club**
0.50 Drôle de chance. Les faiseurs de miracles. ○. **M 6**
1.40 Cop Rock. Oil of Ol'Lay (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
2.55 Friends. Celui qui participait à la fête bidon (v.o.). ○. Celui qui avait la chaîne porno (v.o.). ○. Celui qui cherche un prénom (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

FILMS

13.05 Les Copains d'abord ■■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, v.o., 105 min) ○. **Cinéstar 2**
13.10 Ligne rouge 7 000 ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1965, 110 min) ○. **Cinétoile**
13.40 Jaya, fille du Gange ■
Vijay Singh (France - Inde, 1996, v.o., 80 min) ○. **Cinéfaz**
14.25 Non, ou la vaine gloire de commander ■■
Manoel de Oliveira (Fr.- Esp.- Port., 1990, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
15.00 Août ■■
Henri Herré (France, 1992, 95 min) ○. **Cinéfaz**
16.20 Noël chez les Muppets ■■
Brian Henson (Etats-Unis, 1992, 85 min) ○. **Cinéstar 2**
16.40 Faisons un rêve ■■■
Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min) ○. **Cinétoile**
20.30 Quand le rideau tombe ■■
John Gage (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Addicted to Love ■
Griffin Dunne (Etats-Unis, 1997, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
21.00 Les Ailes de l'enfer ■
Simon West (Etats-Unis, 1997, 110 min) ○. **Cinéstar 1**
21.00 Thunderbird Six ■
David Lane (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 90 min) ○. **Cinéfaz**
22.20 Croisières sidérales ■
André Zwobada (France, 1941, N., 95 min) ○. **Canal + Vert**

23.00 Entre le ciel et l'enfer ■■■
Akira Kurosawa. Avec Toshiro Mifune, Kyoko Kagawa (Japon, 1963, v.o., 140 min). **Arte**

23.10 Feux croisés ■■
Edward Dmytryk. Avec Robert Ryan, Robert Mitchum (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**
0.05 Innocent Victim ■■
Giles Foster (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 85 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.10 La vie est un roman ■■
Alain Resnais (France, 1983, 110 min) ○. **Cinétoile**
0.40 Hollywood Canteen ■■
Delmer Daves (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 120 min) ○. **Ciné Classics**
2.00 Khartoum ■■
Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 125 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Moloney.
15.40 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.55 J'ai deux métiers.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Spécial Vidéo Gag. Le bilan de vos amours de vacances.
23.10 Sans aucun doute. Spécial arnaques de vacances.
1.00 Exclusif.
1.30 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Maigret. Maigret en Finlande.
15.25 Chiquinha Gonzaga.
16.15 La Fête à la maison.
16.45 Waikiki Ouest.
17.35 Jeux d'espions.
18.25 JAG.
19.10 et 0.20 **Un livre, des livres.**
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Commissaire Montalbano. Le Voleur de goûter.
22.50 Impasse meurtrière. Téléfilm. Michael Watkins. ○.
0.25 P.I.N.K.
1.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 La croisière s'amuse.
16.10 Va savoir.
16.40 C'est l'été.
18.25 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Thalassa. Escale en Inde.
22.15 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Mike Hammer.
0.20 Les Rustres. Pièce de Carlo Goldoni.
1.55 Fame. Un être à part.

CANAL +

13.35 Le Créateur ■ Film. Albert Dupontel. ○.
15.10 Orénoque, les gardiens du fleuve.
16.05 Court métrage.
16.10 Meurtre parfait Film. Andrew Davis. ○.
17.55 Micro ciné.
▶ En clair jusqu'à 20.05
18.25 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.40 Flash infos, Le Zapping.
20.00 Athlétisme. Meeting de Berlin.
22.35 The X-Files, le film Film. Rob Bowman. ○.
0.30 L'Alliance ■ Film. Christian de Chalonge ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.50 La Cinquième rencontre... L'Espace : Les dangers de l'espace.
15.15 T.A.F.
15.45 Cafés philo.
15.50 Histoire de comprendre. 1938, Chamberlain et Munich.
16.05 Cinq sur cinq. La fabrication du verre.
16.20 Jeunesse.
17.10 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question.
18.05 Lac Baïkal, derrière le miroir.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Mythes et légendes.
20.45 Un amour presque parfait. Téléfilm. Lutz Konermann.
22.15 Grand format. Les Malheurs de Sofia.
23.00 Entre le ciel et l'enfer ■■■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).
1.20 Chère Claudia. Film. Chris Cudlipp.

M 6

13.35 Le Souvenir de mon cœur. Téléfilm. Jim Drake. ○.
15.15 Code Quantum.
16.10 M comme musique.
17.25 Code Eternity.
18.25 La Vie à cinq.
19.20 Dharma & Greg.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Incroyabl'animaux.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Les Détourneurs.
23.05 Au-delà du réel, l'aventure continue. Valérie 23. ○. Frères de sang. ○.
0.50 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.20 Concordance des temps. Le rôle civique et social de l'historien.
21.00 Concert. Intégrale des *Concertos Brandebourgeois*, de Bach. Dir. Sigiswald Kuijken [2/2].
22.00 Pages arrachées au journal de Michel Leiris.
22.30 Carnets de voyage. Saint-Laurent : chroniques d'un fleuve sans fin. 5.
23.30 Mythologies du monde entier. La famille d'Œdipe. 5.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 Prom's de Londres. Concert donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Ingo Metzmacher. Œuvre de Beethoven, Henze.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous soir. Le chef d'orchestre Rafaël Kubelik. Œuvres de Janacek, Haydn, Beethoven, Schubert, R. Schumann.
22.45 Les Rendez-vous du soir... (suite). Œuvres de Bloch, Mahler.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.50 Commissaire Montalbano : le voleur de goûter

Le commissaire Salvo Montalbano, ainsi nommé en hommage au romancier espagnol Manuel V. Montalban, opère dans la ville sicilienne imaginaire de Viagata. Ce flic solitaire, obstiné et perspicace, prend son temps pour confondre le criminel et traquer la vérité. Une sorte de *« Maigret célibataire et gastronome qui oserait prendre quelques libertés avec la loi »*.

ARTE

22.15 Les Malheurs de Sofia

Déglingue des rêves et chute d'une génération filmées par une caméra nocturne. Le documentaire de Gueorgui Balabanov est d'une dureté particulière qui retient l'attention. Sur fond d'amertume, d'une absence totale de complaisance, l'histoire d'un groupe de copains saisis en plein échec. Un film sur les désillusions à l'Est, celles d'une génération qui a rêvé de démocratie et d'une société libre.

ARTE

23.00 Entre le ciel et l'enfer ■■■

Kurosawa a transposé un roman d'Ed McBain, *Rançon sur un thème mineur*, en essayant de dépasser l'anecdote par une réflexion humaniste sur la lutte du bien et du mal chez l'homme. On retrouve les grandes lignes de cette enquête des inspecteurs du 87e district, et c'est l'aspect *« thriller »* qui l'emporte dans cette œuvre mineure et finalement peu connue.

Le Monde

VENDREDI 1er SEPTEMBRE 2000

Près de 300 personnalités soutiennent le projet « Un avion pour l'Irak »

DEUX MOIS après le lancement du projet « Un avion pour l'Irak » par quatre organisations non gouvernementales (ONG) françaises, près de trois cents personnalités des mondes religieux politique, juridique, scientifique, diplomatique, médical, syndicaliste, artistique, associatif, ainsi que de ceux des lettres et de la presse ont apporté leur soutien aux organisateurs, chiffre tout à fait conséquent qui va peut-être au-delà des espérances des auteurs du projet.

Dans l'esprit de ses organisateurs – les Amitiés franco-irakiennes, Enfants du monde-droits de l'homme, Codéveloppement tiers-monde et la Coordination internationale pour la levée de l'embargo – le projet « Un avion pour l'Irak » vise à briser l'embargo sur les vols passagers que subit l'Irak, alors qu'aucune résolution des Nations unies ne les interdit formellement (*Le Monde* des 9 et 23 août). Selon la liste des personnalités soutenant le projet, rendue publique mercredi 30 août, trois Prix Nobel de la paix, Tun Channareth, Mairead Maguire et Adolpho-Esquivel, font désormais partie du comité de soutien au projet, de même que Robert Badinter, ancien garde des sceaux et ancien président du Conseil constitutionnel, l'ancien ministre Claude Cheysson, ainsi que six sénateurs et dix-neuf députés (nationaux ou européens). Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, Mgr Gilson, archevêque de Sens et d'Auxerre, l'Abbé Pierre, et Jacques Maury, ancien président de la Fédération protestante de France, ainsi que plusieurs personnalités étrangères, dont Denis Halliday et Hans Van Sponek, tous deux anciens coordinateurs du programme dit « Pétrole contre nourriture » de l'ONU, ont eux aussi apporté leur appui.

Résolus à aller jusqu'au bout, les organisateurs ont adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour l'informer de leur démarche. Tout en leur rappelant qu'en vertu de la résolution 670 du Conseil de sécurité les vols de et vers l'Irak doivent être *« approuvés »* ou *« notifiés »* au Comité des sanctions de l'ONU, le secrétaire général adjoint pour les affaires juridiques, Ralph Zacklin, les a invités à s'adresser au gouvernement français pour qu'il entreprenne les démarches nécessaires, ledit Comité ne traitant pas avec des ONG.

VALEUR SYMBOLIQUE

Interrogé à propos du projet lundi 28 août, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que *« les autorités françaises n'ont pas de problème avec ce projet dès lors qu'il ne contrevient pas aux résolutions de l'ONU »*. Toutefois, mercredi, les organisateurs attendaient toujours une réponse au courrier adressé au premier ministre Lionel Jospin, et au ministre des transports Jean-Claude Gayssot, Air France ne pouvant affréter un avion sans le feu vert de l'autorité de tutelle. Pour eux, arriver à Bagdad à bord d'un appareil d'Air France aurait une valeur hautement symbolique. A défaut, ils feront appel, à regret, à une compagnie étrangère. Ils annonceront leur décision définitive le 11 septembre.

Mouna Naïm

La grogne contre la hausse des prix des carburants s'étend à de nombreux secteurs

Un grand nombre de ports sont paralysés par le mouvement des pêcheurs

LA MOBILISATION contre la hausse des prix du gazole devait franchir une nouvelle étape, jeudi 31 août, avec une rencontre entre les dirigeants du Comité national des pêches maritimes et le ministre de l'agriculture et de la pêche Jean Glavany et avec une manifestation place Fontenoy, à quelques centaines de mètres du ministère.

Les pêcheurs sont frappés de plein fouet par la hausse du prix mondial des hydrocarbures puisque leur carburant est déjà totalement détaxé. Ils exigent que le prix du gazole-pêche, actuellement autour de 2,20 francs soit abaissé d'environ 1 franc. Les pouvoirs publics ont pris, depuis le début 2000, des mesures pour alléger les charges d'exploitation des armements, intulées *« compensation de l'effet* Erika *»* afin de ne pas s'attirer les foudres de la Commission européenne, très sourcilleuse sur les conditions de la concurrence. Du coup, ces aides prennent la forme d'allègements de charges sociales. Elles s'élèvent à 220 millions de francs, dont 85 millions annoncés il y a quelques jours, indique-t-on dans l'entourage de M. Glavany. M. Glavany pourrait annoncer des allègements de charges supplémentaires.

A la veille de cette rencontre et de l'annonce par Laurent Fabius du plan de réduction des impôts, le mouvement entamé le 18 août à Concarneau (Finistère), s'est étendu mercredi à la quasi totalité des régions côtières françaises. Des chalutiers ont bloqué les accès aux ports de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Calais. Le trafic transmanche a été interrompu et les usagers de ferries, notamment les touristes britanniques de retour de vacances, ont été déviés vers le tunnel sous la Manche. Le port de Saint-Malo a également été entièrement paralysé. La presse anglaise de jeudi stigmatise le comportement des marins-pêcheurs et la compagnie martime P & O a décidé de poursuivre les marins-pêcheurs en justice.

Les principaux ports du Calvados et de la Manche sont bloqués. Dans la nuit de mercredi à jeudi, une vingtaine de chalutiers ont obstrué le chenal d'accès au port du Havre. Les pêcheurs ont entrepris de barrer les accès des installations pétrolières de Port-Jérôme, du Havre, de Caen et de Donges. Le président du comité régional des pêches de Bretagne, André Le Berre, a lancé un appel à la grève aux navires du sud de la Bretagne à la Vendée. À Marseille, le port autonome a été complètement bloqué *(lire ci-dessous)*. Port-Vendres et Port-La-Nouvelle étaient paralysés pour la troisième journée consécutive, de même que Sète. Le port de Bayonne est bloqué depuis jeudi matin.

LES AGRICULTEURS AUSSI

Parallèlement, les barrages routiers ou les opérations-escargot se sont multipliées mercredi, notamment sur l'A 16 Calais-Paris, la RN 12 Rennes-Brest ou la RN 165 Lorient-Quimper. Le mouvement s'étend à d'autres professions. Lors d'une conférence de presse, mercredi, Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a demandé que l'ensemble du secteur agricole soit exonéré de la TIPP, en soulignant que la flambée des prix du pétrole avait coûté plus de 1,2 milliard de francs aux agriculteurs depuis début 1999. Mercredi, des agriculteurs ont mené des actions à Toulouse, Montauban, Auch, Brive-la-Gaillarde et Ussel, où ils ont perturbé le fonctionnement des pompes à essence des grandes surfaces. De nouvelles opérations ont été annoncées jeudi et vendredi par les fédérations de Haute-Saône, du Bas-Rhin et du Doubs.

La Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT), qui a appelé à une journée d'action le vendredi, la Fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP, patronat), la Fédération nationale Force ouvrière des VRP, cadres et professionnels de la vente, la Fédération française des motards en colère (FFMC) ont également demandé la détaxation des carburants ou des baisses significatives. La Fédération nationale des transports routiers réunit son conseil national jeudi.

Le ministère des transports a indiqué mercredi que Jean-Claude Gayssot a plaidé auprès du ministre des finances pour une baisse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), notamment sur *« le fioul domestique utilisé par les agriculteurs et les mariniers »*. Pour le gazole utilisé par les transporteurs routiers, M. Gayssot a souhaité *« un remboursement anticipé de la TIPP de l'ordre de 15 centimes par litre »*.

Le port de Marseille de nouveau « pris en otage »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Mardi matin 29 août, l'affaire a presque commencé dans la bonne humeur : quelques chalutiers bloquaient le terminal pétrolier de Lavéra, mais le commandant du port de Marseille-Fos espérait encore que le blocus resterait plus symbolique que réel. Mardi en début d'après-midi, d'autres chalutiers prenaient position dans les passes de Port-Saint-Louis-du-Rhône, de Fos puis des bassins de la Joliette – ceux de Marseille-ville.

Pourtant Mourad Kahoul, président du comité local des pêches de Marseille, devant les sept bateaux bouchant la passe sud de la Joliette, assurait encore, vers 16 heures, qu'il laisserait passer les paquebots, parce qu'il ne voulait pas *« avoir l'opinion publique contre lui »*. Mais l'action se durcissait au moment même où il se rendait avec sa délégation au Conseil régional : aucun navire ne pouvait plus alors atteindre aucun bassin ni en sortir. Mercredi matin, le bilan était lourd : soixante bateaux étaient coincés ; ils l'étaient encore jeudi.

« JUSQU'À OBTENIR SATISFACTION »

Tous les passagers arrivant de Corse ou du Maghreb étaient détournés sur Toulon, un paquebot de croisière était dérouté sur La Ciotat et la Compagnie tunisienne de navigation annulait tous ses passages vers la France au profit de Gênes. Près de quinze porte-conteneurs et bateaux de fret divers étaient retenus dans la baie de Fos, ainsi qu'une grosse douzaine de gaziers et chimiquiers et pétroliers, alors que ces terminaux assurent 40 % du ravitaillement pétrolier du pays.

Déterminé, et solidaire du mouvement national, Claude Fromion, le « premier prud'homme » (leader traditionnel des pêcheurs), annonçait que le mouvement était suivi par l'essentiel des 450 bateaux et 600 patrons ou matelots des Bouches-du-Rhône. En leur nom, il annonçait que l'action allait *« continuer jusqu'à avoir satisfaction »* et que rien ne bougerait en tous cas avant une réunion samedi à Sète (Hérault) de tous les patrons pêcheurs de Méditerranée.

De quoi inquiéter les dirigeants du Port autonome de Marseille (PAM) qui ont dénonçé dès le premier jour *« cette nouvelle prise en otage »* pour un conflit externe à leur entreprise. Ils ont porté plainte devant le tribunal de grande instance de Marseille et espèrent que le tribunal rendra la même décision qu'en juin 1999, quand il avait ordonné l'expulsion des militants de la réparation navale.

Mercredi, Jean Pierre Billat, directeur général adjoint, a réuni une conférence de presse. Après avoir énuméré le nombre de navires entravés, il a annonçé que lettres et fax de ses clients furieux s'accumulaient, s'inquiétant de ne pouvoir accueillir les navires de croisière pour leurs escales du week-end. Selon lui, chaque jour bloqué coûte 3 millions de chiffres d'affaires au PAM et ce blocus, le deuxième des pêcheurs depuis le début de l'année, risque de remettre en cause les bons résultats annoncés en juillet : une hausse de 7,7 % du trafic total par rapport à 1999. Mais M. Billat dit surtout redouter les effets à moyen terme sur l'image du port, tant pour les 1 500 salariés que pour les 10 000 personnes dont le travail est directement lié au port.

Michel Samson

Les craintes des pétroliers

Ne taxez pas nos profits : telle était la teneur du message des pétroliers à Laurent Fabius, mercredi 30 août, au moment où le gouvernement faisait ses derniers arbitrages budgétaires. Par l'intermédiaire de Philippe Trépant, président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP), les quatre compagnies qui occupent l'essentiel du marché français (TotalFinaElf, Exxon Mobil, Shell et BP Amoco), plaident non coupables dans l'envolée des prix de l'essence. L'UFIP rappelle que les prix du brut ont flambé après les restrictions de production décidées par l'OPEP. Critiquant le poids excessif des taxes sur les carburants, les pétroliers considèrent comme *« prioritaire et opportun »* leur allégement. Revenant sur les profits des compagnies, qui devraient atteindre des niveaux records, M. Trépant estime qu'ils sont *« aléatoires »* et liés aux cours du brut. Tout prélèvement fiscal à ce niveau affaiblirait, selon lui, les capacités d'exploitation de nouveaux gisements et donc de desserrement de l'étau imposé par l'OPEP.

« Syndrome de la guerre du Golfe » : vers une étude épidémiologique

LES AUTORITÉS françaises s'apprêteraient à lancer une étude épidémiologique sur le *« syndrome de la guerre du Golfe »*, selon les déclarations faites mercredi 30 août sur France Inter par la députée (apparentée PS) Michèle Rivasi. A entendre cette dernière, la secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot, aurait ainsi accédé à la demande d'étude épidémiologique qu'elle lui a présentée. Jeudi matin, le cabinet de Mme Gillot a toutefois démenti tout projet de lancement d'une telle étude. *« Le rapprochement entre les cabinets du ministre de la défense et de la secrétaire d'Etat se limite à un échange d'informations sur la question »*, a tempéré l'entourage de Mme Gillot, en se bornant à confirmer l'existence d'un échange téléphonique entre la secrétaire d'état et la députée.

Les Verts critiquent la décision de la Cour de cassation sur M. Chirac

LES VERTS-PARIS ont affirmé que *« la France est déshonorée »* par un *« retour à des conceptions monarchiques »*, après la décision du procureur général de la Cour de cassation de ne pas soumettre à la cour le cas de Jacques Chirac, ancien maire de Paris, dans l'affaire du financement du RPR instruite à Nanterre par le juge Patrick Desmure (*Le Monde* du 31 août). Les Verts-Paris affirment que *« plus que jamais, M. Chirac doit se soumettre à la justice ou se démettre »*.

De son côté, le militant écologiste Pierre-Alain Brossault, partie civile dans la procédure, estime que *« la décision du procureur général, incapable de clarifier une situation compliquée, n'est guère surprenante. Elle démontre une nouvelle fois que les plus hautes autorités judiciaires du pays sont mal à l'aise sur le cas Chirac, qu'elles ne peuvent ou ne veulent résoudre »*.

Tirage du *Monde* daté jeudi 31août 2000 : 485 079 exemplaires 1-3.

L'accélérateur du savoir
Science&Vie
SOMMEIL
Pourquoi dormons nous ?
Quels mécanismes entrent en jeu ?
Comment dormir moins et mieux ?
Et aussi
Bioéthique
Comment empêcher les dérives ?
Vaches folles
Le pire est à venir
Bluetooth
L'informatique sans les fils
En vente chez tous les marchands de journaux

Vendredi 1er septembre
avec Le Monde daté samedi 2 septembre
JEROME CHARYN
Sous l'œil de Dieu
Nouvelle inédite
Le Monde - GALLIMARD
CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 1er SEPTEMBRE 2000

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Avec « Quatre voyageurs » Alain Fleischer nous conduits dans un voyage étrange qui en doublant la réalité la confond.
page II

NINA BOURAOUI
page III

YÔKO OGAWA
page VI

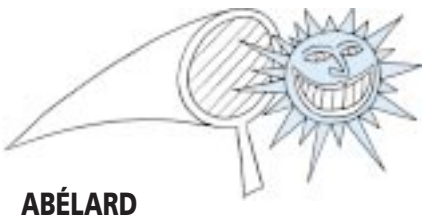
ABÉLARD
La Chronique de Roger-Pol Droit
page VII

VICTOR KLEMPERER
page VIII

ROBERT BADINTER
page XI

Intelligence de l'autre

Camille Laurens a pris les hommes comme sujets et objets de son dernier roman. « C'est ça qui l'intéresse : l'autre, l'homme, le sexe opposé, la rive étrangère. »

MARTINE SIMON POUR « LE MONDE »

Camille Laurens aime les mots, c'est-à-dire qu'elle les respecte. Elle aime d'une passion raisonnable et réfléchie leur liberté, leur autonomie, et cette capacité qu'ils ont à la surprendre, à la débusquer et, dans une même phrase, à la dissimuler. Ils sont comme les partenaires d'un jeu loyal, à la fois léger et profondément sérieux, d'un échange singulier. Elle soutient même que cet amour est payé de retour, que les mots, à leur tour, mystérieusement, l'aiment – ce dont ses lecteurs n'ont aucune difficulté à se convaincre. Ecrivant, elle entretient donc avec le langage un commerce assidu, attentif, presque maniaque.

Quatre romans – d'*Index* en 1991 à *L'Avenir* en 1998 (1) – ont démontré son art grave et joueur, hautement maîtrisé, jamais alourdi par l'obsession formelle. Le jeu n'est pas gratuit d'ailleurs : les mots sont ceux de la vie, parfois ceux de la mort. Ainsi, dans ce récit digne et bouleversant, *Philippe* (1995), où elle raconte le décès de son bébé, quelques heures après sa naissance, à la suite des négligences d'un médecin. Qui peut décréter qu'écrire n'est pas, quelquefois, une activité de survie, une manière de tenir en respect le désespoir ?

Patrick Kéchichian

Ce commerce, cette réciprocité, Camille Laurens les décrit au début du petit essai qu'elle publia l'an dernier, *Quelques-uns*. Le titre vient d'une phrase de Samuel Beckett, à la fin de sa vie : *« Les mots ont été mes seules amours, quelques-uns. »* Elle écrit ceci : *« Aimant les mots, je ne me sers pas d'eux pour écrire : j'écris pour les faire advenir, les attirer, les aimanter. Etre écrivain, c'est vivre dans cette attraction : on écrit pour que les mots viennent ; on écrit pour attirer à soi les mots aimés, les mots aimants. »* Mais elle dit aussi autre chose, une chose qui forme la matière de tous ses livres, qui en justifie le projet et le propos ; elle dit que *« non, les mots ne sont pas mes seules amours. Les hommes aussi, les enfants. Quelques-uns. »*

« L'amour des mots : qui est le sujet, qui est l'objet de cette passion ? », demandait Camille Laurens dans son essai. Cette question, pour ainsi dire théorique, mais aussi très pratique et concrète, se transforme, dans le roman qu'elle publie aujourd'hui, en affirmation. Certes, un déplacement s'est opéré : ce sont les hommes, cette autre moitié de l'univers, qui sont, ici, *« l'objet et le sujet du livre »*. *« Les hommes en général, tous – ceux qui sont là sans que jamais l'on sache d'eux autre chose que leur sexe : ce sont des hommes, voilà tout ce qu'on peut en dire –, et les hommes en particulier, quelques-uns. Ce serait un livre sur tous les hommes d'une femme, du premier au dernier – père, grand-père, fils, frère, ami, amant, mari, patron, collègues... »*

Finalement, cette transformation, le passage des mots aux hommes, n'est qu'une commodité, de langage justement. Car il s'agit toujours du même projet : libérer cette *« histoire mythique vers quoi tend la vie dès qu'on la raconte »*. Quelle existence aurait le langage, s'il ne s'efforçait pas de dire ce qui s'incarne, vit et désire, même dans la plus grande confusion ? Quel sens aurait un amour soustrait à la chair par les mots ? Hors du corps, point d'esprit. *« Elle ne croit pas à l'âme, oh non ; mais elle a pitié des corps. »*

Dans ces bras-là marque cependant une évolution dans la création de Camille Laurens. Elle en fait elle-même volontiers l'aveu : quelque chose a pris fin avec *L'Avenir*. Une fin que le deuil enduré rendait encore plus évidente. Chacun des livres qui forment cette tétralogie parcourait, dans l'ordre, un fragment de l'alphabet. A la lettre « z », le projet, symboliquement, parvenait à son terme. Dès lors, libérés d'une contrainte extérieure, les mots pouvaient se conjuguer autrement, reprendre leur liberté, devenir chair, dessiner la carte d'une *« géographie (...) humaine, strictement »*. Dès lors, il était loisible *« d'entrer dans le vif du sujet, l'amour »*.

Et si le « continent noir », l'obscure contrée de l'amour n'était pas d'un seul côté de la « barricade mystérieuse » constituée par la différence des sexes ? Et s'il y avait autant de secrets, de questions, de ce côté-ci, parmi les hommes ? Avec une tendre audace, Camille Laurens bouscule une certaine hégémonie féminine du discours amoureux – qu'il soit d'ailleurs tenu par les hommes ou par les femmes. Oui, une femme peut parler des hommes dans un autre but que celui d'accomplir un éternel retour sur elle-même, sans se laisser capter et fasciner par le mystère qu'elle est censée, depuis la nuit des temps, représenter. La romancière le dit crûment de sa narratrice, avec toute la drôlerie et la brusquerie requise : *« Elle ne creuse pas plus avant le grand mystère des femmes, elle n'a pas le temps, il y a trop d'hommes... »*

Il ne faudrait pas en arriver à la conclusion d'une parfaite symétrie des discours de chaque côté de la fameuse « barricade ». Historiquement, dans la lutte pour leur émancipation, les femmes n'ont peut-être pas encore eu le loisir d'éprouver dans toutes ses dimensions, dans toute sa simplicité aussi, *« le sentiment du Pas-moi, l'intelligence de l'Autre... »*

« C'est ça qui l'intéresse : l'autre, l'homme, le sexe opposé, la rive étrangère... » Cette décision de sortie de soi en tant qu'individu sexué, identique à son espèce, porte-parole de son propre sexe, cette volonté d'abandon d'une certaine mythologie combattante de l'amour, constituent peut-être la grande originalité du roman de Camille Laurens. Délibérément, l'écrivain prend position à l'écart de la lutte qui oppose les deux sexes, et qui est censée ne jamais finir. Comme elle le souligne, *« il y a une obscénité rare à se montrer en public en amont du désir »*.

Avec une pudeur paradoxale, une hardiesse qui n'est pas là où on l'attend, où, trop souvent, on la trouve, associée à la vulgarité du sentiment, Camille Laurens fait entendre, comme rarement, cet *« amont du désir »*, de *son* désir dédoublé – débusqué et dissimulé —, en celui de sa narratrice. Par une savante et très réfléchie construction, sautant à pieds joints au-dessus de l'obstacle de l'autobiographie, elle construit un vrai roman, avec intrigues et personnages – les hommes bien sûr, *« tous les hommes d'une femme »*.

Dans les rôles principaux, il y a le père et le mari, puis l'amant. Il y a aussi celui sans lequel tout ce théâtre ne quitterait jamais le domaine de l'imagination : l'éditeur. A l'arrière-plan, d'autres silhouettes, masculines évidemment. Ce sont celles du passé – le premier amour, un fiancé, le grand-père... – qui croisent les figures du présent au milieu desquelles trône, anonyme, désirable, « l'Inconnu ». A côté, un peu en retrait dans une neutralité qui n'est que de façade, de protection, un autre homme, l'analyste, asexué forcément. Celui-là, à défaut d'ouvrir ses bras, ce qui est interdit, accorde son attention ; avant de se taire, il dit : « je vous écoute » ; il est supposé comprendre... Mais qu'y a-t-il à comprendre ? Ne s'agit-il pas seulement, toujours, à chaque fois, d'aimer, au sens le plus concret et charnel du mot ? Avec l'analyste, cet homme de l'art, la femme est seule. L'endroit est retiré du monde. Une loi particulière, celle du non-agir, du non-aimer, règne. Là, il faut dire « je ».

Le désir, qui est le moteur et l'essence du livre, renverse la chronologie. La nostalgie d'un visage, d'un corps est parfois plus présente que le plus présent des partenaires. Car on n'apprend aucune leçon par cœur : comme le corps, parfois, il défaille. Alors, à chaque moment de la vie réelle, on franchit le pas qui conduit de la romance fleurie à la brutalité, de la mièvrerie à l'« obscénité ». « L'homme idéal » n'existe que dans les livres, mais pas dans celui de Camille Laurens. *« La performance physique, pour moi, n'est pas tant, comme on le dit souvent, une métaphore de la puissance sexuelle qu'une représentation du désespoir triomphal des hommes, du bond qu'il leur faudrait faire pour n'être plus mortels. »* Le *« désespoir triomphal des hommes... »*... comment mieux *les* dire ?

Camille Laurens écrit très simplement, comme naturellement, avec ce calme presque inquiétant qui la caractérise, une phrase explosive, inadmissible d'une certaine manière : *« L'amour n'est pas une relation sociale. »* L'éminente qualité, la particulière vibration de son livre, un moment, nous le font croire. A ce simple titre, il mérite les plus grands éloges.

extrait

« Le pire des hommes, pour moi, l'homme abject, c'est celui qui méprise le désir des femmes. Je ne parle pas de celui qui refuse une femme parce qu'elle ne lui plaît pas ou parce qu'il aime ailleurs ; je parle de celui qui, la désirant, méprise le désir qu'il suscite. Alors vous voyez dans ses yeux qu'il a vu dans les vôtres, ah c'est ça que tu veux, toi, c'est ça qui t'intéresse – une sorte de lueur mesquine qui vous perce comme une dague ou vous met sur le visage un masque de pierre, vous ne pouvez plus sourire, vous n'avez plus de visage. J'ai déjà vu cet éclair-là, souvent, même chez des amants sérieux, aimants – ce mépris du sexe en moi, l'horreur de la blessure, de ce que je suis, même chez ceux qui m'aiment, oui, ça vient de très loin, de derrière l'amour, comme si la haine n'en était que l'envers, la face cachée, la haine de l'autre qui l'oblige à être ce qu'il est – et il vous méprise comme il se hait lui-même, et ses père et mère, et la terre avec. »
(p. 249)

(1) Tous les livres de Camille Laurens sont publiés chez POL.

★ **Signalons la sortie des *Travaux d'Hercule* en Folio (n° 3390).**

DANS CES BRAS-LÀ
de Camille Laurens.
POL, 302 p., 120 F (19,36 €).

Le feuilleton

de Pierre Lepape

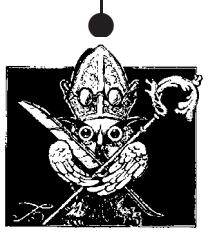

La greffe générale

QUATRE VOYAGEURS
d'Alain Fleischer.
Seuil, « Fiction & Cie », 256 p., 130 F (19,82 €).

En compagnie de quatre savants partis étudier la frénésie de dédoublement qui s'empare du Nouveau Monde, Alain Fleischer nous entraîne dans un périple plein de fantaisies. Un voyage étrange et inquiétant qui en doublant la réalité la confond

Comme Michel Rio, Alain Fleischer est un romancier à idées. C'est une catégorie d'artistes qu'il est de bon ton de dénigrer. On les dit secs, cérébraux, plus sensibles aux vertiges de l'intellect qu'aux passions des cœurs et des corps ; plus attentifs à l'exacte grammaire du discours qu'à la musique secrète de la phrase. Bref, plus philosophes qu'écrivains. Même chez des lecteurs qui ne professent pas crainte, mépris ou haine pour les spéculations de l'intelligence, l'association de l'art romanesque avec les exercices supérieurs de l'esprit souffre encore de la condamnation proférée il y a près de deux siècles par la jeunesse romantique. C'est peu de dire que ce cliché a la vie dure : lorsqu'un romancier pense, il n'a jamais assez de tout son talent pour parvenir à le faire oublier.

Ce n'est donc pas, sans doute, rendre service à Alain Fleischer que d'insister sur le côté très XVIIIe siècle, très roman diderotien de son entreprise. Mais le ton comme les références sont évidentes. A commencer par le genre, le récit de voyage, qui fait immanquablement penser aux grands comptes rendus géographiques et scientifiques des Lumières et aux aventures qu'ils procurèrent à l'imagination philosophique. Il s'agit donc ici, à la fin du XXe siècle, d'une mission de savants. Commandités par une organisation internationale, quatre représentants de la science du Vieux Monde, un Français, Marcel Blanc, un Portugais, Branquinho da Rosa, un bel Irlandais, Gary Green, qui ressemble à Gary Cooper, et un Hongrois, qui est également le narrateur, Zoltan Schwartz, partent aux Etats-Unis, afin de rechercher dans les laboratoires du Nouveau Monde la matière nécessaire à une conférence internationale comme il y en a tant, intitulée « Le monde et ses doubles ».

Premier dédoublement, premier trouble : dans ses bagages, Schwartz a emmené une nouvelle traduite du tchèque qui raconte l'histoire, affreuse, étouffante et évidemment kafkaïenne, de quatre hommes – quatre couleurs encore, Feueurrot, Dunkelblau, Goldgelb et Grunstein –, quatre fonctionnaires d'un Etat totalitaire, embarqués dans une tournée d'inspection dont ils ignorent tout et qui se transforme inexorablement en cauchemar. Comme la littérature paraît doubler la vie, la lecture de cette nouvelle déprimante, ne cesse d'entretenir de troublantes correspondances avec le voyage « réel » qu'accomplissent les quatre compères.

Nous voilà entrés dans le monde des doubles par son chemin le plus ancien, celui des contes, des dessins sur les parois des grottes, celui de la fiction et de la représentation. Un doublage si profondément ancré dans nos cultures occidentales qu'il ne nous trouble plus que par occasion, le temps d'un livre, d'un regard et nous reprenons notre identité, nous nous réintégrons en nous-mêmes, inchangés, ou presque. Du moins le croyons-nous. Borges a écrit sur ces pouvoirs de dédoublement des récits vertigineux.

Mais Borges était, de toute sa culture, un écrivain du Vieux Monde. Dans le Nouveau, nos quatre mousquetaires font la découverte d'une véritable passion du double, frénétique, obsessionnelle, triomphante. Cela peut prendre les formes d'un divertissement ou d'un ornement folklorique. Comme cet hôtel où chaque chambre reproduit fidèlement, dans les moindres détails de la décoration ou du mobilier, une chambre appartenant à l'univers historique de l'Europe revu et corrigé par les scénaristes de Hollywood, celle de Napoléon à la veille d'Austerlitz, celle de Sissi et de François-Joseph dans les Alpes bavaroises ou la villa d'été de Tibère à Capri. Ou encore cet établissement qui offre aux riches touristes l'illusion de pouvoir passer la nuit avec Rita Hayworth, Ava Gardner ou Elizabeth Taylor, ou du moins avec leurs copies rigoureusement sélectionnées, maquillées, habillées et déshabillées comme au cinéma. Simples jeux d'apparences, mystifications mythologiques, illusion sur illusion, celle opérée sur la réalité ne faisant que reproduire l'irréalité de l'écran. Fleischer tire de ces épisodes des effets du plus haut comique : celui qui s'accompagne d'un soupçon d'inquiétude.

Mais, au cours de leur périple dans les laboratoires et les centres d'études, Blanc, Rosa, Green et Schwartz vont beaucoup plus loin dans la découverte des doubles, c'est-à-dire aussi dans la mise en cause de l'identité. Depuis les créations envahissantes du virtuel jusqu'au clonage, depuis l'apprentissage du langage et des comportements humains par des animaux dits supérieurs jusqu'aux hypothèses les plus folles – qui ne sont pas les moins probables – de l'astronomie sur des mondes semblables aux nôtres, il semble que nous soyons entrés dans une mise en cause généralisée de l'identité du monde et de l'homme par la multiplication à l'infini de ses doubles. Les frontières qui nous assuraient uniques sont tombées. Le triomphe du double est le triomphe du doute. Si nous sommes plusieurs, « je » n'est plus grand-chose.

Il suffit désormais au romancier d'ajouter un zeste d'imagination à cette réalité qu'on aurait crue, hier encore, inimaginable, pour que le processus du dédoublement soit poussé à ses conséquences extrêmes. Une ombre de science-fiction, une once de fantastique, et tout bascule. Un matin, après une soirée bien arrosée, Schwartz se réveille dans le corps de Blanc. Et Blanc dans celui de Schwartz. Le même transfert d'identité affecte le Portugais et l'Irlandais. Chacun a conservé son esprit originaire, sa culture, ses goûts, ce qu'il perçoit comme son être profond, mais il a changé de peau, d'os, d'âge, empruntant la défroque corporelle de son voisin. Voilà Schwartz, le Hongrois taciturne, massif et mélancolique, habitant, occupant et manœuvrant l'enveloppe physique d'un vieux savant français, fragile, économe de sa santé, un tantinet désuet. *« Pour quitter maintenant ce travestissement, il fallait bien, à moins de me retrouver tout nu – et même bien pire que tout nu : tout disparu, mort, plus rien –, que je parvinsse à me reconstituer, à me rassembler, à me retrouver sous la peau de l'autre, dans le corps que je croyais porter mais qui, peut-être, avait fini par porter ce qui restait de moi : le maigre et fragile sentiment de mon être, de mon existence, et d'une identité physique et mentale dont j'avais égaré la preuve. (...) A ma façon, j'étais comme Robinson Crusoé son île, mais dans un territoire bien plus restreint encore puisque j'étais à la fois le naufragé et l'île elle-même. »*

Chacun est un autre et personne n'est soi-même. Doublement, si l'on peut dire, puisque, occupant l'apparence matérielle de son voisin, il peut également observer chez ce même voisin les mouvements et les réactions de son corps d'origine, désormais mu par une volonté étrangère. L'expérience quotidienne, le sentiment immédiat nous font croire que nous n'avons pas un corps, mais que nous sommes notre corps, pour le meilleur et pour le pire. Que ce corps cesse d'être le nôtre, qu'il se crée une discontinuité et une rupture entre ce qu'il a été et ce qu'il est, c'est la définition même de la mort. Mais Schwartz et ses compagnons, dans la stupeur, dans la colère ou dans le ravissement, découvrent, en bons platoniciens malgré eux, que le corps n'est qu'une image et qu'au-delà de lui se poursuivent leur vie, leur identité et leur destin.

Dans les jours qui suivent, les transferts se multiplient. Chacun se retrouve successivement dans la peau des trois autres et les trois autres dans la sienne. Avec l'habitude de ces changements de propriétaire, l'inquiétude, l'inconfort et l'insatisfaction laissent la place a davantage de lucidité et de curiosité. On apprend à vivre l'autre. On y trouve même certains avantages. Ainsi lorsque l'aimable Branquinho da Rosa habite Schwartz, celui-ci se montre assez satisfait du résultat : *« Il tempérait mes allures sombres et farouches de nuances plus douces dans les mêmes couleurs : c'était en quelque sorte une version censurée, édulcorée, urbanisée de moi-même. Et je me disais qu'un jour, si je regagnais ce corps qui avait été le mien, je pourrais tirer la leçon des aménagements de Branquinho, de ces manières souples et souriantes avec lesquelles il l'avait occupé, comme on retrouve un appartement prêté à des amis et que l'on adopte avec plaisir quelques modifications astucieuses dans la disposition des meubles, quelques détails de décoration auxquels on n'a soi-même jamais songé, révélant un goût, un raffinement que l'on n'a jamais eu. »*

Le thème de la greffe, du corps étranger que l'on intègre à son propre corps est un vieux thème de l'imaginaire romanesque et des récits de légendes, comme il est un sujet éternel de discussions politiques, de controverses juridiques et de pratiques religieuses. Il convenait à notre époque, plus riche que toute autre, malgré ses conquêtes scientifiques ou à cause d'elles, en leurres, en simulacres, en trompel'œil et confusions entre le réel et les apparences, de radicaliser la sempiternelle interrogation sur l'identité en imaginant non plus la simple greffe d'un organe prélevé à un autre, mais une greffe générale du corps tout entier. On remarquera toutefois que les « échangeurs » sont tous des hommes. La différence sexuelle résiste, et c'est heureux.

Pure spéculation intellectuelle ? Les *Quatre voyageurs* d'Alain Fleischer prouvent le contraire. Au-delà des jeux de l'esprit et de leurs plaisirs, au-delà des richesses de la fable politique et de ces quatre hommes-couleurs qui ne cessent d'être eux-mêmes en se prêtant aux autres, il y a le solide bonheur d'une vraie création romanesque, neuve, inventive, émouvante, drôle. Une manière de nous faire voyager et de nous faire voir le monde où nous vivons comme nous le l'avions pas encore vu.

version originale

Adeline Tintner, exégète privilégiée de Henry James

THE TWENTIETH CENTURY WORLD OF HENRY JAMES (Le XXe siècle d'Henry James)
d'Adeline Tinter. Louisiane State University Press, 252 p.

Dernière partie – et couronnement d'un travail de quinze ans –, « The Twentieth Century World of Henry James » montre l'auteur des « Ailes de la colombe » en précurseur de la modernité

Il y a une quinzaine d'années qu'Adeline R. Tintner a entrepris de publier sa très remarquable série des *World of Henry James*, où elle sonde les innombrables sources culturelles de l'œuvre du grand romancier américain. Avec *The Twentieth Century World of Henry James*, achèvement et couronnement de sa démarche, elle montre en quoi James a été un précurseur et un visionnaire de la modernité.

Henry James était de trente ans l'aîné de Marcel Proust, de quarante celui de James Joyce. Son immense production débuta au moment de la guerre de Sécession et de la redéfinition de la Fédération américaine, pour s'achever au cœur du premier écroulement de l'Europe, avec sa mort, en 1916, à Londres. Or son œuvre, se projetant bien au-delà de ses contemporains et même de ses successeurs, semble tomber pile dans les bilans de la fin du XXe siècle.

En France cette projection en avant est peut-être d'autant plus claire que ses romans majeurs n'ont été traduits qu'à partir des années 50, et qu'une nouvelle littérature s'est vite reconnue dans ses rigoureuses techniques des points de vue. Il a figuré alors comme grand précurseur du doute moderne. Après quelque temps de fléchissement, un vigoureux regain de traductions, ces quinze dernières années, a sans doute mis en évidence un autre James, observateur aigu de l'évolution des mœurs et pour ainsi dire constamment à l'affût des courants géopolitiques reflétés par la société qui lui était directement accessible.

Aux Etats-Unis, par ailleurs, Henry James a puissamment surgi dans la deuxième moitié du siècle juste achevé, grâce aux travaux décisifs de Leon Edel (1), lequel s'est employé à rééditer l'œuvre, à publier une masse considérable de documents, lettres et carnets de travail, et surtout a fait paraître, entre 1953 et 1972, une monumentale biographie en cinq volumes, dont nous connaissons en français la version condensée (2). Sur cette base définitive d'intégrale disponible et d'informations surabondantes et incontestables, les publications critiques ou universitaires ont naturellement foisonné, entre les deux écueils symétriques de la paraphrase plus ou moins délibérée et de la spéculation péremptoire.

Mais quand en 1986 est paru le premier recueil d'essais d'Adeline Tintner, *The Museum World of Henry James*, nombreux sans doute ont été les jamésiens experts qui ont aussitôt décelé qu'ils trouveraient là de quoi vraiment stimuler leur intérêt et nourrir leur connaissance, d'une manière autre mais aussi riche et solide que dans l'approche biographique de Leon Edel. Et la parution régulière de la série des *Mondes de Henry James*, qui s'achève maintenant avec *The Twentieth Century World of Henry James*, a confirmé que Tintner élaborait le seul vrai guide utilement complémentaire de celui d'Edel.

KENNETH CHEN/UMI RESEARCH

Adeline Tintner déclarerait ne pas savoir qualifier d'un mot sa méthode, mais « contextualisation » ou « intertextualité » lui conviendraient sans doute assez. C'est-à-dire qu'elle lit de près et qu'elle établit des rapports objectifs afin de s'ouvrir à la grâce analogique de l'intuition. Il faut évidemment comprendre sa lecture au sens large, et les « textes » qu'elle compare à l'œuvre sont également inscrits dans l'art, dans l'époque, ou dans la vie de l'auteur. Cette sorte d'approche globale est bien sûr courante, mais comme toujours la différence tient à l'ampleur des résultats et, dans ce cas, à une idiosyncrasie : au naturel avec lequel Tintner considère la façon tout américaine dont James a absorbé, s'est approprié et a converti un monde cosmopolite et même hétéroclite de culture et de civilisation. *The Museum World of H.J.* est bien davantage qu'un étonnant inventaire des œuvres d'art citées par James, davantage même qu'une étude pénétrante de leur fonction narrative. C'est surtout le bilan exact de l'attitude fondamentale de l'écrivain conquérant, lequel, en assimilant l'Europe, projetait de faire assimiler à l'Europe l'Amérique qu'il portait en lui.

Or, en 1904, après vingt ans d'absence, James découvrait avec effroi et fascination la nouvelle puissance vorace de son pays natal, constatant, dans l'explosion d'énergie de New York, un transfert du centre mondial sinon de la civilisation, du moins du pouvoir. Les effets sur son œuvre, toujours synchrone avec l'époque, ont été visionnaires, justement parce qu'ils ont été en partie rétroactifs : car tout de suite le XXe siècle a été non une négation, mais une révision et un commentaire du XIXe. Par conséquent, le XXe siècle de Henry James, tel que le dévoile Adeline Tintner, est en somme la mutation radicale de son musée, et c'est en cela que le dernier volume de la série des *World of H.J.* nous semble le plus déterminant de tous, avec le premier. Les passages les plus frappants peut-être concernent les révisions de James, extrapolations ou repentirs dans trois domaines : l'argent, le « sens du passé » et la sexualité.

Pour ce qui est du mystérieux royaume du *big money*, le cahier d'illustrations reproduit une photographie terrifiante de Pierpont Morgan, président et principal mécène du Metropolitan Museum, génie de la finance qui en 1907 sauva pratiquement son pays de la banqueroute. Tintner montre de quelle façon James a considéré cette image de Morgan comme la figure de son double ténébreux, celui qu'il aurait pu devenir s'il était resté en Amérique et avait ainsi entrepris une acquisition autre que mentale des chefs-d'œuvre de l'Europe. On ne saurait mieux cerner la conscience de sa défaite de conquérant, mais aussi de sa propre envergure. Pour le retour sur le passé formateur, Tintner compare *A Small Boy and Others* (3) avec *Du côté de chez Swann* et *A Portrait of the Artist as a Young Man*, et ses considérations détaillées sur la modernité de la perception temporelle de James aux lueurs consécutives de Proust et de Joyce donnent tout simplement corps à des idées admises qui, jusque-là, pouvaient ne sembler que flotter dans l'air.

Quant à la façon dont le XXe siècle a incité James à un autre traitement des thèmes sexuels, c'est l'occasion d'un des plus brillants exploits de la démarche tintnérienne. Il s'agit du décryptage de *La Source sacrée* (4), fantaisie de haute psychologie datant de 1901, qu'on pourrait considérer comme le roman à énigme le plus efficace de son époque. Car personne, et moins que tous son traducteur, n'a su, avant l'impeccable démonstration de Tintner, distinguer le motif homosexuel très précis qui trame son épais tapis de raisonnements trompeurs. Le principe critique qui triomphe ici des profondes ruses de James, c'est d'avoir assez de confiance en la force de l'auteur pour se méfier méthodiquement de sa manipulation du lecteur.

Adeline Tintner est née en 1912, à Manhattan, dans un quartier alors résidentiel, Harlem. Elle a étudié l'art et la littérature non loin, à l'université Columbia. Elle reçoit aujourd'hui dans un appartement de l'Upper East Side regorgeant de livres et d'objets relatifs au maître, certains même lui ayant appartenu. Ses fenêtres donnent sur le parc de Gracie Mansion, élégant et rare témoignage de la fin du dix-huitième siècle et demeure officielle du maire. Vu de là, le New York contemporain, comme l'œuvre de James, semble s'être très continûment bâti sur des trésors de culture, pour les transcender en son propre prodige. Ainsi paraît s'expliquer l'idiosyncrasie, et l'adhésion. Car on songe que c'est tout naturellement équipée par son contexte natal privilégié qu'Adeline Tintner a exploré avec tant de profit le vingtième siècle, et somme toute l'impérieuse actualité, de Henry James.

Jean Pavans

(1) Né en 1906, Leon Edel est mort à Honolulu le 5 septembre 1997.
(2) *Henry James, une vie,* trad. André Müller, Le Seuil, 1990.
(3) *Mémoires d'un jeune garçon,* trad. Christine Bouvard, Rivages, 1989.
(4) *La Source sacrée,* trad. Jean Pavans, La Différence, 1984.

Nina Bouraoui par la grâce du « je »

Ayant vaincu la peur qui gouvernait sa vie, l'auteur du « Jour du séisme » se libère des « contraintes » de la fiction pour relater son enfance algérienne et française. Le livre de ruptures est surtout un livre de rassemblement autour de deux familles, deux pays. Sur une identité fracturée

GARÇON MANQUÉ
de Nina Bouraoui.
Stock, 192 p., 95 F (14,48 €).

MARTINE SIMON

Dans le clair-obscur d'un salon blanc et dépouillé, le visage délicat de Nina Bouraoui rayonne d'un éclat nouveau. Eclat de la maturité pour cette séduisante trentenaire dont on a peine à retrouver, derrière les traits fins, les gestes posés et la voix douce, le petit *Garçon manqué*, cheveux courts et allure *« à la Steve McQueen »*, qui apparaît dans son récit autobiographique. Eclat surtout d'une libération venue il y a un an, avec *Le Jour du séisme* (1). Et un mot, jusque-là imprononçable : Algérie. Pour la première fois, ainsi qu'elle l'explique, elle parvenait à nommer cette nature brûlante et sauvage dans laquelle elle a passé son enfance jusqu'à l'âge de quatorze ans ; à désigner aussi cette terre violente, parce que trop violentée, qu'elle n'a pas revue depuis vingt ans.

Pourtant, le pays « innommable » est présent dès son premier roman, *La Voyeuse interdite*, qui relatait les tourments d'une adolescente musulmane (2). A l'évocation de ce livre remarqué (3) Nina Bouraoui s'anime : *« Je n'aime pas la façon dont j'ai parlé de l'Algérie. Il y a des maladresses et des clichés. J'avais alors dix-neuf ans et ce livre m'a joué un mauvais tour. J'y parlais d'une certaine solitude féminine, mais beaucoup de gens ont pensé qu'il s'agissait de ma propre histoire. C'est un malentendu que je n'ai pas accepté alors je me suis cachée. »* Derrière les masques d'une gardienne de cimetière avec *Poing mort* (4) ; puis d'un jeune garçon malade d'amour et de haine pour sa mère dans *Le Bal des murènes* (5), et enfin d'une vieille femme hantée par sa mémoire dans *L'Age blessé* (6). Mais déjà, dans ce roman, s'ébauche un tournant. Des réminiscences font resurgir la terre algérienne. Fugitives, elles domptent la luxuriance d'un verbe sensuel, apaisent les échos de colère et de honte rentrées. Mais ce ne sont que les premières ondes du séisme... Deux ans plus tard, « l'explosion » se produit, libérant une voix nouvelle.

Sortant d'une faille intime, Nina Bouraoui cherche sa définition dans les méandres d'une enfance invalide. Dans cette quête, la thérapie et l'écriture conjuguent leurs forces pour briser la peur. Celle de soi, de l'autre. Celle aussi de ne pas se sentir légitime pour parler d'un pays meurtri. De cette union, ainsi que le confie l'écrivain, va naître *Garçon manqué*. *« Ce livre vient d'abord du travail thérapeutique. C'est un livre "dit" avant d'être écrit, après chaque séance. »* Libérée des *« contraintes »* de la fiction, d'une esthétique qu'on a souvent jugée *« belle et difficile »*, la jeune femme sort du silence, de la peur qui gouvernaient sa vie et s'ouvre au monde. Car, loin d'être le journal d'une thérapie, ou seulement un « Sujet Bouraoui » – même si le texte fut d'abord destiné à une collection de textes autobiographiques que doit diriger Christine Angot chez Stock –, ce livre de ruptures est avant tout un livre de rassemblements autour de deux familles, deux cultures, deux pays déchirés par l'Histoire. Un livre de partage qui témoigne sans concession de la douleur de l'exclusion, de l'exil.

Yasmina Bouraoui a quatre ans lorsque ses parents décident de quitter Rennes où ils se sont connus encore étudiants, puis mariés malgré les réactions hostiles que suscitait l'union d'un Algérien et d'une Française. *« La France est blanche et impossible. Elle porte ma naissance puis mon départ. Un rejet. Je renais à Alger appartement du Golf, septembre 1967. C'est ici que je m'invente. C'est ici que je façonne. Mon visage. Mes yeux. Ma voix. Tout se fait là. Dans ma solitude algérienne. Je viendrais toujours d'ici, instruite et traversée par l'Algérie des années 70. »* C'est là, dans ce pays encore meurtri par la guerre, que débute le récit. Là où l'identité se divise, se fracture, se trouble et fonde le mensonge, le retrait et l'effacement. C'est là, dans cet « ici » des origines que l'écrivain revient pour fixer un à un les lieux et les êtres qui la composent.

Française ou Algérienne ? Que choisir ou plutôt qui choisir sans renier, sans rompre les liens ? *« Je reste avec mère. Je reste avec mon père. Je prends des deux. Je perds des deux. Chaque partie se fond à l'autre puis s'en détache. Elles s'embrassent et se disputent. C'est une guerre. C'est une union. C'est un rejet. Une séduction. Je ne choisis pas. Je vais et je reviens. »* Entre la langue maternelle et la langue arabe qui *« s'échappe comme du sable (...), ne prend pas (...), sépare des autres »*, l'enfant mixte entre dans l'errance, l'amplifie par un autre questionnement. Fille ou garçon ? Où, comment se définir ? Entre la fierté du père qui surnomme la sauvageonne Brio, l'initie aux jeux des garçons, et la fragilité d'une mère qu'il faut protéger du regard des hommes, de leur *« désir sec »*, agressif et brutal. Avant même « l'événement » – ainsi que Nina Bouraoui nomme la tentative d'enlèvement dont elle fut victime – avant même que la peur ne vienne effacer l'enfance, Yasmina a choisi son camp : celui de la force et de la violence. *« Je prends un autre nom, Ahmed. Je jette mes robes. je coupe mes cheveux. je me fais disparaître. »* Pour se rendre invisible et se défaire de ce que longtemps l'adolescente portera comme une faute : la guerre qui la traverse.

Peu à peu, la menace se précise sur la route du Golf, dans la rue devenue interdite, puis dans la Résidence. C'est un colis anonyme, des insultes dans la nuit... C'est une histoire qui se referme brutalement. Une autre s'ouvre, en France, accompagnée de la hantise de la terre, de la nostalgie de la mer, des montagnes de l'Atlas, des ruines romaines, des plaines de la Mitidja.

Toujours accompagnée des visages de Bachir et Rabiâ, les grands-parents, et celui d'Amine, le double, le miroir. Dans *Le Jour du séisme*, ce double portait le nom d'Arslan. Cette part algérienne, il faut la dissimuler, étouffer Ahmed et Brio, pour conjurer le mariage « contre nature » de ses parents. *« Parce que la guerre d'Algérie ne s'est jamais arrêtée. Elle s'est transformée, elle s'est déplacée. »* Voilà ce que découvrira Yasmina avec sa sœur aînée dans une *« certaine France »*, celle des familles. *« Dans leurs plis. Leurs habitudes. Leurs replis. Dans leur complexité. Et leurs complexes. (...) Dans leurs jugements. Dans leurs sentences. Les Arabes dehors. Dans leur impossibilité à aimer vraiment ce qui est étranger. »*

Voilà ce que l'enfant gardera longtemps dans le silence d'une haine rentrée. Et que brisera le *« bruit de l'écriture »*, pour s'ouvrir à la vie, aux autres. Pour aimer, par la grâce d'un « je » réconcilié.

Christine Rousseau

(1) Stock, 1999.
(2) Gallimard, 1991, et « Folio » nº 2479.
(3) Prix du livre Inter et Prix 1537 de Blois en 1991.
(4) Gallimard, 1992, « Folio » nº 2622.
(5) Fayard, 1996, et Le Livre de poche nº 14268.
(6) Fayard, 1998, et Le Livre de poche nº 14691 (voir « Le Monde des Livres » du 27 février 1998).

Images de la passion

La Corse de Marie Ferranti est un monde âpre où les douleurs se digèrent en lente macération

LA FUITE AUX AGRIATES
de Marie Ferranti.
Gallimard, 160 p., 82 F (12,50 €).

Peut-on fixer une image sans révélateur ? Dans la chambre noire où Francesca retrouve les gestes appris auprès de son père, David Montadori, apparaissent peu à peu les visages de ses proches. Clorinde, sa nourrice, raidie en duègne noire, alors qu'elle seule voue une tendresse sans réserve à la jeune femme, aussi passionnée qu'irréductible. Marie, sa sœur, lumineuse et violente dans la candeur et l'incarnat de ses vêtements d'emprunt. Julius, qui malgré sa *« lubie d'être berger »*, est un riche parti, promis à Marie et que Francesca séduit. D'autres encore, vieilles femmes de l'endroit, dont le regard tacite tient moins des Parques romaines que d'un chœur tragique grec, éploré et impuissant...

Notable bastiais partageant son temps entre ses passions de dilettante érudit (*« L'Italie, la grande musique, les livres »*), David aimait dans la photographie *« les signes de la présence décelée, l'allusion de l'ombre »*. Pour Francesca, sans projet personnel dans une société corse engourdie dans l'archaïsme et tétanisée face aux fulgurances des affrontements politiques, la part de la diversion recoupe celle du divertissement. *« La seule chose dont elle était sûre était qu'elle s'ennuyait à périr, sans parvenir à envisager ou à construire une autre existence plus proche de ses aspirations profondes. Depuis la mort de son père, tout semblait lui filer entre les doigts. »* Certes quiétude apparente, lénifiante aussi, et activisme souterrain, brutalement trahi par des actions d'éclat, se dissolvent dans le laboratoire où Francesca ressent la présence de l'absent, sa prédilection pour le secret, *« le miracle de révélation lente »*.

Cette maturation secrète, indicible, Francesca n'est pas seule à la croire salutaire. La Corse de Marie Ferranti n'est pas bavarde, rétive à l'ostentation. C'est un monde âpre, où les douleurs se digèrent en lente macération, où l'homme se confond à son espace, telles ces femmes en noir observées par Mathilde enfant, sur le Vieux-Port de Bastia, dont les *« silhouettes penchées (...) se confondaient avec les choses entassées là, et leur ombre aperçue relevait la couleur de la mer si proche et presque ignorée. »* Si l'observation est déjà de trop – *« mieux aurait valu ne rien voir du tout »*, tranche l'auteur, devant le spectacle obscène du cortège funèbre d'une victime du terrorisme –, le langage n'est d'aucun secours. Pire ! Il défie le destin : *« Ne parlons plus, mon fils,* conseille Clorinde à Joseph. *Les mots attirent parfois les choses qu'on redoute le plus. »*

N'y aurait-il de place que pour le *« monde simple »* de Mathilde, sans émoi autre que refoulé, sans fièvre ni brûlure, sans vie en somme ?

La simplicité de Julius est autrement terrible. Passant sans malice, et presque sans conscience des baisers de Marie aux étreintes de Francesca, le jeune homme nie et fuit ce qui fait obstacle à ses pulsions, à sa vision nette et tranchée de l'engagement aussi. Et s'il participe au commando qui abat un adversaire politique qui n'entend pas les avertissements, il le fait sans haine, presque sans implication même idéologique. *« Il n'avait pas de griefs particuliers contre lui. Il avait seulement suivi Pierre, voulu montrer à son ami qu'il était fort, hardi, comme lorsqu'ils étaient enfants. Julius gagnait toujours les paris les plus fous. Par un jour de grand vent, il avait plongé des remparts de la citadelle, au risque de se noyer. Pierre avait renoncé, pas lui. »* Comme il a tiré un soir sur l'« ennemi » que son ami a désigné. Autre figure de l'excès, mais travaillée durement par les transgressions qui s'en suivent, Francesca est partagée entre le désir et l'effroi. *« Elle avait peur de cette barbarie qui était en lui, qu'elle savait assoupie, mais prête à se réveiller et elle se dit que la politique était une excuse à sa férocité. »*

Cette dureté qui balaie les excuses dont l'homme corse pare ses outrances, Marie Ferranti l'avait déjà dans son premier roman, déjà enté sur la terre insulaire, comme elle questionnait la parole tacite de l'image, mettant en scène le peintre flamand Snyders dans son deuxième roman. Le retrait ou l'effacement n'assurent pourtant pas le salut. Marie Ferranti semble partager le credo radical de son héroïne : *« Moi, je veux du contraste (...). Un jour de grand vent, ciel lavé, gris durs, blancs, marqués, c'est ce que j'aime. »*

Philippe-Jean Catinchi

Marie Ferranti
Née en Corse, Marie Ferranti vit à Saint-Florent. Bastiaise d'origine, elle n'a pas quitté l'île de Beauté, sinon le temps de ses études supérieures à Nice. Un temps professeur de lettres, elle se consacre aujourd'hui à l'écriture et à l'éducation de sa fille, Marie. Son premier roman, *Les Femmes de San Stefano* (1995), couronné par l'Académie française (prix François-Mauriac), mettait en scène une terre de silence et d'ombre, valeurs que le deuxième, *La Chambre des défunts* (1996), plaçait au cœur de sa réflexion sur l'image.

Au bout de l'enfance

Hubert Mingarelli fait des relations entre un fils et son père le cadre d'une obsession adolescente

LA DERNIÈRE NEIGE
d'Hubert Mingarelli.
Seuil, 126 p., 75 F (11,43 €).

Auteur remarqué de romans pour la jeunesse, Hubert Mingarelli garde pour les enfants et les adolescents une affinité pleine de nostalgie et de tendresse, présente dans son premier roman, *Une rivière verte et silencieuse* (Seuil), et que l'on retrouve ici. Presque paradoxalement, ce ton mesuré, au rythme tranquille et doux, donne la mesure de la passion qui anime un jeune garçon n'ayant jamais encore autant *« désiré quelque chose »* : un milan en cage, exposé sur le trottoir d'un de ces magasins où l'on vend de tout et de rien, des pièces détachées, des radios, des tables de chevet.

Cela se passe quelque part, dans une ville frontalière peut-être, non loin de l'Italie, au creux des montagnes. On ne sait pas vraiment quand, non plus, juste entre le temps de la première neige et celui de la dernière. Comme dans les contes, les récits, les histoires immortelles.

Le garçon n'a pour tout revenu que l'argent qu'il gagne en prêtant son bras pour leurs promenades aux personnes âgées de l'hospice voisin. Parfois, ils n'ont pas d'argent sur eux ou bien oublient de le payer. Mais il n'en a cure. Il les aime bien. Il aime les écouter lui raconter par exemple des histoires d'écureuil, ou se regarder avec eux dans les flaques, après la pluie, lorsqu'ils vont jusqu'aux grands arbres au fond du parc. Il attend qu'ils lui fassent signe, depuis la loge du concierge avec qui il a lié une sorte d'amitié, faite de peu de mots, et de tasses de café. L'argent qu'il gagne ainsi, peu à peu, il en laisse le soir une partie sur la table de la cuisine, pour compléter la pension de son père, invalide, et qui ne quitte plus la maison. Le reste, il le met de côté, pour le milan, son milan qui *« risque de crever de froid »* s'il ne l'achète pas vite au commerçant qui préfère le laisser mourir que lui faire crédit.

Poussé par ce besoin d'argent, cette urgence, il va accepter une vilaine besogne, qui va en entraîner une autre, et lui faire prendre conscience de ce dont il est capable pour satisfaire son désir, son obsession. Chaque soir, quand il rentre à la maison, il va tenir compagnie à son père et lui relate les menus événements de la journée, la première neige, les promenades. Pas grand-chose. Surtout, il lui raconte, maintes et maintes fois, sans y changer un détail, la capture du milan, telle qu'il l'a imaginée et qui est devenue aussi réelle que s'il ne l'avait pas inventée. Il sait profondément que probablement personne d'autre que ce père, immobile, ne saura jamais qui il est vraiment. De la mère, on sait simplement qu'elle essaie parfois de lui dire des choses à propos d'elle et de lui, dont il n'a pas envie de se souvenir, et qu'elle sort le soir, discrètement, mais laissant derrière elle, une longue minute, le bruit de la minuterie qui se met en marche puis s'éteint. Et que, pour le père, *« c'est une sacrée longue minute »*.

Partagé entre le Bien et le Mal, la vie et la mort, il se confie tranquillement à son père, persuadé qu'il ne sera jamais jugé et donc sans jamais quêter d'approbation, mais plutôt un sens à ce qui lui arrive, ou à ce qu'il a fait. Son père dira que lui aussi avait fait certaines choses *« qui ne l'avaient pas rendu malheureux, alors que normalement, elles auraient dû. Mais qu'au lieu d'être malheureux il s'était senti aussi seul qu'on peut l'être »*. C'est cette solitude qui sera le véritable prix à payer pour le milan.

Martine Silber

Poussé par Judas

L'ÉVANGILE SELON PILATE
d'Eric-Emmanuel Schmitt.
Albin Michel, 336 p., 120 F, (18,32 €).

Qui n'aime à se repasser un vieux film ? Et puis, en vingt siècles, cette histoire archi-connue a changé, peu ou prou, la vie de pas mal de gens. On ne s'étonne donc pas que la littérature, le théâtre et le cinéma se soient emparés de l'évangile. De Renan à Scorsese, chacun a voulu faire son Jésus. Pour le glorifier, pour le vilipender, ou simplement pour mettre au clair ses propres idées. Schmitt, auteur dramatique à succès, s'y essaie à son tour. Il a du talent, il a étudié les textes, il ne refuse pas les hypothèses les plus audacieuses ; on préfère pourtant attribuer sa réussite – indiscutable – à la sincérité du propos, à l'humilité devant l'inexplicable.

Jésus est narrateur de la première partie, qui le présente comme un surdoué de la charité, un peu abasourdi par ses propres miracles, un méditatif prodigieux capable de découvrir le divin au fond de lui-même. C'est Judas, son disciple préféré, qui le pousse au sacrifice, non par cupidité, mais pour que les Ecritures se réalisent. Sa dénonciation est voulue par Jésus, parce qu'elle préserve les apôtres. La seconde partie montre Pilate enquêtant sur la disparition du corps et sur les apparitions fugitives du ressuscité. Une manœuvre politique, à l'évidence, mais qui l'organise ? Joseph d'Arimathie ? le roi Hérode, Caïphe ? Les amis du préfet de Rome – un philosophe stoïque, un séducteur inquiet – ne l'aident guère à se dépêtrer du guêpier juif et les pistes se bouchent les unes après les autres. Alors, accablé par la vérité, le Romain prend la route vers la Galilée, vers la conversion, où sa femme l'a précédé. Hosannah !

J. Sn

Meurtres en partage

Jean-Baptiste Evette s'adonne aux dérives d'une histoire de « sang et sexe en costume d'époque »

RUE DE LA FEMME-SANS-TÊTE
de Jean-Baptiste Evette.
Gallimard, 474 p., 138 F (21,04 €).

Il ne paie pas de mine Apollon Lepic, *« gros, pâle et mal vêtu »*, asthmatique qui déplace avec embarras ses deux mètres douze et ses cent treize kilos. Séparé de sa femme, il souffre de misère sexuelle et vivote comme accompagnateur dans les cars de touristes. C'est un imaginatif inquiet, passionné par l'Histoire et plus à l'aise parmi les figures du passé qu'avec ses contemporains. Un éditeur lui propose d'écrire un volume pour sa série sur les grands crimes de l'Histoire de France. Dès ses premières recherches, il va être attiré par le destin d'Anne de Barbançon qui a traversé, dans le Paris du XVIe siècle, tous les épisodes mortifères des guerres de religion avant de connaître une fin tragique.

Belle, désirable, mais d'un caractère farouche, cette huguenote de souche noble a dû renier sa foi après avoir échappé de peu au massacre de la Saint-Barthélemy. Elle découvre le culte amoureux et morbide que son mari, prévôt de Paris, porte, dans le secret de son cabinet, à un jouvenceau décédé. Démasqué, le prévôt l'enferme. Anne parvient à s'échapper, se cache, reçoit dans sa chambre la visite d'un homme ; on l'y retrouvera un jour morte et décapitée. A-t-elle été victime d'un ruffian, d'un démon amoureux, un de ces *« incubes »* qui nourrissent les superstitions populaires, ou de la vengeance d'un mari à qui elle a dérobé un portrait d'elle et un précieux talisman en forme d'œuf ?

Au fil et à mesure de son enquête, fouillant archives et bibliothèques, et bien que son projet de livre ait été refusé par l'éditeur, Lepic va vivre en état de transe et sous la hantise obsessionnelle, jusqu'à l'hallucination, de la *« femme sans tête »*. Pour ses recherches, il va solliciter l'aide de certaines personnes, en rencontrer d'autres, insolites, inquiétantes, voire dangereuses. Parallèlement à cette quête fiévreuse, à ses trouvailles et à ses déconvenues, l'actualité de ces faits divers semble réorchestrer le mystère sanglant du passé car deux femmes ont été tuées, décapitées, et Lepic, à son corps défendant, va croiser le chemin de l'assassin. Il aboutira dans ses recherches à de surprenantes découvertes qui l'entraîneront jusqu'aux catacombes et lui imposeront un constat amer : il a été, depuis le début, épié, traqué et manipulé...

On a salué, dès son premier roman, *Jordan Fantosme*, la richesse imaginative de Jean-Baptiste Evette, son sens de la construction et du suspense, la méticulosité qu'il apporte à la reconstitution des faits, des lieux, des rites d'une époque (1). On retrouvera, dans ce troisième roman, ces qualités, ce qui nous vaut, notamment, des scènes flamboyantes qui illustrent les dramatiques affrontements des factions sous les règnes de Charles IX et de Henri III et auraient séduit un émule de Dumas. Mais le romancier résiste mal ici à sa faconde romanesque, lui laissant la bride lâche, d'où une surcharge d'effets appuyés, de rebondissements rocambolesques, de *« scènes à faire »* pour corser l'intrigue qui frôlent le grand-guignolesque. Les multiples pistes, tant factuelles qu'émotionnelles, qu'il ouvre pour et autour de son héros, embrouillent le dessein général de l'œuvre. De plus, tout l'étayage documentaire semble par moments un peu *« plaqué »* sur une histoire très mouvementée. Il reste que le roman, malgré ces défauts, saura satisfaire ceux qui aiment mettre les bouchées doubles quand ils s'attablent au festin plantureux du roman d'aventures où l'on a ici moins recours aux prouesses du genre *« de cape et d'épée »* qu'aux turbulences des fantasmagories morbides et des hantises perverses.

Pierre Kyria

(1) Voir Le Monde du 27 août 1997

Daniel Arsand hors du temps

Dans une chronique familiale chargée de secrets et de morts, l'écrivain confirme la vigueur de son style et de son imagination

EN SILENCE
de Daniel Arsand.
Phébus, 216 p., 119 F (18,14 €).
LA VILLE ASSIÉGÉE
de Daniel Arsand.
Ed. du Rocher, 44 p., 34 F (5,18 €).

L'imaginaire de Daniel Arsand l'a jusqu'ici conduit à des époques médiévales indéterminées et dans des régions plutôt orientales, c'est-à-dire dans des zones éloignées de notre environnement quotidien. *La Province des ténèbres*, paru il y a deux ans (1), lui valut le dernier prix Femina du premier roman. Ce prix a été depuis supprimé : l'idée de débutant impliquait une sorte de condescendance, en l'occurrence imméritée tant la maîtrise stylistique était frappante, si rare chez les écrivains les plus aguerris. Daniel Arsand confirmait alors la singularité de son monde fantasmatique et de son rapport à l'écriture, déjà sensible dans les nouvelles rassemblées sous le titre *Nocturnes* (2), auxquelles aurait pu s'ajouter le bref récit de *La Ville assiégée*, qui est publié aujourd'hui séparément.

Violence des scènes alternant avec une insidieuse douceur de la sensualité et des sentiments, prédominance des rapports guerriers, solitude des hommes qui se toisent, se cherchent, se massacrent et parfois se rencontrent. Et surtout singulière capacité, chez l'auteur, de décrire les lieux, dans la richesse diaprée des sens, dans le frémissement de la vie, du désir. Il redonnait au roman une vibration si longtemps négligée par les écrivains. On peut juger cette notion de la littérature dépassée, en tout cas intemporelle. Il est vrai qu'un écrivain de la fin du XIXe siècle aurait très bien pu écrire *La Province des ténèbres* et *Nocturnes*. Un José Maria de Heredia de la prose. Cette impression se précise avec *En silence*, sur de tout autres thèmes et avec un tout autre climat.

CLAUDE PAUQUET

L'action a lieu au tournant des deux siècles précédents, entre 1897 et 1914. La précision de la narration, le caractère dramatique et secret de quelques événements sur un fond à vrai dire peu romanesque, peuvent laisser supposer que l'auteur s'est inspiré d'archives familiales. Si ce n'est pas le cas, peu importe : ce qui est certain, c'est que le récit, comme le titre l'indique, porte sur la dissimulation et sur la révélation de tragédies contenues. Une famille de paysans émigre, à la suite de crues dévastatrices. On passe de la campagne austère, mais prospère, à la petite ville provinciale qui sécrète de l'amertume, de la pauvreté, de la déchéance.

Edgar Flétan est voué à la mort. On le sait dès les premières pages, qui devraient être des pages d'amour. Sa passion pour Adélaïde, qui va devenir sa femme, est en effet immédiatement marquée par la douleur et par l'humiliation. Le livre s'ouvre sur des scènes idylliques aussitôt contredites par une autre, d'une redoutable violence. Ce surgissement inopiné de la mort va désormais caractériser le rythme de tout le livre, où l'on passe d'un climat feutré d'abattement mutique à des drames d'autant plus terribles que le romancier ne s'attarde jamais sur leur description. De brefs paragraphes dessinent les suicides et les meurtres qui jalonnent le roman.

Quand Edgar et Adélaïde s'installent à Roanne avec leurs deux filles, ils sont aidés par un cousin qui va entrer dans leur destin. Edgar s'abandonne à une lente plongée, admirablement évoquée par le romancier, notamment dans une étonnante scène de cabaret. Adélaïde élève ses filles dans une sorte de torpeur close, annonçant la folie de l'une d'elles, Anne, qui va devenir le centre du livre. Tandis que Marie, sa sœur, connaît une ascension sociale qui l'éloigne de nous, Anne accepte les signes avant-coureurs de son sort, dès son enfance. Elle a vu son père nu, le surprenant dans sa chambre où sa chasteté l'isolait de sa femme. Elle a découvert les failles des relations familiales et, dès lors, s'est définitivement décalée. Ses études, elle les accomplit « autrement ». Considérée comme un cancre, elle révèle soudain une intelligence aiguë, mais ne l'épanouira jamais dans sa vie extérieure. Pas plus qu'elle ne satisfera ses désirs.

Les personnages masculins qui entourent ce monde féminin sont encore plus inquiétants. Défenestration, incendie, dépeçage par des renards : telles sont les fins atroces des hommes. Curieusement, ces scènes n'apparaissent pas comme excessives. Car le lyrisme soutenu de toute la narration est consciemment dosé. Il éclate au terme de plages, picturales ou musicales, au long desquelles l'écrivain décrit, avec calme et acuité, le terrifiant cheminement de ses héros et héroïnes, qui ne veulent ou ne peuvent pas vivre.

En contrepoint de ce roman fin de siècle qui paraît sorti d'un cabinet d'amateur, passionnante redécouverte d'un connaisseur d'une littérature à la fois naturaliste et symboliste, on pourra lire, comme un poème en prose, la belle allégorie de *La Ville assiégée,* sur la solitude du pouvoir et l'ennemi intérieur.

René de Ceccatty

(1) Chez le même éditeur.
(2) HB Editions, 1996.

ROMANS POLICIERS

● *par Gérard Meudal*

Algren, dernier round

TRICOTÉ COMME LE DIABLE
(**The Devil's Stocking**)
de Nelson Algren.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Mikriammos,
Gallimard, « La Noire », 418 p., 160 F (24,39 €).

« Ecrire, c'est du sérieux, et pas exhumer de vieilles lettres d'amour qui ne devraient de toute façon pas sortir du domaine privé ! » s'exclamait avec rage Nelson Algren, faisant allusion à sa liaison avec Simone de Beauvoir et au fait que l'écrivain français en avait fait état dans ses livres. Son dernier roman, *Tricoté comme le diable*, repose sur une enquête tout ce qu'il y a de plus sérieuse.

Au départ, il s'agit d'une commande du magazine *Esquire* sur le cas d'un boxeur noir, Rubin « Hurricane » Carter, champion poids moyen accusé d'homicide. Nelson Algren quitte Chicago pour s'installer à Paterson et cherche même, dit-on, à louer une chambre au-dessus de l'endroit où Carter aurait commis son meurtre. A mesure qu'Algren doute de plus en plus ouvertement de la culpabilité de Carter, il ressent l'hostilité croissante de la population locale. C'est sans doute la raison pour laquelle l'auteur de *L'Homme au bras d'or* décide de changer radicalement son projet, transformant son enquête en roman. Il modifie le nom de tous les personnages (Rubin Carter devient Ruby Calhoun) et en invente d'autres de toutes pièces. L'intérêt, mais aussi les défauts du livre, viennent de ce changement de cap.

Paru pour la première fois dans une traduction allemande en 1980, *Tricoté comme le diable* n'a été publié aux Etats-Unis qu'en 1983, deux ans après la mort d'Algren. On peut penser que, s'il avait vécu, l'auteur aurait renforcé l'aspect romancé du livre. Les personnages fictifs comme Red, le copain d'entraînement de Ruby Calhoun, ou sa compagne Dovie-Jean, sont parfaitement réussis, mais Algren oscille manifestement entre l'intrigue policière et le documentaire social. Il analyse en particulier le milieu de la boxe, bien sûr, qu'il avait déjà dépeint dans son deuxième roman, *Le matin se fait attendre,* mais surtout celui de la prostitution, de la justice et de l'administration pénitentiaire. Les vérités qu'assène Algren sont d'autant plus cinglantes qu'il s'agit pour lui d'une sorte de livre-testament, *« le combat d'un homme contre l'injustice : c'est la seule histoire qui vaille d'être racontée. Je l'ai écrite avec mes tripes.* » Sur la prostitution : *« Que fait votre gentille petite maîtresse de maison, sinon enlever ses vêtements et s'allonger en échange du vivre et du couvert* ? » Sur le soi-disant rôle de réinsertion joué par la prison : *« Et s'il apparaissait que les prisons elles-mêmes ne sont plus nécessaires ? Qu'arriverait-il aux fournisseurs et aux hommes politiques dont toute l'existence est investie dans la protection de la société contre les criminels* ? »

Mais il va plus loin que la dénonciation de l'hypocrisie ambiante quand il aborde la question des rapports entre les médias et la justice. Quand Ruby Calhoun devient le symbole de l'innocent injustement condamné, tout le monde y va de son couplet. *« Bob Dylan, dont la pauvreté d'inspiration s'entendait au vide de sa voix, accola quelques paroles, les baptisa "chanson" et chanta celle-ci devant un Madison Square bondé... Et une fois qu'il eut intitulé "Calhoun" ce hennissement asthmathique, un million d'esprits avancés l'achetèrent avant même que le chanteur ait eu le temps de passer à sa banque.* » Plus encore, il analyse la façon dont la médiatisation des grands procès influe inévitablement sur le cours de la justice. Et c'est là que le livre de Nelson Algren, dans son hésitation entre documentaire et fiction, est exemplaire et passionnant. La condamnation de Calhoun pour un triple meurtre dans un bar de Jersey City repose sur des témoignages plutôt minces et contradictoires. Or le témoin capital, qui se rétractera, entraînant une revision du procès, avant de rétracter sa rétractation, toujours sous serment, et qui donnera les versions les plus fantaisistes de l'affaire, finira par reconnaître qu'il avait romancé la réalité pour les besoins d'un livre que Truman Capote devait écrire sur cette affaire.

● **SPEEDWAY,** de Philippe Thirault

Une usine d'équarissage au Texas, c'est l'endroit rêvé pour passer la société à la moulinette, surtout s'il s'avère que le responsable du dépiautage des carcasses est un ancien champion du FBI devenu quasiment débile à la suite d'un tabassage en règle mais qui a tout de même gardé, par éclairs, quelques beaux restes de ses capacités légendaires. Philippe Thirault n'hésite pas à forcer le trait : tout y passe, le pompier pyromane, le politicien devenu serial killer pour sauver sa réputation, le flic amnésique dont la mémoire chancelante recèle des secrets d'état. Quant aux cadavres, on ne les compte plus puisqu'on est dans le domaine de l'abattage industriel, tout se fait par fournées : l'incendie de l'hospice ou celui de l'orphelinat au cours duquel un pompier pris de folie dévore un prématuré rôti à point dans sa couveuse. Cela pourrait n'être qu'un pastiche du gore sans la capacité de l'auteur à faire entrer tous les morceaux disparates de ce puzzle déjanté dans une intrigue bien construite et à la progression efficace. Choisir pour narrateur un personnage au cerveau embrumé n'est pas un parti pris facile à tenir. Philippe Thirault s'en sort très bien en semant la confusion dans l'esprit du lecteur quand il évoque exactement de la même façon une mécanique automobile, un cadavre de gnou ou une carcasse humaine. Dernier volume de la trilogie de *Harvey, pauvre keum*, qui comporte déjà chez le même éditeur *Hémoglobine blues* et *Heureux les imbéciles* (Le Serpent à plumes, « Serpent noir », 168 p., 85 F, 12,96 €).

● **LES QUATRE COINS DE LA NUIT,** de Craig Holden

Bank est un véritable héros, un justicier sans peur et sans reproches alors que Mack, son coéquipier qui est aussi le narrateur, n'a pas vraiment de vocation pour la police ; mais une vieille amitié les lie depuis l'enfance et ils font toujours équipe ensemble dans leur ville du Middlewest. Mack est plutôt du genre à tergiverser, Bank est un fonceur, d'autant plus qu'il a un compte personnel à régler avec la pègre. A l'auréole du héros il ajoute celle du martyr, car il ne s'est jamais remis de l'enlèvement de sa fille quelques années auparavant. L'annonce de la disparition d'une gamine de douze ans lance les deux policiers dans une traque sans merci, mais réveille aussi les fantômes du passé qui sont plus nombreux qu'on ne le croit et pas toujours cachés dans le placard où on les attend. « Peut-être ne faisons-nous que ressasser nos vies ad nauseam, *en de lointaines vagues qui se succèdent comme les échos d'instants déjà vécus, déjà éprouvés. »* Les traumatismes de l'enfance, les secrets trop bien gardés, sans jamais nuire à un suspense très bien mené, donnent à l'intrigue une complexité toujours croissante. De sorte qu'en définitive il surgit autant de questions que de révélations. *« La réponse à toutes ces questions doit se situer quelque part entre le oui et le non, entre le noir et le blanc. Quelque part dans cet entre-deux grisâtre où nous devons continuer à vivre, nous qui lui survivons. »* (Traduit de l'anglais – Etats-Unis –par Stéphane Carl et Catherine Cheval, Rivages/Thriller, 370 p., 135 F [20,58 €]).

● **LE JARDINIER DE BABBACOMBE,** de François Rivière

« Pourquoi un jardinier puisqu'il n'y a pas de jardin ? » à Babbacombe Lodge près de Torquay, où réside le célèbre écrivain Edwin Sorne et où l'on retrouve le cadavre de l'éditeur américain Frederick Robinson. Les négociations autour d'un manuscrit retrouvé d'Edwin Sorne entraînent l'agent littéraire Monette Odot de Purley & Odot jusqu'au Québec, dans les griffes d'une secte d'illuminés qui se réclament de Sorne, tandis que les cadavres s'accumulent. Minutie des décors, atmosphère délicieusement rétro des polars anglo-saxons, avec cet humour que cultive l'auteur pour nous embarquer dans des intrigues aussi labyrinthiques que les couloirs du manoir gothique de Babbacombe (éd. du Masque, 336 p., 115 F [17,53 €]).

L'enfant-dieu et les monstres

Avec sa vraie-fausse autobiographie, une fois de plus Amélie Nothomb part gagnante

MÉTAPHYSIQUE DES TUBES
d'Amélie Nothomb.
Albin Michel, 172 p., 89 F (13,56 €).

Amélie Nothomb démontre ce que nous suspections : elle est née dieu avant de se rallier, deux ans plus tard, à l'humanité ordinaire. A trois ans, tout est consommé : elle décide d'être écrivain, le meilleur moyen de réconcilier la grâce divine et la pesanteur humaine. *Métaphysique des tubes* relate l'expérience d'un enfant surdoué – elle-même – qui prend conscience de la mort, du doute, de la fragilité, de l'amour et de la traîtrise des adultes qui disposent de leurs rejetons au gré de leurs fantasmes. L'intrépide romancière s'attaque sans vergogne à un grave sujet. Sa lucidité, son intelligence, sa paisible folie y font merveille et son humour gomme la cruauté du constat et l'ambition du projet.

Les acrobaties philosophiques des premières pages de *Métaphysique des tubes* frôlent l'imposture. Pour la jeune narratrice, Dieu était infiniment creux et apathique il avait *« la souplesse du tuyau mais demeurait rigide et inerte, confirmant ainsi sa nature de tube. Il connaissait la sérénité absolue du cylindre. Il filtrait l'univers et ne retenait rien. »* Nous ne résistons pas longtemps à l'audace de la théorie qui n'est que le prologue provocateur d'un délire autobiographique. Jusqu'à trois ans, Amélie Nothomb vit au Japon : *« Les Nippons avaient raison de situer à cet âge la fin de l'état divin. »* Pendant les deux premières années, le bébé est inerte et muet. Telle une fée, la grand-mère belge surgit et introduit un morceau de chocolat... belge dans le gosier d'Amélie qui s'éveille à la jouissance. Le père est consul (seul Européen à chanter le *nô* !), la mère mondaine, le frère taquin, la petite sœur aimée et Hugo, le fils d'amis réfugié chez eux, est doux et serviable. Nishio-san, la nourrisse, vénère l'enfant-dieu qui affronte néanmoins les monstres (*« Dis-moi ce qui te dégoûte et je te dirai qui tu es »*) et plus particulièrement l'autre domestique nipponne qui reporte sur Amélie sa haine de l'envahisseur.

Amélie adore l'eau mais – dans l'indifférence générale – faillit se noyer une première fois. Plus tard, elle tente de se suicider dans la mare où elle nourrit les trois ignobles carpes à la bouche dévoreuse que ses parents lui ont offertes. Les « poissons-tubes » sont baptisés Joseph, Marie, Jésus et incarnent l'affection aveugle des adultes et leur stupidité. Le jardin japonais est magnifique mais les saisons égrènent leurs deuils successifs. L'enfant heurte ses rêves et ses désirs à la volonté incohérente des grands.

Cet exil est paradisiaque mais, dans sa fringale frénétique, la petite fille pressent la nostalgie du bonheur perdu. Pourquoi être sortie de l'aimable torpeur ? Pourquoi avoir goûté au chocolat qui prélude à la quête insatiable du plaisir ? *« La vie est ce tuyau qui avale et qui reste vide. »* En un habile tour de passe-passe, la romancière recolle les deux parties de son récit artificiellement juxtaposées et l'écriture sobre, ramassée, brillante, en camoufle les cicatrices. Mais faut-il croire un auteur qui à chaque roman nous épate par son insolence tranquille ? *« Il fallait que je me fasse à cette idée : je n'étais pas crédible. Ce n'était pas grave. Au fond, cela m'était égal, qu'on me croie ou non. Je continuerai à inventer, pour mon plaisir. Je me mis donc à me raconter des histoires. Moi au moins, je croyais à ce que je me disais. »* L'inaltérable succès d'Amélie Nothomb prouve qu'elle a eu raison de naître Dieu et de s'inventer écrivain. Comme les carpes insatiables du jardin japonais, nous avalons ses mensonges avec délice.

Hugo Marsan

Le cantique incorrect d'Alice Ferney

Dépeignant toutes les étapes de la séduction amoureuse, la romancière tisse les strophes de béatitudes d'une femme adultère
Eloge du frisson comme un pied de nez à la mort

LA CONVERSATION AMOUREUSE
d'Alice Ferney.
Actes Sud, « Un endroit où aller »,
476 p., 139 F (21,19 €).

JOHN FOLEY/OPALE

Les mots déferlent : envoûtement, rapt silencieux, enchantement, turbulence, fatalité, inclination, élan secret, ferveur de foudroyés, palpitations, émois, lumière de joie, attrait irrésistible, contemplation, félicité, affinité, ravissement... Ils disent la béatitude d'un homme et d'une femme, Gilles et Pauline, qui tremblent *« au seuil de l'intimité »*, se tiennent ensemble *« à l'orée du plaisir »*. Ils viennent de se rencontrer, ils sont victimes d'*« un ensorcellement banal »*, ils ne savent encore trop de quoi se parler. On est en juin, il fait beau, le couple marche dans la foule : *« On pensait qu'ils étaient amants, ou que, s'ils ne l'étaient pas encore, c'était imminent. C'était imminent. »*

Cela finira par se faire. Après deux ou trois rendez-vous galants, Pauline va marcher *« vers le feu »*, se transfigurer, au lit, chez Gilles. Pour la première fois si proche l'un de l'autre, ils vont alors se taire, leurs voix vont devenir murmures, il va s'instaurer quelque temps *« un silence d'étreinte »*. Mais cette brûlante éclipse n'est qu'une station, tardive, dans le *« chemin d'extase »*, vers la romance.

Ce que dépeint longuement Alice Ferney, avec délicatesse, dans un style éminemment classique, c'est ce qu'elle nomme *« la conversation amoureuse »* : toutes les étapes de la séduction, depuis le moment où Pauline s'est retrouvée *« captivée »* quand Gilles l'a regardée.L'apprentissage de la complicité. Sourires et badinages, jeux d'approche, aveux secrets, échanges de convoitise, numéros de charme, art de courtiser et *« furtif souci de l'autre »*, émotions et suspicions, paroxysmes du désir, révélations, griseries, émergences de ce quelque chose de *« hanté »* qui déborde d'eux, pudeurs et audaces... Le cinéma mental : ce que l'un et l'autre développent de pensées au fil de leurs exaltations, et les affres de chacun à l'heure de parapher ce qu'ils n'ont pas encore cerné : serment ou bagatelle ?

Cet éloge de la séduction est, dans son pacte avec l'évidence, à l'extrême opposé de la fameuse scène de *Belle du Seigneur* au cours de laquelle Albert Cohen dénonce l'art de faire la cour comme un manège cynique, trivial, une pitoyable *« farce de poésie »* avec *« affreux affects »*, *« ventouseries buccales »* et *« babouineries »*.

Alice Ferney refoule la notion de péché. Tissé tel un lumineux Cantique des cantiques, son roman est bibliquement incorrect : il prend le parti de la transgression, la fusion contre la loi. Si Gilles est en instance de divorce, Pauline, son héroïne, se donne à son amant alors qu'elle est mariée, mère d'un petit garçon de trois ans et demi et enceinte de quatre mois. *« La pureté d'un lien conjugal sans mensonge était sûrement désirable. Mais on ne pouvait pas renoncer à un nouvel amour. Pas si l'on était vivant. Alors, on devait dans le secret de soi adjoindre un lien à un autre. »* Chez Alice Ferney, nous sommes au-delà du scandale. Au-delà de la tromperie, du remords : *« Elle ne parvenait pas à se dire que l'on doit, où que l'on peut, passer à côté d'une passion. Une passion était comme une vie : il fallait qu'elle fût vécue. Car ils mourraient tous. Ils allaient tous mourir et cela viendrait plus vite qu'ils ne le croyaient. Les secrets seraient emportés dans les tombes. Les tourments effacés. »*

On retrouve là ce que ce professeur d'économie, admiratrice de Voltaire (d'où son pseudonyme), avait évoqué en filigrane dans *L'Elégance des veuves* (1) : la hantise de la mort. Ce texte dévot, solennel, sensuel (mais *« à demi-mot pour ne pas troubler la décence »*) rendait hommage à la femme d'antan, toute accaparée par le mariage et la procréation, cette ancêtre vouée à être *« fiancée officiellement, mariée religieusement, installée bourgeoisement, ardemment fécondée et douloureusement accouchée. »* Ce n'était pas un hymne antiféministe, mais un chant, tissé de compassion, pour ces jeunes filles, épouses et grand-mères qui, de la fin du XIXe siècle à la fin du XXe, avaient été flouées par le mystère des arbres généalogiques, et qui n'avaient rien eu *« à sacrifier mais tout à donner. »* Une fresque bruissante de calvaires pudiques : fièvres, deuils, cœurs meurtris. A l'affût des moments de bonheur qui rythmaient ces vies soumises, Alice Ferney exaltait la jouissance des corps périssables. Son livre était un cri de révolte contre l'évanouissement de la chair, la fatalité, pour ces femmes, à voir dans leurs hommes et leurs enfants de futurs défunts. *« Regarder partir les autres sans pouvoir les retenir. »* Et devoir admettre que les essoufflements, évanouissements, bruissements d'organes, sanglots, pincements au cœur, alanguissements, déchirures, tortures de sang pouvaient être à la fois symptômes d'extase ou d'agonie.

Dans *La Conversation amoureuse*, Alice Ferney adresse un double pied de nez à la convention sociale : l'épouissement du couple adultère se fait à l'insu des conjoints, mais aussi au nez et à la barbe de leur groupe d'amis. Pendant que Gilles et Pauline scellent leur destin, les yeux dans les yeux, au restaurant, la femme de Gilles rejoint ses copines pour papoter, le mari de Pauline assiste avec ses potes à un combat de boxe à la télévision ; maris et femmes parlent de leurs disputes conjugales, leurs arrangements, leurs tentations. Ils se retrouvent ensuite tous ensemble au club, pour finir la soirée. En attendant l'arrivée des absents. On pense irrésistiblement au film de Joseph Mankiewicz, *Chaînes conjugales* : ce pique-nique où trois amies ont été avisées par la quatrième de la bande qu'elle ne les rejoindrait pas, qu'elle est partie avec le mari d'une d'entre elles, sans dire lequel. Comme chez Mankiewicz, aucune des compagnes n'est à l'abri d'une trahison.

En dépit du trouble qui les gagne, ni Gilles ni Pauline ne sont en proie à la candeur. Ni Alice Ferney, qui épie les différences de perception, de stratégie, de constance chez l'un et chez l'autre. *« L'horloge des femmes et celle des hommes dans l'amour n'ont pas les mêmes aiguilles. »* En matière d'adultère, la référence suprême serait-elle Anna Karénine ? Albert Cohen clouait au pilori l'héroïne de Tolstoï, cette *« raffoleuse de la vie animale »* au *« feu sous les jupes »*, *« paléolithique »* toute en *« coups de rein »* et *« sauts de carpe »* : maudite femme souillée par *« la passion qui est rut »*.

Sans partager les mêmes notions d'enfer et de paradis, les amants d'Alice Ferney testent leurs sentiments à la même aune, en s'identifiant aux personnages de leur sexe : *« Croyez-vous que Vronski aimait Anna Karénine ? dit-elle. Non, dit-il sans hésitation, il ne l'aimait pas. Elle dit : Vous pensez comme mon mari. Mais moi je n'en suis pas certaine. Ce serait si horrible. »* Resteront, longtemps après, *« les douceurs de la ressouvenance et de la connivence, le frisson presque déchirant des traces que laissent entre deux êtres la fugacité d'un désir puissant et écarté. »*

De cette liaison dont *« les autres n'avaient rien su »*, restera aussi l'inattendu épilogue imaginé par Alice Ferney, où elle nous fait douter de tout ce qu'elle nous a fait lire précédemment, offrant une autre issue à cette histoire d'amour fou, à la fois plus conventionnelle et plus osée : une histoire pour l'éternité, qui se clôt par un radieux *« il n'y a pas de fin »* et un définitif *« nous vivons ! »*.

Jean-Luc Douin

(1) Actes Sud 1995, paru en poche : Babel n° 280.

★ Alice Ferney a également publié en 1997 *Grâce et dénuement*, qui vient de paraître en poche, chez Babel n° 439.

Le tohu-bohu de l'exode

Dans une veine plus journalistique que littéraire, Patrick Rambaud retrace la retraite de Russie

IL NEIGEAIT
de Patrick Rambaud.
Grasset, 332 p., 129 F (19,69 €).

La retraite de Russie traîne encore dans nos mémoires. La formidable machine de propagande des bonapartistes a si bien fonctionné pendant les cinquante ans qui la suivirent qu'il nous en reste encore, deux siècles plus tard, des images et des mots ; Ney peint par Yvon, par exemple, et quelques alexandrins d'Hugo ou de Rostand. Il est vrai que sur le plan du « *body count* » et des « *dommages collatéraux* », le « *petit tondu* » ne lésinait pas plus dans la défaite que dans la victoire. Les historiens, pour eux, constatent que Napoléon s'était mépris sur le pays et sur son peuple. On se gardera d'en faire autant sur la nature de ce livre car il pourrait décevoir ceux qui en attendent trop.

On n'y trouvera ni une leçon d'histoire, ni un réquisitoire anti-bonapartiste. C'est que l'auteur a adopté le point de vue d'un combattant français moyennement informé, avec une sympathie – prudente, mais réelle – pour le Corse et son appareil belliqueux. Il nous informe donc assez vaguement sur les enjeux de l'aventure, avec quelques références à la politique anglaise, au blocus continental et au mirage indien, mais les grandes options stratégiques après la bataille indécise de Borodino sont à peine explorées, on ignore à peu près tout des mouvements des Russes et les naïfs espoirs français d'un deuxième front ouvert par les Turcs ne sont pas mentionnés. Ceci n'est pas non plus un roman, on n'y trouvera pas d'affrontements entre caractères fortement dessinés, ni de déchaînements des passions, ni de spasmes de la mémoire. Rambaud n'est pas Tolstoï. Des personnages historiques tiennent des conversations d'état-major, et les rares comparses fictifs mis en scène ne servent qu'à montrer ce qui se passe chez les exécutants. Un capitaine et son valet, un secrétaire apeuré, une troupe théâtrale happée par la tourmente : schématiques et pâlots, ils illustrent les crises, ils alimentent le récit avec des scènes parfois drolatiques, parfois douloureuses qui soulignent le tohu-bohu de l'exode et délassent le lecteur des longues descriptions.

Ils révèlent la véritable nature de ce livre qui tient du journalisme plutôt que de la littérature ; un journalisme d'excellente facture. La documentation existe, extraordinairement riche et variée, Rambaud la mastique et la régurgite avec un réel talent d'observateur. Il est parfait dans le détail. Pour reprendre la formule d'un autre militaire dans des conditions également calamiteuses : « *il ne manque pas un bouton de guêtre* ». Il excelle aussi dans le tableau rapide et révélateur qui fait mouche : dans Moscou incendiée, un grenadier tape sur des marches le poil de son bonnet qui commence à grésiller ; des dragons qui ont fait Iéna et Wagram hésitent, indécis, devant des loups. Lorsque l'empereur a enfin décidé de rentrer à Paris on suit ainsi, pas à pas, la troupe en déroute. On campe avec elle, on a peur et on se gèle comme elle sous l'haleine glacée du général Hiver. La vie quotidienne sur la Berezina, en quelque sorte : celle du fantassin, celle de l'officier, celle de l'entourage du souverain.

Le vrai personnage, celui qui donne son intérêt au récit, c'est l'armée elle-même, avec la foule de civils qui la suit et parfois l'entrave. Le feu et la faim la chassent de Moscou, l'état-major la jette sur les routes gelées ; le thermomètre baisse, les cosaques rôdent, et le grand corps se désagrège, se gangrène, se pourrit et finalement se déshumanise.

Jean Soublin

Courbet à contresens

S'emparant de « L'Origine du monde », Christine Orban détourne un chef-d'œuvre en une histoire triviale

J'ÉTAIS L'ORIGINE DU MONDE
de Christine Orban.
Albin Michel, 140 p., 79 F (12,04 €).

Est-ce un « effet 2000 » ? Le prodigieux tableau de Gustave Courbet, *L'Origine du monde* (1866), longtemps mystérieux, secret, caché chez des collectionneurs privés – et aujourd'hui exposé à Paris au Musée d'Orsay – est présent dans deux romans de la rentrée. Rezvani s'en saisit dans *L'Origine du monde* (« Le Monde des livres » du 25 août) pour une démonstration sur l'art contemporain qui prête à discussion. Christine Orban, avec *J'étais l'origine du monde*, prétend écrire les confidences du modèle du tableau – le sexe ouvert d'une femme, au premier plan, mais pas, comme on le dit parfois, selon un cadrage photographique. En outre il faudrait contester la qualification de *« réaliste »* qu'on lui attribue. Toutefois, *L'Origine du monde* était encore, il y a peu, objet de scandale. Ainsi Jacques Henric, pour l'avoir reproduit en couverture d'*Adorations perpétuelles* (Seuil, 1994), vit son livre interdit d'*« exposition »* dans les librairies (*Le Monde* du 25 mars 1994).

Christine Orban ne court pas ce risque. La toile n'apparaît nulle part. On se contentera de ce qu'elle en écrit, qui laissera sans doute les admirateurs de ce chef-d'œuvre sur leur faim : *« Ce corps tronqué, ces jambes ouvertes sur la pilosité d'un pubis fendu comme un melon éclaté au soleil, c'est moi, Joanna Hifferman, jadis* La Belle Irlandaise. *(...) Courbet n'a pas signé* L'Origine du monde, *notre correspondance a disparu, probablement brûlée par ses sœurs après sa mort ; je ne me suis jamais expliquée avec Whistler à ce sujet. De sorte que personne à part moi, le témoin muet, le modèle sans visage, l'inspiratrice cachée, ne peut raconter la genèse de cette toile qui porte en elle la force et le désespoir des amours clandestines, des amours vouées au silence et à l'ombre, l'empreinte de la toute brûlante revanche des passions étouffées. Le ventre de la femme, c'est le néant du milieu. Au centre, il n'y a rien. Courbet était devenu fou de ce rien. »*

Voici donc un bref roman qu'il ne faut pas négliger. Il faut même le conserver si l'on s'intéresse à l'avenir, à la manière dont sera analysé le siècle qui s'achève dans quelques mois. *J'étais l'origine du monde* devrait assurer à Christine Orban une certaine pérennité, sans doute pas comme écrivain majeur, mais comme passionnant symptôme. Le récit, imaginé par elle, des amours de Joanna (écrites à la première personne) et de Courbet – *« L'amour charnel c'est un souffle de vie sans postérité »* –, se donne pour but d'expliquer la conception et l'exécution du tableau. Il montre surtout comment la littérature bourgeoise de la fin du XXe siècle (totalement dix-neuvièmiste... Où est donc alors passé le XXe siècle ?) s'emploie à nier une expérience artistique pour la ramener à une triviale histoire sociale. *L'Origine du monde*, même si sa vue choque encore certains, n'a rien d'une œuvre obscène ou vulgaire. En revanche, toute réduction de cette aventure picturale inédite, périlleuse, à l'histoire d'un homme excité par un sexe de femme, est franchement obscène. Et surtout nécessairement fausse. On peine à croire que Christine Orban ne l'ait pas compris. A supposer que *« Gustave »* ait vraiment prononcé cette phrase : *« A la plus belle chatte du monde ! »*, Courbet, lui, a peint *L'Origine du monde*. Et ce mystère-là, le roman de Christine Orban ne veut pas l'affronter. Il essaie de le contourner, et même de l'annuler. Mais c'est impossible.

Jo. S.

l i v r a i s o n s

● **NAGUERRE**, de François Dupuis
Pour tous ceux qui étaient enfants pendant la deuxième guerre mondiale, c'est aujourd'hui le temps de la mémoire. Le temps parfois, de dire la blessure, l'impossibilité de l'oubli, la vie dévastée, le deuil interminable. François Dupuis – qui vient de mourir en août – ne se confie pas à la première personne. On ne saura pas s'il fut un enfant de la douleur, pendant les années noires. Il choisit de faire le roman allègre d'un gamin frondeur qui a passé son enfance dans un petit village où l'on retrouve l'atmosphère des films dans lesquels Fernandel incarnait Don Camillo. À Fortillon, où vit le jeune Jean-Louis Montbrial, avec sa nombreuse famille (ils sont les grands bourgeois du lieu), s'affrontent calotins (dont les Montbrial) et laïcards. Même les papistes ne sont pas d'accord entre eux, le curé Bouton goûtant peu les méthodes de l'abbé Corbise. Avec la guerre la *« petite bourgade, où l'on se marrait bien (...) était devenue toute frileuse et recroquevillée »*. La guerre finira, mais l'insouciance ne reviendra jamais vraiment. Et Jean-Louis sera adulte, comme il le découvre au cours de ce récit, qui a le charme d'une certaine naïveté (éd. Mazarine, 284 p, 98 F [14,94€]). **Jo. S**

● **DERRIÈRE LA COLLINE**, de Xavier Hanotte
Les guerres ! Que de romans auront-elles inspirés ! À se demander si l'on peut encore écrire sur celle de 14-18. Les tranchées, la faim, la vermine, l'absurdité des ordres... on connaît tout cela. Xavier Hanotte y revient pourtant en donnant la parole à un Anglais engagé volontaire. Parsons et son ami Parry découvrent l'horreur dans la Somme quand *« la terre... engloutissait nos carcasses avant même que nous fussions morts. Nous vivions dedans, pas dessus »*. La vie et les angoisses des combattants sont évoquées avec un réalisme sans emphase ni vaines hyperboles, souvent par de brefs dialogues, mais le récit ne se limite pas à la description des batailles, il est aussi l'histoire d'une quête d'identité, une vaste interrogation sur le destin – amour et violence. Narratif et parfois épistolaire, ce roman est troublant de mêler la précision des faits à des images qui semblent irréelles. On s'y égare – sans être dérouté – comme dans les esquisses d'un rêve. Mais en est-ce un ? C'est toute l'habileté et le talent de Xavier Hanotte de nous fasciner par des croquis qui semblent fugaces mais que son style nous impose et qui finissent par former un récit où un sujet rebattu devient original. (Belfond, 344 p., 129 F [19,67€]). **P.R.L**

● **LE RECENSEMENT**, de Gilles Pétel
Istanbul. Par ordre de l'État, personne dans les rues ce dimanche pour cause de recensement. Un bateau de touristes allemands accoste. Ils repartiront n'ayant vu qu'une ville morte. Simon, un dilettante qui vit de leçons dans les pays où il passe et qu'il quitte assez vite, reste dans une pièce de son appartement *« agréable lorsqu'on ne la regarde pas, comme la plupart des choses »*. Il occupe la journée à penser à l'année écoulée et à sa liaison avec Louise Alivaud, directrice de l'École française, qu'il doit retrouver après l'heure d'interdiction de sortie. Elle l'attendra une dizaine de minutes, et l'auteur nous laisse supposer s'il la rejoindra ou non. Alternant le « il » du narratif et le « je » quand Simon se raconte, le style de Gilles Pétel traduit au mieux la torpeur du lieu et l'à-vau-l'eau de son personnage, la ville et les Français qui y résident, *« une bande d'imbéciles, au fond plutôt méchants, occupés à colporter bassesses et médisances. Ils n'ont rien d'autre à dire, et pas plus dans la tête »*. Un roman qui, avec une bonne dose d'humour, ne va pas sans une certaine cruauté pour le héros, comme pour ceux qui l'entourent. (Stock, 236 p., 98 F, 14,93€). **P.R.L.**

Déroutes et conversions

Neuf pèlerins, neuf itinéraires déviés par de mystérieux manuscrits forment la trame du conte de Bahiyyih Nakhjavani

LA SACOCHE
(The Saddletag)
de Bahiyyih Nakhjavani.
Traduit de l'anglais
par Christine Le Bœuf,
Actes Sud, 320 p., 139 F (21,19 €).

Dans le bazar des contes philosophiques et métaphysiques, où la pacotille côtoie la fine ouvrage, *La Sacoche* tire dignement son épingle du jeu. Entre La Mecque et Médine, une caravane de la fin du XIXe siècle se fraye un chemin à travers les sables. Pressés par la peur des brigands, marchands et pèlerins de tous bords, convois nuptial et mortuaire composent une éphémère communauté, utopique et discordante. Aux abords du sanctuaire d'Abwa, dédié à la mère de Mahomet, ce petit monde rencontre son destin et tombe sous le couteau des pillards.

De cette Babel itinérante, l'Iranienne Nakhjavani détache neuf personnages – et autant de points de vue –, neuf trajectoires déviées en un point crucial par la possession d'une mystérieuse sacoche passée de main en main. Elément perturbateur par excellence, la fameuse besace une fois ouverte révèle un trésor de parchemins somptueusement calligraphiés en arabe et en persan. Même aux mains des illettrés, le texte libère la quintessence de la sagesse et de la perplexité : *« Les mots étaient tracés comme en hâte, sans les points. Et pourtant cela semblait n'être qu'un seul point énigmatique. Les mots se fondaient l'un dans l'autre, équivoques. »* L'ambiguïté de ce butin de mots mystérieux, permet à chaque propriétaire, quelque fugace que soit sa lecture, d'entrevoir l'accomplissement d'un parcours spirituel, de bouleverser son itinéraire. Certaines déroutes et conversions ont plus d'éclat que d'autres : l'agonie d'une esclave qui s'abandonne à la compassion ou la faillite du chef des pillards que sa morgue et son autorité désertent sans coup férir.

A partir d'une intrigue limpide, Bahiyyih Nakhjavani agence impeccablement neuf points de vue successifs : chaque personnage de la caravane, protagoniste d'un chapitre, se méprend sur l'identité de ses compagnons, sur leurs motifs et leur langage, chaque récit colporte son lot de dissimulation, d'espoirs avortés, de quête inachevée que les autres voyageurs perçoivent à peine. La même chronique revient, indéfiniment répétée, de la communauté avançant vers sa perte, scandée par les incidents de la marche : une crise d'hystérie de la jeune mariée prise de visions, une tempête de sable, une halte finale près du puits. La voix narrative que choisit Bahiyyih Nakhjavani, sur le ton du conte et du récit, s'encombre parfois de clichés qu'elle peine à réactiver ; mais elle contourne la plupart du temps l'écueil de la spiritualité vague et de la mièvrerie, grâce à sa solide connaissance des traditions religieuses en jeu.

Chiite fervent, pseudo-derviche soufi, juive d'Abyssinie, vierge parsi adepte de Zoroastre, musulman chinois initié au bouddhisme tibétain, hindouiste hâbleur : dans ce creuset hasardeux du Proche-Orient, Bahiyyih Nakhjavani rassemble les représentants des divers courants spirituels, tendus à leur insu vers un point de conversion unique. Le contenu de la sacoche est à lui seul la métonymie de cet imbroglio religieux. Texte utopique calligraphié par un descendant de Mahomet, marqué du sceau juif du Messie revenu, annoncé par un religieux hindou, il réalise le mirage du Livre unique, signe d'un imperceptible renouveau : *« Le jour de la Résurrection est un jour où le soleil se lève et se couche de même qu'en n'importe quel jour. Combien de fois l'aube de ce Jour n'est-elle pas apparue, sans que les habitants du pays se doutent de l'événement ? »* Derrière la reconstitution érudite d'une communauté pluriconfessionnelle, quelque chose passe comme de l'inspiration.

Fabienne Dumontet

Lolita et le traducteur

Quand la romancière japonaise Yôko Ogawa s'aventure, avec plus ou moins de bonheur, dans le domaine du mélodrame sadomasochiste

HOTEL IRIS
(**Hoteru Airisu**)
de Yôko Ogawa.
Traduit du japonais
par Rose-Marie Makino-Fayolle,
Actes Sud, 240 p., 109 F (16,62 €).

En choisissant une intrigue violente, sexuelle, excessive, Yôko Ogawa décide de se situer sur un terrain fantasmatique, fréquenté par les plus grands de ses compatriotes : c'est une voie dangereuse, à laquelle ses précédents livres, précis dans la description de sentiments plus ordinaires et dans la conduite de trames plus convenues, ne la préparaient pas. Elle suit l'exemple de romancières de sa génération (elle a moins de quarante ans), en cherchant systématiquement à secouer le lecteur. Malheureusement, le cinéma a banalisé les scènes sexuelles, les rendant, dans le meilleur des cas, pittoresques ou drôles, mais très rarement inquiétantes. Choquer n'est sans doute pas le but recherché par Yôko Ogawa, mais on sent qu'elle pense constamment à l'effet produit sur le lecteur, ce qui ôte progressivement toute authenticité à une histoire qui aurait pu profondément émouvoir en étant évoquée avec plus de sobriété, plus de nécessité.

Mari est une très jolie jeune fille, que sa beauté destine à jouer les Lolita. Cela ne manque pas. Dans l'hôtel Iris que tient sa mère et dont elle est, malgré son jeune âge, la réceptionniste, un couple fait scandale dans la nuit : c'est un vieil homme qui se fait insulter par une prostituée. Tout l'hôtel est en émoi. Mari, surtout, est bouleversée par cette scène et par la personnalité apparemment inerte de l'homme insignifiant qui a suscité un comportement aussi passionné.

Dans le petit port où est situé l'hôtel lugubre de sa mère, elle croise, plus tard, le vieux client et ose le suivre. Il s'en aperçoit. Ils nouent. La relation prend tout d'abord un tour anodin, vaguement amical : le temps pour le vieillard de sonder sa partenaire, de comprendre jusqu'où il va pouvoir aller. Elle, elle n'aura pas de limite, elle n'opposera aucun interdit, il le sent rapidement. Lui, c'est un intellectuel raté : traducteur technique de russe qui, afin de tromper la routine de son travail alimentaire, traduit pour le plaisir un roman plus corsé, une histoire d'amour sensuel, à la Lady Chatterley. Il entraîne Mari sur l'île où il vit, face au port. L'île, qui les contraint à observer les horaires des ferries, va suffisamment compliquer leurs rapports pour éveiller la passion. La surveillance de la mère, la présence d'une femme de chambre kleptomane et malveillante ajoutent à la tension.

Yôko Ogawa
Yôko Ogawa est née en 1962. Moins provocante que sa contemporaine Rieko Matsuura, elle paraît, dans ses premiers livres, plutôt s'inscrire dans une tradition psychologique de romans intimistes, avec de brefs récits qui suivent avec précision le rythme lancinant et angoissant d'une vie quotidienne sans véritable drame. Elle impose son style réaliste et poétique avec *La Grossesse*, qui obtient en 1991 le prix Akutagawa. Sept de ses livres ont été traduits jusqu'ici en français chez Actes Sud par Rose-Marie Makino-Fayolle. Sont sortis en poche chez « Babel » : *La Piscine, Les Abeilles, La Grossesse* (n° 351) *L'Annulaire* (n° 442).

Jusqu'ici, Yôko Ogawa était dans son domaine. Elle suggère avec beaucoup de poésie l'atmosphère de l'hôtel minable, du port triste, de ces rapports troubles entre une jeune fille abandonnée et séduisante et un vieil amant vicelard. Il aurait été intéressant, alors, de faire tomber des préjugés et des poncifs et d'approfondir la relation entre les deux personnages, face à un environnement qui inéluctablement les aurait condamnés. Ce n'est pas l'option de la romancière. Elle a préféré construire un passé tourmenté au vieux traducteur, inventer des drames rétrospectifs, bref pimenter une action pour installer un fantasme. Le vieux traducteur ne jouit que dans des rapports sadomasochistes et, tout en étant mièvrement sentimental dans ses lettres et ses entrevues quotidiennes avec sa jeune maîtresse, il est infernal dans le sexe : l'arsenal sadique vient à la rescousse.

Le lecteur s'éloigne alors, parce que Yôko Ogawa n'est ni Tanizaki ni Mishima. On sait que ce n'est pas son ton naturel et l'on constate que les fantasmes représentés n'ont pas de langage à leur mesure. Il y a une inadéquation du style, assez subtil, et du contenu, constamment exagéré. Les personnages qui surgissent du passé et qui expliquent les fantaisies sexuelles du traducteur sont trop chargés : sa femme est morte accidentellement étranglée dans une gare et il est, lui-même, resté affectivement attaché à leur neveu qu'elle tenait, bébé, dans les bras au moment du drame. Ce neveu, qui, à la suite d'une grave maladie infantile, a été amputé de sa langue, ne communique que par écrit. Cela crée entre Mari et lui un lien d'intimité, de complicité. On touche ici à une sorte de monstruosité qui aurait pu être exploitée comme un élément poétique, presque surréaliste, comme dans un film de Buñuel. Mais, même si ce témoin muet apporte une touche émouvante en troublant le huis clos des deux amants que cinquante ans séparent et qu'unit une sexualité morbide, la liaison qui s'instaure soudain entre les deux jeunes gens est encore trop ancrée dans un système mélodramatique.

Or Yôko Ogawa n'est pas une romancière de mélodrame : s'il veut écrire un mélodrame, un écrivain doit s'en donner les moyens et imposer son ton, qu'il soit distancié et parodique ou directement émouvant. Le genre populaire lui-même n'exclut pas l'ironie. Les événements, qui se précipitent à la fin du roman, totalement invraisemblables, auraient leur place dans un polar qui ne se soucie ni d'authenticité, ni de réalisme psychologique, ni de style. Mais pas en littérature. Ce que l'on gagne en péripéties (ici, la noyade du vieux traducteur, hâtant un dénouement spectaculaire), on le perd en intensité psychologique et en cohérence narrative. On regrette alors les pages beaucoup plus nuancées qui décrivent l'angoisse du vieil homme devant une *« invisible fissure »* qui l'aspire, la terreur de *« disparaître sans bruit »*. C'est pour ces pages-là que Yôko Ogawa a écrit son roman, pour laisser entrevoir la peur de mourir conjurée par une liaison dangereuse ou fatale.

L'impression globale est assez curieuse. On est en présence d'un écrivain, on n'en doute pas. Mais le roman qu'on lit raconte une histoire qui voit se déliter progressivement toute substance, qui la tue par excès, si l'on peut dire. Ce n'est plus un phénomène rare parmi les romanciers japonais de la dernière génération. Au lieu de tenter d'atteindre un noyau de réalité en soi, un noyau d'authenticité, on se disperse dans une intrigue inutilement lourde, avec, par endroits, des notations d'une parfaite justesse, dans l'évocation des lieux, des temps, du climat général. Et là, par bribes seulement, Ogawa rappelle alors des écrivains mineurs de l'entre-deux-guerres.

René de Ceccatty

l i v r a i s o n s

● **HANNA ET KARL**, de F. Innherofer, C. Merz et H. Qualtinge
Deux monologues, deux personnages : une femme et un homme. Mais un seul pays et une seule époque : l'Autriche de 1930 à nos jours. Si Hanna, l'héroïne du premier monologue, ancienne fille de ferme, avoue ne pas pouvoir oublier ce qui s'est passé, la léthargie de toute une population face à la barbarie nazie ; si elle avoue être choquée par l'amnésie d'un peuple qui préfère maintenant regarder autour de lui plutôt que derrière lui, l'homme du second monologue, Karl, a l'art de s'adapter à toutes les situations. *« Parler d'opportunisme dans un tel monde n'a aucun sens »* écrit Lothar Baier dans une préface qui va faire grincer bien des dents. Car ce bon monsieur Karl qui se vante d'avoir toujours eu l'esprit critique, ne tire aucun réel bénéfice de sa veulerie de grande gueule, sauf celui de conserver sa bonne conscience contre vents et marées : *« Regardez comme c'est beau au fond l'Autriche. Et on la connaît si mal... »* L'Allemagne a été forcée par les alliés à faire acte de repentance et de vigilance ; rien de tel en Autriche où ce rôle a été laissé au courage des seuls artistes, qui ont été vilipendés pour cela par une bonne partie de leurs concitoyens. Une raison de plus pour réfléchir aux conséquences d'un boycottage culturel que l'on voudrait infliger à un pays peut-être schizophrène mais sûrement pas d'un seul bloc (traduit de l'allemand par Henri Christophe, Agone éditeur, 93 p., 60 F [9,14€]). **P. Ds**

● **FAMILLE ET AUTRES SUPPLICES,** de Béatrice Shalit
Un envahisseur n'arrive jamais seul. Ce pourrait être le titre de ce roman. Laura prend une année sabbatique, pour faire le point sur elle-même et écrire. Elle voit alors arriver chez elle le professeur de philo de sa fille, homosexuel abandonné par son amant ; son frère fuyant une épouse qui veut se suicider ; sa mère, coupable, selon elle, d'avoir laissé partir son père qui lui aussi réapparaît après un exil de vingt ans dans un bordel australien ; son ex-mari pour un retour d'amour ; l'amant du professeur qui goûterait volontiers avec elle les plaisirs de l'hétérosexualité. Trop c'est trop. Pour Laura. Mais aussi, pourrait-on craindre, pour le lecteur. L'évocation de problèmes familiaux risque de se répéter. Or, Béatrice Shalit, comme de plusieurs romans en un, relie si bien ses personnages disparates et leurs univers hétéroclites que de ce puzzle une unité paraît. Amour, argent, sexualité sont évoqués avec une fantaisie, un sens de la dérision et une cocasserie derrière lesquels paraissent des vérités de la vie ordinaire (Julliard, 180 p., 119 F [18,14€]). **P.-R. L.**

● **L'IRRÉSOLU**, de Patrick Poivre d'Arvor
Victor Priakov Parker, né de père inconnu et d'une ouvrière dans une soierie lyonnaise, est compromis, à la fin du siècle dernier, dans un procès d'anarchistes. Libéré, il se bat en faveur des grévistes de l'usine qui l'emploie. Licencié, il gagne Paris où il rencontre Séverine, l'égérie de Jules Vallès, et poursuit son combat pour la justice. Mais son destin, que double une fébrile quête d'identité, est marqué par son caractère irrésolu, son penchant à se laisser *« flotter comme une plume au fil de l'instinct »*, tant dans ses actes qu'avec les femmes dont il est un grand amateur. Il mourra tragiquement avant d'avoir su s'imposer... Conduit par séquences rapides, d'une écriture assaillie de clichés, sans profondeur de champ, ce roman a la facture haletante des feuilletons sentimentalo-ouvriéristes de l'époque qu'il dépeint. (Albin Michel, 386 p., 120 F, 18,29 €) **P. Ky.**

Correspondance vers un monde perdu

Adoptant la forme épistolaire, Rikki Ducornet entraîne le lecteur dans des contrées pleines de fantaisie et de cocasserie

PHOSPHORE AU PAYS DES RÊVES
(**Phosphor in Dreamland**)
de Rikki Ducornet.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis),
par Guy Ducornet,
Le Serpent à plumes, 209 p.,
129 F (19,66 €).

Avec une demi-douzaine de livres publiés, dont une tétralogie portant sur les éléments, Rikki Ducornet est aujourd'hui un écrivain qui compte un groupe de fervents admirateurs, l'un des moindres n'étant pas William Gass. Dans *The Jade Cabinet*, elle prenait fortement position contre les réinterprétations négatives de Charles Dodgson, alias Lewis Carroll et, dans *The Fan-Maker's Inquisition*, elle opposait l'innocence du marquis de Sade aux crimes et massacres, très réels ceux-là, commis dans le Nouveau Monde par l'évêque Landa. « *L'orthodoxie religieuse stimule en moi une veine scatologique* », a-t-elle déclaré. Il n'en fallait pas plus pour lui assurer une réputation sulfureuse dans un pays où les critères de moralité sont étroits.

Ses partisans, puisant dans les nombreuses influences que révèle son œuvre, l'ont comparé à Angela Carter pour l'utilisation du réalisme magique, le goût du conte de fées et celui de l'érotisme noir. De *Phosphore au pays des rêves*, on a dit que « *Jonathan Swift y rencontrait Angela Carter par l'intermédiaire de Jorge Luis Borges* ». Tant qu'à faire, on aurait pu ajouter à cette famille d'esprits un peu disparates, Sade, les surréalistes et Lewis Carroll. Tissu serré des références, littérature sur de la littérature, jeu sur les genres et les styles (ici la correspondance et la fable), esprit ludique et humour obligés : c'est le postmodernisme dont Ducornet est évidemment un fleuron – le tout étant de savoir si, à partir de tant d'éléments hétéroclites, on est parvenu à créer quelque chose de neuf. Ici la veine d'invention est si fertile qu'on est tenté de répondre par l'affirmative ; non qu'on retrouve ces visions qui, chez Carroll, semblent dictées par l'inconscient et qui, pour cette raison, nous ébranlent, mais l'abondance des images, l'agilité de l'imagination, la richesse de l'écriture et la cocasserie des situations entraînent le lecteur bon gré mal gré en terre de fantaisie.

Le monde créé est celui de Lôpterria, une île en forme d'œuf, que traverse, en des temps reculés, une étrange expédition constituée par Phosphore, un gamin bigle et difforme, doté d'une intelligence merveilleuse et d'une aptitude non moins grande à aimer ; Nebulius, un érudit mendiant dont les fragments d'être sont soudés par le langage ; Fantasma, un esclavagiste que viennent hanter les fantômes de ses victimes ; enfin Yahoo Clay, le monstre, la brute, tout droit sorti des *Voyages de Gulliver*. Swift et sa répulsion envers les fonctions du corps humain, en particulier chez la femme, est au centre du livre, avec nombre de digressions, parenthèses, notes en bas de page, interprétations psychanalytiques et interrogations teintées de féminisme.

Rikki Ducornet
Rikki Ducornet est née près de New York en 1943. Pendant son séjour en Algérie avec Guy Ducornet, après l'indépendance, elle dessinait. Avant d'être écrivain, elle fut peintre et lithograveur. S'imprégnant de cultures étrangères, elle continua de voyager : le Chili, l'Egypte, le Canada et, pendant dix ans, la France – en Anjou. Aujourd'hui, elle s'est fixée à l'université de Denver, au Colorado, où elle enseigne. Elle peut se consacrer à faire connaître son œuvre (deux de ses romans sont traduits en français) soutenue par ses amis, Robert Coover en particulier, qu'elle rencontra dès 1966 et dont elle illustra *Spanking the Maid*.

En effet le corps est là, dans tous ses états, malade, désirant, torturé, livré aux songes diurnes et aux terreurs nocturnes – maux que viennent accroître ou guérir toutes sortes de remèdes bizarres. Potions magiques, recettes, devinettes et rituels en tout genre où l'ordure et l'excrément tiennent une place non négligeable : *« Les excréments sont secs, corrompus, combustibles, commémoratifs et cumuliformes.* » Entre odeurs putrides et idées délirantes, l'esprit n'en mène pas large, malgré ses prétentions. « *Ça me pue de penser* », déclare l'un des personnages. Deux savants et un poète divaguent de conserve, délire métaphysique coutumier aux créatures de l'auteur, qui se dit intéressé par les textes de la Kabbale. Le roman récupère tous les textes, il fait feu de tout bois.

L'épisode du barbier perché dans les arbres et gardien du dernier lôlôp, la bête mythique en forme de perruque et à la voix de sirène, ne manque pas de charme. Bien sûr, le lôlôp, symbole du chant et de la paix, se fera occire par l'immonde Yahoo. Pourtant, l'ocularoscope conçu par Phosphore va lui permettre non seulement de capter la vie sur l'île, mais de la transformer en un long poème d'amour. Au grand dam de l'Inquisiteur, le monde est régénéré par le rêve et l'érotisme, et par l'écriture. Ainsi s'achèvent la correspondance et la songerie du narrateur qui avait pris pour objet cet épisode d'un monde disparu.

Christine Jordis

Stephen Fry, cocasse et grinçant

L'HIPPOPOTAME
(**The Hippopotamus**)
de Stephen Fry.
Traduit de l'anglais
par Christiane et David Ellis,
Belfond, 358 p., 125 F (19,06€).

On se prend trop au sérieux à Paris ; les satiristes y viennent mal. En revanche le climat anglais leur convient ; Londres en abrite depuis toujours, et s'en porte mieux. Stephen Fry est le plus récent. Comédien, auteur dramatique renommé, il avait déjà bien des cordes à son arc. En publiant coup sur coup deux romans sarcastiques il en a ajouté une autre, qui lui sert à flageller ses contemporains. Cet « hippopotame » fera grincer les dents, hérissera le poil et soulèvera l'estomac, mais, à coup sûr, il fera rire. Et peut-être réfléchir, car les complexités du personnage central et de l'histoire qu'il raconte placent ce livre bien au-dessus de la simple farce.

Dieu vous garde d'être jamais abordé dans une soirée par Ted Wallace. Cet ivrogne parle gras, son œil lubrique se faufile dans tous les décolletés. Il braille sur toute chose des opinions réactionnaires : il prétend que les femmes n'aiment pas le sexe. Mais Stephen Fry, son créateur, l'aime tel qu'il est. Il lui a donné une finesse que le malt aiguise au lieu d'émousser, un regard perçant sur la morale contemporaine, et un sens de la formule qui lui permet de dénoncer quelques ridicules et de démolir quelques réputations injustifiées à Londres, « *la plus grande vitrine d'empereurs nus du monde* ». Il a surtout doté son pochard d'une grande bonté que l'intrigue révèle au fur et à mesure que l'enfance, la maladie et la mort y apparaissent ; alors, le buveur salace devient plus attentif, le ton plus grave. Ça ne dure pas, on revient vite au cocasse, mais Fry a dit ce qu'il pensait, et montré un vrai talent d'écrivain.

J. Sn.

de Roger-Pol Droit

Ne pas ressembler à soi-même

ABÉLARD
de Michaël T. Clanchy.
Traduit de l'anglais par
Pierre-Emmanuel Dauzat
Flammarion, 474 p.,
159 F (24,23€).

Abélard n'est souvent qu'un nom, une silhouette vague et légendaire. Les travaux savants révèlent un homme complexe, brillant, indécis, difficile à saisir. Logicien, théologien, et châtré. Moine et marié. A facettes.

On ne fera jamais assez l'éloge de l'hostilité. La vraie, la tenace, l'irréductible. Pas l'inimitié de hasard ou la querelle de circonstance. Dans une opposition farouche surgissent en effet, régulièrement, des moments de vérité. Tandis que la colère aveugle toujours, l'animosité réelle, profonde, fait voir juste – au moins de temps à autre. L'adversaire discerne, avec une lucidité rare, quelque particularité essentielle. Oscar Wilde insistait : *« On n'est jamais trop soigneux dans le choix de ses ennemis. »* Peut-être parce qu'ils finissent par nous connaître.

Regardez comment saint Bernard, après quelques détours, qualifie Abélard. Nous sommes en 1140. Le moine dirige le grand mouvement de retour à l'ascétisme, à la contemplation pure, à la dureté de la règle monastique. Abélard a déjà composé ses œuvres philosophiques majeures. Sa notoriété est établie dans toute l'Europe. Sa vie sexuelle a laissé place au calme des abbayes. Il continue pourtant de faire scandale par ses publications. C'est pourquoi le moine s'en prend au logicien et à sa malfaisance supposée. Plutôt qu'une mésentente caractérielle, cette polémique reflète un conflit majeur entre deux manières d'envisager la vie spirituelle. Saint Bernard privilégie l'expérience spirituelle, l'extase silencieuse, la leçon sans phrases du réel. Il les juge infiniment supérieurs à ce qu'il considère comme des arguties verbeuses et de vaines recherches livresques : *« Crois-en un expert, tu trouveras davantage dans les bois que dans les livres. Les bois et les pierres t'enseigneront ce que tu ne saurais entendre des "maîtres". Crois-tu qu'on ne saurait sucer du miel des pierres et de l'huile de la pierre la plus dure ? »* Au lieu de s'en tenir à la rencontre de la brute réalité, et au texte nu des Ecritures, Abélard multiplie les comparaisons, les mises en doute, les raisonnements, les discours. Il ne cesse de se comporter en intellectuel, attitude que saint Bernard juge inconvenante quand il s'agit du divin. Le tort du philosophe serait de vouloir comprendre au lieu de s'incliner. *« Je ne sache rien qu'il daignerait ignorer dans les cieux ou dans la terre ; il tend la tête dans les nuages et scrute les hauteurs de Dieu puis nous rapporte des paroles ineffables qu'il n'est pas licite à un homme de prononcer. »*

Pour l'un, la grandeur divine impose le silence. Face à la présence ineffable, seul le mutisme marque le respect. Pour l'autre, au contraire, la réalité de Dieu se discute et s'argumente. C'est d'abord une idée à décortiquer. Comme on sait, ce conflit traverse les siècles et demeure insoluble. Tandis qu'Abélard juge que le christianisme est rationnel et que sa supériorité est démontrable, saint Bernard considère que par ces argumentations sacrilèges *« les secrets de Dieu sont étripés »*. Sans doute comprend-on à présent que le moine ait fini par voir dans le philosophe, un certain échauffement médiéval aidant, un *« acolyte de l'Antéchrist »*, *« un pervers fabricateur de dogme »*, un *« moine sans règle, prélat sans responsabilité, abbé sans discipline, qui dispute avec les garçons et fraie avec les femmes »*. Bref, un mauvais. Pire : un sorcier. Guillaume de Saint Thierry rapporte que les ouvrages du philosophe présentent des propriétés suspectes *: « On dit qu'ils ont horreur de la lumière et qu'on ne saurait les trouver même quand on les cherche »* (sic !).

Mais on ne saisit toujours pas en quoi saint Bernard aurait vu juste. Où a-t-il dit, sous le coup de l'hostilité, quelque vérité sur Abélard ? Dans cette affirmation : *« C'est un homme qui ne se ressemble même pas. »* Comprenons : toute chose a sa cohérence, tout individu son identité. Le philosophe – parce qu'il est diabolique, chaotique – contrevient à cette règle fondamentale. Il est dissemblable de lui-même. Saint Bernard ne croyait pas si bien dire. Abélard se trouve en effet extraordinairement dépeint par ce trait.

Si l'on suit les savantes et vivantes études de Michaël Clanchy, on s'aperçoit que cet homme parait effectivement ne pas coïncider avec ses propres traits. A chaque fois qu'on croit commencer à le tenir, il se dérobe pour surgir sous d'autres aspects. Avant de mentionner certaines de ces métamorphoses, il convient de rendre hommage au travail de ce professeur de Glasgow qui a consacré une large partie de sa vie à tout lire de ce qui concerne Abélard. Son ouvrage, issu de quinze années de cours consacrés au philosophe, n'est pas à proprement parler une biographie, mais une suite d'études sur les principaux aspects de la vie et de l'œuvre d'Abélard, par l'un de ses meilleurs connaisseurs.

On croit d'abord rencontrer en Abélard un étudiant sage. Né vers 1079 au Pallet, près de Nantes, c'est un jeune surdoué, vite capable d'en remontrer à ses maîtres, comme l'histoire offre assez d'exemples. Abélard se révèle précocement chef d'école, concurrent rebelle des ténors du temps, capable de les défier jusque dans leurs murs, esprit ombrageux envers toute autre autorité intellectuelle que la sienne. En même temps, ce qui complique le jeu, il apparaît comme une sorte de bouffon, un homme à provocations, aussi talentueux pour se rendre populaire que pour devenir indésirable. En peu de temps, sa renommée est immense. On le surnomme le « nouvel Aristote ». Champion des joutes oratoires et des débats dialectiques, il a si peu d'adversaires à sa mesure qu'il estime *« être le seul philosophe au monde »*. En 1114, vers trente-cinq ans, il est maître de l'école de Notre-Dame de Paris, au faîte de sa gloire.

C'est alors qu'il rencontre une des très rares jeunes savantes du temps, exceptionnellement intelligente, et *« pas la dernière par le visage »* Elle a sans doute entre vingt et trente ans. Commence en 1117 une des plus célèbres histoires d'amour de tous les temps. Les lettres qui nous restent en portent témoignage. Pourtant cette histoire elle-même ne cesse de changer de forme. Héloïse est heureuse et fière : *« Quelle reine, quelle grande dame ne jalousait mes joies et mon lit ? »* Lui n'a pas tout à fait les mêmes souvenirs : *« J'ai souvent arraché ton consentement par des menaces et par des coups tant le désir ardent et l'obscénité me liaient à toi. »* On connaît la suite, même si certaines circonstances demeurent obscures : enfant caché, mariage clandestin, et Abélard voulant exiler Héloïse dans un lointain couvent, sans doute pour ne pas gêner sa carrière. La famille de la jeune femme le prend très mal. Une nuit de 1118 le philosophe est châtré, chez lui, d'une manière apparemment bien préparée, brève et brutale. Deux envoyés spéciaux lui ligaturent le scrotum et le débarrassent de ses testicules. Il affirme n'avoir *« pratiquement rien senti »*, et dit souffrir plus, dès le lendemain, de la compassion qu'on lui manifeste que de sa blessure.

Ses aventures intellectuelles et monastiques se poursuivent vingt ans encore, et celles d'Héloïse bien plus. Le philosophe est finalement condamné par le pape au silence perpétuel pour hérésie, en 1140. Saint Bernard a gagné. Abélard n'a pas perdu. Il vit encore deux ans, protégé et absous par Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui voit en lui un « philosophe du Christ » et le fait savoir à Héloïse. On peut se demander encore aujourd'hui si Abélard fut un salaud ou un grand amoureux, un bricoleur de doutes ou un génial logicien, un *« aventurier de l'esprit »*, comme disait Gilson, ou un vaniteux maniaco-dépressif. En tout cas, il a réussi sa perpétuelle dissemblance. Si on aime les ambigus, il est à recommander.

Héloïse et Abélard un peu figés

Par la voix de Guillaume d'Oxford, Antoine Audouard reprend l'histoire mythique mais l'enferme dans trop de formalisme

ADIEU, MON UNIQUE
d'Antoine Audouard.
Gallimard, 392 p., 120 F
(18,29 €).

Ils sont les amants originels. De ceux qui, pour toujours, donnent un visage à l'idée de passion, comme s'ils avaient traversé les siècles sans se quitter un seul instant du regard. Héloïse, *« la très sage »* – ainsi que la nommait le poète François Villon –, et ce drôle d'oiseau d'Abélard, philosophe et théologien, dialecticien, chanoine de Notre-Dame de Paris, tout cela dans un corps de lutteur à l'énergie stupéfiante. En s'emparant de ces figures dans un but de fiction, Antoine Audouard n'a pas seulement saisi l'aspect romanesque de leur histoire tempétueuse et finalement tragique. Il s'est aussi inspiré du caractère moderne de ces personnages et de la relation hors du commun qui les unissait. Moderne au sens où elle serait contemporaine, non pas d'une seule époque, la plus récente, mais de toutes : à la fois profondément humaine et révolutionnaire, quel que soit le temps.

Ainsi en va-t-il des mythes et de la fascination qu'ils exercent, de la souplesse avec laquelle ils se laissent prendre et tordre au gré des rêves ou des fantasmes. Bien qu'il ne résiste pas à la tentation de tirer parfois ses personnages vers son propre siècle, Audouard réussit bien à incarner ces êtres d'exception. Mais son style, souvent figé comme une belle image, nuit à ce roman pourtant plein d'intelligence, où un certain formalisme tient le haut du pavé presque jusqu'à la fin. *Adieu, mon unique* est un feu qui se consume à l'abri d'un poêle. On sent la chaleur qui s'en dégage, on entend même le crépitement du bois qui craque, mais les parois de fonte empêchent de voir vraiment ce qui se passe à l'intérieur.

En racontant cette histoire à la première personne, l'auteur avait pourtant choisi le moyen de donner vie à son récit. Le narrateur, Guillaume d'Oxford, est un élève d'Abélard qui vient élargir à la forme d'un triangle la ligne droite habituellement tracée entre Héloïse et Abélard. Mais cet homme pessimiste, amoureux fou d'Héloïse, est l'angle obscur de la relation. Lui qui se définit surtout par ce qu'il n'est pas vivra dans l'intimité de ces deux êtres sans être jamais vraiment vu d'eux, ni de l'histoire – sauf indirectement : pour la cause du roman, l'auteur part du postulat que ce Guillaume aurait écrit la magnifique correspondance que l'on attribue à Héloïse et Abélard (1).

Antoine Audouard
Né en 1956, Antoine Audouard a été, six ans durant, directeur général des éditions Laffont-Fixot. *Adieu, mon unique* est son quatrième roman, après *Marie en quelques mots* (1977), *Le Voyage au Liban* (1979) et *Abeilles, vous avez changé de maître* (1981) – couronné par le Grand Prix de littérature de Provence, en 1982 –, tous parus aux éditions Gallimard. Antoine Audouard a quitté l'édition en 1999 et consacre aujourd'hui l'essentiel de son temps à l'écriture. Il a créé, en septembre 1999, un site destiné à héberger un Prix Internet du livre décerné par des internautes.

Le développement de cette relation fait partie des plus belles réussites du livre, surtout dans ses aspects bancals. Guillaume aime Héloïse qui aime Abélard qui n'aime personne autant que lui-même. *« Il ne voyait que ceux qui le servaient ; pour être vu de lui je l'avais donc servi avec un dévouement d'esclave, de chien. »* Voilà que le mythe de l'amour fou, sans pourtant perdre de son éclat, fait une place à la solitude. Une solitude qui est aussi celle de l'écrivain, à qui le livre renvoie de manière subtilement métaphorique. Car n'est-ce pas, en fin de compte, le seul rôle dont peut se prévaloir le narrateur, cet *« homme qui vit de la vie des autres »* ? Mais ce narrateur, si crédible par beaucoup de ses sentiments, perd beaucoup par son langage. Sans doute, Antoine Audouard s'est-il interrogé sur la manière de faire parler un homme du XIe siècle, fût-il moderne de pensée. Son ouvrage n'a rien de commun avec ces romans historiques dont les auteurs se soucient de l'Histoire comme d'une guigne, sauf avec une minuscule. La réponse qu'il apporte à cette question manque malheureusement d'une certaine forme de maturité littéraire. Et semble faire écho à un souhait formulé lors de la parution de son deuxième roman (2) : *« Il faudrait,* disait-il, *écrire un livre dont chaque phrase serait la dernière. »*

Eh bien, non. Un roman respire, comme un organisme vivant qui demande aussi des moments de détente, des relâchements bien orchestrés. Chaque phrase ne peut être ciselée dans le marbre, à moins de pétrifier l'ensemble en autant de stèles définitives. Et de tomber, comme il arrive parfois au cours de ce livre, dans le pompeux, le lyrique à l'excès, l'usage exagéré de qualificatifs ou de figures de style – l'oxymoron, par exemple. C'est lorsqu'il épure qu'Antoine Audouard est le meilleur. La dernière partie du livre en donne la démonstration, preuve d'un talent qui ne demande qu'à se libérer d'une excessive révérence pour la forme classique et la beauté comme but ultime.

Raphaëlle Rérolle

(1) *Lettres*, à paraître en « Folio » n°3432, le 18 octobre.
(2) *Voyage au Liban*, Gallimard, 1979.

Echec au roi

A travers la figure de Marc, homme trahi de tous côtés, Clara Dupont–Monod revisite la légendaire histoire de Tristan et Iseut

LA FOLIE DU ROI MARC
de Clara Dupont-Monod.
Grasset, 234 p., 109 F (16,61 €).

Mythe de la passion mortelle, la fable de *Tristan et Yseut* est l'une des plus fécondes des débuts de la littérature française. Bouleversant les auditoires d'un temps où l'Eglise impose son contrôle strict des unions matrimoniales, le récit de l'amour illicite d'Yseut la Blonde, épouse du roi de Cornouailles, Marc, et de son neveu Tristan, fascine, et le nombre des versions qui nous en sont parvenues, souvent mutilées (comme si la publicité faite à une liaison jugée scandaleuse imposait une censure de décence), atteste la paradoxale popularité d'un mythe chargé de délices et d'effroi comme un philtre trop puissant.

Naguère, Christiane Marchello-Nizia avait publié les premières versions européennes de l'obsédante histoire de *Tristan et Yseut* (Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1995). Sans doute Clara Dupont-Monod a-t-elle beaucoup fréquenté cette anthologie pour imaginer sa *Folie du roi Marc*, deuxième roman périlleux de la jeune romancière. Périlleux, car ici, celui qui parle, c'est Marc, le roi trahi, le mari cocu et l'oncle berné par celui qui tient pour la quintessence de l'âme chevaleresque. L'éternel comparse, dupé par ceux-là mêmes qu'il croit épier, perché dans un arbre, mais trahi par son reflet dans l'eau, a ici enfin le rôle principal.

L'auteur relève-t-elle là le défi de Chrétien de Troyes, qui signale, au début du *Cligès* qu'il composa dans sa jeunesse, un livre du roi Marc et d'Yseut la Blonde, ouvrage disparu et dont tout porte à croire qu'il célébrait le modèle conjugal ? Comme *Le Chevalier à la charrette*, sorte « d'anti-Tristan » ou plus explicitement encore *Erec et Enide* ?

En fait, Marc, ici, est moins l'élément d'un couple qu'un homme abandonné, dévasté par le doute, la douleur, la peur sous le masque de l'autorité et de la certitude. Fuyant Tintagel, siège illusoire de son pouvoir, par un petit matin froid, le roi observe le paysage nu et irisé de givre : *« Je me tiens immobile. Ma vie ressemble à cette lande : une terre molle, sombre et grouillante, cachée sous un manteau brillant. »*

Statique, Marc attend, épie, se mure dans une représentation mécanique de sa fonction. Lorsque Tristan proscrit raccompagne Yseut chez le roi, l'homme ne souhaite pas même que la vie reprenne. *« Ne bouge pas, ma jolie reine, reste là à le regarder, même s'il s'enfuit, même s'il t'abandonne. Ne bouge pas, moins tu bouges, mieux je vis. »* Tristan, c'est le mouvement, l'élan, le charme irrésistible d'Orphée lorsqu'il chante sa propre histoire sur des *« accords si merveilleux que même le temps l'écoute »*. Mais c'est Marc qui plonge en enfer, choisissant, par fatigue de la lutte, l'ignorance ou le mensonge : *« Mens-moi pour l'amour de moi et laisse-moi me replier sur des mensonges comme on se réchauffe autour d'un feu. »*

Le bûcher, il le réserve, aveugle volontaire sommé d'ouvrir les yeux, à la trop belle Yseut dont il n'est plus que le seigneur : *« Je suis un roi sans peur, désormais. Ma peur, je vais la brûler vive, devant moi. »* C'est le remède purificateur car Yseut *« est une contagion à elle seule »*.

Masqué derrière sa clémence sans effet, Marc se perd dans les sortilèges de la forêt, pieuvre aux tentacules de bois, comme dans ceux de la passion où la femme *« des désordres, des pesanteurs et des opacités »* n'a peur *« ni des désordres ni des excès »*. Aurait-elle des *« penchants d'esclave »*, elle au moins a un maître. Marc, seul, n'est plus rien. *« Votre amour m'interdit d'être roi, d'être mari, d'être homme. Votre amour me crache dessus, me nie, me raye de la carte des vivants. »*

Ecrasé par sa faiblesse pour les amants qui bafouent son rang, Marc est hors jeu. Jeu social et quasi religieux de l'autorité politique, jeu intime des attachements affectifs.

Sans doute l'auteur a-t-elle trop à cœur de préserver la plausibilité de son évocation pour s'autoriser les entorses à la légende qui auraient permis d'animer davantage un roi, ici condamné à réagir toujours face à une donne qui lui échappe sans cesse. Mais cette miniature a le bon goût de ne pas moraliser le scandale de l'amour fou.

Ph.-J. C.

COMMUNIQUÉ

L'ouvrage de Jacques Baynac publié par les Editions du Seuil, intitulé *Les Secrets de l'affaire Jean Moulin*, attribue à Pierre Kaan (page 88) la paternité d'un document déposé aux Archives nationales dans une chemise sur laquelle figure la mention « Pierre Kaan ». Cette présentation a induit en erreur Jacques Baynac. Depuis lors, les filles de Pierre Kaan ont porté à sa connaissance un document révélant l'identité du véritable auteur du compte rendu des entretiens de Vichy d'août 1943. Jacques Baynac, qui a toujours reconnu les éminentes qualités de résistant de Pierre Kaan, regrette sincèrement d'avoir pu heurter la sensibilité des filles de Pierre Kaan en raison de la mention erronée figurant aux Archives nationales.

Un juif de culture allemande sous le nazisme

Juif de naissance converti au protestantisme, à l'Allemagne et à l'esprit des Lumières, Victor Klemperer ne quitta pas son pays. Dans le journal qu'il a tenu de 1933 à 1945, il consigne la lente montée de l'horreur

MES SOLDATS DE PAPIER (1933-1941) et **JE VEUX TÉMOIGNER JUSQU'AU BOUT (1942-1945). JOURNAL, TOMES I et II** (**Und so ist alles schwankend** et **Ich will Zeugnis ablegen bis zum letzten**) de Victor Klemperer. Traduit de l'allemand par Ghislain Riccardi, Michèle Kiintz-Tailleur et Jean Tailleur, Seuil, 792 et 1 054 p., 180 F (27,44 €) et 210 F (32, 01€).

Salué, lors de sa publication à Berlin il y a cinq ans, comme *« une œuvre marquant le siècle »*, le Journal tenu clandestinement par Victor Klemperer de 1933 à 1945, au cœur même de l'Allemagne hitlérienne, occupe une place à part parmi l'ensemble des récits dont on dispose sur la persécution des juifs par les nazis. D'où vient l'inestimable valeur historique de ce document tardivement découvert (en 1978) ? De la personnalité de son auteur – un universitaire d'âge mûr, d'origine juive, qui dit se sentir *« authentiquement allemand »* – mais aussi de la situation singulière qui fut la sienne à Dresde où il survécut en paria au cours des douze années que dura le IIIe Reich.

Fervent admirateur des Lumières, spécialiste de littérature française, libéral et patriote, au point de s'engager comme volontaire lors de la première guerre mondiale, ce distingué professeur était en effet marié depuis 1906 à Eva Schlemmer, une pianiste protestante, originaire de Königsberg. C'est ainsi que, du point de vue du nazisme, Victor et Eva vont se trouver rangés parmi les quelque 30 000 « couples mixtes » que compte encore le Reich dans les années 30. Une catégorie en sursis, au destin parfois mal connu, dont les membres juifs furent soumis aux mêmes discriminations que le reste de la communauté, à ceci près qu'ils furent exemptés de déportation jusqu'en 1944. Pur calcul de la part du régime qui craignait qu'un envoi trop précipité de ces juifs aux nombreux parents « aryens » ne compromette le secret de l'opération d'anéantissement. Le convoi qui aurait dû mener le couple à la mort était prévu pour le 13 février 1945. Le bombardement allié de Dresde, survenu le même jour, les sauvera.

À la différence de tant d'autres victimes qui ont laissé des traces écrites de leurs souffrances mais qui n'ont connu que la phase paroxystique de l'antisémitisme hitlérien (ghetto, massacres), Victor Klemperer, chose rare, a donc pu observer, depuis l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933, les étapes parfois imperceptibles de la dégradation de son sort et de celui de ses semblables. En cela, cette chronique de près de deux mille pages restitue ce qu'aucun ouvrage savant ne pourra jamais offrir à travers l'inévitable abstraction de ses vues d'ensemble – expropriation, concentration, extermination. En témoin de l'intérieur, Klemperer, lui, nous immerge dans le temps de l'histoire vécue, dans ce qu'elle comporte de plus concret, parfois de répétitif. Non pas les grands événements – ceux-là, prévoit-il, seront connus – mais cette *« tyrannie au jour le jour que l'on va oublier »*, *« ces détails mouvants du quotidien »* qui sont justement, à ses yeux, *« ce qu'il y a de plus important »*.

Ainsi la déchéance du couple commence-t-elle avec la feuille de licenciement reçue par courrier en avril 1935. Le garrot, lentement, se resserre. Chaque jour apporte son lot de nouvelles mesures, encore impensables la veille : de l'écriteau « juif » sur la clôture du jardin jusqu'à l'obligation, en 1938, de quitter la petite maison en bois qu'ils s'étaient fait construire à Dölzschen, sur les hauteurs de Dresde, et à laquelle Eva tenait tant. De là, le lecteur vit pour ainsi dire en temps réel la multiplication démente des ordonnances qui s'abattent sur eux, toutes consignées avec minutie. Le retrait du permis de conduire – voir les juifs conduire, note-t-il, *« froisse l'honneur de la communauté automobile allemande »* ; ou encore la loi sur les prénoms juifs qui le contraint à signer Victor Israël, *« il faudrait en rire si ce n'était à en perdre la raison »*. Puis tout s'enchaîne : le port de l'étoile décrété en septembre 1941 – *« pour nous un chavirement, une catastrophe »* – l'interdiction d'emprunter le tram, de téléphoner, de posséder un animal domestique (il faudra piquer le chat Muschel), d'aller chez le coiffeur, de sortir plus d'une heure par jour, d'emprunter des livres, de posséder une machine à écrire. Et pour *« tout ce petit monde juif »* poussé à la faim et au désespoir, l'angoisse, omniprésente, du camp de concentration.

En s'imposant la tâche insensée de rapporter ces mille petits faits qui remplissaient – qui évidaient plutôt – l'existence d'un réprouvé, Klemperer met en permanence sa vie en péril. Celle, aussi, de sa femme Eva, d'une force de caractère peu commune, qui pas un seul instant ne songe à le quitter, et qui, jour après jour, s'en va mettre les feuillets du journal à l'abri dans la clinique d'une amie médecin. Car dans ces sinistres *« maisons de juifs »* (Judenhaus) successives où le couple Klemperer se voir parqué avec d'autres familles à partir de 1940, les perquisitions de la Gestapo sont monnaie courante. Il y va cependant, pour l'auteur, qui entend se faire jusqu'au bout *« l'historiographe de la catastrophe »*, d'un *« devoir de vigilance intérieure »*. C'est *« le courage que je me dois du fait de mon métier »*, écrit-il. C'est aussi, pour cet intellectuel traqué à la santé fragile, astreint à cinquante-cinq ans au travail forcé dans une fabrique de thé, le seul moyen d'inverser le sort, de préserver sa dignité.

Victor Klemperer
Né en Allemagne en 1881, une décennie après que Bismarck eut parachevé l'émancipation des juifs, Victor Klemperer, fils de rabbin, converti au protestantisme à vingt-deux ans, cousin du chef d'orchestre Otto Klemperer, était professeur de romanistique à l'université de Dresde. En 1935, le philologue est chassé de sa chaire par les nazis en tant que juif. Rétabli dans ses fonctions après-guerre, il continuera d'enseigner en Allemagne de l'Est jusqu'à sa mort en 1960. Il est notamment l'auteur de *LTI La Langue du IIIe Reich* (Albin Michel, 1996).

Déni d'autant plus douloureux pour ce Juif si peu juif que l'idée même qu'il se faisait de l'humanité se confondait précisément avec son sentiment d'appartenance à la culture allemande. Et c'est sans doute un des aspects les plus troublants de ce journal que de nous faire éprouver ce qu'a pu représenter le choc du nazisme pour cette première génération d'intellectuels parfaitement assimilés, étrangers au judaïsme comme d'ailleurs à toute forme de croyance religieuse. Son infamante relégation hors de la communauté des humains, Klemperer la vit donc aussi comme une véritable trahison. *« Le rêve des juifs d'être pleinement reconnus comme Allemands a bien été un rêve*, reconnaît-il dès 1935. *C'est pour moi la conclusion la plus cruelle. »* Se rapprocher de ceux qui partagent la même communauté de destin ? La description d'une soirée, fin 1935, passée chez des amis, les Isakowitz, à l'occasion du Nouvel An juif, permet de mesurer l'insupportable teneur du dilemme. *« Les chandelles brûlaient. J'ai trouvé ça très pénible,* avoue Klemperer. *Quel est donc mon camp ? "Celui du peuple juif", décrète Hitler. Mais moi (...) je ne suis rien d'autre qu'un Allemand ou un Européen allemand »*.

L'impossibilité objective de rester Allemand se double ainsi de celle, subjective, de se sentir juif. À l'ignominie, à la brutalité, à la *« peur permanente, atroce, d'Auschwitz »*, dont il est question dès 1943, s'ajoute encore, pour Klemperer, cela, presque inavouable : *« la honte pour l'Allemagne »*. Comment en sortir ? Le couple envisage bien, jusqu'en 1941, d'émigrer. Se donner la mort ? L'idée revient de plus en plus souvent à mesure que se multiplient les suicides de leurs proches – le Veronal, note Klemperer, est devenu *« le bonbon juif »* – et l'annonce redoutée des « évacuations » pour le ghetto de Theresienstadt, en Bohême. Une seule position lui paraît finalement juste. Revenir sur ses choix, ne serait-ce pas donner raison à Hitler ? *« Je ne dois pas en démordre,* résume-t-il en 1942 comme pour mieux s'en convaincre : *c'est moi qui suis allemand, les autres ne sont pas des Allemands ; je ne dois pas en démordre : c'est l'esprit qui importe, pas le sang. Je ne dois pas en démordre : c'est le sionisme qui serait comédie dans mon cas – le baptême n'a pas été comédie. »*

Les lecteurs retrouveront au fil de ces deux volumes les matériaux bruts dont Klemperer tirera, en 1947, son étude pionnière sur la contamination de la langue par l'idéologie. Mais à un moment où les historiens tendent à prendre de plus en plus en considération l'adhésion d'une grande partie de la société allemande de l'époque au régime nazi, ce texte se révèle également très riche en observations – portraits, scènes de rue, conversations – sur cette *vox populi*, cette fameuse humeur populaire, que Klemperer s'attache à sonder au fil des ans. C'est telle marchande des quatre-saisons qui, voyant son étoile, lui glisse quelques *« denrées interdites »*. *« Le peuple,* s'empresse-t-il de noter, *ressent la persécution des juifs comme un péché. »* Mais c'est en général pour déchanter le lendemain, après avoir essuyé insultes ou crachats. Le réquisitoire est parfois implacable. *« Hitler,* écrit-il en 1937, *est bel et bien l'élu de son peuple. »*

Rien là, en tout cas, qui autorise les tentatives d'instrumentalisation dont le Journal a fait l'objet à sa sortie en Allemagne, en 1995. Ainsi de la part de l'écrivain conservateur Martin Walser, qui déclencha récemment une vaste polémique outre-Rhin pour avoir dit refuser la *« massue morale »* d'Auschwitz. Trois ans auparavant, c'est l'indéfectible attachement de Klemperer à la germanitude qu'il jugea bon de retenir de ces pages, en même temps que l'existence d'une « bonne Allemagne » non antisémite. Ces simplifications quelque peu indécentes, Klemperer les aurait sans doute désavouées, lui qui déclarait, en 1938, être désormais incapable de *« faire confiance à qui que ce soit en Allemagne »*. Et d'ajouter : même sous un hypothétique *« IVe Reich »*.

Reste donc une énigme : comment celui qui parle ainsi, le démocrate très tôt convaincu que le communisme mène aussi certainement à l'esclavage que le nazisme – *« A faire frémir cette identité de la chanson soviétique et de la nazie »*, écrit-il encore en novembre 1945 –, comment Klemperer en viendra-t-il, il est vrai après maintes hésitations, à adhérer le même mois au Parti communiste et à opter pour la RDA sans jamais revenir sur ce choix ? Par engagement antifasciste dans un premier temps. Parce que la force lui manqua peut-être, par la suite, de reconnaître qu'il s'était trompé. Deux fois trompé sur l'Allemagne.

Alexandra Laignel-Lavastine

Dans la familiarité des bourreaux

Le livre de François Bizot n'est pas seulement le récit de sa détention par les Khmers rouges, c'est aussi une réflexion sur la nature ordinaire, humaine, des monstres

LE PORTAIL de François Bizot. La Table Ronde, 398 p, 120 F (18,29 €).

L'erreur à éviter devant le livre de François Bizot, et qu'on voit pourtant commettre ça ou là, est d'évacuer le problème qu'il pose réellement – problème qui l'habite de la première à la dernière ligne — en classant l'ouvrage dans la rubrique « témoignages », du genre : *Je fus prisonnier des Khmers rouges.* L'éditeur y invite. C'est son travail. Mais ce n'est pas le véritable propos de l'auteur. Bizot n'est pas assez naïf pour imaginer qu'il écrit là, un quart de siècle après les faits, le récit définitif et tant attendu d'un flirt effrayant avec la mort aux mains d'une bande d'assassins. L'indispensable honnêteté face à un livre majeur comme celui-ci consiste à ne pas le ranger dans l'une ou l'autre de nos commodes catégories mentales – qui eut tort ?, qui eut raison ? – mais bien de reconnaître en son contenu une interrogation, hélas ! trop pertinente : de quoi sont faits les vrais criminels ?

On connaît vaguement, en France, la saga courte et sanglante des Khmers rouges. Apprentis sorciers de la « révolution » dans le monde rural d'un petit Cambodge jeté dans une guerre de grandes puissances dans les années 70, ils sont les auteurs de massacres perpétrés à une telle échelle (un quart de la population) qu'il est vain de chercher à éviter le mot de « génocide ». Mais la connaît-on, cette saga, pour ce qu'elle fut vraiment, hormis dans sa dimension dérisoire – celle d'un snobisme parisien qui mit longtemps à ouvrir ses yeux face aux brutalités commises au nom d'une idéologie salvatrice alors à la mode ? François Bizot pense que non. A ses yeux, le mal n'a pas été identifié. Ce mal qui a conduit lesdits apprentis sorciers à passer leurs concitoyens, soupçonnés de déviance envers le dogme de l'Angkar Leu (l'orwellienne « Organisation d'en haut », maîtresse absolue des cœurs et des esprits), par les armes les plus frustes : coups de bâton sur la nuque, ensevelissement pur et simple et autres méthodes rudimentaires d'assassinat de masse. Mais Bizot pose une autre question, autrement grave : le monstre (le dictateur) et son bras armé (l'exécutant des basses œuvres) se distinguent-ils absolument de moi, homme d'honnête bonne conscience ?

UN DRAME INEXPLIQUÉ

Pour atteindre ce cœur de l'interrogation, il faut avoir passé le premier cercle de sécurité du réacteur. C'est bien le cas de François Bizot, témoin et acteur d'un drame encore aujourd'hui inexpliqué. Membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, spécialiste du bouddhisme khmer, il travaille à partir de 1970 à la conservation d'Angkor, *« temple des temples »*, lieu légendaire du Cambodge, siège de toutes ses divinités. Tombé avec deux collaborateurs dans l'embuscade d'une unité d'insurgés khmers rouges, accusé d'espionnage pour le compte d'une CIA envers laquelle il ne nourrit aucune sympathie, il plonge dans l'univers de la délation-détention-répression, où déjà pointent les germes schizophréniques et suicidaires du futur pouvoir. Mais, très vite dans le récit, les certitudes s'évanouissent. Son geôlier en chef, Douch, n'est pas la brute épaisse dont on fait les assassins de petite volée. *« C'était un type bien éduqué, à la tête bien faite, qui travaillait bien et qu'on avait mis là parce qu'il faisait son boulot »*, se souvient Bizot, qui a reconstitué minutieusement son itinéraire à l'aide de tous les témoins qu'il a pu convoquer à ce tribunal personnel de l'histoire individuelle. *« De fait, quand Douch n'était pas là, c'était le bordel dans le camp de détention... »*

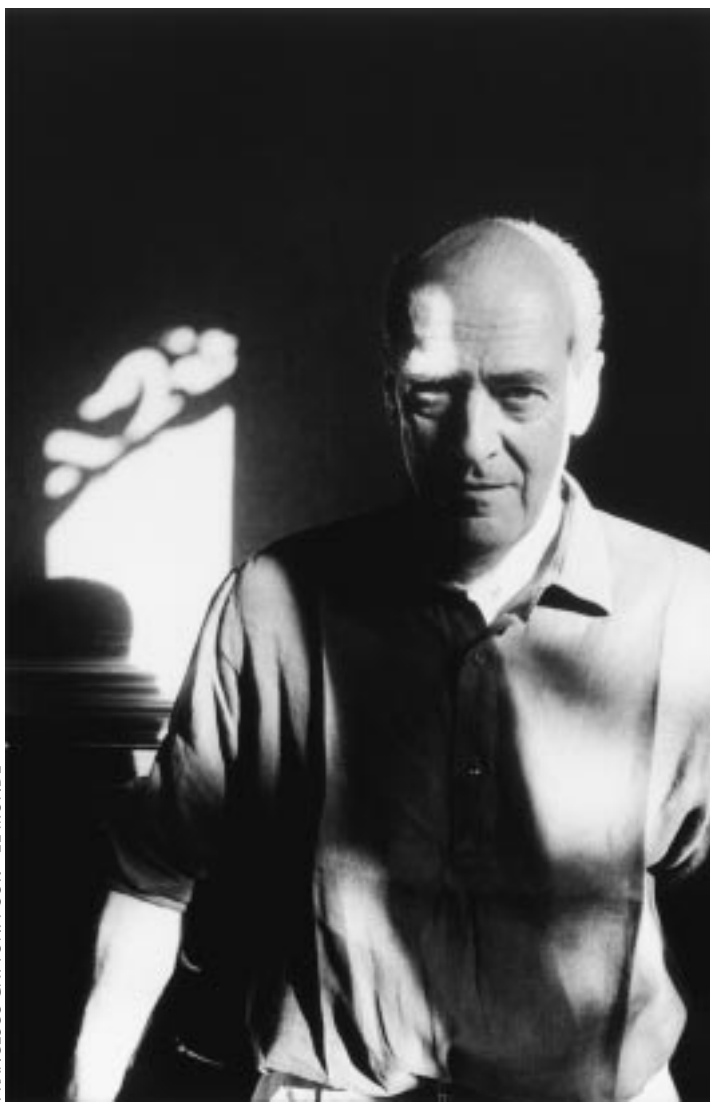

FRANCESCO GATTONI POUR « LE MONDE »

Douch fait mieux qu'organiser de manière *« vivable »* l'invivable horreur d'un camp totalitaire pour prisonniers dans la guerre faite de tortures et de conditions éprouvantes. Convaincu de l'innocence de son prisonnier français, il parvient à arranger son évasion. La relation ambiguë de Bizot avec ce personnage qu'il ne parvient pas à haïr aurait dû prendre fin à ce point, ne plus exister que dans le souvenir d'une miraculeuse rencontre de détention comme en ont produites bien d'autres expériences.

Mais nous sommes au Cambodge, c'est-à-dire en un lieu où se prépare, dans l'étouffante torpeur secrète de la jungle, une tragédie de bien plus grande portée. Ses hiérarques parvenus au pouvoir par le fusil en 1975, Douch va devenir le patron d'une véritable entreprise d'extermination de « l'ennemi de classe » : la célèbre prison de Tuol Sleng, en la capitale Phnom Penh. Prison-centre de tri des *« traîtres »* pressés de s'autoaccuser, l'endroit est aujourd'hui retenu comme un lieu de la mémoire extrême pour témoigner de tout le mal que l'homme peut faire à l'homme. C'est à ce point que l'histoire de Bizot et Douch dépasse le simple contexte de la tragédie khmère.

Comment le jeune révolutionnaire encore épris de justice qui a libéré le chercheur littéraire français contre l'avis de ses chefs a-t-il pu se transformer en monstre d'absolue terreur, en bourreau obéissant et volontaire ? Devant cette découverte, *« je sentis un relent de marais et de tanières me soulever l'estomac, et monter à mon cerveau l'odeur de la bête sauvage qui les avait hantés ici »*, raconte Bizot.

Raconte ou réfléchit ? Car entretemps l'universitaire a pu se faire une idée de l'incompréhensible hiatus entre la pensée rationnelle dont il croit être armé et les comportements hideux que la peur peut engendrer. A l'arrivée des Khmers rouges à Phnom Penh en 1975, il a tenté de faire un pont entre les deux logiques, d'apparence irréconciliable. Il a tenté de jouer les intermédiaires pour permettre l'évacuation des civils réfugiés dans l'enceinte de l'ambassade de France face à une machine de guerre sûre de sa victoire, décidée à ne pas s'en laisser remontrer. Une première fois, il est privé de l'enfant qu'il avait eue de son épouse khmère. Il a pu de nouveau contempler la casse humaine des révolutions quand il a échoué à faire sortir une jeune métisse prise dans l'étau des ruptures politiques violentes. Enfin, parvenu dans le monde « libre », il a pu constater que certains de ses pairs, intellectuels de renom, s'ingéniaient à trouver les plus belles explications et des excuses au bris en masse des œufs à faire l'omelette historique...

Où est l'homme, où est le bourreau dans ce tableau pessimiste ? C'est bien la question qui se cache derrière le portail de la mémoire. Pol Pot, le maître des Khmers rouges, n'est pas un monstre séparé de notre condition humaine réelle. Il n'est pas cet absolu du totalitarisme transmué, depuis les années de formation à la manière communiste française, en un pratique totem de terreur qui nous rendrait étranger à lui. *« En chacun de nous, il y a un germe de cette monstruosité »*, dit Bizot, qui, sans la moindre complaisance pourtant à l'égard de tout négationnisme, refuse de voir en Douch une nature différente, séparée. A preuve, il doit le retrouver un jour. Douch est en prison à Phnom Penh, accusé de crime contre l'humanité. Bizot a pu échanger des messages avec lui, clarifier des souvenirs. Il témoignera à son procès, pour sa défense, non pour l'absoudre, non pour excuser le geôlier qui, comme lui, avait *« secrètement apprivoisé l'épouvante »* de la mort, mais pour témoigner contre le manichéisme des explications trop simples. Explications qui distribuent les rôles à jamais antinomiques entre la victime et le bourreau. Bizot sait qu'il touche une corde sensible, et l'on ne s'étonnera pas de voir cet autre grand examinateur des situations troubles, John Le Carré, lui rendre hommage en préface.

Francis Deron

Aux sources de l'anthropologie judiciaire

Secondant la rigueur nouvelle du sens de l'enquête, la volonté de comprendre a bouleversé au cours du XIXe siècle la vision du criminel. C'est ainsi que se redéfinissent la mission du détective comme celle du savant. Une révision décisive

LE LIVRE DES VIES COUPABLES
Autobiographies de criminels (1896-1909)
de Philippe Artières.
Albin Michel, 432 p., 140F (21,34€).
En librairie le 6 septembre

Ce livre est né de deux désirs qui se sont successivement sédimentés et du récit de dix vies fracassées par le crime et la peine au seuil du châtiment. Il a d'abord fallu neuf hommes et une femme enfermés dans une prison républicaine de la fin du XIXe siècle : Saint-Paul de Lyon. Au-dessus d'eux et de ces vies saccagées, de tous les discours entendus lors de longs procès, d'expertises et d'articles de journaux, puis de façon plus étrange l'intrusion d'un personnage hors du commun, le docteur Alexandre Lacassagne, criminologue qui n'aimait pas trop son homologue italien Lombroso. Passionné de lecture, sans doute d'une grande anxiété, Lacassagne exprimait son « *apaisement* » face aux sciences, qui lui permettaient de connaître les conditions de la vie universelle. Il avait un autre désir : savoir qui est le criminel, quel homme habite cet autre qui a commis les formes du mal absolu. Et déjà il pressent, contrairement à Lombroso, qu'il n'y a pas de tare originelle ni de fatalisme mais un acte « *préparé par la société* ». Ainsi va-t-il s'acharner à construire une encyclopédie du crime en suscitant l'écriture chez les détenus de sa prison. Il est muni d'une seule conviction : à ce moment précis de leur vie, ces êtres ne pourront écrire que le vrai, alors que la parole qu'ils véhiculaient dans les interrogatoires était leur masque. Ainsi, établissant un contact affectif avec ceux qu'il avait choisis comme scripteurs, il incite le récit de leur vie, de leur acte. Les pages écrites seront leur dernier chemin : il semble qu'ils aient été heureux de l'accomplir et n'en aient eu aucune peur.

Mais pour que ce *Livre des vies coupables* soit aujourd'hui un livre à notre disposition, il fallait encore un autre désir, humble et passionné, ému et bouleversé par ces lectures : celui d'un chercheur, Philippe Artières. Il aurait pu céder à la mode, actuellement aisée, de la livraison brute de témoignages ou de la dissection de vies enfuies exotiquement intéressantes parce que criminelles, sentant bon le sang et la crapule. Il s'est situé autrement ; refusant d'être un voleur de vies, il a accompagné ce fonds (le fonds Lacassagne), l'entourant de sens, expliquant sa mise au jour et analysant ce que fut, pendant un court moment, le rapport à l'existence d'un homme écrivant juste après son crime et juste avant son châtiment. De plus, il sait que ces textes résistent à toute interprétation, et de cette résistance il fait travail intérieur.

Ainsi, dans la prison Saint-Paul de Lyon, ce fut un véritable atelier d'écriture : incités par Lacassagne, les dix individus ont écrit, et ce qui étonne c'est à la fois leur aisance, leur assurance et leur volonté d'être lus. Ils n'implorent aucun secours, aucun pardon, n'attendent rien ou presque de ce récit déterminé qui raconte leur parcours ; leur enthousiasme à le faire est certain. Aucune soumission, aucune forme de confession ou de patenôtre en cette fin du XIXe siècle, mais des phrases claires, des faits établis, des malheurs survenus et assimilés, des indignations, des revanches à prendre sur le sort. Dans cet espace d'écriture, ils vivent, quoique enfermés, et sortent enfin de la glu des discours entendus sur eux au moment du procès, ceux qui leur ont parfois délivré une identité qu'ils ne reconnaissent pas.

SIPA PRESS

L'inverti parricide – ayant, de façon si singulière, pour nom Double – s'explique sur son crime : il vagabonde sur sa position d'existence double. Il connaît toutes les variétés de la sensibilité féminine et frémit d'aise à chaque ligne en les exprimant tandis qu'il est attiré par les hommes et les souteneurs. En même temps, il est d'une sévérité absolue, presque misogyne, sur ce caractère féminin qui est le sien, convulsif et rusé, amené aux pires turpitudes. Aimant être femme et détestant la femme, il s'exprime dans un texte à la lucidité farouche qui laisse finalement une très intense impression.

Beaucoup d'autres criminels ont bénéficié d'une véritable instruction : en effet non seulement leurs phrases coulent, affirment, racontent, mais elles dissertent et analysent. Et c'est une expérience forte pour le lecteur de voir l'homme fautif s'exprimer en amont puis en aval sur sa faute, qui finit toujours par se fondre avec lui à la fin du récit. Comme l'écrit si justement Philippe Artières, « *ces textes sont subversifs parce que précisément ils ne viennent pas contrer une parole mais ils la bousculent, la font tanguer à partir de son propre mouvement* ».

La force de ces récits de vie, alliée à l'analyse de celui qui les a découverts, tient en cette manière d'éditer ces vies écrites sans jamais leur imposer ce qu'elles se sont refusées à être. Une fois que l'on a compris comment ces textes ont été produits, et que l'on s'est attaché aux formes littéraires qu'ils ont peut-être empruntées, ces voix se détachent une à une pour soliloquer avec véhémence, défier un peu de notre savoir, en apportant clairement cette singularité dure et couleur d'acier. L'étonnement se fait devant ce fil si bien tenu par un criminel qui à la veille de son châtiment sait bien qu'il est déjà cassé. Comment ne pas penser que ces récits font histoire, qu'ils sont eux-mêmes dans l'histoire ; curieusement leur étrangeté n'a qu'un pas à faire pour devenir notre familiarité, parfois même notre double.

Le travail de Philippe Artières permet de prendre position, et c'est tant mieux, sur la confection en série de témoignages du passé, de vies racontées. S'il y existe un goût légitime pour l'autre qui vécut au passé et dont on aime entendre l'histoire, il est important d'utiliser ce goût pour parvenir comme ici à le livrer déserté de commentaires étouffants. De même, l'auteur n'abandonne pas ces textes à eux-mêmes et refuse l'idée que chaque mot écrit autrefois a du sens, tout seul, par lui-même, simplement parce qu'il fut écrit il y a longtemps. L'attention à l'autre défunt, dans sa vie chaotique et criminelle issue d'un autre chemin d'histoire que le nôtre, passe par l'écart et par un long et lent travail d'avènement du sens social et politique des mots dits et des émotions ressenties. *Le Livre des vies coupables* en est ici un exemple.

Arlette Farge

NAISSANCE DE LA POLICE PRIVÉE
Détectives et agences de recherches en France 1832-1942
de Dominique Kalifa.
Plon, « Civilisations & Mentalités », 336 p., 139 F (21,19 €).

Lorsque Léon Malet crée en novembre 1943 la figure de Nestor Burma, directeur de l'agence Fiat Lux, la France de Vichy vient à peine de fixer la réglementation de l'exercice des agences privées de recherches (28 septembre 1942).

Auteur d'une passionnante étude sur les récits de crime à la Belle Epoque (1), l'historien Dominique Kalifa a entrepris d'enquêter sur ces enquêteurs de l'ombre, dont l'entrée remarquée sur la scène sociale aux premières heures de l'émulation capitaliste n'est pas allée sans remous. Lorsque Vidocq, célèbre pour son double passé de bagnard et de chef de la Sûreté, fonde en 1832 un « bureau de renseignements universels », il répond à un besoin neuf : la quête nécessaire de renseignements commerciaux pour garantir la sécurité des tractations. A cette mission parfaitement logique dans une optique libérale, s'ajoute le volet d'investigation des mœurs privées, qui fit communément surnommer ce service « la brigade des cocus ». Kalifa s'attache à démontrer la paradoxale infortune d'une profession aux marges des autorités reconnues, saisies d'une même volonté de déchiffrement social, mais au nom du bien public, de la vérité ou de la prise de conscience collective, idéal démocratique dont le commerce ne se monnaie pas.

Conduite avec intelligence et force références, cette étude a le mérite de souligner la coïncidence d'une démarche inquisitoriale qui unit la science et la quête civique de sécurité, même si la clé qui symbolise ce métier réprouvé évoque davantage le viol des alcôves que la résolution des mystères.

Ph.-J. C.

(1) *L'Encre et le Sang*, Fayard, 1995.

Le médecin dans le prétoire

LES EXPERTS DU CRIME
La médecine légale en France au XIXe siècle
de Frédéric Chauvaud.
Aubier, « Collection historique », 304 p., 129 F (19,67 €).

S'ils prolongent la veine des romans de colportage du XVIIIe siècle où, de Cartouche à Mandrin, les biographies de bandits abondent, les *Mémoires* de Vidocq (1828) marquent aussi un double tournant. D'abord, le héros change de camp, passant de l'illégalité à la respectabilité ; ensuite, l'intérêt se déplace du criminel vers le policier, la science de l'enquête correspondant mieux à la sensibilité de ce début du XIXe siècle. Si *Double Assassinat dans la rue Morgue* (1841), d'Edgar Allan Poe, inaugure le genre littéraire du policier, c'est *L'Affaire Lerouge* (1866), feuilleton d'Emile Gaboriau, qui impose la popularité de la méthode déductive, dont le Sherlock Holmes de Conan Doyle assurera la fortune. Mais le goût du public pour ces démonstrations brillantes où le moindre indice livre sa pièce du puzzle pour établir la vérité n'est bientôt plus l'apanage des œuvres de fiction. Et les prouesses se font médiatiques lorsqu'au procès Steinheil (1909) l'analyse d'un gant oublié confond son propriétaire. Si la méthode convainc, elle dit surtout la victoire pour le médecin qui a choisi d'œuvrer pour la justice, imposant peu à peu la notion de compétence qui en fait désormais le spécialiste de la preuve.

D'autant que la faillite de l'Ancien Régime et la fin des corporations (1791) sonnèrent le glas du temps des offices et des charges des « *gens experts* ». Cependant, le retour à l'ordre avec l'Empire permet de réaffirmer dès 1811 la nécessaire coopération de la science et du droit.

Cette lente conquête qui fit à l'usage de l'appel à l'homme de l'art un recours quasi systématique, Frédéric Chauvaud la retrace et l'analyse dans un court volume solidement étayé.

Il a choisi d'isoler le parcours chronologique de cette corporation des « *experts du crime* » pour étudier ensuite le regard porté sur le corps brutalisé et le cerveau troublé, avant de mesurer le risque que représente l'avancée même de la médecine, capable d'infirmer d'anciennes expertises, au risque de ruiner une légitimité patiemment acquise.

Jusqu'au milieu du siècle, le médecin-expert est invisible, et si on le consulte pour un éclairage technique, il n'a pas encore l'autorité pour confirmer une hypothèse, ni à plus forte raison pour départager les thèses en présence. C'est la multiplication des recours, l'extension du champ d'intervention, la crue qui pousse ensuite à la réglementation et, partant, à la disqualification des non-spécialistes, qui font l'autorité incontestable de l'expert. Mais le parcours fut plein d'embûches, la communauté étant fragmentée, voire divisée.

Pour venir à bout de ces difficultés, Chauvaud pointe plusieurs transformations, finalement efficaces tel l'essor d'une véritable littérature de l'expertise, des six volumes du *Traité de médecine légale et d'hygiène publique ou de police de santé* de Fodéré (1795-1813) aux travaux de Tardieu, Brouardel et Lacassagne, dont les guides pratiques sont autant de manuels de base pour les praticiens de la médecine légale. Titres et diplômes, premiers congrès et nouvelles associations, chaque étape confirme une ascension si nette que la légitimité de l'expert finit par faire de l'ombre au magistrat, paralysé au pénal si l'expertise fait défaut.

On en vient même à contester un jugement dont l'assise ne serait pas celle des expertises médico-légales, ce qui remet en cause la mission du jury. L'expert établit les modalités du crime, détermine l'intention de son auteur comme son degré de responsabilité. Cette charge écrasante est cependant tempérée par les erreurs judiciaires qui rappellent les limites de l'information scientifique. Ainsi les progrès de la chimie incitent les experts à plus de prudence dans leurs conclusions, au moment même où leur croisade porte ses fruits et leur « métier » est authentiquement reconnu. Alexandre Lacassagne recommande sagement de parachever la formation de l'expert par une pratique de la rédaction du rapport écrit et un entraînement à la déposition orale. L'enjeu n'est pas mince car, pour l'examen du corps comme de la « *teinte de l'âme* », la rhétorique pèse, mélodramatique parfois. Face au cadavre, le praticien change en effet de palette. Il ne prescrit, ni ne soulage, mais doit se concentrer sur un « *examen attestif* » qui bute parfois d'entrée sur l'identité de la victime. Chauvaud rend bien les difficultés des premières observations (lutte contre le temps, la corruption et la tombée du jour là – c'est-à-dire partout – où les morgues réfrigérées manquent).

Faire parler les corps suppose une attention nouvelle à la souffrance des vivants – on ne la tient plus pour un gage de guérison – comme à la dignité des morts. Aux experts donc de dire la certitude et faire le départ entre la norme et la monstruosité. Cette mission délicate mais essentielle l'est plus encore face aux aliénés. Fodéré lie dès 1817 la folie aux « *maladies du corps social* », mais, trop en avance, il convainc moins qu'Esquirol, champion de la monomanie, qui étudie avec Gall le crâne des suppliciés et lance une typologie étoffée au cours du siècle (monomanie « *intuitive* », « *triste* », « *lubrique* », avant l'éthéromanie ou l'opiomanie).

Evoquant le « *bricolage psychiatrique* » des pionniers de l'expertise, Chauvaud précise les techniques mises au point, l'incertitude des diagnostics, la difficile harmonisation, le remords aussi lorsque l'irresponsable est sacrifié au nom de la « *défense sociale* ». Une leçon édifiante en conclusion d'un travail qui comble avec bonheur une lacune de l'histoire des pratiques judiciaires.

Ph. -J. C.

La terrifiante science des bosses

LE LANGAGE DES CRÂNES
Une histoire de la phrénologie
de Marc Renneville.
Ed. Synthélabo, « Les Empêcheurs de penser en rond », 354 p., 98 F (14,94 €).

Il était une fois un médecin viennois émigré en France qui évaluait les penchants des génies et des fous, des criminels et des gens « normaux ». Il tâtait saillies et méplats de la boîte crânienne et les interprétait selon une localisation précise des fonctions cérébrales : instinct de la propagation, sentiment de la propriété (une forte bosse révèle le penchant au vol), instinct carnassier, sens du nombre... La science des bosses se voulait « phrénologie » (science de l'esprit) et eut un immense succès. Car cette histoire de fous est véridique et a laissé des traces dans nos cerveaux. Ce bourrage de crâne n'a-t-il plus d'effet sur des savoirs qui chercheraient, pour le bien de l'humanité, un fondement « naturel » jouant le rôle de la bosse des mathématiques ou du crime ?

Le Langage des crânes se lit comme un roman : l'écriture fait vivre cet invraisemblable qui a bien eu lieu. La complexité des personnages appelle l'identification ou son refus. L'ironie, humour noir de compassion et de révolte sourde, est inquiétude d'auteur qui suscite celle des lecteurs.

1801 : l'empereur Habsbourg s'inquiète du matérialisme du docteur Gall (1758-1828), qui entreprend alors une tournée triomphale en Europe. Berlin, 1805 : Hegel ricane, Goethe est intéressé. Paris, 1807 : les professeurs du Muséum sont partagés, deux cents médecins assistent aux expériences à la préfecture. Gall décide de rester en France. Malgré l'opposition de l'empereur et de Cuvier, il peut enseigner et collecter ses crânes, et devient l'homme à la mode. Les médecins biologisent la folie et soignent l'esprit après diagnostic craniososcopique. Les vaudevilles mêlent phrénologie, magnétisme et physiognomonie.

La critique vient surtout de philosophes spiritualistes. De nombreux scientifiques se moquent des bosses, mais c'est qu'ils préfèrent la mesure de « *l'angle facial* » pour classer les races, comme Cuvier préparant ainsi l'anthropologie physique de Broca et la raciologie à venir. Même controversée, la phrénologie est populaire : spéculation sur le destin, absolution des vices, fascination pour le macabre ? Avec, pour le savant, un rôle d'expertise, de contrôle social et de réforme. Car cette « science de l'homme » est progressiste. Quoique déterministe, elle invite à neutraliser les penchants néfastes, soigner fous et criminels (1), éduquer le peuple.

CAUCHEMAR CONTINU

Hostiles à la Restauration, les phrénologues triomphent après 1830. Animée par des médecins philanthropes, la Société de phrénologie (1831-1848) veut réformer la prison et la justice, combat la peine de mort, préfigure l'anthropologie criminelle, nourrit une pensée économique (à chacun selon ses facultés). Elle attire matérialistes, carbonari, positivistes, saint-simoniens et fouriéristes. Engagement de bonapartistes et libéraux pour un nouvel ordre social et moral, estime Georges Lantéri-Laura, dans sa préface (2). Différentialisme individualiste, jouant sur l'équilibre rusé inné/acquis.

Comme tout bon roman, cette histoire ne peut se résumer. Les aventures sont nombreuses, ambivalentes : diagnostics des crânes de Lacenaire et Napoléon, recrutement phrénologique de salariés américains, casque redresseur à vis tournante, expédition de Dumoutier confronté à des voyageurs racistes, des Patagons refusant de se faire mouler le crâne, une « *tribu autrement plus redoutable : celle des académiciens* » qui oppose à cet universalisme la mesure raciste du « *trou occipital* ».

Pire qu'un bon roman, la réalité est parfois un cauchemar continu. Renneville suggère que cette science dissoute en 1848 a infiltré les mentalités. L'héritage s'évalue selon les conceptions des sciences. Si l'on croit à leur pureté, la phrénologie aura transmis la localisation cérébrale à l'anthropologie et la neurobiologie (on oubliera ce qui n'est ni vrai ni éthique). Si l'on aborde l'ensemble des fonctions d'un savoir, elle aura influencé d'autres programmes d'examen et gestion de la population, au nom du bien : anthropologie, eugénisme, éthologie, sociobiologie... (3) En 1999 le cognitiviste Dehaene reçoit un million de dollars pour chercher les liens entre mathématique et organisation du cerveau (4) ; les localisations de Gall et Broca sont vantées par le neurobiologiste Changeux, naguère président du comité consultatif national d'éthique.

L'auteur exhume ce passé pour regarder notre présent. Sa conclusion nous libère de la fatale supériorité du savant, fût-il historien. Sur le clonage humain : « *Le droit n'a de compte à rendre ni aux sciences de la nature, ni aux sciences humaines. Il y va de l'avenir de nos très perfectibles "démocraties". C'est sur l'expression de cette intime conviction que le narrateur s'effacera, refusant de terminer par la condamnation de tel ou tel protagoniste d'une histoire à coup sûr inachevée. Libre au lecteur d'en décider autrement, d'imaginer une fin, de penser l'avenir.* »

Laurent Loty

(1) *La Médecine du crime*, de Marc Renneville (P.U. du Septentrion, 1997).
(2) Sur Gall, son *Histoire de la phrénologie* (PUF, 1970) fait référence.
(3) *Des sciences contre l'homme*, dirigé par C. Blanckaert (Autrement, 1993) et les publications de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme (multimania.com/sfhsh).
(4) Auteur de *La Bosse des maths* (O. Jacob, 1997), il est soutenu par la Fondation McDonnell.

ECONOMIE

par Philippe Simonnot

La faillite de Law au jour le jour

HISTOIRE DU SYSTÊME DE JOHN LAW (1716-1720)
de Du Tot.
Publication intégrale du manuscrit inédit
de Poitiers, établie et introduite par Antoine E. Murphy.
Institut national d'études démographiques, 240 F (36,58 €).

Le lieu commun ne date pas d'aujourd'hui qui oppose les mauvais financiers aux bons entrepreneurs. L'un des disciples de John Law s'en est servi pour venir au secours de son maître. Le « système » (orthographe de l'époque) que le célèbre Ecossais avait bâti pour rétablir les finances du Régent aurait été victime d'une cabale fomentée par les hommes de la finance, grands brasseurs de rente, et leurs complices au sein du Parlement de Paris.

Cette thèse est exposée dans un manuscrit inédit qu'Antoine E. Murphy a trouvé en fouillant des cartons entassés à la bibliothèque de l'Université de Poitiers. Professeur d'économie à Trinity College (Dublin), Antoine Murphy, à l'occasion des recherches entreprises pour son livre sur Law (1), a fait cette merveille : 671 folios donnant une description complète du « système » depuis sa création en 1716 jusqu'à son effondrement en 1720. Le manuscrit livre un suivi comptable chiffre par chiffre de l'extraordinaire expérience économique qui devait dégouter les Français du papier-monnaie pour un bon siècle.

L'auteur du manuscrit reste assez mystérieux. Même un chercheur aussi chevronné que Murphy n'a pas réussi à lui trouver un prénom. Ce que l'on sait avec certitude aujourd'hui c'est qu'il assuma les fonctions d'un administrateur sur un poste-clef dans le système. La thèse du complot qu'il défend – sans d'ailleurs apporter aucune preuve – ne tient pas la route. Il ne fait que reprendre la thèse avancée par son maître pour expliquer la déconfiture finale. Murphy ne semble pas y croire même s'il la trouve séduisante. L'intérêt du manuscrit est dans les détails qu'il donne au jour le jour : Law a d'abord été victime de lui-même. D'abord de la fausseté de ses conceptions. Ensuite de la stupidité des mesures prises pour tenter de sauver son invention.

Rappelons les circonstances. A sa mort en 1715, Louis XIV laisse les finances de l'Etat au bord de la banqueroute. Le Régent se trouve confronté à une crise à la fois monétaire : pénurie de liquidités ; et financière : le Trésor est incapable de payer ne serait-ce que les intérêts de sa dette. C'est alors qu'il se laisse séduire par un « aventurier honnête homme », l'Ecossais John Law, qui passe pour un génie de la finance. Au début le système fait merveille. Pour résoudre la crise monétaire, Law fait imprimer du papier-monnaie par une banque créée de toutes pièces, qui devient Banque royale ; et, pour résoudre la crise financière, il convertit la dette publique en actions de la mirifique Compagnie du Mississippi. L'équivalent aujourd'hui se trouverait dans la « Netéconomie ». Trop loin, trop exotique pour que l'on y comprenne quoi que ce soit. Résultat : on rêve et les cours montent en flèche. Lancée à 160 livres en 1717, l'action monte jusqu'à 10 000 livres dans la seconde semaine de janvier 1720. Le Régent est le premier à s'enrichir de cette extraordinaire flambée.

Comme toujours dans ces cas-là, les dividendes versés ne peuvent que paraître dérisoires et la rentabilité des titres quasi nulle. Des petits malins bien placés, sentant la fin venir, cherchent à réaliser leur bénéfice, entraînant l'effondrement de la cote. Sans doute étaient-ils informés que, pour soutenir le cours, la compagnie rachetait ses propres actions depuis le 5 octobre 1719. Pis : dans les derniers mois de la même année, la compagnie prêtait aux actionnaires 2 500 livres par action de 500 livres au taux de 2 %. Chaque détenteur d'une action pouvait donc souscrire à cinq autres à un faible taux d'intérêt !

Dans un premier temps (janvier-février 1720), Law essaye d'empêcher la conversion des actions en ces espèces sonnantes et trébuchantes qu'il avait voulu bannir du circuit des échanges avec son papier-monnaie. Le Régent lui-même avait gaffé en déclarant devant l'assemblée générale de la Compagnie qu'il fallait toujours considérer que l'action valait 10 000 livres, ce qui ne fit qu'exciter la méfiance ! Dès lors, un arrêté est pris pour limiter non seulement la détention et l'usage des espèces, mais aussi la production d'objets d'or et d'argent, et même le port des diamants et des bijoux précieux. Les transferts de fonds à l'étranger sont, bien sûr, interdits. Tous les paiements au-dessus de 100 livres doivent être effectués en billets de banque. C'était instaurer avant la lettre le régime du cours légal et forcé – une nouveauté pour l'époque, une banalité aujourd'hui – évidemment la dernière chose à faire pour rétablir la confiance. Le public tourne la réglementation ; délaissant les bijoux, il se reporte sur les objets d'art en or et en argent. Nouvelle riposte des autorités : les joailliers ne doivent ni fabriquer, ni exposer, ni vendre un objet en or d'un poids supérieur à une once. Les objets religieux n'étant pas soumis à l'interdit, le public se rue sur crucifix, calices, patènes, bagues épiscopales. D'où un nouvel arrêté fixant à 500 livres la valeur des objets de culte à la disposition de chaque ecclésiastique. Pour les contrevenants, confiscation de l'ensemble des matières d'or et d'argent trouvées en leur possession.

Deuxième temps (mars 1720) : la confiance n'étant toujours pas revenue et pour cause, on fixe le prix des actions de la Compagnie à 9 000 livres, un bureau de conversion étant institué pour assurer l'échange des actions contre des billets à ce prix. Ce qui entraîna évidemment un branle accéléré de la planche à billets : entre le 5 mars et le 21 mai, la masse de papier-monnaie passa de 1,1 milliard à 2,7 milliards de livres. Du Tot prétend que Law aurait été contraint de prendre cette mesure calamiteuse, ce dont on peut douter.

Troisième temps (21 mai 1720) : pour mettre fin à cette folie monétaire, on prend un arrêté qui réduit de moitié la valeur du billet et de cinq neuvièmes celle des actions. Le système se dévalorise de lui-même dans l'improvisation. Mais le discrédit va plus vite encore. En juin des scènes d'émeute se déroulent aux guichets de la Banque, rue Quincampoix, où la foule se presse pour réclamer le remboursement du papier en espèces. L'étonnant est que le « système » ait survécu à lui-même encore quelques mois jusqu'à la fuite de Law le 14 décembre 1720.

(1) Antoine E. Murphy, 1996, *John Law : Economic Theorist and Policymaker*, Oxford, Oxford University Press.

Passage en revues

● ***Le Mâche-Laurier*** et ***Nu(e)***

Les revues vivent et meurent. On regrette certaines, moins d'autres. L'annonce, en tête du dernier numéro du *Mâche-Laurier* (13/14, juin 2000), de la cessation de la parution laissait le sentiment d'une injustice, d'une fin précipitée, avant que toute la tâche soit accomplie. Fort heureusement, nous avons su qu'un délai était accordé, que quelques malheureux francs publics étaient débloqués, bref, qu'on continuait. Félicitons-nous donc de la (sur)vie de cette excellente et conséquente revue de poésie qui trouve place toute désignée parmi ces grandes aînées qui ont connu leur heure de gloire : *L'Ephémère* ou *Argile.* Au sommaire de ce numéro, signalons la présence de Cédric Demangeot, Pierre Lafargue, Bernard Vargaftig, James Sacré, Serge Wellens, une étude sur André Frénaud... (éd. Obsidiane, 11, rue André-Gateau, 89100 Sens, 120 F [18,3 €]).

La sobre revue *Nu(e)* consacre un important cahier à Yves Bonnefoy, qui s'ouvre sur un entretien du poète avec Béatrice Bonhomme, directrice avec Hervé Bosio de cette publication qui en est à son onzième numéro (29, avenue Primerose, 06000 Nice). **P.K.**

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Du déterminisme allemand

LE DÉMON EST-IL ALLEMAND ?
de Michel Meyer, Grasset, 418 p.,
145 F (22,11 €)
en librairie le 13 septembre.

Voici un livre dont on aimerait pouvoir dire du bien. L'auteur est familier de l'Allemagne, où il a vécu de nombreuses années, notamment comme correspondant de la télévision française. Il fait montre d'une vaste culture qu'il a la générosité de partager avec son lecteur. Il connaît parfaitement l'allemand, à tel point qu'il propose même de véritables exercices de thèmes et de versions. Malheureusement, toutes ces bonnes dispositions sont mises au service d'une thèse difficile à accepter et que, malgré l'appel à Luther, Kant, Schopenhauer, Lessing, Fichte, Hegel, Marx, Nietzsche, Heidegger, Michel Meyer ne peut soutenir qu'en s'en remettant à un déterminisme sans nuance. Il le reconnaît honnêtement : *« La cohérence de notre regard sur l'Allemagne*, écrit-il, *repose sur l'idée qu'il y aurait une "génétique", une forme de "prédétermination" des nations qui influerait sur la manière dont elles s'affirment dans leur ensemble régional autant que sur les étapes historiques qui émaillent leur devenir. »* Cette *« chaîne de déterminismes »* n'est pas seulement climatique, ethnique, économique, culturelle, religieuse ou politique, pour reprendre son énumération ; elle est aussi biologique, puisque Michel Meyer se demande *« à quand la réactivation naturelle et inéluctable des cerveaux limbiques et reptiliens de l'Allemagne,* in fine *d'une pensée sauvage réveillée qui finira bien par inonder les trop parfaites circonvolutions du néocortex germanique ? »* D'où la conclusion : depuis le *« bain de sang fondateur »* qui vit les *« hordes fraternelles »* d'Arminius (Hermann en allemand) massacrer une légion romaine dans la forêt de Teutobourg jusqu'à la Shoah perpétrée sur l'ordre de Hitler, ce *« révélateur hystérique des latences germaniques »*, se déroule une histoire où les « affects » l'ont toujours emporté sur la réflexion, et la culture sur la civilisation. Suit un avertissement : cette histoire n'est pas achevée. Le réveil de la *« furor teutonicus »* est inéluctable, car il serait absurde de croire que, *« parce que dilués dans la mondialisation et la modernité, les Allemands seraient essentiellement autres que ce qu'ils furent aux origines »*. La vraie question posée par ce livre n'est donc pas *« le démon est-il allemand ? »* mais *« l'Allemand est-il démoniaque ? »* et la réponse qui sourd du livre de Michel Meyer est positive.

Face à cette affirmation massue, la discussion des détails paraît aussi dérisoire que le relevé des quelques erreurs chronologiques ayant échappé à l'auteur. On se limitera à deux observations. Michel Meyer propose de Nietzsche une lecture univoque, « déterminée » par l'utilisation qu'en ont faite les nazis. Après avoir noté que Nietzsche était *« antéchrist en diable »*, il le place dans la catégorie des penseurs *« totalitaires »*, oubliant que Nietzsche demandait, par rapport à lui et à ce qu'il écrivait, *« une résistance ironique »* qui n'est généralement pas le propre des esprits totalitaires. Autre exemple : Luther et la Réforme. Un document de l'Eglise protestante officielle datant de 1939 voit dans le national-socialisme *« la continuation et l'accomplissement de l'œuvre »* commencée par Luther, est-ce assez pour faire du réformateur le père spirituel de Hitler et pour réduire la Réforme à une réaction primitive contre la civilisation occidentale représentée par l'Eglise romaine ?

Michel Meyer laisse entendre que la pensée dominante en Allemagne a constamment été hostile aux Lumières et que les intellectuels qui s'y référèrent se retrouvèrent en exil. Il cite bien sûr Heine, qui fut impitoyable pour ses compatriotes. Mais n'eût-il pas aussi des traits féroces pour la France, dont la « latinité », tant vantée par notre auteur, n'absout pas tous les péchés ? Il est bon de rappeler que les Allemands ont construit depuis un demi-siècle une démocratie solide non seulement parce qu'elle leur a été imposée par les Alliés, mais aussi parce qu'elle pouvait s'appuyer sur une tradition intellectuelle cherchant dans l'ancrage à l'Ouest la garantie du progrès et de la modernité.

Il y a par ailleurs dans le livre de Michel Meyer des remarques pertinentes sur la relation franco-allemande, des interrogations utiles sur la place de l'Allemagne dans la mondialisation. Les Allemands, cette *« tribu archéobarbare »*, devraient se sentir plus à l'aise que la France républicaine dans une mondialisation qui respecterait *« les cultures et les tribus aux dépens des Etats »*. Ils y trouveraient le moyen de développer leur énergie au côté d'une Amérique plus adaptée à leurs ambitions qu'une Europe *« trop étriquée »*, dans un projet global qui les sortirait de leur passé et de leur « Kultur *moralement infréquentable », donc les réhabiliterait. Traduit en termes politiques, ce choix du grand large aux dépens de l'Europe n'est pas absurde. Mais pourquoi faut-il pour le défendre en appeler à « l'instinct grégaire et au vieux fond animiste qui caractérisent les peuples germaniques » ?*

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

Les batailles de Paris

HISTOIRE POLITIQUE DE PARIS AU XXe SIÈCLE
d'Yvan Combeau et Philippe Nivet
PUF, 352 p., 138 F (21,04 €).

Pacifiques ou violentes, les batailles politiques dont Paris a été le théâtre n'ont jamais été sans conséquences sur le pouvoir central. Le plus souvent, la capitale s'est dressée, par la voie des armes, des manifestations de rue ou des élections, contre le gouvernement en place. La Commune de Paris est ainsi restée dans les mémoires comme un de ces moments de rébellion. De même, les affrontements du 6 février 1934 ont pesé sur le sort de la IIIe République. D'une autre manière, la conquête de l'Hôtel de Ville par Jacques Chirac en 1977 a offert au futur président de la République une utile base de repli face à Valéry Giscard d'Estaing puis à François Mitterrand. De sorte que *« la vie politique à Paris ne relève pas seulement de l'histoire locale, mais également de l'histoire politique nationale »*, comme le soulignent justement Yvan Combeau et Philippe Nivet en conclusion de leur *Histoire politique de Paris au XXe siècle.*

C'est parce que l'Etat a toujours redouté que Paris n'abuse de sa puissance qu'il lui a longtemps refusé un statut d'autonomie municipale, à l'égal des autres villes de France. Il a fallu attendre 1975 pour qu'il accepte de lui rendre le droit de désigner un maire. *« La capitale, en voie de déprolétarisation, ne fait plus peur,* commentent les deux auteurs. *Ses électeurs renforcent les majorités conservatrices, ils ne les défont plus. »* Valéry Giscard d'Estaing, qui fut à l'origine de ce nouveau statut, ne pensait pas, il est vrai, que Jacques Chirac l'utiliserait pour en faire l'outil de sa longue marche vers l'Elysée. Il apprit à ses dépens que la ville reste frondeuse à l'égard du pouvoir central, même si elle a renoncé à ses humeurs insurrectionnelles.

L'Etat continue donc de s'en méfier, comme l'a montré en 1982 la tentative, avortée, de François Mitterrand de la diviser en vingt communes de plein exercice. La capitale a souvent manifesté son esprit de contradiction dans ses choix électoraux. Ce fut le cas à l'époque du Cartel des gauches, dans les années 20. A la fin des années 40, la percée du RPF s'est faite contre les gouvernements de « troisième force ». Dans les années 80 et 90, sous les deux septennats de François Mitterrand, Paris a offert aux chiraquiens le « grand chelem » aux élections municipales ; mais en 1995, aussitôt après la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, elle a donné à la gauche six arrondissements sur vingt. Elle pourrait, en 2001, rompre avec une tradition centenaire en mettant fin au long règne de la droite.

C'est en 1900, en effet, il y a un siècle, que celle-ci, sous l'impulsion de la Ligue de la patrie française, a repris la ville à la gauche. Ce fut *« un coup de tonnerre dans le paysage parisien »*, notent les auteurs, qui expliquent comment *« l'unité des conservateurs, des nationalistes et des républicains modérés autour de la « défense des couleurs du drapeau français » et de l'armée* [fédéra] *les diverses candidatures municipales hostiles à la majorité radicale sortante »*. Il est vrai que la gauche, battue en sièges, ne le fut pas en voix et que, quatre ans plus tard, elle reprit la direction du conseil municipal. Mais ce ne fut qu'un sursis : en 1909, la victoire de la droite fut confirmée, et l'Hôtel de Ville devint un de ses plus solides bastions. Il l'est resté tout au long du XXe siècle, à l'exception du bref épisode de la Libération, et l'est encore.

C'est cette régulière poussée des conservateurs qu'étudie le livre d'Yvan Combeau et Philippe Nivet, sur la base des résultats des élections parisiennes, non seulement municipales, mais aussi législatives, présidentielles et, pour les dernières décennies, européennes. Des nationaux républicains de l'entre-deux-guerres aux gaullistes de la Ve République en passant par les indépendants et modérés de la IVe, la droite, au XXe siècle, semble chez elle à Paris. A gauche, le Parti communiste a longtemps incarné la principale force d'opposition. A la Libération, il a même paru en mesure de s'emparer du pouvoir, avant de confirmer dans les urnes, au lendemain de la guerre, la solidité de son implantation. Mais peu à peu son déclin est apparu inéluctable.

Dans les années 60 en particulier, les transformations de la capitale ont eu pour conséquences d'importants changements démographiques. *« La part des ouvriers par rapport à l'ensemble de la population active,* rappellent les deux historiens, *passe de 30,4 % au recensement de 1954 à 26,1 % au recensement de 1968 et à 22,2 % au recensement de 1975. »* Elle est de 19,7 % en 1982 et la baisse continue dans les années suivantes.

Les socialistes ont bénéficié de ces évolutions sociologiques, devançant le PC et disputant aux gaullistes, avec un succès croissant, l'électorat des cadres et de ce qui reste des ouvriers et des employés. L'arrivée de Jacques Chirac à la Mairie de Paris a brisé l'élan pris par la gauche au début des années 70, notent les auteurs. Après son départ de l'Hôtel de Ville et les difficultés qui accompagnent sa succession, la chance peut enfin tourner.

RELIGION

● par Henri Tincq

Les papes des contraires

LE BON PAPE JEAN
de Mario Benigni et Goffredo Zanchi.
Albin Michel. 385 p., 145 F (22,10 €).

JEAN XXIII, LE PAPE DU CONCILE
de Peter Hebblethwaite.
Traduit de l'allemand par Joseph Feisthauser,
Bayard, 598 p., 170 F (25,92 €).

PIE IX, PAPE MODERNE
d'Yves Chiron.
Ed. Clovis. 525 p., 125 F (19,06 €).

La double béatification à Rome, dimanche 3 septembre, de deux papes, Pie IX (1846-1878) et Jean XXIII (1958-1963), fait le bonheur des historiens et des éditeurs. Peu de papes à l'époque moderne sont vénérés sur les autels. A année exceptionnelle – celle du Jubilé de l'an 2000 –, geste rarissime ; deux papes seront proclamés bienheureux le même jour. Et geste politique : pour faire passer la « pilule » Jean XXIII, le plus grand novateur du catholicisme depuis la Réforme, les stratèges du Vatican n'ont trouvé de mieux que d'associer à son nom celui de Pie IX, « modèle » du pape antilibéral et « intransigeant » du XIXe siècle.

Le principal danger est celui du manichéisme, de l'opposition entre le « bon pape » Jean XXIII, celui de l'aggiornamento de l'Eglise et du concile (1962-1965), et le « méchant » Pie IX, le pape de la plus ardente réaction à la révolution nationale, démocratique et philosophique du dernier siècle. Les ouvrages qui sortent sur ces deux figures ont le premier mérite de rapporter la complexité de leurs itinéraires et de montrer que la caricature est toujours mauvaise conseillère. Par son abondante documentation, le Pie IX d'Yves Chiron, qui vient d'être réédité, réussit le double pari de restituer le souvenir d'une personnalité oubliée, celle du pape Mastaï-Ferretti, et d'une époque troublée entre toutes avec la révolution de 1848, l'unification italienne, l'affrontement de la France républicaine et de l'empire prussien, l'éclosion des idées nouvelles – libéralisme, socialisme, scientisme, laïcisme – dans lesquelles Pie IX voit autant de menaces mortelles pour son Eglise.

De ce pontificat de trente-deux ans, le plus long de l'histoire, il ne fallait pas attendre un jugement critique dans le livre d'Yves Chiron, historien proche des milieux traditionalistes. Provocateur, l'auteur fait même de Pie IX l'archétype du pape « moderne », sans doute par l'époque qu'il incarne plus que par le fond d'une doctrine qui, au contraire, reste désespérément immobile. Du fameux Syllabus (1864) au premier concile du Vatican (1870), le pontificat de Pie IX est celui du combat contre la modernité, pour le maintien de la souveraineté temporelle du siège romain, pour la défense de la « primauté universelle » et de l'« infaillibilité » de la papauté. Ces actes pèsent aujourd'hui encore sur l'image et la vie de l'Eglise. La lecture des ouvrages de Paul Christophe sur le Syllabus et le concile Vatican I rappelle l'incroyable aveuglement de Pie IX sur son époque et montre le chemin parcouru depuis.

Mais pour se convaincre que l'Eglise catholique a plus changé en un siècle que dans les dix-neuf qui l'ont précédé, il faut lire les deux dernières biographies consacrées à Jean XXIII. Celle, monumentale, de Peter Hebblethwaite, vaticaniste anglais, aujourd'hui décédé, qui est la référence absolue, rééditée chez Bayard, et celle, plus intimiste, écrite par deux historiens du diocèse de Bergame d'où était originaire le pape Roncalli, dont Mgr Mario Benigni, vice-postulateur de la cause de béatification, également disparu en mai dernier.

Ces deux ouvrages contribuent à la légende du bon pape Jean : l'ancien nonce mal classé, devenu patriarche de Venise qui, le jour de son élection (à soixante-dix-sept ans !), fit pleurer de rage les amateurs de changement après le règne, long et glacial, de Pie XII ; le pape « de transition » qui convoque, à la surprise du monde et à la colère de la Curie, un concile œcuménique, initiative préparée de longue date par cet homme d'origine paysanne, un peu balourd, bavard et plein d'humour, qui, toute sa vie, aura cherché à comprendre le monde et les gens.

Voudrait-on expliquer comment la même Eglise a pu prêcher la plus austère résistance aux idées libérales et inviter les fidèles à dialoguer avec la modernité qu'il faut relire les deux derniers conciles : Vatican I, celui de Pie IX, et Vatican II, celui de Jean XXIII. Vatican I est convoqué, rappelle Paul Christophe, pour condamner les hérésies de l'époque moderne, raffermir la discipline ecclésiastique, organiser un culte universel autour du pape « infaillible ». Vatican II est voulu par Jean XXIII comme le premier, dans l'histoire de l'Eglise, qui n'aura précisément rien, ni personne à condamner. C'est le concile d'un pape qui ouvre ses bras aux « frères séparés » du protestantisme et de l'orthodoxie, aux juifs, aux non-croyants. Qui érige en principe la liberté de religion et de conscience. Qui encourage le chrétien non plus à combattre la société moderne, mais à s'y engager.

★ On lira aussi, au Cerf, *Le Syllabus de Pie IX,* de Paul Christophe et Roland Minnerath (105 p., 70 F [10,67 €]), *Le Concile Vatican I,* de Paul Christophe (165 p., 110 F [16,76 €]). Et chez Salvator, *Béatifiés du jubilé de l'an 2000,* de Daniel Moulinet (203 p., 89 F [13,56 €]).

Robert Badinter l'abolitionniste

Il y eut, le 24 novembre 1972, l'exécution de Buffet et Bontems. Puis, en juillet 1976, celle de Ranucci. Enfin, le 30 septembre 1981, la noire décennie s'achevait. Après un discours mémorable du garde des sceaux à l'Assemblée, l'abolition de la peine de mort était votée. Vingt ans après, l'avocat retrace son combat

Tout le monde sait qui est Robert Badinter. Grand avocat, puis ministre de François Mitterrand avant de devenir président du Conseil constitutionnel. Désormais sénateur et expert consulté, écouté, intervenant dans la presse. Ayant des idées très nettes sur ce que doit être la République. Il n'est pas favorable à la parité hommes–femmes en politique, pas plus qu'au processus proposé par Lionel Jospin pour la Corse.

Ce n'est pas en raison de tout cela qu'il est pour certains un héros, pour d'autres un ennemi définitif. C'est parce qu'il symbolise l'abolition de la peine de mort en France. Certes, l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, en mai 1981, garantissait la fin de la guillotine, celui-ci l'avait affirmé pendant sa campagne, bien que l'abolition fût peu populaire dans le pays. Mais c'est Robert Badinter, alors garde des sceaux dans le deuxième gouvernement de François Mitterrand, qui est monté à la tribune de l'Assemblée nationale, en septembre 1981, pour demander au Parlement de voter l'abolition. Ce jour-là, ce quinquagénaire élégant, sec, éloquent a concentré sur lui les sentiments les plus opposés ; d'un côté la haine, le mépris, voire le désir de vengeance de ceux pour qui la peine de mort est un châtiment justifiable ; de l'autre l'admiration, le respect, l'émotion de ceux qui attendaient ce moment depuis si longtemps, dans ce pays qui allait être l'un des derniers en Europe à l'abolir. Ceux-là avaient parfois précédé l'engagement militant de Robert Badinter et l'avaient accompagné ensuite, lui qui à partir du milieu des années 70 plaidait, systématiquement, pour les hommes qui *« risquaient leur tête »*, comme on disait alors.

Qu'on l'aime ou non, ce Robert Badinter-là est assez bien identifié. Cependant, il en existe un autre, plus secret, introverti, qui fut peut-être, un temps, presque inconnu de lui-même et s'est révélé le 24 novembre 1972, à l'aube, dans la cour de la prison de la Santé, à Paris. On y guillotinait deux hommes : Claude Buffet et Roger Bontems, responsables d'une prise d'otages meurtrière, en septembre 1971, à la centrale de Clairvaux. Robert Badinter était l'avocat de Bontems. A Troyes, en juin 1972, la cour d'assises avait reconnu que le meurtrier était le seul Buffet et que Bontems n'avait jamais *« donné la mort »*. Pourtant, ce dernier avait été lui aussi condamné à mort et on allait l'exécuter.

Robert Badinter n'a jamais pu oublier ce petit matin-là, cette injustice – guillotiner quelqu'un qui n'a tué personne –, cette blessure. Pour que d'autres s'en souviennent, il en a fait le récit dans un livre très troublant, simplement titré *L'Exécution* (1). Ceux qui ont lu ce texte ont compris qu'il y avait en Robert Badinter une autre personne que celle d'une « belle carrière », avec ce que cela suppose d'âpreté.

C'est ce même homme qui publie aujourd'hui *L'Abolition*. En quelque sorte une suite de *L'Exécution*. *« Avant de me mettre à écrire,* dit-il, *j'ai relu* L'Exécution. *Je voulais retrouver le rythme du récit, qu'il y ait une continuité dans l'écriture pour montrer qu'il y avait eu une continuité dans mon parcours. »* Ce livre, pourtant, il ne voulait pas l'écrire, alors qu'on le lui demandait depuis longtemps. *« Ce ne sont pas des Mémoires, mais c'est un retour sur le passé. Comme beaucoup de sujets, du présent et de l'avenir, me passionnent, je n'avais pas vraiment envie d'y revenir. Et puis, en sortant d'un séminaire à Paris-I, des étudiants m'ont dit : "Nous avions cinq ans quand vous avez fait voter l'abolition, alors cela va de soi." J'étais stupéfait. Cela m'a piqué au vif, et j'ai commencé à écrire le livre. Mes dossiers s'étant égarés pour la plupart, j'ai rassemblé des extraits de presse. Ce qui m'a permis de mesurer à quel point les choses ont changé. A l'époque, on accordait une importance, inimaginable désormais, au débat d'idées. C'est seulement il y a vingt ans... De nos jours, on ne donnerait nulle part autant de place aux entretiens que j'ai retrouvés, avec Michel Foucault, avec d'autres intellectuels. »*

Qu'on n'attende pas pour autant une étude sur le sujet. Ni un historique : *« Je ne crois pas qu'on puisse être l'historien de sa propre histoire,* précise Robert Badinter. *Et je préférais, pour que ce soit mieux perçu, raconter ces événements de l'intérieur, tels que je les avais vécus, plutôt que de faire une histoire de l'abolition, que d'autres feront. »*

Il faut lire ce texte, écrit avec retenue et passion à la fois, en se laissant porter par l'émotion – si l'on a été abolitionniste, bien sûr, sinon on doit être plutôt irrité –, en se remémorant ce que fut la décennie judiciaire 70, avec son cortège de condamnations à la peine capitale et plusieurs exécutions. En particulier celle de Christian Ranucci – le 28 juillet 1976 –, un jeune homme dont le cas demeure obscur, comme l'a montré l'enquête de Gilles Perrault, *Le Pull-Over rouge* (2). Pour Robert Badinter, l'exécution de Ranucci *« demeure inexplicable. Il avait vingt-deux ans quand on l'a guillotiné. Il y avait des doutes sur sa culpabilité. Il n'avait jamais eu affaire à la justice auparavant. Je ne comprends pas pourquoi Giscard a pris cette décision. Mais, à partir de ce moment-là, il était certain que Giscard allait continuer à laisser fonctionner la guillotine. L'exécution de Ranucci marque un moment terrible. Par elle, Giscard fermait le chemin de l'abolition, mais il ouvrait la voie à d'autres exécutions. Dans le septennat de Giscard, c'est une page noire. »*

Et puis, en janvier 1977, contre toute attente, la cour d'assises de l'aube condamnait Patrick Henry, kidnappeur et meurtrier d'un enfant, à la réclusion criminelle à perpétuité. L'avocat général, bien sûr, avait requis la mort. Le défenseur qui avait arraché le jeune homme à la guillotine était Robert Badinter. *« De sa plaidoirie, lorsque l'avocat ne l'a pas écrite pour la lire comme un sermon en chaire,* relève-t-il dans *L'Abolition, de sa plaidoirie lorsqu'elle a jailli comme si un autre s'était substitué à lui et l'emportait là où il pensait ne jamais aller, vers un soleil noir, l'avocat ne conserve que des impressions. Elles se figent ensuite en souvenirs.*

» De ces moments, à Troyes, dans la salle de la cour d'assises où je plaidai pour Patrick Henry, demeure vivante en moi cette impression singulière que je ne défendais pas seulement la vie de Patrick Henry, mais, à nouveau, celle de Bontems. Tout ce que je n'avais pas su dire pour lui jaillissait à présent pour cet autre, assis derrière moi. "Le mort saisit le vif", dit un vieux brocard juridique. Ce jour-là, dans ce box, derrière moi, l'un était devenu l'autre. Sans doute l'avocat général, en prononçant le nom de Bontems dans son réquisitoire, avait-il rouvert cette plaie de culpabilité que je portais, secrète, en moi. Et, puisqu'il en avait parlé, j'en parlai à mon tour.

» Je rappelai la guillotine et le rituel de mort derrière les hauts murs, sous le dais noir. »

A partir de là, Robert Badinter allait défendre les condamnés à mort qui devaient être rejugés – la Cour de cassation cassait presque systématiquement les arrêts de condamnation à mort. C'est ce long et éprouvant parcours qu'il retrace dans *L'Abolition*, en un récit prenant, étrange, bouleversant parfois. Une affaire très personnelle, même si l'abolition a rassemblé, pendant des années, des militants. Le combat de Robert Badinter avec la mort, avec une idée, avec lui-même. Quelque chose d'une possession, d'un enjeu quasi mystique.

« Cette période, spécialement les années 76-81, est un moment constamment marqué, pour moi, par l'angoisse de mort, se souvient-il. *A chaque fois que j'allais plaider, pour ces hommes qui avaient été condamnés à mort une première fois et qu'on rejugeait après cassation, j'avais cette obsession : "Les jurés ne se laisseront pas convaincre, ça va recommencer, je vais retourner à la Santé dans la cellule des condamnés à mort". J'avais sans cesse cette hantise, cette obsession, cette angoisse de la mort. J'ai essayé dans le livre de le faire sentir. »*

« Mon combat, c'était la peine de mort... C'était... l'inacceptable. Avant l'affaire Buffet-Bontems, j'étais un partisan de l'abolition, comme la plupart des avocats de mon âge, mais je n'étais pas, comme certains, un militant de la cause, du matin au soir. C'est après le procès Buffet-Bontems et leur exécution que j'ai vraiment compris ce que la peine de mort signifiait... Injustifiable. Inacceptable. S'y ajoutait autre chose qui était en moi latent... Un rapport à la mort. C'est ce qui a fait que l'homme introverti que je suis devenais dans ces occasions-là, pour ces plaidoiries où il s'agissait d'arracher un homme à la mort, quelqu'un d'"autre". Ce n'était pas le métier d'avocat.

» Après l'élection de Mitterrand, je n'étais pas encore garde des sceaux – je suis entré dans le deuxième gouvernement – mais je savais que l'abolition était acquise. Alors j'ai renvoyé des dossiers que je devais plaider. Je n'avais plus aucune raison de le faire. Ces hommes avaient des avocats et je savais qu'ils ne risquaient plus leur tête. En revanche, si Giscard avait été élu, il aurait fallu continuer, continuer... Ce livre est dédié à Mitterrand. Et c'est mérité. Quand il a dit à la télévision, en pleine campagne présidentielle, sa conviction, qui risquait de lui faire perdre les voix nécessaires à la victoire, c'était très courageux. Pour lui c'était là une dimension morale de la gauche. Il fallait abolir. Il n'en parlait pas volontiers. Mais c'était évident. Et quand la question lui a été posée, il n'a pas éludé, ni biaisé. Il a parlé clairement. Fermement, dignement. C'était pour moi un grand moment de bonheur. »

C'est ainsi qu'un après-midi de septembre, non pas en robe d'avocat mais en costume de ville, le ministre de la justice allait faire un discours mémorable au Palais-Bourbon. Depuis des heures le public faisait la queue pour assister à ce moment historique. Les lettres d'injures, les menaces de mort avaient afflué place Vendôme. Robert Badinter avait l'habitude. Et au moins, cette fois-ci, ses services lui avaient épargné la lecture des insultes. Il en avait eu son content comme avocat. Dans l'Hémicycle, l'atmosphère était à la solennité. Robert Badinter, dans son livre, est très rapide sur ce moment, très peu lyrique sur cette victoire. Sans doute parce qu'elle n'était pour lui qu'un point d'orgue. Il se rappelle qu'on *« a parlé de dernière plaidoirie au sujet de* [son] *discours ». « Cela n'avait pourtant rien à voir avec la passion qui m'animait dans les procès où se jouait la vie de celui que je défendais. Cependant, lorsque j'ai pris la parole à la tribune de l'Assemblée, j'ai eu un moment d'émotion très intense. Je n'aurais jamais pensé, lorsque j'allais plaider dans ces cours d'assises, que ce serait un jour moi qui, devant le Parlement, prononcerais ces paroles magiques : "J'ai l'honneur, au nom du gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale d'abolir la peine de mort en France". »*

« Je me rendis au jardin du Luxembourg (...). *Je pensais à tout ce qui était advenu »*, écrit-il à la dernière page de *L'Abolition*, quand celle-ci vient d'être votée par les deux Assemblées, *« puis rentrai chez moi, le long des allées. C'était fini, la peine de mort. »*

Josyane Savigneau

(1) Grasset, 1973, rééd. Fayard, 1998 (Le Livre de poche, n° 3454).
(2) Ramsay, 1978, rééd. Fayard, 1994 (Le Livre de poche, n° 5463).

L'ABOLITION
de Robert Badinter.
Fayard, 328 p., 134 F (20,43 €).

e x t r a i t

« Il n'y a rien, dans ma vie professionnelle, que j'aie autant aimé qu'un grand procès d'assises. Parce qu'on connaît les rites, les personnages, la matière du drame, mais qu'on ignore l'essentiel : le dénouement. (...) L'audience, c'est la mer, pour l'avocat d'assises : toujours imprévisible, parfois périlleuse. Ne demandez pas au marin pourquoi il aime l'océan. Il l'aime, voilà tout, c'est sa passion, son élément, sa vie. De même, l'avocat aime l'audience pour les bonheurs qu'elle lui dispense, les épreuves qu'elle lui réserve, et même l'angoisse qu'il ressent quand la fortune judiciaire l'abandonne. L'audience criminelle est pour lui comme le champ clos des tournois, le carré éblouissant du ring, le lieu magique de la souffrance, de la gloire et parfois aussi de la défaite.
A l'époque et dans les procès que j'évoque, c'était la vie même de l'accusé qui était l'enjeu. La mort était présente dans la salle d'audience de la cour d'assises comme dans les arènes de Séville. "L'avocat ne mérite pas l'habit de lumière, disait mon maître, enfant du Sud-Ouest et grand amateur de corridas (que je réprouvais pour ma part). Il est tout au plus bon à porter le deuil de son client. D'ailleurs, il est déjà prêt, dans sa robe noire !" Et il ajoutait en souriant de l'excès du propos : "Tandis que l'avocat général, lui, mérite bien sa robe rouge : elle est couleur de sang." » (*L'Abolition*, pages 184-185.)

ACTES SUD
Rentrée française 2000

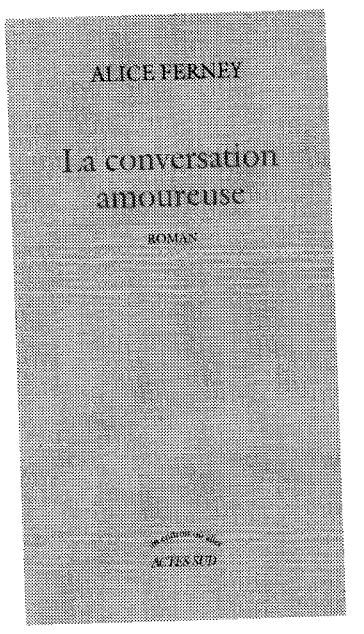

L'enchantement d'un homme et d'une femme à effleurer les mots du désir.

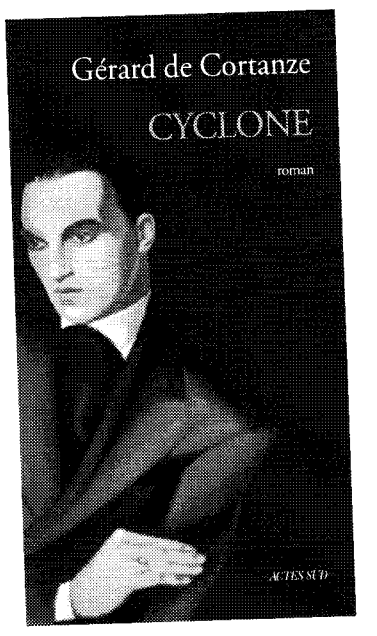

Un couple traverse le désastre européen des années trente et quarante.

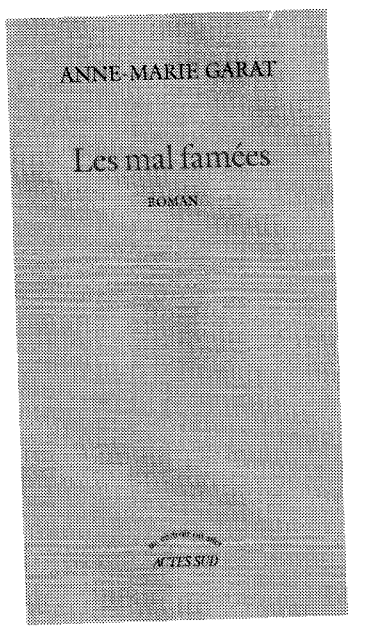

Hiver 1942 : par-delà le bien et le mal, deux femmes prennent leur liberté.

PREMIER ROMAN

Entre rumeurs et vieilles dentelles, brusquement surgissent les secrets de famille.

L'histoire d'un nain iconoclaste et criminel, qui tenta de ravir "l'Origine du monde".

Deux corps presque étrangers, dans une histoire presque d'amour.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Goncourt et Femina font la paix.** Après les mots aigres-doux échangés en 1999 par les membres des deux plus anciens prix littéraires français, l'Académie Goncourt et le jury Femina ont annoncé mercredi 30 août un accord pour que, *« désormais, chacun des deux jurys soit, en alternance, le premier à décerner son prix »*. Le Goncourt sera décerné lundi 30 octobre (comme le prix Renaudot) et le prix Femina lundi 6 novembre (en même temps que le Médicis). *« L'an prochain, cet ordre sera inversé et ainsi de suite »*, poursuit le communiqué, qui précise que *« les dates de proclamation sont légèrement avancées afin d'offrir au livre primé une période de vente un peu plus longue dans les semaines qui précèdent les fêtes de fin d'année »*. En 1999, l'Académie Goncourt avait avancé l'annonce de son prix, attribué à *Je m'en vais* de Jean Echenoz (Ed. de Minuit), en apprenant que le jury Femina s'apprêtait à couronner le même livre. Les dames du Femina avaient répliqué en traitant de *« gaminerie »* l'initiative du Goncourt.

● **Houellebecq, Dantec et Volodine en musique.** Ce sera l'un des concerts les plus « tendances » de l'automne. Michel Houellebecq, Maurice G. Dantec et Antoine Volodine seront sur la scène de la Cigale, le 16 octobre à Paris, dans un concert organisé par le webmagazine Chronicart.com. L'auteur des *Particules élémentaires* sera accompagné par le groupe électronique Zend Avesta, celui de *La Sirène rouge, « porté par la musique froide et élégante de Richard Pinhas, fondateur des courants électro-industriels »*, selon le communiqué de Chronicart, tandis que *Des anges mineurs* fait l'objet d'une adaptation de Denis Frajerman, *« dans un oratorio décalé avec orchestre à cordes, danse contemporaine et visuels hallucinés pour un spectacle total »* (La Cigale, 120 bd Rochechouart, 75018 Paris, entrée : 130 F, tél. : 01-49-25-89-99).

● **Eros et Thémis.** Avocat et bibliophile, Emmanuel Pierrat a récemment lancé, chez Flammarion, une collection de livres érotiques. Sous une jaquette en rose tendre, elle porte un nom devenu désuet, « L'Enfer » – celui-ci n'existant plus à la Bibliothèque nationale. Seront publiés là quelques curiosités littéraires et des documents historiques. Les deux premiers titres sont un anonyme anglais, publié sous le manteau à Londres en 1881 – *Les Mémoires d'une puce* – et un texte un peu plus ancien (1843) et savoureux d'Alexandre Dumas, *Filles, lorettes et courtisanes*. Pour le lecteur d'aujourd'hui, l'éditeur rappelle que les « lorettes » désignaient les femmes qui évoluaient autour de l'église Notre-Dame-de-Lorette, près du faubourg Poissonnière. Viendront ensuite, des *Lettres érotiques* de Mozart et un *Catéchisme libertin à l'usage des filles de joie...*

● **PRIX :** La Société civile des auteurs multimédia (SCAM) a remis le **prix Joseph Kessel** à Geneviève Moll pour *Yvonne de Gaulle* (Ramsay) et le **prix François Billetdoux** à Bernadette Chovelon pour *Dans Venise la rouge* (Payot) et à Jean-Claude Lamy pour *La Belle Inconnue* (Le Rocher). Alain Jouffroy a reçu le **prix Apollinaire**, doté de 10 000 francs, pour *C'est aujourd'hui toujours* (Gallimard). Le **prix Saint-Simon** a été attribué à Véronique Vasseur pour *Médecin-chef à la prison de la Santé* (Cherche-Midi). Le **prix des traducteurs de la Fondation Hermann Hesse** de Calw (Allemagne) a été décerné à Jean Malaplate, traducteur d'Hermann Hesse pour les éditions José Corti. Le **Prix Pierre-François Caillé** de la traduction a été attribué à Nathalie Amargier pour *Le Pingouin* d'Andreï Kourkov.

Rectificatifs

Dans le « Le Monde des livres » du 25 août, le premier roman dont il était question dans le feuilleton de Pierre Lepape, *Claude* (Stock), est de Bruno Gibert et non Gilbert, comme nous l'avons écrit par erreur ; l'auteur d'*Inconnu à cette adresse* (Autrement) est Kathrine Kressmann Taylor ; le prix de la nouvelle de Stephen King, *Un tour sur le bolide,* parue au Livre de Poche, est de 15 francs et non 10 ; Enfin, c'est par erreur que nous avons, dans l'Agenda, évoqué le « Quintette d'Alexandrie » de Lawrence Durrell : il s'agissait bien sûr du *Quatuor d'Alexandrie.*

Gallimard perd son directeur général

La rupture avec l'éditeur électronique Bibliopolis provoque le départ de Pierre Cohen-Tanugi

La nouvelle n'est toujours pas officiellement confirmée chez Gallimard où l'on garde le silence, mais c'est devenu un secret de Polichinelle. Le directeur général, Pierre Cohen-Tanugi, quitte la rue Sébastien-Bottin, comme la rumeur l'annonçait depuis le mois de juillet après la rupture des accords avec l'éditeur électronique Bibliopolis (*Le Monde* du 14 juillet). Entré chez Gallimard en 1991, Pierre Cohen-Tanugi faisait partie du trio de direction de la maison de la rue Sébastien-Bottin, avec Antoine Gallimard, le PDG, et la directrice éditoriale, Teresa Cremisi. Le départ de Pierre Cohen-Tanugi est provoqué par un désaccord stratégique sur l'avenir de l'entreprise, entre Antoine Gallimard et son directeur général, à propos de la création d'une filiale dans le numérique, à laquelle le PDG a renoncé.

Pierre Cohen-Tanugi était un homme de l'ombre. Il s'occupait des chiffres, sans état d'âme, ce qui ne lui valait pas que des amis dans la maison. Arrivé sous le regard bienveillant des banquiers et des actionnaires, il a aidé Antoine Gallimard, après l'épineuse période de la succession et des conflits avec ses frères et sœurs qui a défrayé la chronique et failli coûter à la maison son indépendance, à réorganiser et redresser l'entreprise. Gallimard s'est modernisé, tout en conservant son prestige. Autre homme-clé du Gallimard des années 90, Pierre Marchand a révolutionné le monde du livre pour la jeunesse en France avant de partir chez Hachette. L'accord avec Bayard Presse dans ce secteur pour créer une société commune à 50/50 est un exemple récent de la diversification de la maison, même si les projets tardent à voir le jour *(lire ci-dessous)*.

Peu après le Salon du livre, Gallimard frappait un grand coup en annonçant le rachat de la maison d'édition électronique, Bibliopolis, et la création d'une filiale Gallimard numérique (« Le Monde des livres » du 28 avril). Le catalogue le plus prestigieux de la littérature française prenait pied dans les médias du XXIe siècle. L'opération proposée par Natexis et la Caisse des dépôts permettait en outre de réorganiser le capital pour que la holding familiale, Madrigall, augmente son contrôle sur la maison mère. Dans l'euphorie des valeurs Internet, la filiale envisageait une entrée en Bourse à la fin de l'année, pour financer ses développements. Des chiffres de valorisation de 400 à 900 millions de francs circulaient alors.

Pierre Cohen-Tanugi a joué un rôle important dans le montage de cette opération. Il devait prendre la direction de la nouvelle filiale et avait commencé à préparer les projets de Gallimard numérique, qui, outre Bibliopolis, devait inclure les activités de CD-ROM et les guides de voyages. Sans doute Pierre Cohen-Tanugi s'est-il laissé séduire par les sirènes de la nouvelle économie. Antoine Gallimard l'a brutalement rappelé aux réalités de l'édition en juin.

Entre mars et juin, le vent a commencé à tourner pour les valeurs de la nouvelle économie. Antoine Gallimard présentait l'opération comme un moyen de prendre pied *« dans ces nouvelles activités sans que le coût financier en soit trop important »*. Mais les investissements dans le numérique sont loin d'être négligeables, alors que les revenus de ce nouveau secteur sont encore improbables. Natexis et la Caisse des dépôts étaient prêts à investir une centaine de millions de francs – à deux – dans la nouvelle structure. Devant certaines réticences – la BNP n'était guère enthousiaste – et à cause de l'ampleur des financements, Antoine Gallimard a réfléchi et commandé un audit de la situation de Bibliopolis, qui n'a pas préconisé l'opération.

Un conseil d'administration de Gallimard, où Madrigall est majoritaire, l'a rejetée. Le 15 juin, Antoine Gallimard a dénoncé les accords. Les tentatives de conciliation avec Bibliopolis ont échoué et Gallimard a curieusement laissé le soin à son adversaire d'annoncer la rupture, en des termes très critiques à l'égard de Gallimard et de son PDG, dont il conteste la *« décision inspirée par des considérations personnelles »* et *« liée à de graves dissensions au sein des éditions Gallimard »*. Bibliopolis fait allusion aux rapports entre Antoine Gallimard et Pierre Cohen-Tanugi : les rapports entre les deux hommes n'étaient pas toujours simples ; la confiance d'Antoine Gallimard s'est effectivement effritée sur la gestion de ce dossier.

De fait, Antoine Gallimard a bel et bien changé d'avis et a préféré ne pas entraîner son entreprise dans une aventure qu'il a jugée trop risquée. Selon les uns, il s'agit d'une occasion gâchée, d'autres estiment qu'Antoine Gallimard a pris une sage décision. De nombreux salariés, chez Gallimard, sont ébranlés par cette nouvelle qu'ils ont apprise par les couloirs : ils déplorent l'absence d'informations internes. Gallimard n'abandonne pas pour autant sa volonté de développement numérique. L'accord avec Bibliopolis lui permettait de prendre quelques longueurs d'avance. Après l'échec, l'éditeur retrouve le peloton des éditeurs français qui restent prudents, sinon timorés, face aux nouvelles technologies.

Alain Salles

Bayard Jeunesse et Gallimard

Près d'un an après son annonce officielle, en octobre 1999, qu'en est-il de la mise en œuvre concrète du rapprochement Gallimard-Bayard Jeunesse ? Sur le plan logistique, les deux maisons disposent désormais d'une diffusion commune. Sur le plan éditorial, en revanche, il semble plus difficile que prévu de trouver des synergies en conjuguant les deux cultures. La démission, à la mi-juin, de Franck Girard, venu du groupe Havas pour assurer la direction du développement, de la coordination éditoriale et du marketing de la co-entreprise, reflète, selon lui, ces difficultés. *« Chemin faisant, j'ai découvert que mettre les deux marques sur un produit n'était pas si facile,* explique Franck Girard. *Chacune a une image si forte que j'en revenais toujours à m'interroger sur la pertinence de coller les deux noms. »* Pour l'instant, aucun projet portant un label commun n'a encore vu le jour, et des incertitudes pèseraient sur le devenir du projet de portail Internet pour les 8-13 ans, *Magado*, au sein de la co-entreprise. **Fl. N.**

Hélène Amalric du Masque à J'ai lu

Directrice littéraire du Masque, Hélène Amalric a été nommée directrice générale adjointe en charge de l'éditorial de J'ai Lu, la filiale poche de Flammarion. Sa nomination intervient après le départ des deux directrices littéraires, Marion Mazauric, qui a fondé sa maison d'édition, Au diable Vauvert (« Le Monde des livres » du 9 juin), et Béatrice Duval, qui rejoint le groupe Havas-Vivendi pour prendre en charge Fleuve noir. Dans les faits, Hélène Amalric prend la succession de Jacques Sadoul, célèbre directeur éditorial qui avait quitté ses fonctions au début de l'année 1999.

A son départ, le poste de directeur littéraire avait été divisé entre les deux femmes qui n'affichaient pas la plus parfaite entente. Au Masque depuis 1983, Hélène Amalric a contribué avec Michel Averlant à dépoussiérer l'image de la célèbre collection policière, en créant une collection de livres en grand format. L'éditeur d'Agatha Christie a su profiter du renouveau des romans à énigme anglo-saxons, représentés par Ruth Rendell ou P.D. James. C'est Le Masque qui a publié pour la première fois la romancière américaine Patricia Cornwell, partie ensuite chez Calmann-Lévy, autre filiale du groupe Hachette. Hélène Amalric devrait prendre ses fonctions prochainement. Elle arrive chez J'ai lu, à un moment où la concurrence dans les poches est très sévère, marquée par une inflation des enchères dans le domaine des droits.

A.S.

Quelques Histoires littéraires

L'érudition ne fait plus peur, l'érudition sait même être moderne, étonnante, drôle, polémique : cela fait quelques bonnes nouvelles pour les amateurs, qui, depuis le début de la décennie, peuvent savourer la lecture d'une nouvelle revue : *Histoires littéraires*... Les rédacteurs en chef, Jean-Jacques Lefrère et Michel Pierssens, aidés par Jean-Paul Goujon et Jean-Didier Wagneur, organisent depuis trois ans déjà le sympathique Colloque des Invalides : une journée thématique, tout au long de laquelle les orateurs se succèdent tambour battant pour présenter, en un temps très court, qui un moment peu connu de l'histoire littéraire, qui un écrivain tombé dans l'oubli ou de tout temps extrêmement secondaire, qui le décryptage, le décodage d'une œuvre (1)...

Cette revue trimestrielle, qui a pour projet d'*« apporter des connaissances documentées sur la littérature des deux derniers siècles »* et de *« se faire l'intermédiaire entre ceux qui y travaillent : professionnels de la recherche, érudits indépendants, collectionneurs et curieux »*, ne se veut ni universitaire, ni cérébrale, ni esthète, ni théorique, ni institutionnelle, ni passéiste : cela fait beaucoup d'écueils évités pour arriver à contenter quantité de chercheurs tous azimuts, de « lecteurs-papier » invétérés, d'internautes et de rats de Bibliothèque nationale – l'espèce se perd, semble-t-il... Place donc aux sujets improbables, rejetés des sommaires des autres revues d'histoire littéraire, ou n'y figurant qu'à titre d'*abstracts* de travaux universitaires : *« Après avoir, pendant longtemps, fait le vide autour des* grands *auteurs condensés dans de grandes œuvres, la recherche littéraire veut maintenant mieux saisir ce qu'elle excluait : auteurs prétendus mineurs, genres douteux, avant-textes et soucis extra-littéraires. »*

Outre les passionnantes « Etudes » et les « Documents » inédits, plusieurs rubriques et chroniques structurent la revue : « Les Loisirs de la poste » donnent à lire des lettres inédites (Mallarmé, D'Annunzio, Huysmans, Nerval, etc.), abondamment annotées ; la « Chronique de l'@ » recense avec clarté les sites créés par des particuliers, des bibliothèques, des libraires, des institutions ; « Aux fonds » repère des fonds d'archives ; « En Société » feuillette les bulletins de sociétés de lecteurs et les revues spécialisées ; la « Chronique des ventes et des catalogues » commente le marché du « vieux papier » ; la rubrique des « Livres reçus » n'use pas de la langue de bois ; il y a même, parce que cette érudition-là est objet de vifs débats, un « Courrier des lecteurs contents ou mécontents ».

Deux livraisons d'*Histoires littéraires* ont déjà paru. La troisième est sous presse, qui comportera, outre les rubriques habituelles, des études sur « le Procès du *Chat noir* », « Une polémique au *Nain jaune* entre Alfred Delvau et Céleste Mogador », « Robert J. Godet, éditeur de Bataille, Michaux et Desnos », « Quand Marguerite Yourcenar flirtait avec *L'Huma* », mais aussi des textes inédits ou oubliés de Darien et Fénéon, un télégramme de Mallarmé à Souvarine, des lettres d'Apollinaire à Gaston Picard...

Claire Paulhan

★ 32 avenue de Suffren, 75015 Paris. nº 1 : 100 F. ; nº 2 : 120 F. En vente, en particulier, à la librairie « Mouvements », 46, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.

(1) Les éditions du Lérot (16140 Tusson) publient chaque année les actes du Colloque des Invalides : déjà parus, *Les A-côtés du siècle*, 1998 ; *Les Ratés de la littérature*, 1999 ; *Les Romans à clefs*, 2000.

A L'ETRANGER

● **PORTUGAL : José Saramago, de sa caverne**

Le romancier portugais José Saramago, Prix Nobel de littérature 1998, vient de terminer son dernier roman, intitulé *La Caverna* (La Caverne), qui devrait être publié en novembre au Portugal, et qui met fin à ce qu'il appelle *« une trilogie involontaire »,* après *Tous les noms* et *L'Aveuglement* (Seuil).

● **ESPAGNE : guerre des prix**

Au mois de juin, les libraires espagnols se sont élevés contre la décision du conseil des ministres autorisant des baisses de prix sur les manuels scolaires, favorisant ainsi les ventes en grandes surfaces. Pour la rentrée, les hypermarchés affichent des discounts allant jusqu'à 25 %, alors que les librairies traditionnelles ne vont que jusqu'à 10 % ou 12 %. A suivre donc, en gardant à l'esprit que le débat sur la gratuité des livres scolaires, en Espagne, est une sorte de serpent de mer qui risque donc d'affleurer de nouveau.

● **GRANDE-BRETAGNE : un dictionnaire mode et moderne**

Le nouveau dictionnaire Penguin qui doit être publié courant septembre a été mis à l'heure de l'Internet, des feuilletons télévisés, des groupes de rap ou du journalisme : on y trouvera, par exemple, les définitions de *e-commerce* ou de *zero tolerance,* mais aussi *blairism* ou *thatcherism*. Quant aux citations, on croisera des personnalités contemporaines comme Marylin Monroe, Woody Allen ou Eric Cantona.

● **La biographie de Patrick O'Brian**

Les admirateurs du romancier Patrick O'Brian, décédé en janvier, et dont le *New York Times* disait qu'il était sans doute l'auteur des meilleurs romans historiques jamais écrits, n'auront peut-être pas trop envie de lire la biographie que lui a consacrée l'écrivain américain Dean King. On y apprend en effet que le créateur de la saga navale de Jack Aubrey et Stephen Maturin n'avait pas d'ancêtres irlandais, comme il l'avait laissé croire, mais était le fils d'un médecin londonien d'origine allemande et qu'il a changé de nom après son deuxième mariage (il s'appelait Russ) en 1945, pour tourner le dos à son passé, qui comprenait une ex-femme et deux jeunes enfants, avec qui il a rompu tout contact. Par ailleurs, il n'avait pas fait partie des services secrets anglais pendant la guerre mais avait travaillé dans un département de propagande dans un bureau londonien.

AGENDA

● **DU 8 AU 10 SEPTEMBRE. CINÉMA ET PREMIER ROMAN. A Chambéry** (Savoie), la ville du Festival du premier roman organise « Le premier roman fait son cinéma », avec des projections de films (*L'Affaire Marcorelle*, de Serge Le Perron) et des rencontres avec des cinéastes et des écrivains (Tanguy Viel, Prune Berge, Jean-Pierre Gattegno, etc.) (237, carré Curial, 73000 Chambéry, tél. : 04-79-60-04-48).

● **LES 8 ET 9 SEPTEMBRE. INTELLECTUELS. A Malagar** (Gironde), la maison de Mauriac accueille deux jours de débats autour des trois « M » d'Aquitaine : Montaigne, Montesquieu et Mauriac (avec Anne-Marie Cocula, Jean Lacouture et Alain Juppé) et au rôle des intellectuels aux XIXe et XXe siècles, avec Michel Winock, Jacques Julliard, Christophe Charle, Régis Debray, Jean-François Sirinelli et René Rémond (Domaine de Malagar, 33490 Saint-Maixant, tél. : 05-57-98-17-17).

● **LE 9 SEPTEMBRE. POÉSIE HISPANIQUE. A Paris,** la librairie Nouveau Quartier latin propose une lecture bilingue de cinq poètes : Bernardo Schiavetta (Argentine), Porfirio Mamani Macedo (Pérou), Ruben Bareiro Saguier (Paraguay), Inocencio Gomez (Espagne), Luis del Rio Donoso (Chili) (à 16 heures, 78, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris, tél. : 01-43-26-42-70).

● **DU 11 AU 18 SEPTEMBRE. STEVENSON ET CONAN DOYLE. A Cerisy-la-Salle**, une décade sur « Robert Louis Stevenson et Arthur Conan Doyle : aventures de la fiction » est organisée sous la direction de Gilles Ménégaldo et Jean-Pierre Naugrette (inscription et renseignements : CCIC 50210 Cerisy-la-Salle ; tél. : 02-33-46-91-66 ; e-mail : info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr).

● **LES 16 ET 17 SEPTEMBRE. CRIME ET FOLIE. A Paris**, le *Journal français de psychiatrie* organise un colloque sur « Faut-il juger et punir les malades mentaux criminels ? », avec notamment Denis Salas, Henri Leclerc, Olivier Abel, Charles Melman, Jean-Michel Dumay, Maurice Peyrot, etc. (hôpital Sainte-Anne, grand amphithéâtre, 100, rue de la Santé, 75014 Paris, tél. : 01-42-33-13-18).

● **DU 22 SEPTEMBRE AU 27 OCTOBRE. DÉSERTS. A Paris**, la Fondation Cartier pour l'art contemporain propose avec la collaboration du CNRS, 17 conférences autour du thème des « Visions des déserts ». L'archéologue Bernard Geyer ouvre le cycle, vendredi 22, avec les « Richesses oubliées des déserts », suivi, lundi 25, de « La poésie amoureuse chez les Touaregs », par l'ethnologue Dominique Casajus. Le calendrier est disponible à la Fondation (à 19 h 30, 261, bd Raspail, 75014 Paris, tél. : 01-42-18-56-52).

Antonella Moscati
VERBALI

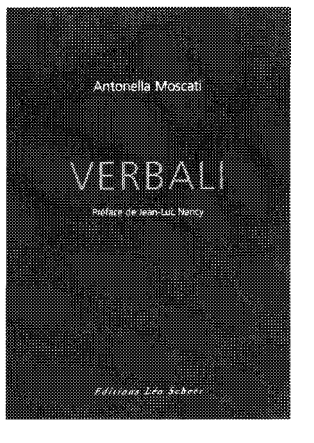

Prix : 85 frs
Diffusion Flammarion Union Distribution
Editions Léo Scheer - 22 , rue de l'Arcade - 75008 Paris - Tél. 01 42 66 13 89